This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

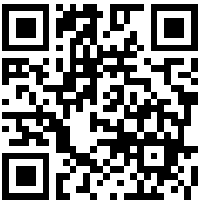

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

12943

4072

ERS DE RELIURE
REGISTRES
H^ns SELE
ANVERS
RUE DE LA CORTE 12

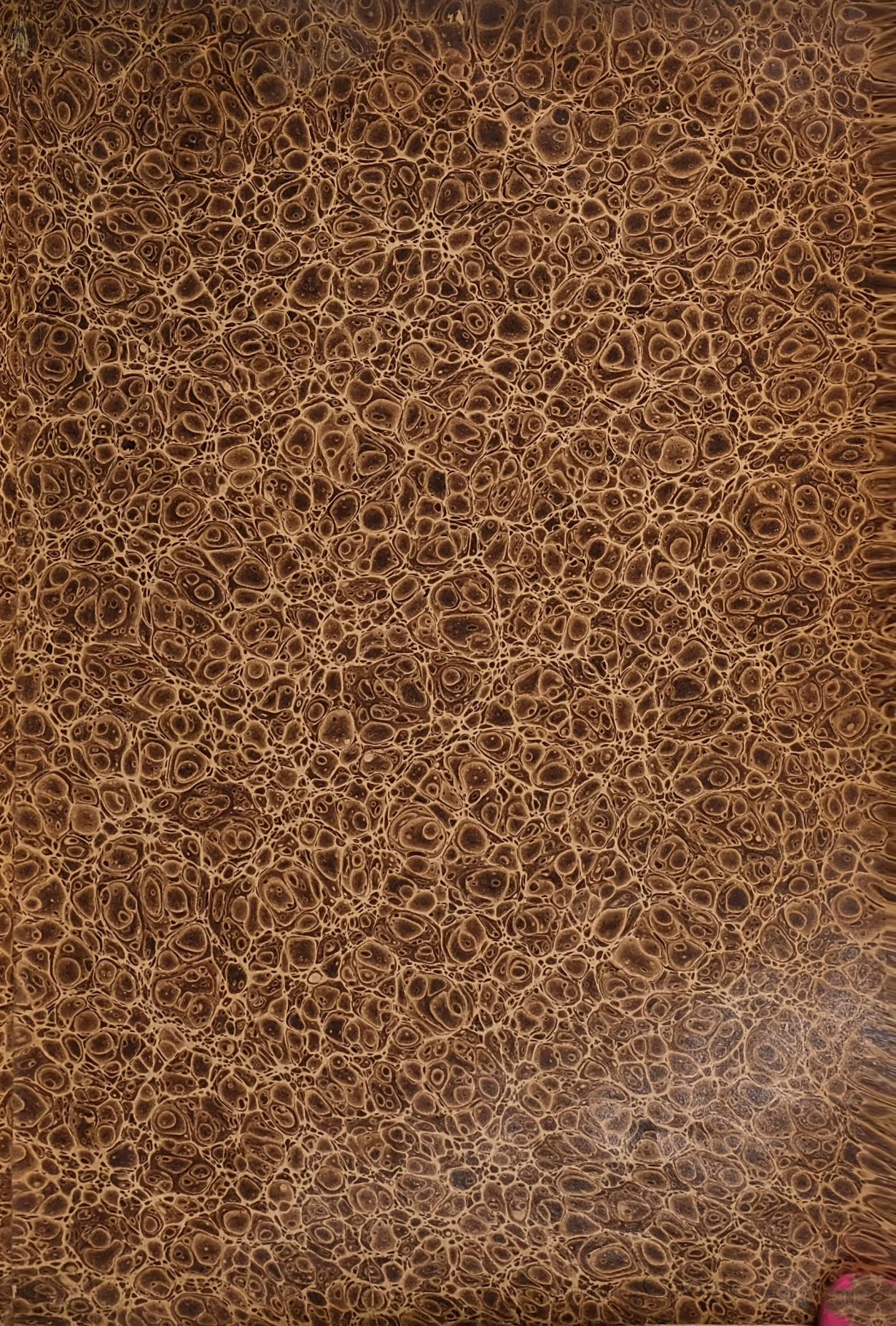

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TRENTIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. XXII

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
45, RUE DU POINÇON, 45
—
1898

Digitized by Google

Digitized by Google

ESQUISSE D'UNE PHILOSOPHIE DE LA RELIGION

J'ai lu quelque part que les philosophes et les théologiens sont de mauvais réformateurs et propagateurs de la religion. Leur unique mission serait d'étudier et d'analyser le phénomène religieux. Sans doute, il y a du vrai dans ce mot. La connaissance la plus parfaite qu'un homme posséderait d'une religion déterminée, l'adhésion entière qu'il donnerait à ses doctrines, me semblent être insuffisantes pour lui inspirer le zèle du missionnaire ou la fougue du prophète. Ceux-ci puisent leur force dans le cœur plutôt que dans l'intelligence. Tout le monde aura remarqué que la miséricorde, la charité et l'amour ont été toujours particulièrement intenses chez les gens qui se sont mis à instruire le peuple dans la foi. Et le véritable apôtre d'un évangile a besoin avant tout d'une expérience vive, d'un sentiment profond des vérités qu'il veut répandre. S'il ne ressent pas lui-même ce qu'il prêche, sa parole sera creuse et dépourvue d'effet. Néanmoins, on doit se demander si le philosophe et le théologien n'ont pas, eux aussi, besoin de ce sentiment, de cette expérience. En effet, c'est là le propre de la religion et de la morale : elles ne peuvent être saisies et comprises que par le sentiment. Pour celui qui manquerait de toute piété, de toute conscience, elles resteraient éternellement lettres closes. Quelques différents que soient donc d'ailleurs les motifs du savant et du réformateur, l'expérience intime leur sera commune, et si elle met une distinction entre les deux, ce sera uniquement par sa netteté, son énergie ou son originalité. « Quand la sève de la piété tarit », a-t-on dit, « la théologie se dessèche ». Sans la vie pieuse, celle-ci tend de nécessité à

Digitized by Google

se changer en histoire ou en formalisme. Le livre que M. Sabatier, à qui nous avons emprunté la citation de tantôt, vient de publier sur la philosophie de la religion (1), répond très bien à cette idée. Sous les raisonnements du professeur, on y sent battre un cœur profondément religieux. L'auteur, comme il le déclare, ne nous apporte que des faits constatés en lui et par lui-même; il nous invite à les vérifier dans notre expérience personnelle, et, en montrant comment se sont conciliées chez lui la raison et la foi, la piété et la philosophie, il prétend nous donner une méthode pour diriger notre propre recherche. Voilà, il faut l'avouer, un procédé dont l'absolue sincérité n'échappera à personne. Si l'on y ajoute la chaleur du style, le volume paraîtra particulièrement propre non seulement à instruire, mais encore à ranimer le sentiment religieux chez ceux-là même qui ne seraient pas d'accord avec la solution proposée.

I

Il a été souvent dit que la religion résulte de notre malheur et de notre détresse. On sait aussi que Schleiermacher la fait consister dans le sentiment de dépendance où l'homme se trouve à l'égard de l'être universel. M. Sabatier, tout en adhérant à ces théories, tâche de les expliquer et de les compléter. Il croit avoir aperçu une contradiction initiale, essentielle dans la nature humaine. Déjà la conscience elle-même naît pour lui de l'activité du moi refoulée par les choses extérieures, et ainsi nées d'une contradiction, nos facultés, qui semblent être faites pour réaliser l'idéal, aboutissent bien vite à des limites fatales qu'elles ne peuvent franchir et qui les privent de leur objet. « Je veux connaître; mon intelligence en travail a soif de comprendre et de savoir, et ses premières découvertes l'enchantent. Mais, hélas! ma pensée va bientôt se heurter au mystère. Non seulement il y a des choses qu'elle

(1) A. SABATIER, *Esquisse d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'histoire*, 2e éd., Paris, Fischbacher, 1897.

Digitized by Google

ne connaît pas, mais il y en a qu'elle sait, de science certaine, ne pouvoir jamais connaître... Et, dès lors, que devient ma science sinon le sentiment mélancolique d'une ignorance qui se connaît comme telle? » De même, la recherche exclusive du bonheur n'a d'autre résultat, continue M. Sabatier, que d'augmenter en nous la capacité de souffrir, et, enfin, pour ce qui regarde la volonté et l'activité morale, « plus je fais effort vers une justice idéale, plus cette justice idéale, que je n'atteins jamais, me constitue pécheur et fortifie en moi la conscience du péché, en sorte qu'ici encore, ici surtout, le résultat final de ma recherche est le contraire de ce que je cherchais tout d'abord ».

Mais non seulement il y a cette contradiction dans chacune de nos facultés, celles-ci se contredisent aussi entre elles. Sous ce rapport, l'antinomie la plus frappante, la plus tragique est celle de la science et de la conscience, des lois physiques et des lois morales, de la réflexion et de l'action. La science avec son déterminisme, établissant partout dans le monde, au fur et à mesure qu'elle avance, la nécessité causale, ne semble-t-elle pas rendre vain tout effort de l'homme? Ne produit-elle pas une guerre intestine qui arme le moi humain contre lui-même et tarit les sources de la vie? « La clarté aiguë de la pensée », tel est le mot de M. Sabatier, « est en raison inverse de la volonté », et il se demande : « Faut-il donc renoncer à penser pour avoir le courage de vivre, ou se résigner à la mort pour avoir le droit de penser? »

C'est de ce sentiment de détresse que naît la religion, et elle en naît nécessairement, aussi nécessairement que les actes instinctifs par lesquels l'individu tend à conserver sa vie physique. Elle n'est, en effet, autre chose que l'acte sauveur du moi moral. En sentant sa misère et ses limites, l'âme sent la dépendance où elle est d'un pouvoir supérieur; elle entre en rapport avec ce pouvoir, elle l'accepte avec confiance et avec humilité. En cela précisément consiste la religion. Celle-ci est donc un commerce, un rapport conscient et voulu, dans lequel l'âme en détresse entre avec la puissance mystérieuse dont elle sent qu'elle dépend et que dépend sa destinée. Ce

Digitized by Google

commerce avec Dieu se réalise par la prière. La prière, voilà donc la religion en acte, c'est-à-dire la religion réelle. Elle contient en même temps de la soumission et de la foi. « La soumission nous fait reconnaître notre dépendance; la foi transforme notre dépendance en liberté, et ainsi nous délivre de notre état de misère et d'oppression. » Schleiermacher avait tort de n'insister que sur le premier élément, le côté de la résignation; car, « dans toute piété véritable, si l'homme se prosterne devant la toute-puissance qui l'enveloppe, il se relève ensuite dans un sentiment de délivrance et d'accord avec son Dieu. Avant même de pouvoir lui donner un nom, il sent la présence mystérieuse de l'être suprême en lui. » Au fond, la prière elle-même est déjà inspirée par Dieu, et ainsi l'on comprend pourquoi aucune ne reste inexaucée. M. Sabatier cite à cette occasion le mot que Pascal entendait au milieu de son inquiétude : « Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais déjà trouvé. » Il voit dans cette parole tout le mystère de la piété qui se découvre. La recherche de Dieu ne saurait être vaine, puisque, dès le moment qu'on se met à le chercher, c'est lui qui vous trouve et qui vous saisit. « Frappez à la porte, et elle s'ouvrira », a dit le Christ, qui avait fait l'expérience de la même vérité. Voilà aussi pourquoi il a pu subordonner l'entrée de son royaume aux seules conditions de l'humilité et de la confiance.

Selon l'auteur, l'intelligence de ce secret répand de la lumière sur tout le problème. En répondant à la prière, Dieu se révèle intérieurement à l'âme, et, à ce point de vue, la religion, qui a été définie tantôt la prière du cœur, se définit également la révélation subjective de Dieu dans l'homme. De cette façon, celle-ci, qui est un fait intérieur, n'a plus besoin d'être prouvée à personne, et, de plus, elle cesse d'être quelque chose d'extraordinaire, un privilège; mais, étant aussi universelle que la religion elle-même, qu'elle accompagne toujours, elle arrive immédiatement à chaque individu. Les expériences religieuses des autres ne pourront jamais la remplacer; elles ne seront qu'un moyen pédagogique de nous préparer à des expériences analogues, et c'est à ce critère

Digitized by Google

qu'on reconnaît leur origine divine. « Les révélations du passé ne se démontrent efficaces et réelles que si elles te rendent capable de recevoir la révélation personnelle que Dieu te réserve. « S'il y a une différence entre les hommes et les religions, dont aucune n'est absolument fausse, ce n'est qu'une différence de degré. « La lumière grandit avec la vie, la vérité avec la piété. « Suivant le progrès de l'activité morale et religieuse, Dieu se manifeste d'une manière toujours plus parfaite, jusqu'à ce que, enfin, la révélation suprême éclate dans la plus haute des consciences et dans la plus belle des vies humaines.

Car, il faut bien le retenir, la religion n'est pas séparée de la morale; l'acte révélateur ne se sépare point de l'action rédemptrice et sanctifiante que l'Esprit exerce en nous, et la parole divine n'est rien si elle n'éveille pas notre âme à la justice et à l'amour. Autant vaut dire que toute la vie morale vient de l'union avec le Saint-Esprit qui pénètre le sujet humain. Elle est donc surnaturelle par sa cause, mais naturelle par ses effets. M. Sabatier n'approuve pas du tout le dualisme scolastique du naturel et du surnaturel, de la foi et de la raison, des sciences sacrées et des sciences profanes; mais, tout en faisant remonter la révélation et l'activité morale à une cause invisible et transcendante, il soutient que les effets de cette cause « se réalisent dans l'histoire et y apparaissent toujours conditionnés par le milieu historique et par les lois communes qui régissent l'esprit humain ». Si j'entends bien sa pensée, dans l'évolution et le développement de l'univers moral comme de l'univers physique tout se lie, s'enchaîne et par conséquent peut être expliqué scientifiquement; il n'y a aucune place pour le moindre miracle au sens rigoureux du terme, mais c'est l'évolution elle-même qui est le miracle perpétuel; c'est le fait que la nature se dépasse et se surpasse par ses créations successives; c'est enfin celui de l'avancement de la moralité et de la religion, lequel n'est possible que par l'action mystérieuse d'une force supérieure présente dans l'âme de l'humanité et dans celle de chaque individu.

Digitized by Google

II

Le principe et la substance de la religion, nous dit M. Sabatier, est dans la piété, dans l'expérience intérieure de l'homme. Cependant, la religion n'est pas seulement un sentiment, elle contient encore un élément intellectuel, des doctrines et des dogmes. Il s'agit de savoir pourquoi ceux-ci sont nécessaires, quelle est leur utilité et leur portée.

Quand on étudie l'histoire, on s'aperçoit aisément que le dogme est dû à une nécessité sociale partout où il s'est constitué. La psychologie découvre la racine de la foi dans le cœur humain, et elle nous montre les motifs qui portent les âmes à se rapprocher, à communier entre elles. Ce qui produit ce rapprochement, cette union, c'est la présence en chacune du même Dieu intérieur, c'est l'identité des biens moraux et le besoin impérieux de se raffermir mutuellement dans l'amour et dans l'espérance par un acte commun d'adoration. La religion subjective et individuelle dans son origine présente donc également un aspect social et historique, elle est toujours le fait d'une société.

Mais pour rendre complètement raison du dogme, il faut quelque chose de plus. Bien des religions positives ne le connaissent pas. Toutes les fois que la société religieuse est subordonnée à une société plus large ou n'en forme qu'une fonction, qu'elle se confond, par exemple, avec la cité ou la nation, il est inutile et ne paraît pas. Alors les moyens qui servent à maintenir celles-ci, servent aussi d'ordinaire à la maintenir elle-même. Le dogme ne surgit que quand la société religieuse, courant danger, a besoin d'unir ses forces et de se défendre. C'est le moment où elle se distingue réellement de l'État et que, prenant un caractère purement moral, elle se constitue sous forme d'Église. Sans l'indépendance et l'universalité de l'Église, sans la controverse qui s'engage dans son sein, il ne serait pas. « Le dogme est une doctrine dont l'Église a fait une loi. » Il suit le réveil de la réflexion personnelle et s'établit par la réaction de la communauté contre

Digitized by Google

l'exégèse privée. C'est pour sauver sa vie et son unité et pour se propager que l'Église précise son expérience religieuse, définit sa foi et propose ses décisions comme une règle à ses membres.

Naturellement, ces décisions ne sauraient être absolues et infaillibles, aussi peu que celles d'un individu, puisqu'elles ne sont que l'expression de la conscience collective. Si la conscience individuelle est sujette à l'erreur, on ne voit pas pourquoi la conscience collective y échapperait. Les dogmes ont toute leur valeur en ce qu'ils permettent à l'Église de remplir sa mission sociale et pédagogique, de garder la foi commune et de conduire les âmes à Dieu. Ils ne sont ni absolus ni immuables. D'ailleurs, ce qui le prouve encore, c'est qu'ils ont changé dans le passé, et ils changent, ils évoluent nécessairement. La considération de l'histoire nous montre le phénomène lui-même et les causes extérieures qui le produisent, mais la cause intime et la nécessité de l'évolution du dogme ne nous sont dévoilées que par la psychologie.

Il s'agit ici de bien comprendre la différence et l'union de l'élément intellectuel avec l'élément mystique et pratique, avec le sentiment religieux. C'est celui-ci qui est antérieur, qui est le principe générateur. La religion, c'est-à-dire la piété, a précédé les dogmes, qui lui sont subordonnés. En effet, ils sont sortis par réflexion de l'expérience spirituelle que Dieu, entrant en commerce et en contact avec une âme, lui fait faire. Cette expérience, cette émotion implique pour la pensée un rapport entre le sujet, qui la subit, et l'objet, qui la produit, et, en exprimant ce rapport par un jugement, la pensée donne à l'émotion sa forme intellectuelle, la traduit en une notion de l'esprit. M. Sabatier cite des exemples. Supposons « l'homme, devant un des grands spectacles de la nature, sentant sa faiblesse et sa dépendance à l'égard de la puissance mystérieuse qui s'y révèle, il frémira de crainte et d'espérance, et dès qu'il veut exprimer ce qu'il ressent, il s'écriera : « Dieu est grand! » marquant la disproportion infinie entre son être et l'être universel qui le fait trembler ». Voilà le principe des dogmes des religions de la nature. Mais « qu'un homme préparé morale-

Digitized by Google

ment à entendre l'Évangile se mette à la suite du Christ, écoute ses paroles, pénètre dans son âme, comprenne sa mort, et il s'écriera : « Dieu est amour ! »... et cette proposition nouvelle, traduisant un rapport religieux nouveau, deviendra à son tour le principe de tous les dogmes chrétiens. »

Ainsi, la notion intellectuelle n'est que l'expression ou l'enveloppe de l'émotion religieuse. Sans doute, surtout grâce à l'imagination, elle peut servir à renouveler ou à fortifier l'émotion, et le dogme sert à réveiller la piété; mais il n'est pas permis de les confondre ou d'intervertir leurs fonctions. Originairement, le dogme sort de la piété, comme la science sort des sensations; c'est la piété qui crée le dogme. Non qu'elle soit jamais sans aucune idée ou du moins sans image. Il n'existe pas de sentiment qui ne porte en lui quelque embryon d'idée, et « de même qu'il est impossible que la pensée ne se manifeste pas organiquement par le geste et par le langage, de même il est impossible que la piété ne se traduise pas par des rites et des doctrines ». Elle s'exprime toujours par quelque représentation intellectuelle, par de poétiques images d'abord, puis, dès que la réflexion intervient, celles-ci se changent en notions, et le mythe est remplacé par la doctrine. « Le dogme, c'est la langue que parle la foi. »

Cette analogie, que l'auteur affectionne particulièrement, s'étend encore plus loin. Les langues sont des organismes, les mots ont leur vie, qui se trouve dans l'énergie de la pensée, et comme tout ce qui vit, ils se modifient et se transforment. Il n'en est pas autrement des dogmes. Eux aussi obéissent à la loi commune de la vie, qui ne souffre aucune exception dans la nature. Tant qu'ils sont vivants, ils subissent une incessante métamorphose. Dès qu'ils cessent d'évoluer, ils sont morts, ainsi que les langues qui ne se renouvellent plus. Seulement, il ne faut pas oublier que cette puissance évolutive ne réside pas dans le dogme lui-même, ni dans les formules théoriques qui l'énoncent, ni dans la logique des idées, pas plus que celle des mots ne réside dans les sons ou dans l'enchaînement de la phrase, mais bien dans l'émotion religieuse, dans le sentiment intime du cœur. Ici est la force posée par l'action mystérieuse

Digitized by Google

de Dieu, qui a fait naître toutes les doctrines et qui les fait varier continuellement.

En s'incarnant dans une expression intellectuelle, en se traduisant en une image ou notion, la piété se sert des matériaux que lui fournit la raison générale, et, par conséquent, ses créations dogmatiques dépendront de la culture de l'esprit et en suivront la marche. C'est toujours avec des concepts empruntés à la philosophie ambiante et à la science du temps que les Églises édifient leurs dogmes. Toutes les religions, dans leur aspect historique, portent la marque des conditions contingentes où elles sont nées. Comme dans le grain de blé, le germe fécond se trouve uni à une certaine matière nécessaire à son premier développement et produit une plante variée selon le terrain et le climat où il éclôt, ainsi le principe vivant d'une religion se trouve régulièrement amalgamé avec un peu de substance locale et engendre des formes différentes selon la civilisation où il prend. L'évangile de Jésus est un phénomène palestinien et hébraïque; transporté dans la terre hellénique et dans le monde romain, il s'y allia avec la logique et la métaphysique des Grecs et des Latins et changea de physionomie; enfin, de nos jours, cherchant à s'adapter au milieu et à s'assimiler les idées d'évolution et de progrès, il est de nouveau en plein travail de transformation.

Des considérations qui précèdent, il résulte certaines conséquences sur la nature du dogme et de la connaissance religieuse en général. Ce serait une grave erreur de croire que la religion nous fait connaître un objet existant hors du moi, quelque phénomène pouvant se constater ou quelque vérité démontrable par raisonnement logique. L'objet de la religion est immanent dans le sujet même et ne se révèle que par la piété. C'est Dieu en tant qu'il est présent et actif dans la conscience de l'homme. Qui ne sent pas l'Esprit divin en son cœur, ne le trouvera jamais au dehors.

La connaissance religieuse est donc subjective dans son essence et par son origine; elle est de plus symbolique dans ses moyens d'expression. Car son objet, étant transcendant et éternel, ne peut jamais être représenté adéquatement par aucune

Digitized by Google

image ou idée. Pour le représenter, l'imagination ne dispose que d'images phénoménales, et l'entendement, que de catégories qui s'appliquent seulement aux choses de l'espace et du temps. Or, exprimer l'invisible et le spirituel par le matériel et le sensible, telle est la fonction principale du symbole. Celui-ci nous cache en même temps et nous dévoile le mystère qui l'inspire, et c'est dans ce caractère particulier et apparemment contradictoire de révélation occultante, c'est dans la puissance de l'analogie et dans la force de l'unité organique qui le relie à son principe, que réside toute sa valeur et toute son influence sur les âmes. Mais il ne représente pas et il ne saurait représenter Dieu en soi; tout essai de lui donner cette signification aboutit à des contradictions; tout dogme qu'on veut transformer en une notion positive de l'objet de la religion, s'évanouit et se détruit. Écoutons M. Sabatier lui-même : « Le vrai contenu du symbole est tout subjectif; c'est le rapport dans lequel le sujet a conscience d'être avec Dieu, ou, mieux encore, la façon dont il se sent affecté par Dieu. Ainsi, lorsque le psalmiste s'écrie : « L'Éternel est mon rocher, ou l'Éternel est un feu dévorant »; quand le Christ nous apprend à dire : « Notre père », ce ne sont rien moins que des définitions scientifiques, et, dans ce cas, métaphysiques de Dieu. Ce que ces images traduisent simplement, c'est le rapport de confiance absolue, de crainte ou d'amour filial que crée, par son action mystérieuse, l'Esprit de Dieu se révélant dans l'esprit de l'homme. De ces sentiments divers ressentis, naissent spontanément les fortes et simples images qui les traduisent et qui, si l'on fait abstraction de ces expériences subjectives, n'ont plus de contenu ni, par conséquent, de vérité. »

Subjective par son origine, symbolique par son expression, la connaissance religieuse est enfin téléologique dans son procédé. L'auteur veut dire par là que, religieusement, l'homme envisage les choses au point de vue de la fin et les considère comme réalisant un ordre et une harmonie. L'esprit, qui suit toujours des idées directrices, ne peut retrouver dans l'univers que la forme de son activité, et c'est pour lui un acte de conservation que d'affirmer la souveraineté de l'esprit. En présence

Digitized by Google

du déterminisme, qui paraît tout envahir et détruire la volonté humaine, il éprouve le besoin pressant de sauver son existence et sa dignité, et il le fait par un élan de foi, en subordonnant et soi-même et la matière à l'esprit universel. Il est vrai, cette foi n'accroît aucunement la science. Soutenir que le monde tend au souverain bien, ce n'est pas faire avancer la science positive d'un pas; et Dieu, qui est la cause finale de tout, n'est l'explication scientifique de rien. Mais, si la foi n'est pas une démonstration et ne saurait remplacer la recherche des causes efficientes, elle n'est pas moins évidente et certaine, et la science, à son tour, — du moins celle qui connaît ses limites — ne peut l'empêcher. Le mécanisme des phénomènes n'exclut pas la téléologie; il appelle plutôt l'interprétation de la piété, qui lui donne un sens et un but. Qu'est-ce qui empêcherait un père de remercier Dieu d'avoir guéri son enfant malade, bien que cette guérison s'explique par une série de faits bien déterminés? Car la reconnaissance embrassera justement cette complication particulière de faits, qui ont rendu la santé à l'enfant, y compris les soins du médecin et le choix du remède. La conscience religieuse voit dans les lois de la nature l'expression de la volonté divine; elle a une pleine confiance que ces lois concourent à une fin spirituelle et ne se laisse abattre par aucune apparence du contraire. Sans doute, il arrive fréquemment que des perspectives chères et familières lui soient fermées par une étude plus exacte du monde extérieur, mais de nouvelles lui sont aussi ouvertes, et, quoi qu'il en soit, elle contemple avec humilité et avec une résignation patiente le travail de la science, convaincue qu'un jour la convergence de la nature et de la vie morale éclatera à tous les yeux. « En Dieu présent en nous », comme le dit M. Sabatier, « se concilient, au moins en espérance, le moi et le monde aujourd'hui toujours en lutte et en tentation réciproque. » La foi, qui n'est qu'une solution pratique du conflit des facultés, nous permet d'anticiper une solution théorique future.

En tout cela, l'auteur prétend suivre Kant et le néocriticisme. Il est d'avis que le philosophe de Kœnigsberg, en sépa-

Digitized by Google

rant nettement la morale de la science et en montrant les limites de celle-ci, a fait entrer de nouveau la notion du mystère dans l'esprit, qu'il a ouvert les sources de la religion et enfin qu'il a indiqué en même temps la possibilité d'une synthèse et d'une conciliation dans quelque chose de supérieur à l'homme et à la nature.

III

La religion, n'étant pas seulement un phénomène de la vie individuelle, mais encore un phénomène social, possède son histoire et suit une évolution à travers les âges. Outre que son cadre s'élargit continuellement, c'est-à-dire qu'elle tend de plus en plus à l'universalisme et finit par s'adresser à l'humanité entière, la représentation qu'elle se fait de Dieu et de ses rapports avec l'âme humaine va sans cesse en s'épurant A ce dernier point de vue, il y a, dans les religions, des différences de degré et des différences d'espèce. Les unes marquent les moments successifs, les développements de la conscience religieuse; les autres représentent les formes diverses que celle-ci revêt sous l'influence des races, des climats et des civilisations. Les deux classes de différences, qui, d'ailleurs, se mêlent et se compliquent à l'infini, ont naturellement leur grande portée, mais ce sont les différences de degré et les transformations de la piété qui nous font voir le mieux le progrès, et les religions ne s'élèvent à l'universalisme qu'au fur et à mesure que la piété, en s'identifiant avec la moralité, s'approche de son type parfait.

C'est ce qui est arrivé dans le christianisme, qui est le terme et le couronnement de l'évolution religieuse. Il est la religion définitive de l'humanité, parce que, dans l'expérience intime de son fondateur et de celle des chrétiens, il réalise une relation tellement étroite avec la divinité qu'au-dessus d'elle et au delà il ne reste rien à imaginer ni à désirer. Jésus se sentait avec Dieu dans une relation filiale, et il sentait Dieu dans une relation paternelle avec lui. Dans le sentiment de cette union, dans la confiance absolue avec laquelle il appelait Dieu son

Digitized by Google

père et s'abandonnait à son amour, se trouve le fonds essentiel de sa conscience religieuse. Que peut-il y avoir de plus parfait que cette unité morale de l'amour, où Dieu devient intérieur à l'homme et vit en lui, où l'homme devient intérieur à Dieu et trouve en Dieu l'épanouissement entier de son être? La piété du Christ constitue donc un idéal, une perfection qui ne saurait être dépassée; mais puisqu'en même temps, elle apparaît comme un fait réel et observable, le christianisme, dont elle est l'essence, n'est pas seulement la religion parfaite et idéale, mais encore une religion historique et positive. Le principe, qui le fonde et le soutient, est quelque chose de plus qu'une simple doctrine ou un souvenir du passé; il est une réalité vivante, une puissance de vie qui s'est manifestée pour la première fois dans l'âme du Sauveur, mais qui continue à se manifester tous les jours dans l'âme de tous ses vrais disciples.

La présence active du principe chrétien à toutes les époques rend même la foi indépendante de la tradition ou de la légende sur le Christ et fait de celui-ci nécessairement un homme et un frère. Car c'est à cette condition seule que la révélation divine qui a éclairé sa conscience peut éclairer la mienne. Ce principe est donc, comme toute vie, une force idéale en son essence, mais réelle et positive en ses manifestations; c'est un germe fécond qui se développe dans l'histoire et crée les organismes les plus différents sans s'épuiser dans aucun d'eux. Le christianisme ne se distingue pas, sous ce rapport, des autres religions; lui aussi doit évoluer et progresser sans cesse, car ainsi il se réalise; mais il se distingue d'elles en ce qu'il n'est pas perfectible dans son principe même, qui est la pleine union avec Dieu. « Le germe ne saurait être perfectionné, en tant que germe et type de l'arbre qu'il renferme en puissance. Mais l'arbre lui-même n'arrive à l'existence que par le développement du germe. »

Il s'agit de ne pas confondre la conscience religieuse et les expressions qu'elle a pu rencontrer, le fond et les formes diverses et contingentes de la religion chrétienne. Déjà la prédication du maître, qui a été un homme de son siècle et de sa race, décèle des parties empruntées simplement à

Digitized by Google

l'hébraïsme; et l'évangile n'est que l'application immédiate de sa piété au milieu social dans lequel il vécut. Après lui, la diversité des races, des langues, des civilisations, des tempéraments et des génies, auxquels on a apporté la semence évangélique, a produit nécessairement des différences d'espèce, sans compter les nuances dans la pureté de la foi qui se mêlent aux premières. M. Sabatier distingue le christianisme juif ou messianique, le christianisme catholique, qui est issu de la modification que la civilisation gréco-romaine a fait subir aux idées messianiques, enfin le christianisme protestant, qui est un retour à la vérité primitive et qui, en reconnaissant le caractère subjectif de la religion, permet de concilier celle-ci avec la science et le monde moderne. En effet, il soutient que la force d'adaptation du christianisme est infinie. « Le christianisme », dit-il en parlant de l'évolution des dogmes, « ne peut périr; il n'a jamais manqué de s'adapter à l'état d'esprit des siècles passés; il saura trouver et créer les formes nouvelles qui conviendront aux âges futurs. » Et hardiment il proclame que « non seulement le christianisme n'a jamais été mieux compris que de nos jours, mais encore que jamais la civilisation ou l'âme de l'humanité, prises dans leur ensemble, n'ont été plus foncièrement chrétiennes. »

P. HOFFMANN.

(La fin au prochain numéro.)

Digitized by Google

L'ACTE D'HUMILITÉ

Cette année-là, Étienne fut en Flandre. De décevantes expériences avaient en les derniers temps absorbé le meilleur de ses activités, sans lui procurer ce contentement de l'âme dont il poursuivait la chimère dans un effort continu. Le souvenir des années passées avec ses livres et ces rêves glorieux, dont la vanité lui était maintenant apparue, avait lassé ses enthousiasmes; il se sentait le cœur vide et, dans son affaissement, c'était à peine s'il conservait le désir de retrouver enfin cette conscience de soi dont il avait eu jusque-là le souci passionné. Son sourire avait perdu de sa fatuité, tant il s'était mécontenté lui-même, et la sécheresse de ses illusions brisées ne lui laissait guère, en manière de consolation, que la volupté de clore un chapitre de sa vie et de marcher vers un recommencement. Il était las jusqu'à en pleurer.

Tandis que l'express l'entraînait au travers des campagnes fertiles, tapi dans un coin du compartiment solitaire, il lui plut de rappeler à son esprit les songeries douloureuses, mais nobles, en vérité, qui déterminèrent sa résolution de tenter des aventures nouvelles et d'expérimenter d'autres méthodes. D'abord, il se formulait ses désolations : « Ne serai-je jamais que le miroir du vent et mon effort se brisera-t-il éternellement contre la vitre qui me sépare de mon âme véritable, que jusqu'à présent je n'ai pu découvrir sous les scories que les hommes et

Digitized by Google

les choses déposèrent en mon cœur? Cette terre où j'ai mes origines me donnera-t-elle cette possession de moi-même sans laquelle je ne peux aboutir; j'ai vécu jusqu'à ce jour de haine et d'orgueil; l'individualisme forcené dans lequel je me complaisais et l'exaltation de mon énergie ne m'ont pas suffi; trouverai-je à me satisfaire par l'amour? »

Puis il chercha à se peindre en phrases précises les douleurs sincères de sa dernière crise d'âme.

Elles s'évoquaient en cette scène, où, dans la compagnie de l'indispensable ami, il avait perçu la vanité de son effort. Des déceptions d'ailleurs vulgaires les avaient détournés de l'ambition qui les avait passionnés tout un temps; peu persévérants l'un et l'autre et, d'ailleurs, trop préoccupés de regarder en eux-mêmes, leurs entreprises vers la fortune et la considération les avaient brisés sans résultat.

Cette nuit-là, dans la chambre un peu nue, ils s'étaient échauffé l'imagination de leur dédain de dilettante et, parmi la fumée des cigares, leurs phrases nuancées tombaient séparées par de longs silences que rythmaient les battements de leur cœur.

Ils avaient alors, au milieu de leur désenchantement, retrouvé les chères exaltations de leur première adolescence.

L'atmosphère et le paysage les impressionnaient. Par la fenêtre large ouverte, malgré la froidure d'automne, ils sentaient le tumulte urbain palpiter sous eux. La ville, amas monstrueux de vies mystérieuses, apparaissait lointaine dans la nuit claire et les ombres énormes des monuments, les hautes cheminées des usines pareilles à des colonnes, vestiges de temples ruinés, les faisaient songer aux palais des cités mortes où s'agitèrent jadis les peuples disparus dans le mystère de l'histoire; les lueurs des becs de gaz accumulées auréolaient ces choses sombres, le murmure des rues se concentrait en une musique vague où les sifflets des chemins de fer jetaient leur déchirement, et cet écho des départs leur était doux, parce qu'il redisait leur résolution et « l'en route vers une autre patrie ».

Digitized by Google

Alors, il leur arriva de sourire de leur moi défunt. En petites phrases railleuses ils se commémorèrent les heures où ils avaient rêvé de dominer la cité, où ils avaient souhaité la gloire et l'amour des hommes, où leur ambition s'était haussée jusqu'à l'altruisme le plus généreux. Mais en même temps, comme ils songeaient à la vie sentimentale qu'ils s'étaient préparée, la phrase de l'Écriture leur venait aux lèvres : « Et cela aussi peut-être est une vanité. »

L'admirable nuit!

Ils avaient senti leur moi intérieur communier l'un avec l'autre en un prodigieux orgueil, et cependant, ils étaient humbles devant le rêve de superhumanité qu'ils s'étaient édifié de toutes leurs clairvoyances, ils sentaient qu'il y avait en eux autre chose qu'un miroir passager, ils se comprenaient comme la manifestation périssable d'une âme éternelle, et pendant une minute ils entrevirent leur absolu.

Un long silence était tombé, tant ils avaient craint l'un et l'autre de rompre le charme de cet instant capital de leur vie, mais du moins avaient-ils eu la sagesse de comprendre qu'ils ne retrouveraient point cette minute où ils s'étaient possédés eux-mêmes et qu'il serait puéril de chercher à la reproduire. Aussi, quoiqu'ils s'aimassent infiniment, ils avaient mis toute leur fermeté à se séparer à l'aube sans « au revoir » et par la simple poignée de main du galant homme.

Et l'analyste, se remémorant les détails de cette scène, reprenait de l'espoir. Il acquérait la certitude que ce moment de noble fièvre avait été la conclusion digne de ses premières tentatives vers la réalisation de ses possibles à peine entrevus. Il se sentait mûr pour l'épreuve de l'amour. Aussi, bien qu'il se formulât dans la sentence biblique le scepticisme que lui avaient fait les épreuves, cette méditation que ne contraria point le bruit du chemin de fer le fit-elle pour l'instant décidément optimiste.

Digitized by Google

II

L'analyste, en un coin perdu de la vieille Flandre, près de la mer, a découvert le paysage qui convient à ses sentiments actuels.

La maison où il se loge est une demeure rustique qu'il peut arranger avec confort. Elle est basse et sans étage, située non loin des dunes, à l'abri du grand vent salé.

C'est une vraie maison paysanne, sur les murs blancs, la gaieté des volets peints en vert étincelle et les croisées surbaissées regardent le pays comme des yeux songeurs et tristes un peu. Un modeste enclos l'entoure, semé de fleurs villageoises : roses trémières ou mauves; il s'étend derrière la maison, terre inculte emplie d'herbes sauvages qu'abritent contre la brise marine des bosquets de peupliers rabougris et broussailleux.

Pourtant, ce logis est étrange d'aspect et le passant s'arrête devant sa haie, impressionné par quelque mystère; les fenêtres ont des airs de vous regarder avec menace, la barrière du jardin vous invite et vous effraye, une tristesse non précise, indéfinissable, attirante et lancinante vous retient; on voudrait deviner des choses singulières qui se seraient passées là et de très romanesques histoires; il y a de la vie enclose dans les fleurs du jardin, dans la niche où peut-être un chien dort, mais de la vie lointaine, très hors des temps; on voudrait frapper à la porte, mais une crainte vous paralyse, une crainte informulable, qu'on ne veut pas s'avouer à soi-même et où il entre un peu du désir de ne point rompre le charme et de ne pas toucher d'une main brutale à quelque beauté secrète et scellée avec soin. C'est la demeure de l'inconnaissable, la demeure où l'on approche, l'âme vieillie de ce pays, et l'on dirait que le cœur de Flandre est enterré dans le jardin, sous les roses. L'ombre des dunes jette par là-dessus sa mélancolie plus banale, et vers le pays, si l'on tourne le petit bois qui ferme cette fantastique oasis, on voit s'étendre à perte de vue sous un grand ciel humide et voilé la plaine grise et nue comme un désert. A l'horizon, les

Digitized by Google

haies, les arbres des routes qui se confondent et se massent, forment un rideau d'illusoire forêt qu'estompent des brumes bleuâtres de la maison vers ces lointains, s'élance un chemin inflexible et plat qui s'en va vers le pays sans un accident ; sans une courbe et plus interminable que le sentier qu'arpente le voyageur symbolique du *Pilgrimm's Progress*.

Cette demeure agréa au chercheur de chimères, et l'aspect si cœur enterré du jardin lui parut propre aux méditations où il avait arrêté d'uniquement se complaire. Ame vibrante et point déshonnête, il y installa ses simplicités « du dimanche ». Il eût voulu, calme enfant au regard paisible et recommençant une vie nouvelle, cheminer par ces routes inconnues en toute confiance vers un but certain. « Douloureux prisonnier de ton univers d'illusion, se répétait-il, essayant de formuler, que n'es-tu loin des choses et du siècle et si confit en dévotion que le moi primitif luise seul en toi ! Puisque je suis piètre génie, très exilé de la terre patriale, mais plutôt par Leur faute, qui donc m'aidera à retrouver sous les cendres le petit enfant qui pleurait autrefois quand venait la nuit, parce qu'il n'était plus lui-même, ayant péché, où donc trouverai-je le guide ? Où donc parmi les doctrines ou les hommes ? »

Les premiers temps se passèrent pour Étienne en installations d'indispensable confortable, puis il connut la joie des longues stations solitaires dans la mélancolie des dunes et des sentiers du pays. La compagnie de quelques esprits préférés d'abord lui suffit et chaque jour il goûtait la forte nourriture de l'esseulement et l'ivresse féconde.

Cénobite, infiniment systématique, — et ceci lui venait de ses tentatives antérieures de compréhension sèche, — il méditait la méthode sentimentale de ceux qui, par le seul instrument d'un dieu imposé, se créèrent de merveilleux enthousiasmes et se firent une loi. Mais trop de négations avaient passé par son cœur et jamais il ne s'éleva dans l'intimité de ces âmes, dont d'ailleurs il saluait la noblesse, plus loin qu'une curiosité sympathique.

Digitized by Google

« Et pourtant, qu'importe le thème de nos songes, pourvu qu'ils nous donnent du bonheur ou l'oubli de vivre? écrivait-il un jour. Ah! que ces vérités sont vanités! Elles sont tout en beauté certaines heures, mais individuelles et passagères. Sachons-leur sourire pour sourire ensuite à d'autres sans regret. Ainsi, l'aimable fille, ambitieuse uniquement de donner de la joie, se façonne le cœur à l'image de l'amant actuel, pour se donner quelque forme nouvelle dès que viendra l'amant nouveau; ainsi, nulle idéologie ne nous doit arrêter, parce que c'est la recherche seule de la vérité où nous nous complaisons. »

Et Étienne, alors, goûtait la beauté des méditations chrétiennes après l'austérité sombre des pessimistes d'outre-Rhin. Il s'échauffait le cerveau à leur ardeur et murmurait au dieu inconnu leurs prières, mais cela encore était de la littérature et il se lassa de ces rêves.

III

Pauvres cœurs, cerveaux débiles, nous manquons d'élan pour nous élever au rêve entrevu de superhumanité. Nous ne pouvons supporter d'errer longtemps dans le même jardin et notre âme ne tarde pas à se lasser des plus nobles méthodes qui d'abord l'enchantèrent. Étienne prit en dégoût ses livres; ces ardents, qui si souvent l'enthousiasmèrent, lui parurent avec leurs phrases répétées de pauvres guides vers son absolu. Il se jugeait ainsi fait, au surplus, que le repos l'incommodait plus que mille tortures morales et qu'il ne pouvait demeurer longtemps aux mêmes stations sans éprouver quelque douleur.

Aussi bien, souffrait-il de certaines dispersions de son cœur. La nouvelle beauté qu'il s'était faite manquait de cette unité forte qui seule lui eût assuré la pérennité. Il est très utile que nous puissions grouper nos sentiments autour de quelque symbole, d'un nom ou d'une personne que nous constituons drapeau à nos émeutes intérieures, peu importent leurs qualités objectives, car nous seuls leur donnons leur beauté, et de

Digitized by Google

même qu'à l'envoûteur, il faut un objet où il puisse concentrer les rayons de ses haines ; de même, le chercheur d'enthousiasme demande à fixer ses splendeurs. Nul ami n'est propre à un tel rôle, car il faut craindre que ceux qui ne sont point grossiers, ou du moins du grand troupeau, ne livrent pas leur âme, cire molle, avec une suffisante humilité et soucieux eux-mêmes d'indépendance ne nous veuillent imposer un rêve différent.

Étienne médita ces vérités et, ce faisant, en vint à songer à une petite orpheline qu'il avait connue autrefois. Enfant, elle avait perdu les caresses maternelles, et comme elle se trouvait sans protecteur et sans richesses, des collatéraux, tout au plus charitables, l'avaient placée, moyennant pension minime, chez une cousine dévote et vieille, en province. Le dilettante, un peu son parent, l'avait vue naguère, et sa figure toute blanche, sous les cheveux noirs et sévère et grave jusqu'à de la douleur, était restée douce à sa mémoire, car il l'avait devinée formée selon son cœur.

IV

Dans une grande misère physique, elle avait traversé une de ces enfances sans tendresse qui mettent le sérieux des vieilles béguines dans le regard des petits enfants. Une chambre sombre, garnie de meubles très vieux, et dont les fenêtres grillées donnaient sur une cour humide, et des murs moisis avaient été l'unique décor de ses années puériles. Quand elle regardait en arrière, elle se voyait, tandis que la cousine rêche tricotait d'éternels bas de laine, assise sur une chaise trop haute, avec sur les genoux la petite brochure grossière du catéchisme qu'éternellement elle apprenait. Le soir, dans la chambre froide, elle pleurait sans savoir pourquoi, mais, en réalité, parce qu'elle était ardente et que nul ne lui permettait de réaliser sa destinée toute de tendresse.

De telles années et ces belles larmes donnèrent à ses yeux

Digitized by Google

de la profondeur, elle apprit à considérer la vie comme un sentier trop long aux ronces duquel on s'égratigne le cœur. Plus tard, elle fut au couvent l'enfant de Marie et trouva de splendides ardeurs devant un Christ sanglant et blême qui dessinait son ombre gigantesque sur les murs de la chapelle.

De longs couloirs sombres, l'ennui des heures d'étude, les saisons lentes à revenir, les prières qui perdurent dans le machinisme moral de la discipline catholique, la voix grave du confesseur, le froid des dalles où l'on s'agenouille et d'interminables lectures de l'*Imitation* lui firent pendant des années une substance sentimentale qui ne put être mesquine tant elle mit de sincérité à s'en passionner.

Cependant, quelque peu la chair l'agitait; aussi, vers 19 ans, la cousine étant morte, elle fut heureuse que l'offre d'Étienne lui permît de renoncer à une idée qu'elle avait d'entrer au couvent.

Il est admirable que l'analyste ait rencontré sur sa route cette petite catholique, car rien ne donne de la noblesse aux femmes comme la douleur et la prière, et les enfants, qui tout petits n'ont pas été embrassés ni bordés dans leur lit, sont mieux préparés que les autres à comprendre certaines beautés de la vie, pourvu qu'ils soient imaginatifs et passionnés. Aussi bien, cette petite fille avait-elle un peu fait son âme à l'image de celle qui frissonne dans les campagnes grasses, les landes mélancoliques et les canaux ridés de la terre flamande. La vision des béguinages et des quais silencieux que vient battre une eau lourde avait, depuis son enfance, laissé dans sa mémoire des sillons ineffaçables et si, dans les humiliations de sa vie contrariée et dans les rêves profanes qui coupaient les prières, elle avait parfois songé aux splendeurs héroïques d'une vie décorative et libre, la douceur de la ville flamande qui semble se complaire dans le regret platonique d'un passé définitivement effondré, l'avait pourtant touchée certains soirs.

Cette petite âme d'enfant tenait en germe de hautes vertus.

Au couvent, quand de légères contrariétés intervenaient dans

Digitized by Google

la placidité de sa vie, elle avait coutume de dire : « Que la volonté de Dieu soit faite », et cette phrase de vieillard désabusé avait sur ses jeunes lèvres une grâce un peu pédante, mais très singulière.

Ce m'est un signe précieux de la qualité de son cœur.

Elle acceptait les aspects les plus néfastes de la vie avec une résignation sereine, sans tristesse, sans ironie et sans révolte, comme une bonne petite fille qui sait à quoi s'en tenir et que les paroles et les gestes sont inutiles.

Petit cœur simple, tu es très admirable et c'est bien toi qui dois prendre par la main l'analyste inquiet et que tant de phrases tourmentèrent. La douleur et les songeries t'ont merveilleusement épurée et tu es le plus sûr des guides.

V

Elle partit avec joie, avec une pleine joie, sans regret. Bien qu'elle s'attendît peut-être à une vie plus brillante, la coutume qu'elle avait d'accepter les choses comme elles venaient, fit qu'elle se plut facilement à l'existence que lui offrit l'analyste.

Quant à lui, il sut mettre tous ses efforts à la gagner à son cœur; il voulait en faire une âme excellente, et d'abord il songea à se l'attacher par de la tendresse.

De son côté, elle tenta de mettre autour d'Étienne ces mille soins féminins menus et ménagers qui plaisent tous aux hommes de pensée. Comme une vraie petite Flamande qu'elle était, elle joignait ses humbles vertus à de hautes beautés morales et savait que les choses les plus vulgaires ont leur grâce quand on les fait avec amour.

Ainsi la mutuelle loyauté de ces deux êtres leur épargna les difficultés sentimentales des relations qui commencent et Étienne ne se lassait pas d'admirer la bonne volonté de ce cœur de petite fille si réellement né pour la vie noble. Ah! certes, cette âme était formée selon son cœur. Il n'eut pas besoin de lui enseigner les splendeurs du silence. Durant de longues

Digitized by Google

heures, au moment où l'incendie des couchants reflète dans les yeux et les flots ses tragiques éclats, ils allaient à pas lents, sur l'inflexible sentier, sans rien dire. Et ainsi Étienne s'échauffa l'imagination, et comme il avait coutume de se fabriquer méthodiquement ses sensations les plus fines, il se mit à l'aimer et leurs rapports quotidiens, qu'il eut l'art de maintenir très délicats, dignes et même un peu cérémonieux, ne nuisit point à cet amour d'ailleurs très intellectuel.

L'analyste suivit ses plans avec ponctualité, il avait arrêté de chérir la femme et de concentrer en elle ses désirs de simplicité. Il voulut qu'elle lui enseignât les beautés secrètes de cette terre de Flandre qui du moins, dans les profondeurs de ses campagnes et dans les rues de ses cités oubliées, met tant de grâce à se laisser mourir. Rien mieux que cette fréquentation sentimentale, se disait-il, ne pourra m'enseigner le sens du précaire où j'aspire, car je crois que mes désirs d'énergie sont bien morts et qu'il ne me manque plus pour vivre tout à fait à ma convenance que le courage d'une entière résignation. Qui pourra mieux me l'enseigner qu'une petite fille que l'habitude d'être grondée et la crainte de l'enfer ont habituée à accepter la vie comme une souffrance sans fin?

Tu te trompais, ami; les enfants de cet âge ont dans les veines le désir des existences fécondes et, malgré tout, l'instinct de l'amour les secoue certains soirs jusqu'à de la douleur; l'atmosphère conventuelle courba leur énergie, mais il y a toujours de l'espoir qui luit au bout de leurs avenues sentimentales et, dans la résignation qu'elles mettent à se confier à la mère Marie, il y a encore de l'amour humain.

Comme Étienne savait la puissance évocatrice des noms, il voulut que cette compagne de ses jours s'appelât Lidwine, en souvenir de cette humble sainte de Flandre qui sut mettre tant de simplicité dans son martyre et dont il chérissait le mysticisme humilié, et ce nom plut à l'adolescente, parce qu'il lui sembla celui de sa vie nouvelle dont elle se prenait à comprendre la beauté. En effet, bien que d'abord, de son

Digitized by Google

ami, certains traits lui parussent choquants, tel était son besoin de tendresses nouvelles, qu'elle eut pour lui des regards mouillés de douceur amoureuse et de ces minuties sentimentales qui sont charmantes encore qu'un peu ridicules et qu'il faut se garder de considérer avec ironie. Parce qu'elle était ardente et délicate, elle saisit, un peu confusément sans doute, les beautés compliquées de cette âme artificielle trop ornée par la vie passionnée et qui ne pouvait retrouver les lignes simples qui font si magnifiques les caractères primitifs. Elle l'aimait, mais dans son amour il y avait un peu d'effroi.

Étienne se complut longtemps dans cette affection délicate; il s'amusait à noter les mouvements de ce jeune cœur, à former à sa convenance cette âme docile, et comme elle lui répondait avec conscience, il trouvait de grandes joies à l'interroger, d'autant plus qu'elle avait des façons de parler singulières et qui lui venaient du plus profond d'elle-même.

Cependant, il jugea que leurs sentiments manquaient d'intensité et qu'elle n'était pas encore telle qu'il pût être tout à fait sincère en sa compagnie; certains jours, ils se sentaient loin l'un de l'autre et comme deux étrangers. Alors il songea à rapprocher leurs intimités par le geste commun de l'amour. Au surplus, l'instinct parlait en lui, et un soir d'automne, un de ces soirs sereins où tous les bruits s'endorment, où la mer paresseuse daigne à peine secouer ses flots, il sentit, prenant les mains de l'amante, qu'ils étaient tous les deux fiévreux, attirés l'un vers l'autre par la volonté d'un dieu. Alors il connut que les matérialités de l'amour sont plus aisées et moins singulières pour les jeunes femmes les plus naïves que pour certains hommes très avertis, mais de sentiments délicats.

L'instinct de Lidwine parla seul cette soirée; le lendemain, elle eut quelques remords, parce qu'il avait eu soin jusque-là de ménager ses piétés catholiques. Mais avec la grâce qu'elle savait mettre à accepter sans étonnement les choses qui venaient, elle s'appliqua à ne songer plus qu'à ceci : que depuis ce moment elle aimait son ami davantage et qu'il lui serait un dieu suffisant.

Digitized by Google

Cette journée ne fut pénible pour aucun d'eux; Étienne sut dissimuler le sentiment de triomphe masculin instinctif et brutal, et de la tendresse un peu cérémonieuse adoucit les heurts inévitables de la première rencontre.

« Ne sens-tu pas, très chère, dit-il prenant les mains de l'amante, qu'il n'y a pas grand'chose de nouveau entre nous et que ce geste, qui n'est commun que si l'on veut bien, n'a fait qu'exalter nos communions?

— Je sais seulement, répondit-elle, que je t'aime davantage et que tu es plus près de mon cœur parce que moins mystérieux; maintenant, toute ma vie passée est définitivement morte. »

Encore qu'il fût touché de la sincérité de ces mots, cette dernière parole lui déplut un peu et il dit :

« Il ne faut pas, mon amie, et ton passé sentimental fut trop notable, il a trop fait pour la beauté de ton âme pour que je n'y veuille songer. Aime bien la petite fille qui pleurait autrefois dans la chambre nue et s'agenouillait dévotement sur les dalles, aime-la comme je l'aime et souviens-toi que ce sont ces choses qui t'ont faite telle que je te chéris pour le moment. »

Il dit ces phrases doucement, et elle, avec grâce :

« Je ferai comme il te plaira. »

Alors leur écrin sentimental s'enrichit de tendresses nouvelles. Il mit tout son effort à aimer simplement comme les bonnes gens et, à deux, ils connurent le charme des longues promenades au travers des dunes mélancoliques et sur les grèves solitaires.

La mer du Nord est très belle en ces saisons avec ses jours de folie jolie, ses tristesses grises et le sentiment d'humilité que l'on éprouve en face de ses aspects d'éternel. Rien ne vaut, comme de tels spectacles, pour abolir les énergies les plus forcenées ; le sentiment du « ce qui doit être sera », qui pèse sur la conscience du peuple de Flandre, entrait avec intensité dans le cœur des amants.

Quelquefois, après leurs longues courses, ils veillaient très

Digitized by Google

tard devant le feu clair, une lecture ou de la musique un peu triste et qui fouettait les nerfs, leur échauffaient les sentiments et l'imagination; puis ils se complaisaient en de longs silences et regardaient en eux. Étienne appuyait sa tête lasse sur la poitrine de l'amante, il lui disait en phrases ingénieuses qu'il l'aimait avec profondeur ou bien, pour qu'elle s'attendrît et pleurât sur elle-même, il lui commémorait les détails les plus durs de sa vie passée, et d'entendre palpiter son cœur douloureux il lui venait des voluptés infinies.

Quelquefois, elle lui disait à peu près ces choses : « Je sens bien, mon ami, que tu es très admirable; tu sais que je te tiens pour mon maître et seigneur, tu me protèges et je veux m'appuyer contre toi, confiante; mais d'autres fois, il me semble que tu es mon petit enfant, un petit enfant très faible et qui n'a que moi. » Alors, Étienne répondait : « Vraiment oui, tu es une enfant très simple, et c'est parce que tu es telle mais ardente que tu es le guide le plus sûr vers l'enfant que je veux être. »

VI

En de telles amours, l'analyste trouvait sa satisfaction, car toujours la passion décorative et violente lui avait déplu comme inclairvoyante et grossière; du reste, n'avait-il pas arrêté d'épuiser une formule de vie qui consiste à se résigner à la tendresse contemplative des prières, à la compréhension désintéressée du monde, à l'accomplissement d'une destinée d'amour?

La Flandre a des intimités délicates pour ceux qui la savent comprendre, et Lidwine, en qui il concentrait toutes ses pensées, lui enseignait à merveille les beautés d'une telle philosophie, qui est comme ces fleurs rares, inutiles et coûteuses, mais si charmantes dans leurs formes délicates et menues.

Pour que Lidwine comprît mieux son rôle, il voulut qu'elle fît avec l'âme de la terre de Flandre une plus entière communion. Rien n'était plus propre que les mélancolies de ce cher pays à exalter leur enthousiasme vers une humilité totale. Ils

Digitized by Google

en parcoururent les sentiers et les villages, puis ils cherchèrent le cœur du pays.

Étienne estimait que les littérateurs ont trop monnayé la grâce morte de Bruges que souille encore le tourisme anglais; tout au plus y honorèrent-ils Memling. Mais c'est à Nieuport qu'ils conçurent la beauté du pays tout entier. Cette ancienne ville, que la mer a délaissée, a la grâce des vieilles personnes qui savent sourire en désertant la vie; les rues y sont larges, et les petites maisons basses qui les bordent, bariolées de couleurs vives ou patinées par le vent de mer, sont silencieuses, mystérieuses et retirées. On y vit véritablement très loin du siècle et les peuples semblent ne plus même regretter leurs splendeurs anciennes.

Étienne et son amie y comprirent leur vie nouvelle avec intensité.

Ce jour de septembre finissait; le soleil avait laissé dans l'air quelque douceur; les amants allèrent jusqu'à la petite place qu'ombrageaient des tilleuls, devant le porche de l'église. Une herbe drue y pousse entre les pavés, et sur le pas des portes on voit des petites vieilles occupées avec minutie à façonner des dentelles fines; les demeures sont propres et recluses, une rue déserte file vers le port, et du portail surbaissé de l'église tombe de la mélancolie un peu médiocre, mais dont le charme se peut concevoir. Nulle de ces femmes n'est préoccupée d'autre chose que du modeste enclos familial, et l'âme appauvrie de la mère Flandre vibre éparse dans les branches des arbres.

L'église, très grande et nue et froide dans sa solitude, avec ses tombes abandonnées, enseigne aussi cette notable vérité que la Flandre se complaît dans un renoncement chrétien et de la résignation molle, patrie manquée et dévoyée par le commerce des hidalgos, à l'âme ardente et passionnée.

Puis, Étienne gagnait le port par les vieilles rues bariolées. Les jetées fuyaient vers la haute mer et des barques, bercées par le flot mou de la basse marée, semblaient sommeiller à demi. Dans la boue du chenal, presque à sec et d'où l'on sentait

Digitized by Google

monter des parfums de fièvre, le soleil rougeoyant et déclinant accrochait des éclats singuliers. Au delà du port et par delà, les arbres des rives, des hameaux s'endormaient dans la tiédeur du jour; puis, plus loin, c'était la chaîne des dunes grises qui fermaient l'horizon; un chagrin profond mais doux se dégageait de ce paysage et rien n'enseignait avec plus d'intensité les tristes beautés du renoncement, car en vérité, quel est le pays qui se renonce avec plus de grâce? L'inutilité de l'effort s'indiquait dans tous les détails de ce tableau, dans la placidité des hommes, dans la limpidité du ciel inflexible, dans le lourd balancement des eaux, dans le murmure des arbres.

Et, s'appuyant l'un sur l'autre, les amants se sentaient réellement pénétrés de la conscience de la mère Flandre et ils s'apitoyaient jusqu'au brisement de voix.

Ils revinrent à leur ermitage et méditèrent de longs jours sur cette harmonieuse résignation qui est l'attitude de la patrie.

Rien n'est exquis parmi les légendes de l'humanité comme celle de ces peuples qui se savent laisser mourir. Bysance, amusée de petits jeux d'idéologie et simplement soucieuse d'un baguenaudier philosophique, eut l'art d'expirer parmi des coussins de satin, au milieu des palais lézardés où les grands empereurs avaient inscrit leur nom sonore; lassée de tout et même de ses lassitudes, elle présenta sa poitrine aux barbares comme une belle courtisane qui veut chercher une volupté suprême dans la grâce de mourir; noblement dédaigneuse des réalités, elle finit au milieu du fracas des batailles par une dispute de casuistes. Venise, dans une mélancolie décorative, satisfaite d'avoir accompli sa destinée et posant son personnage devant le monde avec autorité, jeta dans l'éclat de rire navré d'une fin de bal le dernier soupir de sa puissance. Mais Étienne préféra à ces sourires harmonieux et tristes la résignation chrétienne de ce peuple de Flandre qui, soigneux, énergique et fort, n'aboutit pas parce que la destinée ne lui permit point de repousser de sa conscience les éléments étrangers. Depuis que les soldats du duc d'Albe ont noyé les dernières révoltes, cette terre met toute

Digitized by Google

sa force et son orgueil à se replier sur elle-même, à vivre de sa vie enclose, à pieusement se renoncer, gardant ses splendeurs pour elle. Il l'aimait d'être ainsi.

Aussi bien est-elle conseillère de tous les découragements, et Étienne peu à peu sentait sa volonté se retirer de lui ; il s'endormait dans une paix benoîte, ayant Lidwine à ses côtés, et parfois se surprenait à trouver du plaisir à ne point penser. Mais de cet excès même d'humilité surgirent des révoltes, au souvenir des beautés exaspérées vers lesquelles il avait aspiré autrefois.

Si, certains soirs, il se disait que peut-être il se pourrait contenter de cette tendresse dont le berçait l'amante, et qu'il avait assez de beautés secrètes à découvrir dans son propre enclos et par le seul commerce de l'âme élue, il lui arrivait d'autres fois de songer avec passion à porter dans son cœur des beautés nouvelles. Et Lidwine, qui d'instinct sentait ces choses, sortait parfois du logis pour aller errer dans les dunes et pleurer.

VII

Des mois se passèrent dans ces errements et peu à peu ce désir de départ se précisa chez l'analyste ; toutefois, il n'osait en parler à Lidwine, parce qu'il estimait qu'elle ne pourrait le comprendre, n'ayant point au même degré que lui le sentiment du précaire.

Cependant, certain soir, ayant médité ses paroles, il lui prit les mains et lui parla avec tendresse :

« Mon amie, nous nous sommes bien aimés et nous nous aimerons sans doute autant que durera notre individu ; mais toi qui as si bien pénétré les détours de mon cœur, toi dont j'ai cru l'âme faite à l'image de la mienne, n'as-tu point saisi la vanité des sentiments dans lesquels nous nous sommes complus ? Nous ne devons point nous laisser mourir et nous acquerrons encore de grandes beautés à nous exalter parmi des âmes nouvelles.

A présent que je me suis ouvert à la compréhension des

Digitized by Google

humilités de la Flandre et que le sens du devenir s'est perfectionné dans mon cœur, j'y ai senti naître le désir des vies fécondes exaltées et brûlantes. Nous eûmes de nobles ardeurs, elles se sont éteintes. J'ai connu par toi la tendresse, tu m'as enseigné la beauté d'un cœur simple et qui sait vivre selon la loi, mais toi aussi, tu dois te dire que nous commençons le péché de la tiédeur. Nous nous fûmes l'un à l'autre un dieu suffisant, mais les plus nobles choses périssent et maintenant j'estime qu'il faut nous séparer. Tu resteras dans mon cœur comme une des époques les plus chères de mon moi défunt.

Moi, je vivrai toujours à tes côtés; cependant, nous nous enrichirons de fleurs nouvelles, et quand nous nous retrouverons en quelque coin du monde, nous aurons de belles moissons à nous montrer. Demain, je veux quitter ce logis, tu y demeureras s'il te plaît ou tu le laisseras tomber en ruine et partiras toi aussi à la recherche d'un cœur nouveau.

— Il en sera comme vous voudrez, mon ami, répondit-elle; vous êtes beaucoup plus admirable que moi dans ces choses, mais peut-être à présent n'accordez-vous pas une suffisante importance à ce qui s'est passé entre nous; peut-être sentirez-vous, quand vous serez loin du logis, que quelque chose de trop grave s'est passé en vous-même, pour que vous puissiez songer à en effacer la trace. Tout ne meurt pas en nous, et de même que ceux qui furent autrefois vivent encore au fond de nos âmes, de même, le nous de jadis est impérissable et divin. L'univers que nous nous élevâmes ne s'est point dispersé, et si vous avez trouvé comme moi l'unité à laquelle il faut aspirer ainsi que vous me l'avez enseigné, ô mon maître, vous sentirez que ce cœur nouveau que vous vous êtes découvert ne s'effritera plus aux ronces du chemin.

Je vis en vous impérissable comme vous vivez en moi, et notre part d'absolu que nous avons exalté demeure et s'augmente chaque jour; nul ne pourra nous séparer désormais, puisque nous sommes deux faces du même être; pour retrouver

Digitized by Google

un moi nouveau, croyez qu'il faudrait s'en aller l'un et l'autre hors de la vie.

A présent, vous n'aurez pas foi en mes paroles; reprenez vos vêtements de pèlerins et partez vers des terres nouvelles. Pour moi, je ne pourrai quitter cette maison qui m'a faite tout entière. »

Ils se séparèrent sur ces paroles et le lendemain l'analyste quitta la maison.

VIII

Il revint dans les villes, il voulut exalter ses énergies vers la vie féconde, mais les paroles de Lidwine résonnaient dans son cœur sans cesse. Les agitations des hommes troublaient son harmonie, il n'avait que du mépris pour ceux qui s'enfièvrent de volonté vers la gloire ou le service des hommes; il se sentait las, impuissant à agir ; la Flandre avait énervé son cœur. Alors il connut qu'en son ermitage, il avait réalisé toute la somme de ses possibles; il en eut de la tristesse parce qu'il est douloureux d'avoir achevé son chemin, mais il vit que puisqu'il avait éveillé son âme véritable, toutes ses expériences seraient désormais vaines et que la nouvelle personne qui était née en lui sur cette terre de Flandre ne périrait point. Alors il fit acte d'humilité.

Un soir, la plaine était blanche et le vent de mer soufflait fort par les sentiers. Il frappa à la porte. Lidwine était assise devant le feu clair, elle l'attendait sûre d'elle et confiante en sa sagesse. Il lui dit, se tenant sur le seuil, et très grave :

« O Lidwine, mon maître, Lidwine, qui m'as enseigné le sens de la vie, je reviens à toi, humilié devant ta faiblesse; je suis le petit enfant débile et qui a peur sur la route quand il ne tient pas sa mère par la main. Je ne sais plus découvrir les sentiers de mon cœur quand tu n'es pas avec moi; aussi, dès à présent, je veux être le serviteur de ton âme, je veux que tu m'enseignes avec autorité à être sincère et simple ainsi que toi, mon amie, mon guide, moi-même meilleur. »

Louis Dumont.

Digitized by Google

LE PROJET DE LOI DE VRIENDT [1]

D'ici à quelques jours, les Chambres vont reprendre la discussion du projet de loi qui déclare la langue flamande officielle en Belgique au même titre que la langue française. Nous nous efforcerons, dans les pages qui suivent, de ne pas marcher sur la trace de certains orateurs qui profitent de chaque occasion pour faire l'histoire complète du mouvement flamand.

Nous comptons nous borner exclusivement à examiner le projet de loi et ses conséquences. Ce sera déjà fort long, trop long peut-être.

Quelques détails, tirés de notre histoire nationale, et un exposé de la législation étrangère précéderont seuls ce qu'il y a à dire sur la loi elle-même.

***

Dans un article précédent, nous avons écrit que la question des langues, pour avoir changé d'aspect depuis 1830, n'en est pas moins restée au fond la même. M. de Gerlache, dans son *Histoire du royaume des Pays-Bas*, en donne cet exemple frappant :

Le 16 février 1821, M. Gendebien père demanda *que tous les codes fussent publiés officiellement dans les deux langues*. Cette motion donna lieu

(1) La *Revue* est, on le sait, une tribune. C'est pourquoi nous insérons cet article, dont l'évidente et ingénieuse partialité appelle des répliques du côté wallon. Ces répliques seront, si on les fait, insérées ici avec le même empressement patriotique. Ce n'est rien résoudre que de dissimuler la flamme, puisque flamme il y a. N. D. L. D.

Digitized by Google

à une vive discussion. Les Méridionaux l'appuyèrent; les Hollandais, qui auraient bien voulu l'écarter, n'osaient la combattre directement et s'efforçaient d'attirer les Flamands à leur parti. M. Reyphins affirma que le hollandais différait si essentiellement du dialecte usité dans sa province, qu'il y était généralement mal compris : « Depuis Charles-Quint », dit-il, « le flamand est demeuré stationnaire, tandis que les Hollandais ont introduit dans leur idiome des changements qui en ont fait une autre langue. De quel droit », continuait-il, « imposerait-on maintenant à ma province, comme à plusieurs autres, *cette langue nouvelle comme texte unique de la loi?* Une vérité que nous devons faire connaître, c'est que de longtemps, ni les administrateurs, ni les juges, ni les avocats ne la comprendront assez pour en faire une juste application. »

M. Angillis, en applaudissant à l'opinion de son collègue, ajoutait : « qu'ayant été membre de la députation permanente des États de la Flandre occidentale, pendant près de trois ans, il avait l'expérience que l'on n'y comprenait pas les dépêches ministérielles qui lui étaient adressées en hollandais et qu'il était arrivé de répondre en sens contraire de ce que le gouvernement avait demandé ».

M. Van Alphen, mû par des sentiments de conciliation, malheureusement trop rares parmi nos frères du Nord, soutint loyalement la prétention des Méridionaux : « Le but de toute loi », dit-il, « c'est que l'on y obéisse; c'est de servir de règle et d'instruction pour les citoyens et pour les juges; pour qu'on y obéisse, elle doit être entendue; pour être entendue, elle doit être exprimée dans la langue du pays où elle sera établie. Ceci décide l'objet qui nous occupe. Il y a des parties du royaume où le flamand (le hollandais) n'est entendu, ni par le bas peuple, ni par les classes moyennes, ni même par les classes supérieures; *donc il y a nécessité absolue que les deux textes soient considérés comme authentiques*, comme constituant les droits et réglant les devoirs. »

« Si l'on veut réellement et sincèrement l'union des deux parties du royaume, il faut commencer par détruire les préventions; on n'y parvient que par des égards. Les préventions engendrent les partis, les partis les factions et les factions ne visent qu'à détruire le bien public en sacrifiant tout à leurs vues partiales et égoïstes : c'est à nous à remédier au mal dans ses sources. *Une des préventions est celle de la langue : si le hollandais est national dans les deux tiers du royaume, il n'est pas moins vrai, de fait, qu'il ne l'est pas pour l'autre tiers.* En niant, ou en forçant cet état de choses, on ne gagnera rien; au contraire, on perdra : *c'est par égard que je m'explique toujours dans cette assemblée dans un langage qui n'est ni le mien, ni celui de mon pays.* Je n'ai jamais cru devoir m'excuser de l'avoir fait : car dans mon opinion, je me serais accusé par cela. Il vaut mieux défendre les principes de prospérité

Digitized by Google

nationale en langue étrangère, que de les abandonner ou de parler contre les opinions nationales en termes du pays. J'ai détesté la langue française, quand elle était celle de l'oppresseur de mon pays, mais alors on adulait aussi bien en hollandais qu'en français... j'en ai gémi. Rendue à sa primitive destination d'exprimer des sentiments de franchise et de liberté, je la chéris, ma langue, et je désirerais la rendre générale. Le moyen ne sera jamais de renforcer les préventions contre elle... L'unique moyen de détruire cette prévention, c'est d'exciter les habitants à profiter des progrès que la langue a faits chez nous et de respecter ce qui existe de fait en d'autres provinces. *C'est un grand bien qu'une langue nationale!* Aux États-Unis d'Amérique, tous les gens éclairés regrettent de n'en avoir pas. Mais un bien, qu'on nous force d'accepter, devient un mal dans l'opinion des hommes : outre cela, la langue ne détermine pas les sentiments. L'Alsace, dont la masse du peuple parle toujours l'allemand, est peut-être plus française que bien d'autres parties de ce royaume où l'on ne parle que la langue française. Ce sont donc les affections qu'il faut avoir en vue et qu'il faut gagner avant tout. »

« Pour calmer les craintes de ceux qui pensent que la langue hollandaise ou flamande perdra de plus en plus, je citerai seulement un fait : à Dunkerque, le peuple parle encore le flamand, et cela bien que le pays soit français depuis plus d'un siècle. Il est prouvé, par ce fait seul, qu'on ne peut pas le détruire. »

Afin de comprendre la portée de la discussion qui eut lieu en 1821, quelques explications supplémentaires peuvent n'être pas inutiles.

Après la conquête française et la fondation du nouveau royaume de Hollande, l'ancienne législation fut abolie chez nos voisins du Nord et remplacée par une mauvaise paraphrase du code Napoléon, qui obtint force de loi le 1er mai 1809 (c'est le *Wetboek Napoleon, ingericht voor het koningrijk Holland*). Mais ce code n'eut que peu de succès (1); il fut aboli et remplacé par le code Napoléon français le 11 mars 1811. Durant notre réunion avec la Hollande, de 1814 à 1830, le

(1) La langue en est celle des vieilles coutumes nationales, émaillées, comme on le sait, de mots français. On peut juger du tout par ce simple extrait : IVe chapitre, Ire division : « *Van de oorzaken die de* PRESCRIPTIE INTERROMPEREN. » Article 1872 : « INTERRUPTIE *van de* PRESCRIPTIE *is of* NATUURLIJK *of dezelve is* CIVIEL *of burgerlijk*. » Article 1874 : « *Eene* INSINUATIE, *een rechterlijke dagvaarding, een* ARREST GEEXPLOITEERD *aan den genen dien men beletten wil* PRESCRIPTIE *te verkrijgen, doen eene* CIVIELE INTERRUPTIE *ontstaan*. »

Digitized by Google

code français resta seul officiel, tant en Belgique que dans les provinces septentrionales. Il est vrai que dès la fondation du royaume des Pays-Bas, on demanda un code national. Mais ce vœu ne fut accompli que longtemps après. Un premier projet fut déposé aux Chambres en 1816, mais il ne satisfit personne. Un second projet, emprunté en grande partie aux anciennes coutumes nationales, fut présenté en 1820; il rencontra la plus vive opposition de la part des députés belges. Le gouvernement le retira et présenta un troisième projet en juillet 1830 : les deux textes hollandais et français étaient officiels au même titre; le texte original était même *en fait* le texte français. A cette époque, tout le monde trouvait cela fort naturel : toutes nos lois de 1814 à 1830 ont été votées et promulguées dans les deux langues; il en est qui sont encore en vigueur de nos jours (loi du 12 juin 1816 sur la vente des immeubles appartenant au mineur; loi du 28 juin 1822 sur la contribution personnelle; loi du 21 mai 1819 sur le droit de patente, etc.). Au moment où la disposition que consacre la loi De Vriendt allait entrer définitivement en vigueur en Belgique comme en Hollande, les provinces méridionales se révoltèrent et se constituèrent en royaume indépendant. Malgré la sécession des députés qui ne connaissaient d'autre langue que le français, le code Napoléon resta en vigueur en Hollande jusqu'au 1er octobre 1838.

Que conclure de tout ceci? C'est d'abord que jamais les Hollandais n'ont traité les Wallons avec la même désinvolture que ces derniers les Flamands après 1830. C'est aussi qu'une législation bilingue n'est point une *impossibilité*, puisqu'elle a existé chez nous de 1814 à 1830, et subsiste encore pour plusieurs de nos lois. C'est enfin que les inconvénients, résultant d'un texte *non national*, doivent être moindres que d'aucuns veulent bien le déclarer, puisque le texte français a vécu en Hollande (pays fort jaloux de ses libertés) pendant plus de vingt-cinq ans. Il convient d'ajouter que cela n'est vrai qu'à condition bien entendue que les juristes de profession comprennent le texte officiel, ce qui était le cas pour le texte français des Pays-Bas.

Digitized by Google

Après avoir examiné les antécédents de la loi De Vriendt dans notre pays, reste à voir comment on a tranché, à l'étranger, des difficultés analogues à celles qui se présentent chez nous.

Il est clair que dans les pays fortement centralisés, et dans les monarchies absolues, une seule langue se réserve tous les droits. Inutile donc de nous inquiéter du basque en France et en Espagne, de l'irlandais dans la Grande-Bretagne, du polonais en Russie. Examinons plutôt ce qui se passe en Suisse. Voilà le pays dont on nous cite toujours l'exemple quand il s'agit de controverses linguistiques, et pourtant, en l'espèce, la Suisse donne tort jusqu'à un certain point aux partisans du projet de Vriendt.

Tout d'abord, il y a lieu d'observer que la Suisse n'est point un État, mais une confédération d'États : chaque canton a ses droits souverains et sa législation nationale. Ce n'est donc point avec la *Confédération helvétique* que l'on peut comparer notre pays, mais plutôt avec les cantons bilingues de la Confédération.

Comment est réglée la question des langues dans la Confédération ?

Le pouvoir législatif s'y trouve aux mains de trois corps : 1° le *Conseil national (National Rath)*, composé de députés, à raison de 1 pour 20,000 habitants; 2° le *Conseil des États (Stande Rath)*, composé de 44 membres (2 par cantons); 3° le *Conseil fédéral (Bundes Rath)*, composé de 7 membres, qui détient le *pouvoir exécutif*.

La Constitution suisse du 29 mai 1874, qui règle la composition de ces différents corps, proclame dans son article 116 que : *les trois principales langues parlées en Suisse, l'allemand, le français et l'italien, sont langues nationales de la Confédération.* En conséquence, le *roumanche*, qui est parlé par 41 p. c. de la population, dans le canton des Grisons, se trouve virtuellement privé de tous droits.

1° Au *Conseil national*, chaque député se sert de la langue qui lui convient : mais il n'est point fait usage en fait de cette liberté. On n'y entend que l'allemand et le français, langues

Digitized by Google

qui sont comprises plus ou moins par tous les députés. On ne parle point l'italien ni le roumanche, parce que les députés ont le droit de demander une traduction abrégée d'un discours qu'ils ne comprennent pas (1).

En fait, on n'exige jamais le résumé des discours français ou allemands; mais si les députés du Tessin ou des Grisons devaient s'exprimer dans leur langue, on exigerait une traduction; de sorte que les députés préfèrent ne point entraver la marche des affaires.

Les rapports sont lus en allemand et en français (art. 40 dudit règlement);

2° Au *Conseil des États* (44 membres), on n'entend également que le français et l'allemand. Si une proposition est faite en italien, elle doit être communiquée au conseil en français et en allemand. Il est défendu de faire des propositions en roumanche. (*Règlement pour le conseil des États de la Confédération suisse*, 7 décembre 1849, article 27 : « Toutes les propositions faites dans l'une des trois langues nationales doivent être communiquées en allemand et en français »);

3° Le *Conseil fédéral* (7 membres) promulgue les lois. Il a à sa disposition un *Moniteur officiel* qui est rédigé en *allemand* et en *français*. (*Ordonnance du conseil fédéral relative à la publication d'une feuille fédérale*, 5 mars 1849, article 1er : « Il paraîtra chaque semaine, une fois au moins et dans la règle le samedi, une feuille fédérale en langue allemande et en langue française, laquelle sera publiée sous la direction de la chancellerie fédérale. »)

Toutefois, si le *Moniteur* ne paraît qu'en allemand et en français, les lois, règlements et arrêtés sont publiés aux frais de la Confédération dans les *trois* langues nationales. (*Loi fédérale sur les rapports entre le conseil national, le conseil des États et le conseil fédéral, ainsi que sur la forme de la promulgation et de la publication des lois et arrêtés*, article 19 : « Toutes les lois, les règlements et les arrêtés seront insérés sur expédition

(1) *Règlement pour le Conseil national de la Confédération suisse* du 9 juillet 1850, art. 29 : « Toutes les fois qu'un membre en fait expressément la demande, le contenu d'un discours doit être traduit. »

Digitized by Google

authentique dans la *feuille fédérale*. Les lois, ainsi que les règlements et arrêtés d'une importance générale, seront *imprimés* aux frais de la Confédération *dans les trois langues nationales* et communiqués aux gouvernements cantonaux pour être publiés sans délai »). Ce qui est fort étrange, c'est que, comme nous venons de le voir, le texte des lois et les rapports se fassent seulement dans deux langues et que la chancellerie fédérale y ajoute une troisième : *l'italien*. Les lois, règlements et arrêtés sont publiés par les cantons et, dans le Tessin, le texte *italien* a *seul* force de loi; de même que les textes français et allemand sont seuls officiels dans les cantons respectivement français ou allemands.

Dans les cantons où l'on ne parle qu'une langue, cet état de choses n'offre point de difficulté. Mais que se passe-t-il dans les cantons souverains, où l'on parle plus d'une langue? La chose a son importance, nous l'avons dit, parce que, en matière de langue, le canton suisse est un État souverain au même titre que l'État belge.

Des 22 cantons (25 républiques) dont se compose la Confédération, 4 seulement ont une population mixte (Berne, Fribourg, Valais, Grisons).

1° BERNE. Dans ce canton, le *français* et l'*allemand* sont langues nationales. Les lois y sont promulguées dans les deux langues ; *toutefois, s'il y a contestation, le texte allemand fait foi*. (*Constitution du canton de Berne*, 4 juillet 1893, article 17 : « La langue *allemande* et la langue *française* sont les langues nationales. Les lois, les décrets, les ordonnances et les arrêtés d'un intérêt général doivent être publiés. *Ils le seront en français et en allemand* dans la partie *française* du canton. *Le texte original est le texte allemand*) ;

2° FRIBOURG. Même solution, avec cette différence qu'ici le texte *français* est officiel. (*Constitution du canton de Fribourg*, 7 mars 1857, article 21 : « Les lois, décrets, arrêtés devront être publiés dans les langues *française* et *allemande*. *Le texte français est déclaré être le texte original* ».)

3° VALAIS. Même solution. (*Constitution du canton de*

Digitized by Google

Valais, 26 novembre 1875, article 20. Il n'y est point stipulé expressément que le texte français est seul officiel, mais en fait il en est ainsi);

4° GRISONS. Dans ce canton, les trois langues *allemande*, *italienne* et *roumanche* sont proclamées *langues nationales*. Le texte officiel des lois est *allemand*, mais, de même que dans le Valais, la Constitution ne le dit pas expressément. (*Constitution revisée du canton des Grisons*, 2 octobre 1892, article 46.)

***

Ce point de législation comparée éclairci, revenons au projet de loi de Vriendt. Ce projet de loi peut être examiné à un double point de vue : 1° au point de vue de la *confection de la loi;* 2° au point de vue de *son application.*

1. — *Confection de la loi.*

La *Constitution belge*, article 23, proclame l'emploi facultatif des langues nationales, « il ne peut être réglé que par la loi... », ajoute l'article. Les députés du peuple flamand peuvent donc parler leur langue dans les Chambres, et, par extension, s'en servir pour déposer des projets de loi, proposer des amendements, lire des rapports. Ce droit était consacré par le premier projet de M. De Vriendt, qui ordonnait que toute proposition parvenue au bureau de la Chambre et qui ferait l'objet d'une discussion, serait préalablement traduite dans les deux langues. Le bruit a couru, après le vote du projet De Vriendt par la Chambre des représentants, en 1896, que le ministère avait d'ores et déjà organisé un bureau de traduction extra-parlementaire, auquel le bureau de la Chambre devait faire parvenir toutes les motions, au fur et à mesure de leur éclosion. Mais certains esprits ont pris peur : ils ont cru que cette nécessité d'une traduction entraverait les travaux parlementaires : que d'amendements mort-nés, s'est-on dit, qui vont donner lieu à de graves discussions pour la traduction, et qui seront enterrés sans aucune cérémonie par la Chambre!

Digitized by Google

Il paraît que le nouveau projet, que l'on va soumettre au Parlement, n'admet de traduction que pour les amendements ayant été adoptés antérieurement, de telle sorte que la Chambre votera le texte complet de la loi dans les deux langues. D'où il suit que dorénavant toute proposition quelconque, tout projet de loi, tout rapport, devra être fait exclusivement en français. Les députés flamands s'interdisent l'emploi d'une des langues nationales, sauf dans leurs discours. Ils seront appelés à voter par *oui* et *non* sur des amendements français, et s'il en est qui ne comprennent pas cette langue, tant pis pour eux!

Voilà un système bien dangereux! Qu'on accorde la représentation proportionnelle, ou que l'on permette à certains cantons ruraux de voter uninominalement, il est sûr que dans les Chambres nouvelles pénétreront des députés qui ne comprennent guère le français et qui se vanteront peut-être de ne pas le connaître du tout. Ces députés sont Belges au même titre que les Wallons, qui ne comprennent pas un mot de flamand. Et l'on irait les astreindre à se prononcer sur des propositions qu'ils n'entendent point! C'est bâtir sur du sable.

Ce n'est pas que le premier projet De Vriendt apparaisse comme un idéal. Pourquoi ne pas faire appel à l'initiative parlementaire elle-même pour obtenir le dépôt de propositions faites dans les deux langues? On comprend la nécessité d'un bureau de traduction pour aider les députés qui se refuseraient à déposer leurs amendements dans une autre langue que la leur. On conçoit également que ce bureau puisse faire des remarques sur la traduction d'un article, remarques dont la Chambre apprécierait le bien fondé, lors du vote sur l'ensemble de la loi. Mais si l'on pouvait aboutir à ce résultat que beaucoup de députés fassent passer l'intérêt de la patrie avant celui de leur clocher wallon ou flamand, et qu'ils traduisissent eux-mêmes ou fassent appel à un de leurs collègues pour traduire leurs propositions, n'obtiendrait-on pas un système plus expéditif et préférable à celui du bureau de traduction extra-parlementaire. Combien n'apprendrait-on pas aux députés belges à être tolérants, si le règlement de la Chambre donnait

Digitized by Google

le pas, lors du vote, aux propositions qui parviendraient au bureau, traduites dans les deux langues, en attendant que le bureau de traduction ait fait son office et que la copie en ait été remise au président! En vérité, le travail parlementaire s'est fait dans les deux langues de 1814 à 1830; de nos jours encore, comme nous venons de le dire, il se fait ainsi en Suisse. Et la Belgique serait incapable de faire droit aux revendications de la moitié de ses concitoyens?

***

Passons maintenant à l'examen des inconvénients qui peuvent naître *après la promulgation* des lois bilingues.

Si la démocratie suisse a reculé devant le principe de l'égalité des langues quand il s'agit de lois officielles, c'est apparemment après s'être rendu compte que ce principe donnait lieu à de graves inconvénients.

Quand deux textes de langue différente disent identiquement la même chose, il est clair que l'application d'une loi ne saurait offrir de difficulté spéciale. La difficulté ne commence que lorsque deux textes semblent se contredire, ou bien, ce qui arrivera plus souvent, quand les mots de l'un des textes ne sont pas les équivalents exacts de ceux de l'autre.

Que l'on essaye de traduire certains articles du *code civil* et l'on verra à quelles embûches pareil travail expose. Voici des exemples : Article 533 : « Le mot *meuble* employé seul dans les dispositions de la loi ou de l'homme, sans autre addition ni désignation, ne comprend pas l'argent comptant, les pierreries, etc... » ; Article 534 : « Les mots *meubles meublants* ne comprennent que les meubles destinés à l'usage... » ; Article 535 : « Les expressions *biens meubles*, comme celle de *mobilier* ou d'*effets mobiliers*, comprennent généralement, etc... »

Ledeganck traduit à l'article 533 *huisraad*, au 534e *stoffeerend huisraad*, au 535e *roerende goederen*, *inboedel* et *tilbare voorwerpen*. Une traduction anonyme, publiée en 1823, donne (art. 533) *roerende goederen*, (534) *ameublement*, (535) *mobilaire goederen*, *mobilair*, *mobilaire effecten*.

Digitized by Google

Le même mot *(roerende goederen)* sert donc ici à traduire des mots divers en français (1).

Quand, pour ne donner qu'un exemple, la haute cour des Pays-Bas a eu à citer l'article 538 du *code civil* dans un arrêt, elle s'est bien gardée de traduire les *lais et relais de la mer*, parce que la traduction hollandaise ne peut rendre identiquement le sens des mots français (2).

Inutile de multiplier les exemples : tous ceux qui ont eu à faire une traduction en connaissent la difficulté.

Mais que va faire le juge quand dans deux textes, également officiels, les mots n'auront pas la même portée? Je ne parle point de traductions *mal faites*. Il s'en présentera, c'est sûr. Les hommes les plus éminents en commettent (3). A plus forte raison, des bureaux de traduction y sont-ils exposés.

***

Au surplus, ces difficultés d'interprétation ne datent pas d'hier. On les retrouve exactement dans notre ancien droit belgique.

(1) Voyez un article de M. DUBOIS (*Belgique judiciaire*, t. XLIX, p. 530, 1891) où l'auteur observe que quand il s'agit de testaments écrits en flamand, les articles 533, 534, 535 du code civil ne doivent pas être appliqués, parce que le législateur n'a indiqué que le sens dans lequel il faut prendre les mots en français; pour les mots flamands, il faut s'en tenir au sens que l'usage donne au mot, car le législateur ne dit point, par exemple, que *huisraad* est l'équivalent exact de *meuble* (art. 533). C'est simplement l'avis du traducteur Ledeganck.

(2) Arrêt du 12 décembre 1851 : « *dat aan den Staat behooren die aanwassen en gronden... welke... als lais et relais de la mer voor de polders opkomen* ». V. VAN DEN HONERT, *Verzameling*, t. XIII, p. 398.

(3) Peu après le moment où l'on interrompit dans les Chambres la discussion du projet De Vriendt, on discutait, au conseil communal de Gand, un règlement bilingue (séance du 7 mars 1897). On allait passer au vote quand l'un des conseillers fit observer que le texte français disait *analogue* là où le texte flamand avait *gelijkvormig*, qui veut dire *conforme;* on corrigea d'emblée par *dergeltjk*.

De pareils incidents se produiront encore. En veut-on un exemple? Je le prends dans la traduction du *Code pénal* de M. De Hondt, conseiller à la cour de cassation. Art. 18 : « L'arrêt portant condamnation à la peine de mort, *à la peine des travaux forcés* ou de la *détention à perpétuité* sera imprimé... » « Het arrest verwijzing inhoudende tot de doodstraf, *tot de straf van dwangarbeid of tot die van eeuwigdurende hechtenis...* » Le mot *à perpétuité* s'applique aussi bien à la *détention* qu'*aux travaux forcés*; il aurait donc fallu traduire : « ... *tot de straf van levenslange dwangarbeid of hechtenis...* »

Digitized by Google

L'auteur des *Commentaires sur l'édit perpétuel de* 1611, Anselmo, dit : « *Monendus est* lector Edict. 20 octobris 1541... lingua Teutonica et Wallonica editum esse et in priore multa contineri quæ non habentur in posteriore... » M. Ad. Dubois (1) ajoute : « Les justiciables et les praticiens faisaient donc chose utile en prenant connaissance des textes dans les deux langues.

Mais, en cas de discordance, lequel fallait-il suivre?

Dans un cas où il ne s'agissait que de vices de traduction, la question s'est produite au sujet de deux textes de l'édit perpétuel de 1611, et un décret interprétatif du 18 novembre 1611 la résout comme suit :

« ... Comme au Thiois de la dite ordonnance y a quelques obscuritez advenues en faisant le translat du François, leurs dictes altezes entendent qu'ès difficultez qui pourront advenir a ceste occasion, *l'on aura recours au dict texte François.* »

A ce même sujet, il est dit dans la préface d'une édition des mêmes textes de 1672 (2) :

« ... La traduction flamande ou Thioise est si mal faite, qu'en divers endroits elle n'est rien moins qu'un translat. Ceux qui voudront se donner la peine de les conférer et de peser les remarques de discrepance annotées sous chaque article tudesque (qui ne font qu'une petite partie des desmarches que l'on y rencontre), trouveront que mon dire est véritable, et que pourtant il y a bien de subject à ne point s'en remettre à ce texte : encore que l'on ne puisse dissimuler que le walon n'a pas peu d'incongruitez. Toutefois, comme il y a des endroits au Thiois qui parfois donnent lumière et parfois ostent l'amphibologie qui est dans le wallon, l'on ne l'a due obmettre, quoy que ce soit une copie bien imparfaite... »

On lira avec intérêt, dans l'article de M. Ad. Dubois, les observations que se permit le Conseil de Flandre, en

(1) *Procès-verbaux des séances de la Commission royale pour la publication des anciennes lois*, t. VII, p. 125, 1894.

(2) *Ordonnance et édict perpétuel des archiducs nos princes souverains... émané le* 12 *de juillet* 1611 *avec les interprétations et les éclaircissements depuis y donnez...* A Gand, chez Maximilien de Graet, 1672. In-folio.

Digitized by Google

juillet 1784, sur une ordonnance mal traduite, où le mot *vlekken* ne rend point le texte français ; — celles du 10 juin 1789 sur le décret du 3 juin de la même année, où le mot *koopwaren* rend mal le français *denrées*, que le Conseil a pris sur lui de traduire *eetwaren;* et sur le décret du 5 juin, que le Conseil refuse de publier, parce que *distilleerketel* ne rend pas *alambic.*

On pourrait citer plus d'un exemple de disparité entre deux textes dans notre ancien droit belgique. Ainsi dans la *Caroline de Gand* (1540), article 16 : « Que les dicts Eschevins des Parchons auront cognoissance des maisons mortuaires, de successions des pupilles et orphelins, *d'action de tutelle,* d'administration... » Le texte flamand porte (art. 16) : « Dat de voorseyde Schepenen van Gedeele kennisse hebben sullen van sterfhuysen, van successien van weesen, *van giften, van vooghdyen,* van administratie... (1). »

Le texte original devait porter *dation de tutelle* (Cf. *Relation des troubles*), qui a été traduit par *gifte van vooghdijen;* mais la *Caroline* même (l'original à Gand) porte *daction de tutelle* dont on a fait *d'action de tutelle.* On n'a pas compris ce que devait dire le texte flamand, et l'on a lu *van giften, van vooghdyen* (2).

Dans la même *Caroline*, à l'article 9, est indiqué le *serment* que devront prêter les conseillers, les pensionnaires, les clercs, etc. L'original français porte : « que les dicts conseillers, pensionnaires et clercs... (doivent) faire le serment ès mains de nous... tel que en la fin de ce quoyer est inséré ». Le texte portait primitivement : « le serment... tel que jusques présent ils ont faict ». Mais ce passage a été gratté parce que l'ancien serment prescrivait le maintien des privilèges que la *Caroline* avait précisément pour but d'abolir. Or, le texte flamand usuel (cf. *Costumen*, de Vanden Hane) portait « *eedt te*

(1) *Les coutumes de Flandre* de LEGRAND, 1719 (même texte dans les *Costumen...* de VANDEN HAVE Gand, 1765).

(2) Cf. note de M. AD. DUBOIS dans le tome II des *Coutumes de Gand*, p. 149. PONTUS HEUTERUS traduit bien *constituent tutores* (*Rerum Belgicarum*, lib. II, cité par KNOBBAERT, *Jus civile Gandensium*, 1677, p. 21). Knobbaert lui-même (*Ibid.*, p. 123,) traduit : *actionibus tutelarum.*

Digitized by Google

doen in handen van ons... sulck als sy lieden tot nu toe gedaen hebben ». Voilà donc deux serments totalement différents qui sont imposés l'un par le texte français, l'autre par le flamand!

On conçoit l'embarras du juge quand il verra pareilles anomalies se reproduire de nos jours. Si c'est un homme consciencieux (heureusement, en Belgique, le juge est d'ordinaire consciencieux), à quelles hésitations la nouvelle législation ne va-t-elle pas le livrer!

Les sections de la Chambre ont eu à discuter ce point. Elles ont éludé la difficulté en disant que *lorsqu'il y aurait doute, le juge devait trancher selon l'esprit de la loi*. C'est bien vite dit. Quand il s'agit d'une espèce prévue par la loi, il peut être facile de trancher *selon l'esprit de la loi*, mais (ce qui arrive fort souvent), s'il s'agit précisément d'un cas *non prévu* par la loi, comment déterminer l'*esprit* de celle-ci, si des interprétations diverses peuvent être données aux vocables flamands et français? On a répondu : dans ce cas, le *doute* profite à l'accusé en matière pénale, au débiteur en matière civile. C'est l'application du vieil adage latin : *In dubiis mitius interpretandum*.

En principe, il peut ne pas y avoir de difficultés. Mais dans la pratique, que va-t-il se passer?

Voit-on un juge wallon, ignorant totalement le flamand, avoir des doutes sur le sens et sur la portée exacte d'une expression flamande? Comment sera-t-il à même de se tirer d'affaire, s'il rend la justice au fond du pays wallon, dans un endroit où personne ne comprend même le flamand? L'avocat du défendeur pourrait essayer de lui en faire accroire. Mais la chose ne réussira pas, soyez-en certain, car le juge wallon n'hésitera pas un instant; il ne tiendra point compte du second texte; il ne se donnera du reste même pas la peine de lire celui qui lui échappe entièrement. A quoi bon, dès lors, proclamer le texte flamand officiel en pays wallon, si l'on ne prend point des mesures pour qu'il le soit en réalité?

Or, la seule mesure que l'on puisse prendre, — et que l'on sera obligé de prendre, — c'est de rendre le flamand *obligatoire* pour l'étudiant avant qu'il pénètre dans la faculté de droit, non seulement à Gand, mais même à Liége — sinon,

Digitized by Google

comment voulez-vous qu'on lui apprenne à douter du sens d'un texte officiel? Comme les *Facultés de droit* n'existent pas pour donner des cours de langues, il faudra qu'on prenne des mesures pour que ceux qui y pénètrent aient les connaissances linguistiques nécessaires. Il faut entendre le latin pour être autorisé à étudier la législation de Justinien. Il faudra connaître le néerlandais pour étudier *notre* législation. D'où nécessité d'avoir, dans la faculté de philosophie, un professeur de néerlandais qui aura à sa disposition une cote d'exclusion pour écarter certains élèves des études de droit.

Certes, il sera inutile d'agir de la sorte dès les premières années, car il est peu probable que les Chambres modifieront de si tôt d'une façon sensible les cinq codes. Mais, au fur et à mesure que de nouvelles lois officielles flamandes viendront prendre la place des titres correspondants du *code civil*, à mesure que l'on transformera et que l'on revisera le droit commercial, le droit pénal, etc., les nouveaux professeurs appelés à enseigner à Liége devront connaître à fond le néerlandais, et il devra en être de même des élèves destinés plus tard à être juges ou avocats.

C'est précisément devant cette difficulté qu'a reculé le peuple suisse. L'Université de Genève est restée française, comme celle de Zurich allemande; les lois de l'État genevois sont françaises, comme celles du canton de Zurich sont allemandes. En Suisse, où l'usage journalier des deux langues est dans la bourgeoisie éclairée beaucoup plus commun que chez nous, on sait, par expérience, combien il est difficile d'acquérir la connaissance parfaite d'une seule langue, et l'on sait également que, quoi qu'on fasse, la connaissance *réelle* de deux idiomes ne sera jamais que l'apanage de quelques esprits d'élite. On y a donc assigné à chacune des langues un domaine où elle reste maîtresse absolue : et personne ne se plaint.

Pour le texte officiel des lois, on s'est arrêté au seul régime que commande la logique. Les députés votent le texte dans la langue qu'ils connaissent, et ils le votent avec toutes les interprétations dont ce texte est susceptible, puisqu'il est l'expression la plus parfaite de leur volonté.

Digitized by Google

Mais ils ne votent point sur les interprétations de l'autre texte, puisqu'ils ne le connaissent qu'imparfaitement. On peut, pour interpréter la loi, recourir aux divers textes dans les cas d'amphibologie ou de manque de précision, mais, en fin de compte, un seul texte reste officiel.

***

Quels sont les motifs invoqués par ceux qui prônent le projet De Vriendt?

Ils disent, en premier lieu (c'est leur grand argument), que dans bien des cas la loi deviendra plus claire par le fait que l'on aura dit deux fois la même chose dans des langues différentes.

Cela est incontestable. Il ne serait point difficile d'en donner des exemples. Ainsi, dans la loi du 12 juin 1816, *sur la vente des immeubles appartenant aux mineurs*, à l'article 2, § 4, le rôle du juge de paix devient plus clair lorsqu'on lit le texte hollandais : *ten overstaan van den vrederechter*, comparé au texte français qui se borne à dire « *en présence du juge de paix* »; on comprend bien que c'est le juge qui préside (*overstaan*) à la vente.

Mais là n'est point la question. Comme le *Moniteur belge* se publie dans les deux langues, il se trouvera toujours à côté du texte français, un texte flamand. Ce dernier apportera sans doute des lumières; mais faut-il pour cela qu'il soit *officiel?* Les travaux préparatoires du *code civil* jettent une vive lumière sur bien des points obscurs et, néanmoins, ils ne sont point officiels.

Lors de la discussion du projet De Vriendt, on a cité l'avis d'un jurisconsulte suisse, qui dit que deux textes apportent souvent plus de clarté. Mais en Suisse même, les deux textes ne sont pas *officiels* aux mêmes endroits. Le texte allemand, par exemple, aide à la compréhension du texte français à Genève, mais il n'y a pas force de loi. Il est même inutile qu'il y ait force de loi, puisqu'il permet de rendre des services sans que l'on subisse les inconvénients qui résulteraient de sa proclamation officielle.

Digitized by Google

Le premier argument invoqué en faveur du projet ne vaut donc rien.

Reste celui du *point d'honneur*. Il est plus sérieux. Il est de tous les temps et, à propos de lois officielles, nous le retrouvons déjà chez Montaigne :

> Quelle chose peult estre plus estrange, que de veoir un peuple obligé à suyvre les loix qu'il n'entendit oncques; attaché en touts ses affaires domestiques, mariages, donations, testaments, ventes et achapst, à des règles qu'il ne peult sçavoir, n'estants escriptes ny publiées en sa langue, et desquelles, par nécessité, il luy faille acheter l'interprétation et l'usage.

Cela est profondément humain; et il se conçoit que le peuple flamand se révolte à l'idée que, dans son propre pays, la langue parlée par environ 94 p. c. de la population ne jouisse d'aucun droit en cette matière. C'est ce qui explique ce mouvement irrésistible en faveur de *l'égalité des deux langues*. Mais cette égalité existerait-elle bien si l'on proclamait les deux idiomes également officiels? Assurément non! J'ai dit précédemment que, dans le pays wallon, on ne tiendrait aucun compte du texte flamand, tandis que, dans le pays flamand seul, les deux textes seraient sur un pied d'égalité relative.

Faut-il refuser aux Flamands de voir, à côté du texte français, non compris par 94 p. c. de la population flamande, un second texte qu'ils exigent? Notez que les mêmes arguments que l'on peut faire valoir, pour montrer la difficulté qu'il y a à traduire les textes, se retournent en faveur des Flamands, car le *Moniteur belge* se publie dans les deux langues. Il se trouvera à côté du texte officiel français un second texte plus ou moins fidèle, mais non officiel. Le Flamand qui ne comprend point le français, sera donc dans son propre pays induit en erreur par le texte qu'il lira. Confiant dans ses droits, il se permettra des actes qui lui semblent autorisés par la loi; puis, lorsque le jugement interviendra, il devra entendre dire pour droit qu'un texte français, pour lui incompréhensible, détermine exactement ses devoirs et ses obligations, qu'il est fort

Digitized by Google

possible que l'autre texte puisse induire en erreur, mais qu'il n'y a point lieu de s'inquiéter de ce détail.

A quoi bon proclamer dans la Constitution que tous les Belges sont égaux devant la loi, si cette loi elle-même est destinée à n'être comprise que par environ la moitié des citoyens?

Les députés socialistes ont compris combien était inique le sort qu'on réserve aux Flamands, et c'est un honneur pour eux que de ne point avoir écouté des préjugés de race et d'avoir voté le projet en première lecture.

Mais si ce peut être pour les Flamands un *point d'honneur* que leur langue ne soit point traitée comme langue étrangère en Flandre, je ne vois point l'avantage qu'ils auraient à la voir proclamée officielle en pays wallon, où personne ne la comprend. Cette proclamation serait et resterait un leurre!

***

La conclusion à laquelle nous aboutissons est donc la suivante : on peut soutenir qu'une législation bilingue soit un mal, mais en terre flamande proprement dite, c'est un mal nécessaire.

Pratiquement, nous en sommes arrivés à développer la proposition faite au Sénat par M. Bara, qui n'est point un flamingant exagéré. L'honorable ministre d'État désirait qu'en pays wallon le texte français seul fît foi. *On pourrait invoquer le texte flamand en pays flamand.* L'amendement ne dit pas que le texte flamand serait *officiel* en pays flamand; mais j'avoue ne pas comprendre ce que peut être une loi que l'*on peut invoquer* et qui n'est *pas* officielle. Si on peut l'invoquer, que ne la déclare-t-on officielle?

On objectera que ce système ne consacre point l'égalité des langues. Il le fait dans la partie du pays où cette égalité est possible : elle ne l'est point en pays wallon.

On objectera aussi que *l'unité de législation* serait par là compromise chez nous. Elle l'est également par le système Devriendt, puisque, *en fait,* le texte flamand n'existera pas pour le pays wallon.

Enfin, il y a lieu de tenir compte de la situation de fait

Digitized by Google

dans laquelle se trouve le pays flamand. Il est fort vrai que les ouvriers et les paysans de la Flandre ne parlent guère que leur patois. Inutile de discuter si le néerlandais possède une terminologie assez complète pour suivre pas à pas un texte français. En Hollande, aux Indes orientales, au Transvaal, dans l'État d'Orange on légifère en néerlandais. On pourrait aussi bien le faire chez nous, à condition toutefois que la langue juridique néerlandaise soit suffisamment connue. Or, elle l'est peu (1). Il ne saurait du reste en être autrement. La connaissance d'une langue juridique ne s'acquiert pas par intuition : il faut qu'on en ait la pratique très tôt dans les facultés de droit. Nos facultés de droit sont toutes françaises. Ceux-là seuls qui ont le ferme vouloir et la ténacité nécessaire pour s'imposer un surcroît d'études acquerront la connaissance d'une seconde langue juridique. Ils seront toujours l'exception jusqu'au moment où, en pays flamand, l'enseignement supérieur tiendra compte de la langue du pays. Le jour où cette dernière question se posera, les députés de la Flandre seront appelés à décréter le réveil définitif du peuple flamand, ou à signer son arrêt de mort!

A l'heure actuelle, comme l'observe fort justement M. Lameere, conseiller à la cour de cassation : « *tous* nos hommes de lois entendent parfaitement la législation telle qu'elle est actuellement rédigée » (2). Il y a donc lieu de maintenir, en Flandre, le texte français, non point pour le peuple flamand qui n'en a cure, mais pour les juristes qui, par la volonté du législateur, ont fait des études juridiques exclusivement françaises.

En résumé, la question que soulève le projet de loi De Vriendt est de celles qu'il faut traiter et examiner sans parti pris. J'estime que pour le moment, à part le point d'honneur, qui est ici *capital*, la question est d'ordre relativement secondaire.

(1) Au dernier congrès littéraire néerlandais d'Amsterdam, M. S. Katz nomma la langue juridique dont on se sert d'ordinaire en Belgique, une « *caricature du néerlandais* ». Voir J. OBRIE, *Zuiverheid van taal*, 1890, p. 18, qui dit que cette épithète est assez méritée : *niet ten onrechte*.

(2) *Belgique judiciaire*, t. XLV, p. 131 : *la législation bilingue*.

Digitized by Google

Il est probable (j'oserais dire certain) que si les Chambres rejettent purement et simplement la motion De Vriendt, le peuple flamand tiendra bon et qu'il finira par obtenir gain de cause, en ce que ses réclamations ont de fondé. Si, au contraire, les Chambres votent le projet tel quel, d'ici à bien des années, rien ne sera changé; on continuera à discuter des budgets, à réclamer des travaux d'utilité publique et il importera peu que la loi soit faite en une ou deux langues. Comme je l'ai dit antérieurement, la question ne prendra de l'importance que lorsqu'on touchera aux codes, qui sont la base même de notre édifice social. Les inconvénients qui résultent d'une législation bilingue ne tarderont pas à se manifester, s'ils existent, et l'on peut être sûr que les Wallons, qui auront voté la loi par esprit de conciliation vis-à-vis de leurs compatriotes flamands, se retourneront contre le projet, s'ils s'aperçoivent qu'ils sont en passe de devenir des étrangers dans leur propre pays, à peine d'étudier le néerlandais juridique.

Il n'y a point de doute que s'ils se bornent à demander la liberté chez eux, ils seront soutenus en Flandre par de nombreux partisans de la langue flamande qui exigent pour leur langue maternelle la plénitude des droits, là où elle se fait entendre, mais qui se désintéressent relativement de ce qui se passe en dehors de son territoire, ou tout au moins, sont hostiles à des mesures vexatoires rappelant la veille de 1830.

Aujourd'hui plus que jamais, il importe de traiter ces questions de *langues nationales* avec sang-froid et sans recourir à des insinuations injurieuses.

Le nombre va croissant de ceux qui comprennent la profonde vérité de ce dicton :

Flamands, Wallons
Ne sont que des *prénoms*,
Belges est notre nom de famille.

Qui dit *prénoms* distincts, dit personnalités diverses. Les deux personnalités dont se compose la Belgique doivent avoir droit aux mêmes égards. Si les deux frères, à prénoms distincts, se jalousent et s'envient, surtout si l'un d'eux prétend mettre l'autre sous tutelle parce qu'il se sert ordinaire-

Digitized by Google

ment d'un parler peu répandu, c'est la guerre dans le ménage. La prudence la plus élémentaire exige donc, afin que les deux frères se sentent bien de la même famille, que les mêmes droits et les mêmes devoirs leur soient dévolus tout en tenant compte de leur personnalité distincte.

Heureusement, c'est dans cette voie que, de nos jours, le législateur, soutenu par l'opinion publique, s'engage résolument. Toutefois, il faut observer que maintenant encore, pas une seule mesure en faveur du flamand ne se vote sans que l'un ou l'autre député se lève et, avec la suffisance et le ton d'autorité de M. Prudhomme, se posant en sauveur de la patrie, vienne déclarer « *que l'on va couper la Belgique en deux* ».

Le malheur, c'est que ce n'est point la loi, mais le bon Dieu qui a coupé notre patrie en deux. Au besoin, on peut faire dire par la loi qu'il n'y a en Belgique ni Flamands ni Wallons, comme on peut lui faire dire que 2 et 2 font 5. Mais, chaque fois que l'on essayera de ce système, il y aura, même chez les Wallons, des esprits éclairés qui protesteront.

Pendant cinquante ans, on s'est efforcé d'extirper le flamand par la diffusion de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire en français, par des mesures administratives vexatoires, par une organisation vicieuse de l'armée, par une organisation surannée de la justice répressive qui subsiste encore devant les conseils de guerre. A quoi a-t-on abouti? A rien. Il faut bien le dire : le système a fait *fiasco*. L'*union par la langue française* est dorénavant une utopie.

Reste à établir l'unité de la Belgique fondée sur l'union de tous les cœurs. C'est le système auquel on semble s'être arrêté aujourd'hui.

Loin de « *couper la Belgique en deux* », toute tentative faite pour assurer l'égalité des langues ne fera que rendre plus cher à tous notre sol natal.

De jour en jour, l'idée s'ancre davantage dans l'esprit des Flamands comme des Wallons : que, unis, ils peuvent tout ; désunis, séparés, ils ne peuvent rien.

Gand. LÉONARD WILLEMS.

Digitized by Google

NOTES LITTÉRAIRES

« LES DÉRACINÉS » DE M. MAURICE BARRÈS

On a voulu voir dans ce livre une leçon pour ceux de ce pays qui, épris des lettres françaises, pensent qu'on n'en peut efficacement tenter la fortune qu'à Paris. Cependant cette puérilité n'a guère occupé l'attention de M. Barrès qui, pour le surplus, s'est bien gardé de comprendre un artiste, ou seulement un écrivain, parmi les sept Lorrains « déracinés » de leur terreau natal qu'il a transplantés en plein bourbier parisien. Nous avons affaire à des avocats, des médecins, des politiciens, des journalistes, voire des clercs de notaire, tous gens qui, avec un peu de philosophie pratique, se peuvent aisément accommoder de leur province. Mais la génération esthète est en dehors de ce débat, la seule qui, chez nous, puisse être tentée par la conquête de la consécration parisienne. Nous pouvons donc être tranquilles : le livre ne s'adresse pas à nous. On ne comprendrait pas trop bien, en effet, que M. Barrès ait voulu montrer les périls et les déboires d'un exode à nos professionnels du barreau, de la science ou de la politique, qui ne s'en sont jamais senti le souci. Tandis qu'il est impossible de ne pas faire état, pour peu que l'on soit tourmenté du désir de savoir ce que M. Barrès pense de ces expéditions, en tant qu'elles n'ont d'autre objectif que la littérature, de ce fait considérable qu'il n'en a pas dit un mot dans son livre, et que, tout compte fait, il a écrit celui-ci, après bien d'autres, à Paris, lui, bon Lorrain venu de Charmes-sur-Moselle dans la grand'Ville, où il n'a nullement l'air d'un « déraciné », pas plus que M. Rodenbach, d'ailleurs, et plusieurs encore.

Digitized by Google

Mais si la conclusion du livre ne nous vise pas, il n'en devient que plus malaisé pour nous de le comprendre bien, de le goûter pleinement et de le juger avec équité. En tout cas, et malgré son mérite supérieur comme apport d'idées et assemblage de notations précises et curieuses sur les hommes et les choses de son temps, il ne nous passionnera pas comme il doit passionner de jeunes Français dont il critique, tout à la fois, l'éducation, l'orientation intellectuelle et morale, le sens de la vie et, dans une certaine mesure, l'organisation politique et sociale. Néanmoins, par plus d'un côté, nous pouvons faire notre profit de l'étude historico-sociologique copieuse et intense où s'est complue la méditation toujours forte et profitable de M. Maurice Barrès.

D'abord individualiste outrancier, inventeur de la « Culture du Moi » dont il a établi les règles et les préceptes dans de précédents ouvrages : *Sous l'œil des Barbares, Un homme libre*, *Le jardin de Bérénice*, conseillant aux jeunes gens de s'affirmer, de se « césariser » pour la conquête de la vie, M. Barrès paraît s'être ravisé et faire amende honorable à la théorie, aujourd'hui adulée, de l'association. « La société tout entière doit appartenir à des gens distingués qui, à leur esprit naturel, à leurs lumières acquises, à leur fortune, joignent un fanatisme assez chaud pour fondre en un seul jet ces différentes forces. » Mais la contradiction n'est qu'apparente, ou plutôt ironique, car la fin morale de l'œuvre est toute dans l'éparpillement, le désastre de la « coterie d'action » dont M. Maurice Barrès s'est fait le commentateur.

En dépit de ses trente-quatre ans, M. Barrès a derrière lui l'exercice d'un mandat parlementaire qui lui fut confié par les populations de l'Est. Et c'est au cours de son passage dans le monde politique de son pays, du haut de sa stalle au Palais Bourbon, qu'il a pu appliquer, à un spectacle étrangement compliqué et divers, les profondes qualités d'observation et de raison qui nous ont valu les fortes œuvres de la seconde manière de l'auteur : *Une journée parlementaire*, et la trilogie de l'*Énergie nationale* dont les *Déracinés* d'aujourd'hui ne constituent que la première partie.

Digitized by Google

Dans ce livre, M. Barrès nous offre les résultats d'une sorte de longue et minutieuse enquête sur la génération qui atteignit l'âge de la majorité aux environs de 1880. A l'en croire, et d'après M. Faguet le portrait est fidèle, elle fut « ambitieuse, passionnée de recherches philosophiques, à peu près étrangère aux choses de l'amour, très peu artiste, assez généreuse et sans principe dirigeant malgré son vif désir d'en trouver un ».

Voilà déjà qui suffit à nous rendre perplexes dans le jugement de ce roman, car la notation ne correspond pas trop au signalement de la jeunesse belge de la même époque. Très artiste, au contraire, celle-ci, avec souvent l'outrance heureuse des néophytes, et aussi le défaut d'équilibre si fréquent dans les esprits de ce pays, venu d'un mépris téméraire de l'initiation laborieuse et complète, de l'absence des traditions qui sont ailleurs de si sûrs guides, de cette présomption à tout aborder, à tout accepter, à tout suivre, qui reste une des caractéristiques du tempérament belge, toujours trop pressé de jouir et qui supporte mal l'habitude de l'effort, la pratique de la préparation patiente, la maturité tardive de la délibération avec soi-même.

Chez nous aussi la génération de 1880 fut préoccupée de questions philosophiques et d'idées générales, mais moins, infiniment, que celle qui l'a précédée. C'est à celle-là que nous devons la rénovation artistique de notre pays, si peu renseigné naguère, mais c'est aux audaces politiques de sa devancière que nous devons le bouleversement énorme et inutile du suffrage universel.

Dans sa généralité, la jeunesse de 1880 s'est sentie peu attirée par la politique, non pas qu'elle manquait de convictions peut-être, mais, plutôt, de cette passion qui a donné pendant longtemps un caractère sectaire aux luttes politiques de ce pays. Née à la vie publique au spectacle de pénibles discussions, elle y a perdu le principe dirigeant qu'elle cherchait. La réforme électorale fut l'œuvre d'hommes appartenant à une génération plus ancienne, épris d'idées générales et insoucieux, incroyablement, de la contingence des faits.

Race, milieu, éducation, attavisme de servitude politique et

Digitized by Google

intellectuelle dû plus à des tares de raison et de caractère qu'à la fatalité des événements, la génération qui s'est attelée à la campagne réformiste ne s'est souciée de rien de cela pour l'application d'un principe de souveraineté ramassé, de toutes pièces, parmi le rebut des sentimentalités étrangères. Déçue à la fois et irritée devant cette constatation désormais évidente que le nouvel ordre ne peut amener que des formules vaines ou de plus en plus réactionnaires, la jeunesse de 1880 reste convaincue, au surplus, qu'avant vingt ans l'éternelle querelle qui, depuis des siècles, a déchiré ces provinces, aura repris avec toute son intensité, ou que le pays aura abandonné de se gouverner lui-même. Une partie — celle qui n'avait guère le loisir de vivre de l'escompte de probabilités lointaines — est allée du côté du pouvoir; une autre a trouvé l'emploi de son ambition et de son esprit pratique dans la création d'un parti nouveau fondé moins sur des idées générales que sur des coalitions d'intérêts; le reste — le plus grand nombre — demeure indifférent, un peu dégoûté...

Arrivistes? Oui. Mais pas plus, à mon sens, que les générations précédentes, et certainement pas à la manière de Racadot et de Mouchefrin. Les Bouteiller, certes, sont de tous les pays, mais, tout de même, les vies de cristal sont encore la règle dans notre monde politique. Nous nous sommes lassés du suffrage restreint, qui nous a régis si longtemps, parce que nous trouvions qu'il n'envoyait pas un suffisant contingent d'aigles et de génies à la Chambre. Mais au moins, c'est une justice à lui rendre, il nous donnait généralement d'honnêtes gens et offrait peu de ressources aux aventuriers qui font entrer la politique dans la catégorie des expédients. Quant au suffrage universel, si nous sommes dorénavant fixés qu'il ne nous enverra pas plus d'aigles ou de génies que son prédécesseur, nous manquons encore de données sur sa valeur morale.

Ces différences de milieux, de préoccupations et de points de vue ne sont pas les seules qui nous rendent difficile la tâche de saisir toutes les nuances de pensée de M. Barrès. Il en est d'autres.

M. Barrès fait le procès aux tendances centralisatrices de l'enseignement français, et la controverse qu'il établit sur cette

Digitized by Google

question constitue le fond même de son livre. Si les sept jeunes Lorrains, qu'il nous présente, ont dédaigné d'appliquer leurs connaissances et leurs aptitudes au bénéfice de leur province, et, aussitôt libres, ont poussé ce cri : « A Paris! », c'est que l'éducation philosophique qu'ils ont reçue « leur a supprimé la conscience nationale, c'est-à-dire le sentiment qu'il y a un passé de leur canton natal et le goût de se rattacher à ce passé le plus proche ».

Bouteiller, leur professeur au lycée de Nancy, s'est appliqué avant tout à faire de ses élèves des Français, ou pour être mieux compris ici, des républicains français. Une philosophie d'État lui paraît indispensable pour assurer l'unité nationale et la discipline morale, philosophie constituée par l'ensemble des notions que tous les penseurs républicains ont élaborées et qui composent la tradition du parti.

A ce procédé de culture, à cet enseignement qui s'évertue à effacer les différences, à détourner les individus de la patrie restreinte pour les élever jusqu'à la patrie collective, voire l'humanité, — et dans l'intention de l'auteur Bouteiller est ici représentatif de toute l'Université française, — M. Barrès oppose les objections les plus graves : « Chaque individu, dit-il, est constitué par des réalités qu'il n'y a pas à contredire; le maître qui les envisage doit proportionner et distribuer la vérité de façon que chacun emporte sa vérité propre... Ne distingue-t-il pas des besoins à prévenir, des mœurs à tolérer, des qualités ou des défauts à utiliser? Il n'y a pas d'idées innées, toutefois des particularités insaisissables de leur structure décident ces jeunes Lorrains à élaborer des jugements et des raisonnements d'une nature particulière. En ménageant ces tendances naturelles, comme on ajouterait à la spontanéité et à la variété de l'énergie nationale! C'est ce que nie M. Bouteiller. Quoi!... à la façon d'un masseur qui traite les muscles de son client d'après le tempérament qu'il lui voit, le professeur devrait approprier son enseignement à ces natures de Lorrains et aux diversités qu'elles présentent? C'est un système que M. Bouteiller n'examine même pas. Déraciner ces enfants, les détacher du sol et du groupe social où tout les relie pour les placer hors de leurs préjugés dans la raison

Digitized by Google

abstraite, comment cela le gênerait-il, lui qui n'a pas de sol, ni de société, ni, pense-t-il, de préjugés? »

A défaut de science personnelle, nous devons bien accepter ce que nous dit M. Barrès des tendances doctrinales de l'Université française, encore que M. René Doumic ait cru pouvoir invoquer son propre exemple pour y contredire.

Admettons volontiers aussi que, dans la France actuelle, fortement centralisée dans ses institutions politiques et administratives, reliant toutes les populations qui la composent par une longue communauté de gloires et — ce qui vaut peut-être encore mieux pour cimenter les nations — une plus récente fraternité de souffrances, le développement rationnel des tempéraments régionaux ne peut de sitôt constituer une menace pour l'unité de l'ensemble. Mais en Belgique, où depuis quelques années des tendances de ce genre se font jour, nous savons bien où elles nous conduiraient! Dans ce pays, composé de deux races juxtaposées, elles nous ont déjà valu l'enseignement dans les idiomes locaux. Voit-on maintenant l'État distribuant une philosophie différente en Flandre et en Wallonie, en conformité avec le tempérament, les goûts, les particularités, les préjugés mêmes de chaque race?...

Chez nous, la doctrine de Bouteiller ne paraîtra pas, à beaucoup, hérétique à première vue. En tout cas, les circonstances nous placent mal pour comprendre clairement ce qui irrite si fort contre elle M. Barrès. Que cet enseignement développe l'orgueil des jeunes gens, détache leur esprit et leur cœur des contingences familiales et locales, leur infuse, avec l'énergie et la volonté d'affronter de grandes destinées, le mépris de la terre, des besognes humbles et utiles, nous y souscrivons volontiers. Mais qui faut-il accuser : la philosophie kantienne d'un Bouteiller, ou la malheureuse manie des familles bourgeoises de guider leurs fils vers les hautes études, les carrières libérales, le fonctionnarisme? Il y a des déclassés, ou pour parler comme M. Barrès, des « déracinés » ailleurs qu'à Paris. Quel est le barreau qui n'est pas encombré? La carrière médicale, même à la campagne, est devenue un enfer. Racadot dédaigne d'être deuxième clerc en Lorraine, aux appointements de 1,800 francs, pour fonder un journal à Paris. C'est

Digitized by Google

la faute à Bouteiller, dit M. Barrès. Je n'en suis pas bien sûr, d'autant plus que la précipitation intellectuelle des élèves emmagasine souvent à rebours la pensée du professeur. « Alors que le maître réfute, explique M. Barrès, souvent ses indignations tombent lourdement au pied de sa chaire, et la doctrine qu'il pense avoir détruite, il l'a propulsée dans des êtres avides qui, dès lors, en seront animés. » Quel est l'enseignement à l'abri de pareilles mésaventures? Après tout, est-ce même la faute de la philosophie? Combien de fils de boutiquiers partis de leur village pour tenter sans succès les grandes affaires à la ville, qui n'avaient jamais lu autre chose que la quatrième page de leur journal? Facteurs importants que M. Barrès confesse enfin : « François Sturel et Maurice Roemerspacher ont de ces parents qui aiment à se voir agrandis, d'accord avec les transformations du siècle, dans leurs enfants. Et pour le photographe Mouchefrin, pour l'agent d'affaires Surel-Lefort, pour Mme Renaudin et le père Racadot, le bonheur d'Antoine, de Georges, d'Alfred et d'Honoré serait que ces favorisés n'eussent absolument rien de commun avec les humbles qu'ils furent eux-mêmes. »

Ce livre, on le voit, touche à de hautes et passionnantes questions. C'est par là qu'il est vraiment supérieur. On peut ne pas partager toutes les conclusions de l'auteur, trouver que, çà et là, il n'a pas assez dépouillé l'acuité de paradoxe, la ténuité d'une ironie latente, et par là même inquiétante, et aussi l'horlogerie psychologique qu'il affectionnait tant autrefois, on ne peut qu'être captivé par les ressources ingénieuses de la ferme intellectualité de M. Barrès. Le haut relief qu'ont présenté les récents événements de la politique intérieure française, ont exercé sa sagacité pénétrante et infiniment nuancée; il a voulu en étudier le retentissement sur le cerveau des jeunes gens de sa génération et nous donne ainsi un livre qui concrète la philosophie de l'histoire contemporaine de son pays. Son procédé d'investigation, d'une curieuse sûreté, s'applique à dégager les lois des faits et à découvrir les ressorts des gestes et des paroles; tandis que ce qui appartient vraiment au roman dans ce livre s'étaye sur une discussion débordante d'idées, sur une telle richesse de matériaux

Digitized by Google

psychologiques que c'est à peine si l'intérêt qui s'attache à la fable de l'œuvre s'en affaiblit.

Sept jeunes Lorrains, Sturel, Suret-Lefort, Roemerspacher, Renaudin, Gallant de Saint-Phlin, Racadot et Mouchefrin reçoivent au lycée de Nancy l'éducation philosophique de leur professeur Bouteiller, « le délégué parfait d'une espèce psychologique et d'un parti social ». Ce normalien, qui est déjà un agent secret de Gambetta, a de hautes visées politiques, et, tandis qu'il débite en s'exerçant à l'éloquence sa philosophie statolâtre inspirée de M. Burdeau, rehaussée « d'une certaine morale kantienne dont la construction porte sa propre marque », il « forme sa propre domination en déformant des âmes lorraines ». Cette éducation qui pousse leur énergie toute en cérébralité « sans leur donner le sens des réalités », amène ces jeunes gens à Paris, où ils retrouvent d'ailleurs Bouteiller en passe de réaliser ses ambitions politiques. Après des aventures d'initiation sentimentale ou intellectuelle d'étudiants, ils se réunissent tous les sept pour fonder un journal. La nécessité de soutenir celui-ci financièrement conduit l'un d'entre eux jusqu'au crime et, par voie de conséquence, à l'échafaud.

Ce livre qui nous apparaît comme une sorte de roman épique du prolétariat intellectuel français, éclairé par places de scènes de haut régal pour les lettrés, s'enveloppe de ce style personnel d'une imprécision voulue qui exige parfois du lecteur un effort de collaboration dont l'impression le laisse toujours charmé.

Il confirme cette place à part que M. Barrès a su se créer dans la littérature de son époque par des manifestations toujours renouvelées de pensée pure, qui intéressent par ses dons brillants d'intellectualité et séduisent par de fécondes ressources de styliste. De ces deux qualités, il ne faudrait pas s'étonner que M. Barrès tînt la seconde en mésestime et qu'elle lui ait été dévolue comme par surcroît. C'est lui-même qui disait naguère : « Les gens ayant une intelligence un peu vigoureuse sont tout de même plus intéressants que les « artistes » attitrés. »

FRANZ FOULON.

Digitized by Google

L'ÉVOLUTION

DE

L'ÉDUCATION POPULAIRE A BRUXELLES [1]

II. — HUMANISME, PROTESTANTISME, JÉSUITISME.

(*Suite.*)

Dans les Pays-Bas, la Réforme eut un succès considérable, spécialement dans les provinces flamandes et hollandaises qui étaient les plus riches, les plus instruites, les plus indépendantes. La Wallonnie — à l'exception de Valenciennes et du pays de Liége — était restée rurale, féodale et arriérée; elle ne suivit pas le mouvement, fut réfractaire à la propagande, et c'est sur elle que l'Espagne s'appuya pour arrêter le mouvement d'émancipation religieuse et politique qui triomphait déjà à Bruxelles, à Gand, à Anvers, à Ypres, et qui finit par assurer l'indépendance des provinces septentrionales.

En même temps que la réforme religieuse, les prédicateurs répandaient les idées nouvelles en matière d'éducation. Ils recommandaient de lire les Écritures en langue vulgaire, de les interpréter suivant la raison, de les faire lire par les enfants auxquels il fallait donner une instruction plus étendue et plus approfondie.

Les traditions pédagogiques aussi bien que les traditions religieuses étaient battues en brèche. Les recommandations de Luther en ce qui concerne l'éducation des enfants

(1) Voir la *Revue de Belgique* des 15 septembre et 15 octobre 1897.

Digitized by Google

trouvaient des interprètes enthousiastes partout où la prédication pénétrait. De nombreux jeunes gens, qui avaient fait des études en Allemagne ou à Genève, revenaient imbus des idées nouvelles.

L'illustre Marnix de Sainte-Aldegonde, qui fut le chef intellectuel, l'orateur, le poète, le pamphlétaire en même temps que l'homme d'action de la révolution des Pays-Bas, en fut aussi le pédagogue. Dans : *De ratio instituendæ juventatis*, dédié à Jean de Nassau, il formula un plan d'éducation pour les jeunes nobles. Comme Érasme et Vivès, il était humaniste, mais il se montra plus pratique et mieux avisé qu'eux et que Luther même, en recommandant l'étude de la langue maternelle, jusqu'alors méconnue et méprisée, et en conseillant de faire connaître non seulement l'histoire ancienne, mais encore l'histoire de la patrie, afin de préparer les jeunes gens à la vie publique. C'est l'homme d'État qui parle, l'ardent patriote fondateur d'une république dont il veut assurer l'avenir par un système d'éducation civique.

Marnix est un esprit clair et pratique; il entre dans des détails qui peuvent paraître puérils à des esprits superficiels, mais auxquels il attachait, avec raison, une grande importance, car il savait que de la première éducation peut dépendre l'avenir de l'homme. L'éducation, dit-il, doit commencer à la naissance et être confiée à la mère qui allaitera elle-même son enfant, sauf si elle est malade ou trop faible. On veillera à ce qu'il apprenne à prononcer correctement la langue maternelle et une autre fort différente de la première, par exemple le français et le néerlandais, l'allemand et le français, etc. Ainsi il s'habituera très tôt à énoncer exactement toutes les voyelles et toutes les consonnes et plus tard il n'éprouvera plus guère de difficulté à s'assimiler d'autres langues.

Il se prononce pour l'éducation publique : on enverra l'enfant à l'école; là il y a de l'émulation entre les élèves; de plus, un seul professeur suffit pour un groupe d'enfants. Il conseille aux familles de s'entendre pour fonder des écoles et nommer des instituteurs qui aient leur confiance. On choisira un recteur d'un certain âge, expérimenté, instruit et de noble

Digitized by Google

maison. Pour vingt élèves il y aura deux régents, mais chacun fera deux classes, sauf dans les écoles fréquentées par de nombreux élèves où la division du travail pourra être poussée plus loin.

Les enfants passeront successivement par quatre classes : dans la première on enseignera la grammaire; dans la seconde la syntaxe et la prosodie; dans la troisième l'éloquence et la dialectique; dans la quatrième la philosophie. Dans la classe inférieure le latin s'apprendra par comparaison avec la langue maternelle; les élèves liront, étudieront, imiteront par écrit un choix de morceaux d'auteurs classiques. Dans la seconde classe, Térence, les *Lettres ou les Devoirs* de Cicéron seront la base de l'étude; on commencera par l'analyse du morceau, puis on fera construire des phrases avec les éléments donnés par cette analyse, ensuite on fera rédiger en suivant le modèle. On traduira en langue vulgaire, puis on retraduira en latin. C'est une grossière erreur de négliger la langue du peuple, qui pour la vie est la plus utile : Cicéron étudiait le grec pour s'en assimiler le génie, la science, la finesse, l'élégance et transporter ces qualités dans sa langue maternelle. Les jeunes gens étudieront donc le latin au profit de la langue nationale. Ainsi ils seront préparés pour la vie publique, pour la patrie. Ils étudieront le grec non seulement parce que cette langue peut mieux encore que le latin servir à perfectionner la langue maternelle, mais encore parce que la littérature grecque est un précieux trésor.

Dans la troisième classe on formera le jugement en observant les choses et en faisant parler sur elles. On enseignera l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la géographie; on fera lire les meilleurs traités de morale, d'économie sociale. Ces matières seront réparties par le professeur en plusieurs cours.

Quant à l'histoire, on en pénétrera les élèves dès leur jeunesse. On commencera par César et Tite-Live; plus tard, on fera lire Salluste, Suétone, Tacite, Valère-Maxime, Pline, Thucydide, Xénophon, Plutarque, etc. A côté de ces anciens, il faut placer des historiens modernes qui ont écrit l'histoire

Digitized by Google

nationale en langue vulgaire et ceux qui ont traduit ou commenté les anciens en langue moderne. Quelle erreur de faire connaître l'histoire des anciens et de laisser ignorer celle de la patrie!

Avant Bossuet, Marnix expose la théorie providentielle de l'histoire; en enseignant cette science, on ne doit pas viser à faire retenir les mots, mais s'efforcer d'amener les élèves à reconnaître et à distinguer les jugements de Dieu dans les affaires du monde; on attirera l'attention sur les actions de prévoyance, de justice, de sagesse, de courage, en opposition avec celles que l'on doit blâmer. Les élèves rendront compte de ce qu'ils trouvent juste ou injuste, vrai et bon ou faux et mauvais. L'histoire est, pour Marnix, un cours de morale en action.

Dans la classe supérieure on étudiera Platon et Aristote; on y ajoutera les sciences naturelles, les commencements du droit, des institutes.

La culture morale est la plus importante. Il faut diriger et ennoblir le caractère, exercer à la piété et à la vertu, fortifier la volonté, brider les passions et les désirs, s'occuper de tout ce qui rend la vie honnête et digne.

Pour former l'intelligence on recourra aux sciences et aux arts au moyen desquels on exerce le jugement, la mémoire, la réflexion. Pour faire l'éducation du corps, on habituera aux soins de propreté, on exercera les membres par la gymnastique qui développe les forces, assure la beauté des formes, la grâce des attitudes et des mouvements. On enseignera les beaux-arts : la sculpture, l'architecture, le dessin et la peinture, la musique vocale et instrumentale sont plus propres à donner de la force et de la grâce qu'à développer l'esprit.

Pour former le caractère, la piété occupera la première place; on inspirera la crainte de Dieu, on fera connaître la véritable histoire du Christ, on inspirera l'amour de la vertu, de la justice, l'horreur de l'injustice, du vice. Marnix recommande le catéchisme, la lecture de l'Écriture, les prières, les offices religieux. « Si pendant cet enseignement un élève commet quelque indécence, il sera sévèrement puni; on fera

Digitized by Google

même usage de la verge, car on doit exiger que la jeunesse respecte Dieu et sa parole. » Cette observation est étrange : Marnix ne prévoit de pareilles incartades que pendant la lecture de la Bible; pour l'enseignement profane et scientifique, il ne craint pas qu'elles se produisent.

On réprimera rigoureusement les vices, surtout la tromperie, le vol, le mensonge, l'infidélité, le blasphème. Si la honte ne suffit pas, que le professeur recoure à la férule et à la verge! Les louanges et les marques d'estime et d'amitié excitent à la vertu; on en fera usage dans ce but.

On habituera très tôt les enfants à la sobriété pour le manger, le boire, le dormir. Tous les désirs doivent être bridés. On refusera de temps en temps de satisfaire les désirs les plus ardents à ceux qui manquent d'empire sur eux-mêmes, afin de les rendre plus fermes; les grands élèves devront parfois lutter contre la faim, la soif, le sommeil. La crainte de la honte doit les empêcher de se livrer à leurs désirs. Il faut combattre la gourmandise, exercer les enfants à se contenter de ce qu'on leur donne, à se priver, à supporter courageusement toutes les contrariétés; c'est ainsi qu'ils acquerront de la fermeté, de la force de caractère, de la volonté.

Marnix insiste sur cette éducation du caractère : il veut pour la patrie des hommes énergiques, maîtres d'eux-mêmes.

Le professeur doit étudier le caractère de chaque élève et agir en conséquence; il combattra, par des moyens que l'expérience lui suggérera, les tendances à l'avarice, à la prodigalité, à l'emportement, à la paresse, à la boisson, à la gourmandise, au dérèglement, à la volupté, etc.

Bien que l'intelligence soit un don de la nature, l'exercice continu la rend plus prompte et plus subtile. Marnix conseille à cet effet de faire examiner, scruter ce qui est obscur et caché, analyser et expliquer ce qui est compliqué. L'enfant récitera des fables, des histoires, des proverbes, des énigmes dont on exigera l'explication. On leur demandera d'interpréter, d'expliquer les passages obscurs des auteurs; souvent, quand on lira avec eux une histoire dans laquelle se présentent des circonstances douteuses, on leur demandera comment,

Digitized by Google

dans ce cas, ils se tireraient eux-mêmes d'affaire. Ces exercices aiguisent l'esprit à un degré incroyable. La géométrie et l'arithmétique sont aussi de bons moyens de développement intellectuel. C'est le développement du jugement qu'il s'agit de poursuivre surtout. Le jugement sans instruction peut souvent suffire ; l'instruction sans jugement n'a guère de valeur.

Marnix a toujours en vue la formation du citoyen d'une république libre. Il demande qu'on rétablisse une ancienne coutume des Perses, dont parle Xénophon, en mettant un auditoire à la disposition des élèves, pour qu'ils puissent discuter toute sorte de questions à leur portée ; ainsi se formera leur raison. Ils devraient posséder leurs propres tribunaux, avec des juges et des avocats, des défendeurs et des accusateurs, devant lesquels comparaîtraient ceux qui se seraient rendus coupables de quelque mauvaise action. Le président serait l'élève le plus âgé, le premier en honnêteté et en jugement.

Pour conserver la santé de l'esprit, on réprouvera l'enseignement grammatical que les enfants ne peuvent comprendre ; qu'on ne les surcharge pas d'un grand nombre de choses à étudier à la fois, mais qu'on leur présente la matière peu à peu, insensiblement. En grammaire pas de règles multiples, obscures et inutiles, mais qu'on les habitue à reconnaître par eux-mêmes ce qui est bien ou mal dit. Qu'on suive la méthode de la mère qui enseigne la langue populaire au moyen de nombreux exemples et d'applications répétées. C'est par l'usage surtout qu'une langue s'apprend. Qu'a-t-on besoin de règles pour savoir qu'il ne faut pas dire *les chevals*, mais *les chevaux*? Marnix ne prétend pas cependant bannir toutes les règles, mais en réduire le nombre au strict nécessaire, en ayant soin de s'appuyer sur l'observation, de se baser sur des exemples familiers, en les faisant en quelque sorte toucher du doigt, — conseil précieux venant d'un homme qui possédait à fond les langues mortes et les langues modernes.

C'est cet esprit d'observation personnelle qu'il faut appliquer à toutes les branches, notamment aux sciences naturelles : qu'on place l'enfant en face des phénomènes et des

Digitized by Google

productions de la nature, qu'on lui apprenne à les observer, afin qu'il sache distinguer par lui-même ce qui se passe autour de lui en classe et dans la vie de tous les jours. Il souhaite que les sciences ne soient pas enseignées par des mots et de longues leçons, mais par l'observation et la concentration de l'esprit sur les choses. C'est par des exemples, non par des règles qu'il faut procéder. On appliquera la méthode socratique : on interrogera les élèves sur ce qu'ils pensent, sur ce qu'ils savent, ainsi on leur apprendra à penser par eux-mêmes. Aristote fait justement observer que le peuple procède par induction et le savant par déduction et syllogisme. C'est par induction qu'on enseignera les sciences aux enfants. Le fait d'abord, le pourquoi après. Aujourd'hui, on torture les enfants avec une infinité de règles et de prescriptions incompréhensibles, avant de présenter des exemples. Aussi, beaucoup de garçons ont mis dix ans et plus à étudier la science du raisonnement sans en tirer le moindre profit, sans savoir l'appliquer.

Des exemples on remontera aux lois; quand les enfants auront accumulé les exemples, on recourra au raisonnement, on les fera passer des faits particuliers aux principes généraux. On suivra aussi cette marche pour l'arithmétique et la géométrie. On excitera l'esprit par des démonstrations géométriques. C'est surtout dans l'étude de la morale, de la politique et de l'économique que cette méthode devrait être appliquée.

La tristesse et l'abattement émoussent l'esprit, car la tristesse fait perdre le courage et par la dépression nerveuse le cerveau est lésé et les forces de l'esprit sont peu à peu détruites; aussi faut-il prendre soin de maintenir autant que possible les élèves dans des dispositions joyeuses et gaies, et éviter de leur faire perdre leur force d'esprit par des accès prolongés ou souvent répétés de mélancolie.

Nos enfants sont exercés aujourd'hui comme des perroquets et des pies à retenir des séries de mots qu'ils ne comprennent pas, ce qui rend l'esprit obtus. On ne doit confier à la mémoire que ce qui est utile pour la vie, et après explication

Digitized by Google

complète. En outre, qu'on suive l'excellente méthode de Pythagore rapportée par Cicéron et suivie par le vieux Caton, qui consiste à rendre compte chaque soir de ce que l'on a fait pendant la journée : cet exercice renforce incroyablement la mémoire, apprend à faire tout avec règle et ordre, et enfin forme le caractère par le souvenir et le discernement du bien et du mal.

Marnix se prononce contre les systèmes de mnémotechnie qui rendent l'esprit obtus. L'ordre et l'arrangement, conjointement avec la coopération du jugement, sont plus propres à assurer le développement de la mémoire, et rien ne la rend plus forte que l'attention ininterrompue fixée sur les choses à retenir.

Marnix n'est pas aussi bien inspiré lorsqu'il veut que la salle d'études soit une chambre nue : il en bannit les images, les tableaux, les oiseaux et « les autres frivolités de l'espèce », parce que ces choses distraient l'attention du but vers lequel toutes les forces de l'esprit doivent être tendues. Le pédagogue se trompe : la classe bien ornée de choses intéressantes ou embellissantes ne peut que bien disposer l'esprit à l'étude, tandis qu'une salle nue et triste l'assombrit et l'énerve. Il ajoute qu'il ne faut pas surcharger la mémoire des enfants, et il a raison; qu'il n'est pas nécessaire de varier trop les exercices, et il a tort : la variété repose l'esprit des enfants qui ne peuvent concentrer longtemps leur attention sans interruption sur un même objet.

Il insiste particulièrement sur l'utilité des exercices d'élocution; il importe que les élèves sachent bien exposer ce qu'ils ont appris, en un langage correct, clair, élégant. Il recommande aux professeurs l'œuvre de Cicéron, le *Livre des Orateurs*, ainsi que les écrits sur la matière d'Aristote et de Quintilien. Il conseille, en plus, de faire étudier des orateurs modernes; il recommande Érasme, Rivius, Mélanchton; pour L. Vivès et J. Sturmius, il faut déjà un jugement exercé à un certain degré. Le choix est laissé à la sagacité du professeur.

Que les professeurs n'oublient pas qu'écrire est le meilleur

Digitized by Google

et le plus parfait des maîtres : les élèves ne laisseront pas passer un seul jour sans écrire ; d'abord ils écriront de simples pensées, puis des propositions, ensuite des périodes plus longues, soit des lettres ou des discours tout entiers. Dans tout ce qu'ils traitent, que l'expression soit ornée, abondante, concise. Il faut beaucoup lire à haute voix et réciter de mémoire avec l'expression voulue. On établira des luttes entre les élèves de manière à faire rétorquer par les uns les thèses que les autres ont essayé d'établir. On ne fera lire les poètes qu'avec beaucoup de discernement : parmi les Latins, Virgile, Horace, Buchanan sont les seuls que conseille Marnix ; parmi les Grecs, Homère et Hésiode, Pindare et Euripide. Il n'admet Térence qu'expurgé d'une foule de choses à écarter des oreilles délicates des enfants.

Marnix attache une grande importance à la diction : on veillera à reprendre les fautes de prononciation, le ton, les gestes, qui doivent être en harmonie avec la pensée. Il faut éviter la déclamation, apprendre à parler naturellement, en faisant accorder scrupuleusement l'expression et l'idée.

Le jeune homme voyagera pour se perfectionner dans les langues étrangères, pour étudier les mœurs, les usages des autres peuples, apprendre à bien juger des choses. Il visitera les principales académies de France, d'Allemagne, parcourra l'Angleterre, la Hongrie, l'Illyrie, la Pannonie. Quant à l'Italie, il ne conseille d'y envoyer les jeunes gens que lorsqu'ils auront 25 ans, si toutefois ils sont doués d'un jugement sain et d'un tempérament capable de continence ; ils n'y séjourneront pas, « les enfants de bonne maison ne doivent pas moins éviter ce pays que la peste ». Le calviniste, l'implacable adversaire de Rome, perce ici sous le pédagogue !

Marnix termine son livre par des prescriptions relatives à la santé, au développement de la force corporelle et au maintien. Il conseille la modération en tout. Pas d'endurcissement, pas de travaux exagérés du corps et de l'esprit : la fatigue précoce brise la vigueur, affaiblit, rend malade. Jusqu'à 9 ans, les enfants se livreront librement aux ébats, aux jeux. A 12 ans, ils apprendront à monter à cheval, ils s'exerceront

Digitized by Google

à la course, au saut, à la balle, au cercle, au palet. A 17 ans, ils chasseront, lanceront des pierres, le javelot, le ballon, manieront le sabre et d'autres armes, sauteront à cheval, se livreront à tous les exercices qui assouplissent et fortifient le corps. A 18 ans, ils s'exerceront à l'escrime et à la course aux chevaux; c'est alors seulement qu'ils s'habitueront à supporter les veilles, les privations, le chaud et le froid.

Pour récréer et reposer les élèves on imaginera des exercices propres à exciter la vigueur de l'intelligence : tracer des cartes géographiques, fabriquer des sphères, des astrolabes, d'autres instruments, mesurer des hauteurs, des distances, étudier la botanique, cultiver un jardin, peindre des villes, des citadelles, des remparts, tracer des plans d'architecture, couler des figurines en plomb, en étain, en argent et même en or, etc. Que chacun s'exerce suivant son goût, afin de tromper l'ennui et de se délasser du travail de chaque jour.

Qu'on éloigne les jeunes gens de l'alchimie comme de la peste, mais qu'on leur fasse étudier les métaux et les autres produits de la terre.

Savoir nager est de toute nécessité; dès l'âge de 13 ans, les jeunes gens s'exerceront à cet art en guise de récréation.

On appliquera les enfants à la musique, mais que ce ne soit pas en dépit de Minerve! Ils doivent y être attirés d'eux-mêmes, sans violence : la douceur du maître, les dispositions naturelles doivent tout faire; ni commandement, ni menace. Marnix conseille la guitare, mais n'admet ni la flûte, ni la trompette, sans dire pourquoi. Il condamne la danse, cause d'une foule de maux, art funeste qui n'est séparé que par un léger intervalle de la folie et de la fureur! Qu'on éloigne du jeune homme les dés, les cartes qui entraînent à l'avarice, à la lésinerie, à l'imposture, à la fraude, au mensonge, au parjure! Mais s'il aime les jeux, qu'il choisisse la balle, le ballon, les anneaux de fer, les échecs et d'autres qui ne reposent ni sur le hasard ni sur la chance et n'ont aucune parenté avec l'avarice.

Quant au maintien, on doit faire disparaître la rudesse, la

Digitized by Google

grossièreté des mœurs; mais on doit se garder aussi d'une certaine légèreté vicieuse, indigne d'un homme sage et vertueux; donc pas de coiffures surchargées de plumes, de chaussures à rubans, encore moins de longs vêtements luxueux. En toute chose modération et décence.

A la fin de son livre, Marnix revient sur les punitions corporelles : il condamne une sévérité trop dure et toujours armée de verges, comme celle de nos modernes orbilius : elle est nuisible aux enfants qui ont d'heureuses dispositions naturelles, elle arrête et étouffe leur ingénuité, ruine et détruit les forces de l'esprit, brise la mémoire, tarit les sources de l'éloquence; elle produit, au lieu d'un homme libre, un esclave; au lieu d'un homme élégant, un rustre; enfin, au lieu d'un être humain, une brute! Le professeur doit étudier le caractère des enfants et, d'après la nature de chacun d'eux, se montrer sévère ou indulgent. Que dans tout ce qu'il peut obtenir par la douceur, la bonté, la persuasion, les exhortations, la louange ou le blâme, il se fasse une règle de ne jamais employer la dureté, la violence, encore moins les verges et les férules. Il ne recourra aux corrections corporelles que dans les cas extrêmes, lorsqu'il sera impossible d'agir autrement, et il montrera alors à l'enfant qu'il agit ainsi malgré lui, parce qu'il y est forcé et qu'il a horreur de semblables exécutions. C'est ainsi qu'il les rendra plus obéissants et plus respectueux, et que par sa douceur il obtiendra en même temps leur confiance et leur amour.

Marnix n'était pas un simple théoricien comme Érasme, Rabelais, Montaigne; mêlé activement au mouvement politique de son époque, homme de pensée et d'action, savant et poète, il esquissa en traits d'une rare fermeté ce plan d'éducation qui est supérieur dans son ensemble à l'œuvre de ses devanciers et mérite d'être placé au premier rang de la pédagogie du XVI^e^ siècle. La ville de Bruxelles vient de donner le nom de Marnix à l'une de ses écoles communales, dont la façade, rue Haute, est ornée de la statue de l'illustre défenseur de la liberté de conscience; ce tardif hommage était dû à celui qui conçut un plan d'éducation si complet et d'un caractère si

Digitized by Google

élevé, véritable monument que les historiens de la pédagogie ont ignoré jusqu'en ces derniers temps (1).

***

Les travaux pédagogiques d'Érasme, de Vivès, de Marnix auraient fondé dans notre pays une éducation nationale solide et d'une rare supériorité s'il n'était pas tombé sous le joug de Charles-Quint et de Philippe II, qui détruisirent par le fer et le feu les institutions communales pour y substituer le plus odieux, le plus avilissant des régimes politiques. Leurs abominables édits, « écrits plutôt avec du sang qu'avec de l'encre », plongèrent la nation dans la servitude, la misère, la torpeur intellectuelle et morale. Les ducs de Bourgogne avaient déjà commencé la réaction. Ainsi, en 1506, Bruxelles avait assisté à une scène atroce : on y brûla vif un serrurier réputé pour son honnêteté et sa douceur et dont le crime était d'avoir pensé et dit que le Christ était un juste, mais pas Dieu. Le 1er juillet 1522, l'évêque Ross dégradait publiquement sur la Grand'Place deux augustins, Voes et Van Essche, et les livrait ensuite au bûcher; le 27 juillet 1534, ce fut le tour d'un prêtre zwingliste d'Amsterdam, un vieillard de 70 ans, qui s'était cependant rétracté; en 1540, était supplicié Gillekens Tilman, homme bienfaisant qui travaillait nuit et jour pour aider des amis malades ou pauvres; en 1545, ce sont les livres de Pierre Alexandre, d'Arras, qu'on brûle, place de la Chancellerie. Les autres villes belges ne furent pas épargnées et assistèrent terrifiées à d'horribles supplices. Sous Philippe II,

(1) Aucune histoire de la pédagogie en France, en Allemagne, ne fait mention du traité de Marnix. En 1614, une édition parut à Freneker. En 1860, ce livre fut réimprimé dans l'édition des œuvres de Marnix (6 vol. Bruxelles, Van Meenen, 1857-60). A. Cornette, professeur à Anvers, en donna une traduction néerlandaise en 1881 (*Pædagogische bibliotheek, Groningen*). F. Ley en fit une analyse dans l'*Avenir* (Bruxelles, 1884). E Damseaux en donne une courte notice dans son *Histoire de la pédagogie* (Liége, 1888). Edgar Quinet, dans son livre : *Fondation de la république des Provinces-Unies* (Paris-Bruxelles, 1854), parle avec enthousiasme de Marnix, homme d'État, écrivain et pédagogue. Dans son discours d'inauguration de l'école nº 7, le 31 août 1897, M. Léon Lepage, échevin, a fait l'éloge de cette œuvre pédagogique de Marnix (voir *Bulletin communal de Bruxelles*).

Digitized by Google

les exécutions pour crime d'hérésie se multiplièrent partout; le pays perdit ses meilleurs citoyens, les uns périrent sur les échafauds, les autres furent tués à la guerre, d'autres émigrèrent vers des pays plus tolérants, la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, emportant leurs richesses, et ce qui vaut plus encore, leur esprit d'initiative, leurs talents, leurs industries et ce sentiment de tolérance religieuse et politique qui fonde les grandes nations.

Quant aux instituteurs, leur sort fut déplorable; les inquisiteurs devaient « s'enquérir de la conduite des maîtres d'école et de leur enseignement, et provoquer au besoin *la destitution de ceux qui, à leurs yeux, paraîtraient la mériter* » (1).

C'étaient les livrer sans défense au bon plaisir des misérables instruments du pouvoir. Un exemple terrible fut fait. A Gand, en 1549, on brûla vif sur la place publique un pauvre maître d'école nommé Mahieu, qui avait osé « conseiller contre les persécutions ». Ce supplice terrorisa les instituteurs, qui eurent soin de ne plus manifester leur opinion et de réduire leur enseignement à la lettre morte des livres orthodoxes sans se permettre le moindre commentaire. Ils se livrèrent aux pratiques dévotieuses les plus puériles pour échapper au soupçon et éviter la persécution.

Les maîtres choisis par les communes furent remplacés par d'ignares bedeaux, dirigés par des écolâtres tout aussi ignorants et souvent d'une moralité douteuse. C'est un édit de Charles-Quint lui-même qui se charge de nous renseigner sur la valeur morale du clergé chargé de surveiller et de diriger l'éducation du peuple : « Trouvant que la principale cause de toutes lesdites erreurs est l'insuffisance des curés et autres qui, pour ce jourd'hui ont charge d'âmes..., que pour la plupart ils sont jeunes gens légers, inexpérimentés et indiscrets..., les autres sont lubriques, donnés à ébriété et autres vices notoires et manifestes, en qui la commune ne voit que les mauvais exemples..., les autres sont si ignorants et si indoctes, que à grand peine savent lire leurs heures ou chanter messe, de sorte que souvent

(1) Instruction de Charles-Quint, 1545.

Digitized by Google

l'on voit que leurs paroissiens sont plus clercs et doctes que ne sont leurs curés pasteurs, et sont journellement repris ceux qui devraient reprendre les autres. Davantage les curés propriétaires, pour la plupart, ne résident sur les lieux, mais en sont dispensés par les évêques, et commettent, en leur absence, gens pouvant leur rapporter de grosses sommes, ne regardant ni au salut des âmes, ni à ce que les cures soient bien desservies, mais seulement au plus offrant et dernier enchérisseur. Aussi aujourd'hui les curés sont tellement chargés et hypothéqués de pensions et réserves des fruits, qu'il ne leur est possible de vivre sans faire tort aux pauvres paroissiens, lesquels étant simples gens et mal édifiés de la qualité, vie déshonnête, excès et abus de leurs curés, et présumans que en un ort et sale vaisseau si précieuse relicque que le Saint Sacrement du corps de notre Créateur et Rédempteur Jésu Christ ne se voudrait loger, en sont scandalisés et tombent en grosses erreurs, tellement que de ce procède l'erreur des sacramentaires, anabaptistes et autres (1). » C'est à des prêtres de cette espèce que la direction de l'enseignement fut livrée! On comprend le succès prodigieux de la propagande protestante dans les Pays-Bas et aussi l'explosion de la colère populaire qui eut pour résultat les excès déplorables des iconoclastes.

L'enfance fut dès lors systématiquement déformée, abrutie intellectuellement et moralement par ces maîtres déprimés, car l'éducation qui fait des hommes libres ne peut être assurée par des instituteurs opprimés dans leur conscience et obligés de se soumettre aux instructions et aux injonctions étroites d'un clergé ignorant et fanatique.

La liberté d'enseignement disparut. L'édit du 28 avril 1550 déclara que « nul ne pouvait tenir école sans autorisation des principaux officiers et de l'ordinaire ». Il était défendu de faire usage d'autres livres que de ceux reconnus orthodoxes par

(1) « Articles conçus par le conseil privé, sur l'ordre de la reine gouvernante pour servir d'instructions aux prélats et évêques des divers diocèses, dans la réforme que les progrès de l'hérésie mal combattue nécessitent parmi le clergé. » Reg. *Sur le fait des hérésies et inquisitions*, fol. 513. — A. HENNE, *Histoire de Charles-Quint*, IV, 288.

Digitized by Google

les facultés de théologie de Louvain. L'édit confirmatif d'Augsbourg, du 25 septembre 1556, enleva à la commune tout contrôle sur les instituteurs :

« ... pour pourvoir à ce que dorénavant les enfants, dès leur première jeunesse, ne soient mal instruits et endoctrinés, ce qui est chose fort dangereuse, nous ordonnons que dorénavant nul, de quelque état et condition qu'il soit, ne pourra tenir école publiquement pour apprendre les jeunes gens mâles et femelles à lire, à écrire, parler en quelque langue que ce soit, que préalablement il ne soit admis et approuvé par l'officier principal du lieu et du curé de l'église paroissiale sous laquelle il voudra résider, ou des chapitres ou écolâtres qui d'ancienneté, ont eu sur ce le regard ou superintendance, sous peine de 12 carolus pour la première fois, de 24 pour la seconde et d'être banni du lieu de sa résidence à toujours, etc. »

Cette législation oppressive fut encore renforcée par Philippe II. L'édit du 19 mai 1570 défend aux parents d'envoyer leurs enfants aux écoles de maîtres non approuvés, c'est-à-dire de ceux qui n'avaient pas prêté le serment prescrit « de n'enseigner aucun livre réprouvé ». Les parents qui dérogeraient à cet ordre étaient « corrigés arbitrairement selon l'exigence du cas ». Un autre édit, celui du 1er juin 1587, rend obligatoires les décrets du synode de Cambrai. Les instituteurs seront tenus de faire profession de foi « touchant des doigts la croix ou les saints évangiles, en la forme et manière qui suit :

« Je... jure par Dieu tout-puissant et sur la damnation de mon âme, que je crois tout ce que croit l'Église catholique, apostolique et romaine, et que je tiens la doctrine qu'elle a tenue et tient sous l'obéissance de notre Saint-Père le pape, détestant toutes les doctrines contraires à icelle, si comme des luthériens, des calvinistes et des anabaptistes et de tous autres hérétiques et sectaires; et qu'en tant qu'en moi sera, je m'opposerai et contrarierai à icelles; ainsi m'aident Dieu et tous les saints ! »

Chaque année, cette profession de foi devait être renouvelée entre les mains de l'écolâtre, des archiprêtres ou des doyens.

Les officiers, magistrats et gens de loi étaient expressément chargés d'assister les évêques et leurs députés pour créer des *écoles dominicales*, recouvrer les deniers nécessaires à leur entretien, en assurer la fréquentation, contraindre même les

Digitized by Google

enfants, les domestiques, les servantes à les suivre, et, le cas échéant, punir les parents et les maîtres qui failliraient à ce devoir.

Le principe et l'application de l'*instruction obligatoire*, et même plus, de l'*école officielle obligatoire*, a son origine en Belgique dans ce décret de Philippe II.

Ces écoles étaient ouvertes le dimanche pour les enfants qui, pendant la semaine, devaient travailler dans les ateliers ou les champs; elles étaient tenues par des confréries de la doctrine chrétienne, dont les membres obtenaient des indulgences spéciales. Le programme se réduisait à l'apprentissage par cœur des prières et du catéchisme, à des pratiques dévotieuses, et quelque peu aussi à l'épellation et au tracé des lettres et des chiffres. Ces écoles dominicales furent, pour la masse des enfants pauvres du XVII^e^ au XIX^e^ siècle, les seuls milieux éducatifs spéciaux.

Il n'y eut qu'une interruption momentanée dans l'application de ces mesures. En 1580, les calvinistes s'emparèrent du pouvoir à Bruxelles; ils étaient plus de 15,000 dans cette seule cité brabançonne. Ils obligèrent le Magistrat à interdire aux maîtres et aux maîtresses d'école d'enseigner encore le catéchisme du diocèse et à ordonner l'emploi du catéchisme de Heidelberg. La commune prit un décret qui supprimait le catholicisme et fermait les églises, jusqu'à ce que le clergé pût prouver qu'il était d'accord avec les saintes Écritures. L'intolérance provoqua l'intolérance. Le parti vainqueur ne sut que substituer des abus à d'autres abus du même genre. Le régime de la liberté ne pouvait s'établir à cette époque où les passions religieuses et sectaires étaient poussées par la persécution à leur paroxysme.

Farnèse vainqueur, grâce aux Malcontents de la Wallonnie, rétablit l'ancien ordre de choses en 1585 : les calvinistes furent abominablement persécutés, on ferma leurs temples et leurs écoles, on saisit leurs biens, on les bannit.

Toutes les formes de propagande furent poursuivies avec une implacable rigueur. Les chambres de rhétorique ne purent plus se livrer librement à leurs exercices dramatiques;

Digitized by Google

le pouvoir ombrageux les surveilla de près et bientôt ces puissants foyers d'émancipation de la pensée n'eurent plus aucune influence. Presque tous les rhétoriciens émigrèrent en Hollande et les chambres de rhétorique « se transformèrent en confréries qu'on ne voyait plus figurer que dans les cérémonies religieuses » (1). Les imprimeries suspectes furent fermées, les livres non orthodoxes lacérés et brûlés, les écrivains bannis ou suppliciés. Nul ne put plus, à Bruxelles, exercer l'état de libraire ou d'imprimeur sans autorisation de l'archevêque de Malines et du conseil de Brabant; il fallait être catholique romain, de bonne vie et de bonnes mœurs, faire conster de sa capacité et, avant d'entrer en fonction, prêter serment, entre les mains de l'amman, de n'imprimer et de ne vendre aucun livre qui n'eût été soumis à la censure (2). Toute activité intellectuelle fut étouffée.

Le règlement scolaire de Bruxelles, du 12 juillet 1596, confirma l'ordonnance de Charles-Quint datée de 1543. Nul, sans y être autorisé et à peine de 5 florins d'amende, ne peut instruire les enfants dans l'une des treize petites écoles (art. 27); les bourgeois ne peuvent envoyer leurs enfants que dans l'une des six écoles latines ou l'une des treize petites écoles (art. 28); le minerval est de 18 sols, payables par an, de semestre en semestre (art. 36); les maîtres doivent avoir prêté serment et déclarer le nombre, le nom, les prénoms de leurs écoliers payants, la durée de fréquentation de ceux-ci (art. 37).

L'édit de 1596 éleva les rétributions scolaires aux chiffres suivants : 3 florins par an par élève apprenant à lire seulement; 4 florins pour ceux qui apprennent à lire et à écrire; 5 florins pour ceux qui apprennent à lire, à écrire, à calculer et à lisser des tapis; 1 florin en plus pour des leçons de français; le maximum est 6 florins pour le tout.

Le surintendant des écoles nommait les maîtres et les maîtresses laïques aux conditions suivantes : les candidats devaient payer aux chefs de la corporation 6 florins pour enseigner le français, 4 pour le flamand, 3 pour tenir une école de filles.

(1) HENNE et WOUTERS, *Histoire de Bruxelles*, II, 644.
(2) ID., *ibid.*, II, 303.

Digitized by Google

Ils devaient se rendre chez le doyen de Sainte-Gudule et prêter entre ses mains le serment de fidélité au synode de Cambrai. Les instituteurs et les institutrices devaient assister à la messe de Saint-Grégoire et le lendemain, à l'office pour les collègues trépassés. Annuellement ils se réunissaient en un repas de confrérie. Il leur était interdit d'enseigner à lire, à écrire, à calculer aux serviteurs et aux servantes : les confréries des écoles dominicales se réservaient cette clientèle. A partir du 14 février 1605, les maîtres d'école furent exemptés du service des sections (le service militaire de l'époque) et du logement des gens de guerre, à la condition de conduire leurs élèves au catéchisme. Il fut défendu de réunir dans une même classe les garçons et les filles, à moins de les séparer par une cloison. Dans les écoles latines, le chant grégorien devait être enseigné. Dans les écoles dominicales on apprenait aux enfants la manière de se confesser et de servir la messe.

Une ordonnance du 31 août 1608 confirma l'obligation scolaire et prononça l'amende contre ceux qui n'envoyaient pas leurs enfants à l'école dominicale.

La direction morale de l'enfance fut confiée pendant deux siècles aux pires des éducateurs : les garçons et les filles des classes pauvres furent livrés à des congrégations d'hommes et de femmes ignorants et fanatiques et ceux des classes dirigeantes aux jésuites. Farnèse avait appelé ceux-ci dans les Pays-Bas en 1584 : après avoir détruit la liberté par le fer et le feu, il estima que pour l'empêcher à jamais de renaître il fallait, par un système d'éducation comprimant les consciences et anéantissant l'initiative et la spontanéité, réduire le peuple des Pays-Bas à la servitude morale volontaire. En moins de vingt années, les jésuites établirent dans la contrée trois maisons professes et plus de trois cents collèges. A Bruxelles, le 14 juillet 1604, l'archevêque de Malines, l'évêque d'Anvers et le Magistrat présidèrent solennellement à l'ouverture d'un collège de jésuites qui bientôt eut une nombreuse clientèle.

Les révérends pères corrompirent l'esprit public par leur abominable morale; ils assurèrent par leur enseignement

Digitized by Google

l'asservissement des provinces belgiques à la papauté et à la domination de l'Espagne. L'idée de patrie fut effacée des cœurs. On bannit l'histoire presque complètement du programme : n'est-elle pas, suivant l'expression d'un jésuite, « la perte de celui qui l'étudie » ? On la réduisit à quelques biographies, à quelques explications de textes littéraires, en ayant soin de la falsifier pour les besoins de la propagande : les gloires de la patrie furent systématiquement laissées dans l'oubli ou odieusement calomniées. Les sciences, la philosophie ne figurèrent plus parmi les branches d'enseignement parce qu'elles émancipent l'esprit. Apprendre le latin et le grec devint l'unique préoccupation des maîtres et encore n'était-ce que la forme qu'il fallait s'assimiler, non les idées des écrivains de l'antiquité. Les pères composèrent des chrestomathies, des recueils de morceaux choisis qu'on expurgeait soigneusement et que l'on confiait à la mémoire pour former les élèves à un style factice et emprunté. La langue maternelle fut proscrite : on n'en autorisa l'usage que les jours de fête. L'éducation intellectuelle fut réduite à une stérile et machinale gymnastique de l'esprit dans laquelle la mémoire des mots et le raisonnement syllogistique étaient les seules facultés mises en jeu. Les travaux littéraires consistèrent en puérils exercices consistant à composer des acrostiches, des anagrammes, des chronogrammes, des pièces de vers barbares disposés en carrés, en losanges, en étoile, en croix, etc. Les chefs-d'œuvre des littératures modernes ne pénétrèrent ni dans les collèges, ni dans l'université, pas plus que ceux des savants et des philosophes dont les travaux restèrent absolument ignorés dans la Béotie belge.

Les enfants furent soigneusement écartés du milieu familial ; on les interna pour que les révérends pères pussent les dominer exclusivement, les former suivant le *Ratio*. On dora les barreaux de leur cage, en organisant des fêtes nombreuses, des représentations théâtrales, des jeux, des séances de gymnastique et d'escrime, des promenades. La plus démoralisante des émulations fut organisée ; on poussa au développement excessif de l'amour-propre, de la vanité, de l'orgueil,

Digitized by Google

par des concours, des distributions de récompenses, croix, insignes, couronnes, prix. La délation fut érigée en système, encouragée, récompensée ; le confessionnal fut un moyen de connaître les pensées les plus intimes et de déterminer les moyens d'action propres à substituer à la conscience individuelle celle du père spirituel. La discipline fut adoucie ; si on maintint le fouet, on ne le fit appliquer que par un domestique. On forma ainsi une classe soi-disant dirigeante, sans volonté propre, sans initiative, sans énergie, entièrement soumise à la Congrégation. Les communiers du moyen âge, les ardents défenseurs de la liberté de conscience au XVI^e^ siècle, n'auraient plus reconnu leurs descendants dans ces fils dégénérés qui se laissaient gouverner, exploiter, avilir par les fonctionnaires espagnols et par les jésuites. Ceux-ci furent aidés dans leur œuvre par les augustins, les minimes, les récollets, les carmes, les carmélites, les annonciades, les ursulines, les brigittines, les dames de Berlaymont, etc., qui couvrirent le pays de couvents, établirent des pensionnats pour garçons et pour filles, dans lesquels l'instruction était réduite à l'inintelligente répétition de textes insipides, mais où l'éducation morale était savamment organisée pour étouffer la raison, développer la foi aveugle, le fanatisme, la haine de toute innovation, la soumission absolue au clergé romain.

Quant aux écoles primaires, elles disparurent dans bon nombre de localités. Là où elles se maintinrent, les unes ne furent plus que des classes préparatoires aux collèges où l'on enseignait, outre les prières et le catéchisme, d'informes rudiments de latin ; les autres, destinées aux enfants des ouvriers et des paysans, n'avaient pour tout programme que la répétition machinale des oraisons, des réponses du catéchisme nécessaires pour être admis à la première communion.

Le pays tomba dans l'engourdissement intellectuel et moral le plus profond. La presse muselée ne publia plus que des livres de piété, d'ineptes histoires miraculeuses, des vies de saints, des livres grossièrement illustrés et destinés à la propagande des idées les plus arriérées. Le clergé et les moines créèrent un nombre immense de lieux de pèlerinages, avec

Digitized by Google

reliques, vierges miraculeuses, où ils entraînaient la noblesse, la bourgeoisie et le peuple.

L'histoire est une série d'expériences sociologiques. On doit se demander quelle fut l'action moralisatrice de cette éducation rigoureusement catholique, soigneusement sevrée de toute notion de science profane, surveillée avec un soin jaloux par l'Église. Les faits sont là qui prouvent surabondamment son inefficacité à ce point de vue. Les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles furent caractérisés en Belgique par un développement prodigieux de la superstition la plus grossière, du paupérisme, du brigandage, de la criminalité sous toutes ses formes. Il n'y avait plus d'hérétiques à brûler, mais les inquisiteurs se rattrapèrent sur les sorciers. On tortura, on fit périr dans les supplices des vieillards, des adultes, des enfants, des femmes surtout, qu'on accusait de possession diabolique. Les malheureux atteints de démence, d'hystérie, de névropathie, d'hallucination, ceux qui étaient facilement suggestionnables ou hypnotisables, furent condamnés comme sorciers par des juges ignares. Sous le règne des archiducs, on compta en moyenne chaque année trois cents condamnations capitales pour crime de sorcellerie. La crainte était si grande de voir le peuple se laisser entraîner par les pratiques de la magie, de la chiromancie, de l'art de divination, et de toutes les autres manœuvres de l'occultisme, qu'il était recommandé aux pasteurs et prédicateurs d'exhorter leurs ouailles de se garder « de semblables crimes détestables », mais « sans spécifier aucun d'iceux par quelque démonstration ou explication par où le peuple pourrait apprendre comme ces impostures se font, ou mettre les auditeurs en quelque curiosité de le vouloir savoir, mais dire en termes généraux que toutes ces choses et spécialement les plus fréquentes sont actes diaboliques, damnés et réprouvés de Dieu... »

Plus une chose était absurde, plus elle avait chance d'être admise par le peuple. Des milliers d'hallucinés, de déséquilibrés surgissaient dans les villes et les campagnes et étaient pris pour des sorciers. Le clergé pratiquait l'exorcisme et entrenait ainsi l'erreur populaire. Sur le bûcher même de

Digitized by Google

malheureux malades affirmaient encore qu'ils étaient possédés, tant ils subissaient la suggestion d'un milieu social ignorant, fanatique, superstitieux à l'excès. Des magiciens avalaient des substances toxiques et étaient pris de convulsions qu'ils attribuaient aux puissances infernales. A ces maux horribles, le gouvernement et la faculté de théologie de Louvain ne savaient opposer qu'un remède : les procès de sorcellerie, la torture, le bûcher.

Une éducation fondée uniquement sur l'étude de textes incompréhensibles, réduite à des pratiques dévotieuses, ne comprenant aucune notion de science positive, aucun exercice développant l'esprit d'observation et la raison, avait naturellement préparé une génération crédule et superstitieuse. Que l'on compare cet état d'esprit du peuple belge à celui qui le caractérisait au commencement du XVI^e^ siècle, lorsque Guichardin le décrivait comme le premier du monde pour son instruction étendue, son goût des arts, son esprit indépendant, son amour pour la liberté, et l'on se rendra compte de l'influence déprimante et avilissante que le régime despotique de Charles-Quint, de Philippe II et de leurs successeurs exerça fatalement sur une nation naturellement bien douée.

Si la superstition était grande alors, la misère générale ne l'était pas moins et la criminalité avait pris un développement énorme; partout on rencontrait des mendiants, des vagabonds; le brigandage infestait villes et campagnes. Le dévergondage des mœurs, les excès de boisson, contre lesquels Charles-Quint avait vainement pris de sévères édits (1), avaient aussi progressé : les kermesses flamandes de Teniers reproduisent des scènes populaires de l'époque. Certes le début du XVII^e^ siècle nous présente une phalange glorieuse de lettrés, de savants, d'artistes belges. Les hautes classes étaient riches et instruites; l'immense activité intellectuelle, développée pen-

(1) Édit de 1531 pour réprimer « désordonnées beuveries et yvrogneries en divers cabarets, tavernes et logis tenus en lieux détournés, hors villes, bourgs et villages en dehors des grands chemins et lors des dédicaces, fêtes et kermesses », et « pour remédier au grand nombre d'homicides qui se commettent encore journellement pour yvrogneries ès tavernes et cabarets ».

Digitized by Google

dant le XIVe et le XVe siècle dans les Pays-Bas méridionaux, ne fut pas immédiatement étouffée. « Les conséquences d'un mauvais gouvernement ne se font sentir qu'après un certain nombre d'années, dit justement Macaulay. Les talents et les vertus qu'engendre une bonne constitution peuvent lui survivre quelque temps. C'est ainsi que le règne des princes qui ont fondé la monarchie absolue sur les débris du régime populaire, brille dans l'histoire d'un éclat particulier. Mais quand une ou deux générations ont passé, alors se produit le phénomène signalé par Montesquieu : les gouvernements despotiques ressemblent à ces sauvages qui renversent l'arbre pour cueillir les fruits. Pendant les premières années de tyrannie, on récolte la moisson semée pendant les dernières années de liberté. »

L'histoire de notre pays confirme cette vue profonde. Pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, il tomba dans la dégradation : misère économique, misère intellectuelle, misère morale, tel fut le bilan de cette malheureuse époque, qui est celle de la faillite de l'éducation cléricale.

A. SLUYS.

Digitized by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

M. Jef Leempoels, à la Galerie Clarembaux. — M. Henri Evenepoel, au Cercle artistique. — Quelques œuvres de Joseph Stevens, à la Maison d'Art.

M. Leempoels, à la Galerie Clarembaux, M. Evenepoel, au Cercle artistique : le hasard a fait coïncider les expositions de ces deux jeunes artistes, qui présentent un contraste absolu. Tandis que M. Leempoels est un psychologue de la peinture, et marque par une volonté et une pénétration qui s'imposent sans chercher ou sans réussir à charmer, M. Evenepoel a le don exquis de la couleur jeune, savoureuse et chantante. Au premier, la concentration, la pensée parfois abstruse, la poursuite tenace de l'expression ; et peu lui importent une tonalité dénuée de rareté, un fond conventionnellement saucé, si le front médite, si la bouche parle, si l'œil scrute la réalité ou l'infini. Au second, les bonnes fortunes de la couleur, le joyeux éparpillement d'une vision artiste qui se pose sur tous les spectacles pittoresques de la vie, et en extrait sans effort les détails caractéristiques, prestement fixés par un pinceau coloriste, riche de vigueur et de grâce. Également épris de leur art, il semble que le travail soit pour l'un une volupté, pour l'autre un effort où il se donne tout entier.

« Par les mains nous requérons, nous promettons, appelons, menaçons, prions, supplions, refusons, interrogeons, admirons, confessons, craignons, instruisons, commandons, encourageons, jurons, témoignons, accusons, condamnons, méprisons, défions, flattons, applaudissons, bénissons, réconcilions, exaltons, réjouissons, attristons, déconfortons, désapprouvons. » Ce passage de Montaigne pourrait servir d'épigraphe au tableau saisissant que M. Leempoels intitule *le Destin et l'humanité*. Un océan de mains, un paysage de mains,

Digitized by Google

hérissant la partie inférieure de la toile : mains de fiancé passant la bague au doigt de l'accordée, mains de veuve voilées de crêpe, mains d'assassin brandissant le poignard, de dévotes caressant le missel, de financiers pétrissant les sacs d'or: à perte de vue, mains d'hommes, de femmes et d'enfants, et au milieu, émergeantes, revêtues des gants et des anneaux liturgiques, mains sacerdotales, ecclésiastiques et pontificales élevant les emblèmes de la religion : et toutes ces mains levées, en gestes de blasphème, d'imploration ou de confiance, vers la face éternelle planant dans la hauteur des sombres nuages, d'où elle laisse errer, indifférente à la vague rumeur de l'humanité, son regard dans les incommensurables espaces. La foncière originalité de la conception n'est pas le seul mérite de ce tableau, nouveau jusqu'à la bizarrerie, presque jusqu'à l'excentricité et qui suffirait à classer son auteur en bonne place : l'exécution est d'une science achevée, et chacune de ces mains est significative comme un portrait. L'opiniâtreté du rendu, l'individualisation à outrance du modèle qui pose devant lui, la recherche toujours insatisfaite de l'expression, c'est ce qui distingue M. Leempoels. Son diptyque *Chacun veut en sagesse ériger sa folie* groupe des physionomies étudiées à fond, qui sont la vérité même : on remarquera la tonalité délicatement harmonisée de l'ensemble, exception chez l'artiste : même dans son *Printemps*, scène mi-allégorique qui exigeait de la fraîcheur dans l'atmosphère, le ton est opaque, sirupeux, sans compter que les jeunes filles qui s'ébattent dans la prairie ont des grâces terriblement bourgeoises ; M. Leempoels n'a pas prétendu raffiner sur l'élégance : il lui a suffi de représenter au vif quelques fillettes bruxelloises dans les jeux bondissants de leur promenade du dimanche. De même, les *Ouvriers se rendant au travail* sont un tableau peu agréable d'aspect, mais dont la probité et la puissance du rendu sont surprenantes. *Amitié* — deux vieux tâcherons en habit de travail, assis côte à côte, et, leurs vieilles mains enlacées, regardent droit devant eux de leurs yeux usés — atteint au style par l'intensité d'un réalisme dédaigneux de tout artifice. On peut soutenir que la distinc-

Digitized by Google

tion est de l'essence de toute œuvre d'art; cependant, qui contestera qu'il y a ici une force qui, sans séduire le spectateur, le conquiert? Et que dire du portrait de la mère de l'artiste, du groupe de visages qu'il intitule *les Éplorés*, de l'*Ergoteur* (un vieux bonhomme en blouse blanche dont le masque maniaque, minutieux et narquois se détache à contre-jour sur une silhouette de ville détaillée à la manière de gothique), sinon qu'il est impossible de pousser plus avant l'exactitude acharnée, la vie physique et morale, et que devant chacune de ces têtes, qui font concurrence à la réalité, un psychologue décrirait le caractère de l'original, un médecin établirait son diagnostic? A celui qui a buriné de pareils portraits, il ne manque qu'une palette plus poétique pour marquer au premier rang. C'est le désir sans doute de rompre avec des tonalités trop conventionnelles qui a inspiré à M. Leempoels ses deux morceaux les plus récents, un *Christ* et un *Saint Jean-Baptiste :* il nous semble y discerner une tendance au trompe-l'œil qui aboutit au superficiel sans acquérir à l'artiste les qualités qui lui manquent ; il n'en faut pas moins applaudir à ses intentions, car si la plus haute des facultés de l'esprit, la volonté, peut quelque chose sur la transformation de la vision, M. Leempoels deviendra certainement coloriste.

M. Henri Evenepoel n'a, lui, qu'à laisser se jouer son pinceau sur la toile pour y faire éclore la couleur harmonieuse et piquante; une bonne fée de la peinture s'est penchée sur son berceau, et lui a fait la grâce de le rendre sensible aux jeux subtils de la lumière et des teintes; il en goûte les enchantements partout, et les élégances d'une passante, le visage d'un ami, un paysage urbain, les cythères parisiennes, un intérieur familier, bien moins que cela, quelques menus objets groupés par le hasard, lui sont autant de prétextes à se montrer, en même temps que dessinateur avisé, peintre de race. Il perçoit les combinaisons les moins banales, les moins usées, et toute son exposition, depuis ses *Ouvriers*, de grandeur nature, jusqu'à la pochade, large comme la main, de la robe rose d'une chanteuse de café-concert éclairée par la rampe, va des riches tonalités sourdes à la Whistler, aux clartés, aux fraîcheurs,

Digitized by Google

aux hardiesses de Manet ou de Toulouse-Lautrec. Les portraits, nombreux, sont enlevés à pleine brosse, et mettent en valeur le trait caractéristique des physionomies; leur spirituelle ressemblance se rehausse du pittoresque de l'arrangement; des accessoires amusants, des détails de costumes y font un ragoût de tons corsés ou délicats; la note rose de la cravate sur le vêtement noir du petit D..., la laque vermillon du coffret japonais devant lequel travaille le peintre Crespin, la bigarrure des bocaux qui entourent le chimiste G..., font un effet juste et savoureux, tandis que le portrait du petit Lucien et celui de l'avocat D... prouvent que du noir et du blanc suffisent à l'artiste pour faire chanter la couleur. Les enfants ont fourni à M. Evenepoel le sujet de bien jolies improvisations; il saisit à souhait la gaucherie charmante des petiots et la grâce des fillettes aux airs de tête déjà séduisants.

Les *Ouvriers revenant du travail*, grande composition qui a figuré à l'Exposition universelle, où elle était d'ailleurs à peine visible, esquive la banalité dans un sujet ressassé; l'atmosphère crépusculaire qui enveloppe les personnages lui donne même un intérêt presque dramatique, bien qu'il ne se passe rien sur cette vaste toile, où M. Evenepoel s'est contenté de fixer les silhouettes robustes et lasses des ouvriers qui s'en reviennent lentement de l'atelier, accompagnés des femmes et des enfants venus à leur rencontre. Le *Caveau du Soleil d'or* et le *Café d'Harcourt au quartier Latin* forment un bruyant contraste avec cette scène silencieuse; ici à la clarté âcre du gaz, là dans l'ombre des voûtes surbaissées, grouille et jacasse dans la fumée des pipes et l'odeur des bocks une foule hétéroclite : rastaquouères, horizontales, étudiants de dixième année; et, au premier plan, une femme maquillée, plâtrée, dont la toilette rouge fanfare comme un appel, s'avance en retroussant la tapageuse blancheur de ses jupons, cherchant sur qui jeter son dévolu. Très curieux d'effet, *les Folies-Bergère*, et surtout la *Loge*, où du sanglant incarnat des tentures se détache, comme un camée du velours d'un écrin, un buste de femme émergeant d'un corsage diapré, et dont le pâle profil se couronne d'une chevelure d'ébène. Citons encore (nous avons dit

Digitized by Google

que tous les spectacles sollicitent la verve pittoresque de M. Evenepoel) une saynète de *Lutteurs* traitée avec une *furia* caricaturale qui rappelle Daumier, des coins de boulevard animés et tumultueux, des paysages ensoleillés ou sinistres, deux intérieurs d'atelier — l'un d'une finesse grise délicieusement intime, l'autre à la coloration éclatante, comme sablée de lumière — et des nature-morte ; la *Théière* de vieux chine, la soie blanche où elle repose, le voile de tulle, le brin d'oranger, le livre de messe à reliure orangée qui lui font un si charmant voisinage, ce tableautin est une petite merveille de goût et d'esprit dans la couleur : Andersen n'eût pas manqué de faire un conte attendrissant des aventures de cœur de cette théière si séduisante dans ses voiles nuptiaux.

Si nous voulions résumer nos impressions, nous dirions qu'en sortant de la galerie Clarembaux on emportait, pour ne plus l'oublier, le souvenir de quelques visages d'un accent, d'un relief surprenants, et dont les physionomies même des premiers passants que l'on rencontrait ne paraissaient que des exemplaires effacés ; qu'au sortir du Cercle artistique, on se trouvait une notion plus vive du charme de la couleur ; on avait, pour quelques heures, un regard de peintre, on saisissait des rapports ou des oppositions de tons qu'on n'avait pas aperçus, et l'aspect de tout ce qui vous entourait prenait une saveur plus attrayante.

Nous serions étonné que M. Leempoels se plût à l'art de M. Evenepoel, ou que celui-ci goûtât fort le talent de M. Leempoels. Peu importe : ils ont beau suivre des esthétiques opposées, l'un et l'autre sont de ceux en qui l'école belge a le droit de placer ses espérances.

***

En attendant que l'œuvre de Joseph Stevens apparaisse en une exposition d'ensemble qui sera un événement, la Maison d'Art réunissait quelques toiles de ce maître prestigieux. Il est par excellence le peintre des chiens. Landseer est sans rival quand il s'agit de figurer le type impersonnel de la race : le luisant du poil, le brillant de l'œil, le nerveux du jarret, la robe unie ou tachetée, personne ne les reproduit avec une aussi

Digitized by Google

savante fidélité que l'artiste britannique dans ces tableaux qui feront éternellement l'admiration des zoologistes et de ceux qui possèdent une meute ou vivent entourés de chiens. Jadin peint à merveille les chiens du high-life et leurs élégances. Mais Joseph Stevens est le seul qui, sans manquer à la loi d'une rigoureuse exactitude, mais aussi sans humaniser ses chiens dans des allégories puériles ou des apologues niais, fasse les chiens aussi intéressants que les hommes. C'est que non seulement il les connaissait en observateur, mais il les aimait d'une sympathie fraternelle.

La *Romance*, le *Gastronome*, « singeries » à la manière de Descamps, où il a affublé les animaux de redingotes à la propriétaire ou de robes Empire, sont d'une catégorie rare dans son œuvre. Il a préféré peindre nos « frères inférieurs » tels qu'ils sont, tels qu'ils doivent sans doute apparaître aux yeux mêmes de leurs congénères, et quand l'artiste leur donne des vêtements, c'est le dérisoire chapeau de général ou la capote de vieux grognard qui sont les accessoires obligés de leurs douloureux travaux. Car c'est aux prolétaires de la race canine que Joseph Stevens a voué sa tendresse, aux chiens errants dans les grandes villes, à ceux qui conquièrent par un rude labeur une pâtée insuffisante, aux *outlaws*, aux « chiens calamiteux », comme disait Baudelaire en un poème en prose qui égale par le pittoresque et la pitié les plus saisissants tableaux du peintre. Les diverses versions du *Chien à la mouche*, griffon de sportsman ou dogue râblé au mufle brutal, immobilisés par la surprise ou se tenant en arrêt, la queue droite, devant le mur ensoleillé où se pose l'insecte au luisant corselet; l'*Intrus*, un matou familier se hérissant de tout son poil au fond de la cuisine devant le seuil de laquelle passe dans la lumière du matin, robustement découplé, un fier chien de trait au pelage jaune et blanc, le *Chien à la tortue*, nerveux, souple, avec le jeu de ses muscles d'acier sous son poil ras, attestent, en même temps qu'une incomparable science des particularités de l'animal, un magistral métier de peintre. Mais aucun animalier n'a atteint la profondeur du sentiment de Joseph Stevens lorsque, fidèle à sa prédilection,

Digitized by Google

il nous apitoie sur la misère du chien associée à la misère de l'homme, ou déambulant, ignorée, à travers les rues matinales. Sans aucune mise en scène à prétention philosophique, ce mâtin efflanqué, tremblant sur ses pattes, qui, l'œil injecté, broie avidement entre ses mâchoires faméliques un os décharné ramassé sur un seuil d'hôtel, entre des écailles d'huîtres et une carapace de homard, n'est pas seulement l'œuvre d'un grand dessinateur et d'un coloriste de premier ordre : il évoque tout un raccourci de la question sociale. Et les bateleurs à quatre pattes, qui avaient, avant Joseph Stevens, montré leurs carcasses déjetées, leur poil poussant à l'aventure sur une peau tannée par les coups, leur regard honnête et navré, qui avait scruté leurs douleurs presque humaines? On ne peut regarder sans se sentir au cœur le pincement de la pitié, cet âne du saltimbanque portant un sapajou frileux, grotesquement accoutré, dont l'œil nostalgique rêve dans le vide, ni ces deux caniches aux coiffures militaires, à la fois abrutis et méditatifs, attendant le retour du maître devant ce piano mécanique sur lequel se pelotonne un couple de singes savants, peints d'un pinceau aussi spirituel qu'opulent. Et le macaque en camisole de soie et toque de velours, épouillant, avec des gestes scurriles, un caniche pensif, indifférent, épuisé par la représentation qui vient de finir? Et les deux caniches surveillant, tout fiers sous leurs colbacs de grenadiers de la Grande-Armée, le fricot qui mijotte dans cet *Intérieur de saltimbanque* dont Baudelaire a donné, en quelques lignes, une description définitive? Autant de cadres qu'on reverra un jour dans les grandes collections publiques. Mais, parmi les pages de Joseph Stevens réunies ici, il en est une où il s'est surpassé : c'est celle qu'il a intitulée : *Un misérable :* ce *desperado* de la race canine, pliant sur ses pattes cagneuses, les côtes saillantes sous la couleur indéfinissable de la robe, le cou pelé serré par un collier de cuir, est l'image même de la servitude et du dénuement; et ce chien de rue, peint il y a près de quarante ans, est déjà tragique à la manière d'un vieil ouvrier de M. Constantin Meunier.

MAURICE SULZBERGER.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

Malgré le réveillon et la trêve des confiseurs, ce mois fut chargé d'événements politiques; j'y discerne un congrès d'ouvriers libéraux, une élection à grand tapage et d'autres faits plus menus, dont le moins édifiant est la fugue d'un noble soutien de l'autel. Mais, comme la *Revue* n'a pas de chronique scandaleuse, satisfaite déjà qu'elle est de grouper quelques narrateurs des œuvres d'art, de littérature et de sociologie, nous laisserons à nos confrères du jour-le-jour cette amorce de la curiosité publique. On n'épilogue ici que sur les idées, sans autre souci des personnes.

Donc, à Termonde, la majorité cléricale a été fort entamée; elle le sera davantage au prochain scrutin. Là où la concurrence fut trop longtemps inopérante, le conservatisme de classe s'est accentué jusqu'à légitimer les oppositions de classe. D'une part, le candidat de M. Daens, de l'autre, celui de M. Anseele ont, figurants discrets, incarné le mécontentement populaire; un ruisseau d'eau bénite séparait tout au plus les deux groupes de protestataires contre la pérennité du goupillon. Voilà, ce me semble, la signification de l'émiettement qui s'est fait aux dépens de M. Thibaut.

En somme, il n'y a là provisoirement qu'un léger, mais sûr indice; le congrès des ouvriers libéraux est un indice grave, si grave qu'il a perturbé la bonne humeur rougeoyante des collectivistes. Pendant quinze jours, ce n'a été qu'un concert aigre-doux, où les dissonances entre instrumentistes ajoutaient

Digitized by Google

quelqu'agrément forain. Je me rappellerai longtemps certain numéro du *Journal de Charleroi*, où M. des Essarts fulminait contre l'allure modérée de nos congressistes, tandis que M. Camille Quesne, qui avait assisté au congrès en qualité de reporter de cette feuille, exaltait bruyamment quelques décisions « progressistes ». Le *Peuple*, lui, n'a pas décoléré et tout ce qui tient au collectivisme, non certes par des attaches de convictions, mais par la chaîne fleurie des mandats, a cru prudent de ne souffler mot après les délibérations de nos ouvriers; la *Réforme* et l'*Express* ont eu le mutisme obstiné; seule, une follicule liégeoise, le *Progressiste*, à qui la langue démangeait sans doute, a exhalé son dépit en seconde page, tandis qu'elle prônait le programme des congressistes à un autre endroit, à contre-cœur sans doute, mais qu'y faire? Ce programme renferme, en effet, tout ce qu'on peut immédiatement acclimater chez nous de la charte de MM. Janson, Féron et Lorand. Aussi, la dernière ressource de ces intransigeants aux abois a-t-elle été de crier, comme Mascarille dans les *Précieuses ridicules :*

Au voleur! au voleur!

La prétention est certes plaisante et digne de Mascarille! Car, outre que nous sommes accoutumés d'entendre les dirigeants du Parti ouvrier protester avec non moins de véhémence contre les emprunts que le programme radical a fait au leur, il est de complète puérilité d'élever, à notre époque, des prétentions au monopole de telle ou telle initiative. Au fait, ces initiatives n'en sont jamais qu'à demi. Prenez l'une après l'autre les formules insérées dans le texte des résolutions des derniers congrès progressistes, et vous retrouverez ici un point d'application que l'Allemagne a, depuis longtemps, admis dans ses lois, là-bas une innovation autrichienne, ailleurs une importation d'outre-mer, ailleurs encore l'habillement belge d'un principe du droit français, sans compter les suissismes et même quelques inventions plutôt chinoises, qui n'ont pas grande portée dans

Digitized by Google

l'ensemble. Et qu'on ne voie pas dans ce dénombrement, de forme plutôt plaisante, l'ombre malicieuse d'une critique, que j'entendrais formuler. Bien au contraire, je fus de longue date, je suis et resterai partisan de la plupart des réformes votées par les congrès progressistes. Mais j'entends, dans l'intérêt même de mes amis, ne pas laisser soutenir, par quelque grimaud de province, que ces réformes sont des recettes imaginées dans un cabinet d'avocat, qu'elles sentent le moisi ou la poudre, suivant qu'on les déclare trop mûres ou trop vertes. Étrange réclame en leur faveur que font ces impertinents! Qu'ils disent donc que nos revendications — les leurs aussi — sortent des entrailles de la grande réalité, qu'elles ont été à l'épreuve des faits, qu'elles ont triomphé partout des résistances intéressées qu'on leur oppose encore ici. Voilà bien un cas où il serait prudent de ne pas parler de propriété individuelle, alors que dans d'autres, on eût été si heureusement inspiré d'en parler, et beaucoup, et de crier sur les toits qu'on était ses défenseurs contre le collectivisme.

Donc le congrès des ouvriers libéraux a fait de bonne et progressive besogne. Il a surtout donné l'exemple d'une fraternité que nous, hélas! bourgeois bourgeoisants, nous ne connaissons guère. L'écueil du flamingantisme était tout proche. Nul des congressistes n'a dit un mot qui pût le faire soupçonner; il y a eu unanimité sur la question des langues, et les quelques divergences de vues qui s'étaient manifestées, dès l'abord, entre les délégués d'Anvers et des Flandres, plus radicaux et plus simplistes, et ceux de la Wallonnie, plus tempérés de formules, sinon de langage, se sont doucement aplanies dans l'intimité, de plus en plus familière, de ces longues séances qui ont été pour le libéralisme du peuple une date ineffaçable.

Le congrès a voté la lutte à outrance contre le cléricalisme et le collectivisme; l'instruction obligatoire gratuite et laïque, le renversement de la preuve en matière d'accident, les pensions ouvrières, le minimum de salaire dans les adjudications publiques à titre d'essai, une formule du S. U. réservant la

Digitized by Google

question d'opportunité et quelques autres mesures nettement démocratiques; il a réservé pour mai prochain l'examen des questions financières, du monopole de l'alcool, qui s'y rattache, et quelques débats de moindre gravité.

C'était sagesse que de ne pas prétendre résoudre, en une seule session, la longue série des problèmes sociaux de l'heure présente; c'était sagesse aussi de débuter, là où l'on prenait attitude, par des formules tempérées et de ne pas trop engager l'avenir. Et qu'on a bien fait d'atténuer, par une réserve d'opportunisme, le virus de ce S. U. à vingt et un ans, qui est le dernier mot de la philosophie politique pour nos démagogues! Les critiques que nous a values cette réserve d'opportunité locale, adoptée unanimement, sont de celles qui font honneur. Est-il donc urgent de reviser la Constitution? Et après avoir ouvert la porte au flot démocratique, va-t-il falloir la refermer provisoirement pour nous livrer à de nouvelles et douloureuses délibérations sur cette question fondamentale du droit de vote? Nous étions bien naïfs, paraît-il, de croire qu'en faisant électeurs tous ceux qui ont vingt-cinq ans, on inaugurait l'ère des réformes sociales et on clôturait la triste période des agitations vaines! Des réformes, certains radicaux et tous les collectivistes n'en ont cure : ce qu'il leur faut, c'est l'eau envasée où se pêchent les mandats.

Autre reproche, aussi peu pertinent : Vous n'avez admis *qu'à titre d'essai* l'inscription du minimum de salaire dans les cahiers des charges des adjudications publiques. Mais toute réforme qui est discutée et discutable ne s'impose qu'à titre d'essai. Si elle donne des résultats appréciables, si l'ouvrier s'en félicite sans que le patron ait trop à s'en plaindre, c'est qu'elle est de bonne prise, et il faut la conserver; mais, dans le cas contraire, pourquoi se lier indéfiniment? La politique administrative est faite de ces expériences, les unes concluantes, les autres désastreuses; et malheur au ministre, au député permanent ou à l'échevin qui s'entêterait contre l'évidence. M. Vandenpeereboom a bien rapporté son arrêté relatif à la surtaxe de

Digitized by Google

certains trajets en chemin de fer; il rapportera à bref délai cette invention merveilleuse, en raison de laquelle trois trains directs de Bruxelles à Liége, depuis quinze jours, deviennent pour les abonnés du fruit défendu. C'est monnaie courante que de maintenir ou de laisser, après épreuve, ce que les faits ont sanctionné ou condamné. A moins donc qu'on ne considère le minimum de salaire comme un dogme, pareil à quelque immaculée conception, je ne vois vraiment pas ce qui retiendrait un esprit pénétré de philosophie sagement positiviste, s'il lui était attesté dûment que ce minimum ne vaut rien du tout.

En fait, beaucoup de ces réalisations sociales, qui divisent encore les libéraux, sont envisagées par trop de nos coreligionnaires comme des dogmes, vrais ou faux, suivant le concile auquel ils annexent leur foi. J'ai des exemples plein les mains; des propos édifiants à cet égard me bourdonnent encore aux oreilles. A ce même congrès de Noël, je causais avec un ami — et un admirateur — de mon excellent confrère de presse, M. Paul Hymans. Et comme l'une des sections du congrès avait fait rapport sur la question de l'impôt et conclu, en termes fort vagues, ma foi, à l'adoption de l'échelle progressive, mon compagnon s'exclamait piteusement : « Mais c'est du collectivisme! » J'aurais eu beau jeu de lui dire que des hommes de la notoriété de M. Lippens ont défendu l'impôt progressif, au moins à titre partiel, au dernier congrès libéral; que, parmi les Liégeois, il m'est certifié que le président de l'Association libérale et son ex-secrétaire, MM. Neujean et Ansiaux, en sont partisans. Mais je suis de ceux qui pensent qu'une adhésion éclatante au spiritisme, fût-ce celle de M. Sardou, ne ferait pas tourner leur table de travail, ni même leur table de toilette. Si je défends l'impôt progressif, c'est moins pour M. X... ou M. Y... que parce que je le crois juste et fondé en raison. En raison, certes; mais en pratique, que donne-t-il? Voilà tout le problème. La vérité est qu'il a donné dans les pays germaniques et en Suisse de fort utiles résultats, que nous l'adopterons plus ou moins vite, d'abord par contagion, comme bien

Digitized by Google

d'autres choses, ensuite par nécessité. Nos communes ont pris les devants en terre flamande comme en terre wallonne. Après Huy et Verviers, voici Louvain qui emboîte le pas, et nous ne sommes pas au bout. Seulement, il y a loin de ces essais modestes et sur une toute petite échelle, à ce juste sujet d'effroi qu'est l'impôt unique. Or, depuis M. de Smet de Naeyer, qui l'a dit à la Chambre, jusqu'au dernier manant de la politique du passé, tous nos conservateurs de droite et de gauche sont convaincus qu'à mettre le bout du petit doigt dans l'engrenage, on est assuré d'y laisser le corps tout entier. Et voilà pourquoi votre fille est muette! Et voilà pourquoi mon confrère du congrès manifestait des inquiétudes si doctrinaires sur cette inscription de la progression dans notre formule de l'impôt!

Pourtant entre cette formule, si elle est adoptée le 29 mai prochain, au congrès de Liége, et celle du trop fameux impôt unique, due à M. Hector Denis et à ses amis de l'extrême gauche, il y a l'abîme qui sépare le jour et la nuit. Comme je l'ai fait voir dans ce même recueil il y a un an et demi, c'est l'administration elle-même, consciente des nécessités budgétaires et de l'état proportionnel des fortunes, qui réclame à cor et à cri, ou, mieux que cela, qui introduit subrepticement l'impôt progressif. Mais la division cadastrale des zones inégalement taxées du sol bâti d'une ville, qu'est-ce donc, sinon de la progression en matière d'impôt? Et n'en est-il pas de même de l'évaluation inégale des droits à payer pour un héritier, suivant le degré de parenté qui l'unit au testateur? En réalité, réduit à son rôle de taxe de superposition, l'impôt progressif est aussi légitime que n'importe quelle autre prestation que nous subissons sans crier au voleur; il l'est plus, en tout cas, que les impôts de consommation de MM. Graux et de Smet, et que cette abominable taxe sur les portes et les fenêtres, débris vétuste d'un temps où l'hygiène était une douce inconnue.

Mais me voilà bien loin des ouvriers libéraux et de leur congrès. Pas si loin toutefois que le lecteur l'imagine. Car l'inscription du minimum de salaire a été arrêtée par eux, je l'ai

Digitized by Google

dit, le 25 décembre dernier et la formule de l'impôt est à l'ordre du jour du congrès de la Pentecôte. C'est entre ces deux réformes qu'oscille présentement le pendule de l'activité politique de nos amis. Souhaitons-leur bonne chance et grand labeur, car si notre salut est quelque part, c'est entre leurs mains.

M. WILMOTTE.

PETITE CHRONIQUE

Un mois peu chargé de nouveautés, mois de gâteaux, de crêpes et de gaufres bien sucrées. A la Monnaie pourtant *Hänsel et Gretel*, qui, merveilleusement monté et joué, a été une sorte de jeu de St-Nicolas attardé. C'est avec ces douceurs-là que MM. Stoumon et Calabrési ont doublé le cap de la réélection. Plus heureux que les politiciens du passé, ils furent renommés par 19 voix contre 17 données à MM. Kufferath et Guidé. Des autres théâtres, peu ou prou à dire, et quant à la scène politique, elle a quasi chômé.

***

Les **Revues** ont, comme quelques journaux, préparé le réabonnement à l'aide de numéros de Noël, de suppléments exceptionnels, d'illustrations fines et rares, bref de mille chatteries. A noter le n° 226 (1er janvier) de la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, consacré à la caricature. Le joli assemblage de vieilleries et de modernités, et parmi les modernités, combien ont paru vieillottes, tandis que certaines exhumations attestaient la fraîcheur éternelle des défunts ! Celles de *Bon genre* sont ravissantes, et l'époque de Louis-Philippe a laissé d'ironiques souvenirs qui nous charment. — Le MERCURE DE FRANCE, de janvier, est varié comme à l'ordinaire. S'il est permis d'y goûter médiocrement *Exégèse de lieux communs*, de Léon Bloy, et certains vers, avec ou sans musique, il faut pourtant y lire les *Nouveaux masques*, de Rémy de Gourmont, et d'abondantes chroniques. — La REVUE DES REVUES, depuis ce mois, a grandi en importance et en volume ; elle s'est annexé des chroniques littéraires de tous pays, sans rien retrancher de son traditionnel ordinaire. A lire dans le numéro du 15 décembre, *Le mouvement littéraire russe*, par S. Rzewuski, et d'heu-

Digitized by Google

reux extraits d'autres périodiques ; dans le numéro du 1er janvier, deux curieux documents, l'un de Léon XIII, alors que le cardinalat lui laissait plus de franchise dans l'expression de sa pensée ; l'autre de M. Pobedonostzeff, procureur du Saint-Synode russe et « qui, en cette qualité, veille sur la vie religieuse de cent millions d'âmes ». Si l'authenticité littérale du premier document est certaine, il est très significatif d'y noter des expressions indignées contre les « exploiteurs dont les entrailles ne s'ouvrent qu'à l'avarice et à l'arrogance », et le rappel de l'esclavage antique pour qualifier l'industrialisme moderne. Du coup, l'encyclique sur la question sociale est dépassée en énergie crue et directe. Le même cahier renferme des pages sur l'*art de l'affiche* et des imageries instructives. Dans les grosses revues, peu de nouveautés dignes de mémoire. Toutefois, la correspondance de Renan avec sa sœur dans la Revue de Paris (1er et 15 décembre) et dans la Revue des Deux Mondes du 15 décembre la suite des articles de M. Anatole Leroy-Beaulieu sur *Le règne de l'argent*. — De l'art et la vie le fascicule d'octobre, reçu fort en retard, a des articles d'Édouard Rod (préface d'une traduction de Julia Brewster), Gabriel Trarieux et quelques autres. Nous avons aussi reçu les nos 1 et 2 (25 octobre-25 novembre) de Comme il vous plaira. Cette légende, renouvelée d'un titre de Shakespeare, abrite sous une couverture de gaie tonalité des pages juvéniles de quatre oseurs.

Livres. — Parmi les livres de vers, à signaler *Églé ou les concerts champêtres* de M. Saint-Georges de Bouhélier. La collection du Mercure s'enrichit sans cesse ; nous avons signalé les *Sources vers le fleuve* de M. Robert de Souza ; voici, mais en prose très adornée, *D'un pays lointain* de Remy de Gourmont, et d'un compatriote, M. Edmond Glesener, *Histoire de M. Aristide Truffaut, artiste découpeur*. M. Glesener est un nouveau venu pour les lecteurs français ; à Liége, il a déjà sa petite notoriété, très discrètement sympathique, d'artiste délicat et d'observateur consciencieux. S'il a beaucoup lu et relu Flaubert, et si dans Flaubert sa prédilection l'a porté surtout vers les notes posthumes de *Bouvard et Pécuchet*, il a montré certaine jalousie d'indépendance dans un culte que trahit, d'ailleurs, chaque page de son petit livre. Il y a imitation et imitation ; il y a celle qui est inconsciente et qui découle de l'insuffisante plastique d'un cerveau de vingt ans, riche d'idées et mal en formes ; il y a aussi celle qui est de réflexion et de tonalité ; certains thèmes et certaines méthodes d'analyse appellent une sécheresse précise de notation, un dégagé dans l'impersonnel dont Flaubert a tracé de sûrs modèles. Là, il n'y avait qu'à s'inspirer du maître sans rien retrancher de sa personnalité propre ; c'est ce que M. Glesener a judicieusement fait dans son *Histoire*.

Digitized by Google

La librairie Lebègue vient d'éditer, en un agréable volume, les *Légendes et nouvelles de l'Entre-Sambre-et-Meuse*, de M. Chot. Dans une langue alerte et très simple, où de fines impressions de nature se mêlent à la transcription pure et simple des dialogues familiers aux gens de la campagne, M. Chot raconte des histoires merveilleuses et naïves, d'un charme agreste et suffisamment personnel.

Nous avons encore reçu une *Étude critique*, de M. J. Th. de Raadt, sur le catalogue du Musée de la porte de Hal; cette étude appelle des observations qui seront faites dans le numéro de février; M. le sénateur Solvay, outre ses tirés à part du bel article qu'il nous a donné : *Un parti social*, en a fait une réimpression dans un autre recueil, sous ce titre : *Étude sur le progrès économique et la morale sociale*. Les pages qu'il a mises en tête de ce nouveau tirage méritent d'attirer, par leur haute sincérité, l'attention de tous les libéraux d'intelligence.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS PSYCHOLOGIQUES

AUTOUR DE L'AFFAIRE DREYFUS

Pourquoi la *Revue de Belgique* ne s'occuperait-elle pas, elle aussi, de l'affaire Dreyfus? Le fait pour elle d'insérer l'opinion d'un Français, comme le fait pour moi de préférer une tribune étrangère, semble dénoter une commune bonne volonté et un égal désir d'impartialité. En outre, si tout phénomène social est un microcosme, et si l'on peut rattacher une théorie générale de la civilisation au plus chétif incident de la vie publique, combien est-il légitime de s'occuper d'une question qui, comme l'affaire Dreyfus, soulève tant et de si graves problèmes! Qu'on en juge : philosophie de la trahison, problème de l'espionnage, question de la justice spéciale militaire, difficultés relatives à la preuve en matière pénale, compliquée de matière internationale, psychologie de la croyance, de l'opinion publique, théorie de la presse et de ses rapports avec l'argent, questions de l'antisémitisme, du protestantisme, du catholicisme, du nationalisme, du cosmopolitisme... Il y aurait certainement là matière à plusieurs volumes. Aussi me restreindrai-je à un côté spécial de la question, au point de vue psychologique qui me semble intéressant et plus apte que d'autres à être traité de façon scientifique et sereine. Je parlerai successivement de certains cas de psychologie individuelle et de certains autres de psychologie collective.

Digitized by Google

I. — Cas de psychologie individuelle.

M. Scheurer-Kestner. En tout courant d'opinion publique, la croyance qu'il faut d'abord étudier est celle du meneur, les autres ne faisant que la répercuter et l'amplifier Comment la croyance de M. Scheurer-Kestner est-elle née?

Ni ses lettres, documents authentiques mais sans importance, ni ses interviews, documents de seconde main, ne le disent. Heureusement, sa déposition devant le second conseil de guerre, publiée de façon concordante par tous les journaux, peut être regardée comme un texte suffisant.

Cette déposition, qui n'est en somme que l'histoire faite en toute sincérité de cette croyance, me semble du plus haut intérêt psychologique. Le roman que, dès le premier jour, M. Zola voyait avec son talent professionnel, dans l'affaire Dreyfus, n'aurait été qu'un feuilleton palpitant mais vulgaire. Le vrai roman d'âme, profond, émouvant, le voilà; il s'est déroulé sous le crâne de l'ancien vice-président du Sénat. La littérature n'a rien de supérieur ici à la réalité. Qu'on se rappelle dans l'*Évangéliste*, d'Alphonse Daudet, la façon dont la préoccupation religieuse naît dans l'esprit d'Éline Ibsen. C'est un mot de Mme Autheman qui sème le germe, un simple mot : « Au moins a-t-elle connu le Sauveur avant de mourir? » Et le germe, de lui-même, se développe, le travail de l'idée fixe commence, chaque effort que fait la jeune fille pour la chasser l'enfonce davantage jusqu'au moment où vaincue, affolée, brisée par sa lutte même, elle se rue à ce Port-Sauveur dont elle ne sortira plus.

L'évolution de la croyance de M. Scheurer-Kestner est identique. Un jour, il reçoit la visite du frère de Dreyfus et l'affirmation véhémente de l'innocence du condamné le frappe et le trouble. C'est là le point de départ de la cristallisation qui va se faire. Il chasse l'idée, mais l'idée revient. Il va à Thann, dans son pays qui est aussi celui de la famille Dreyfus, et il entend de nouvelles affirmations. Il revient à Paris angoissé à l'idée de la possibilité d'une injustice épouvantable. Il com-

Digitized by Google

mence à faire son enquête personnelle, en toute loyauté. On lui avait signalé des différences d'écritures, il cherche de bonne foi à se renseigner, fait venir un des experts qui avait conclu contre Dreyfus, l'écoute, le croit, et lui serre les mains en lui disant: Vous m'avez débarrassé d'un grand poids ! Mais voilà que le lendemain le poids retombe ; repris par le terrible doute, il recommence son enquête, et dans l'état d'esprit où il se trouve, les indices se tournent d'eux-mêmes en un sens particulier ; successivement, il est troublé, ébranlé, convaincu, confirmé; la cristallisation est faite, l'arbre de Saturne a tous ses rameaux.

Cette enquête fut-elle aussi sérieuse qu'elle aurait pu l'être? Il semble bien que non, puisque M. Scheurer-Kestner a avoué qu'il n'avait jamais vu d'écriture originale de Dreyfus. Les indices qu'il découvrit furent-ils l'effet du hasard ou d'aides complaisants, et, pour dire brutalement la chose, M. Scheurer-Kestner ne fut-il pas psychologiquement « chambré » par les défenseurs de Dreyfus?

Pour la beauté de l'observation, je préférerais qu'il ne l'eût pas été et que par un travail spontané de son esprit, la conviction ait fini par naître de l'affirmation primordiale d'un tiers; la force impérieuse de l'idée fixe en serait plus manifeste. Le journal qu'aurait alors pu tenir M. Scheurer-Kestner, chaque soir, de l'évolution de sa croyance serait un document aussi précieux que les meilleurs de l'*Année psychologique*, une série de planches d'anatomie morale égale à celles des plus subtils analystes du roman contemporain.

M. Émile Zola. En regard de cette sorte de terrain sédimentaire qu'est la foi de M. Scheurer-Kestner, celle de M. Émile Zola apparaît éruptive comme une roche plutonienne. Dès le premier jour elle surgit d'un jet superbe, incandescente, incoercible comme une lave, et comme elle destinée à se figer en une couche aussi dure que celle d'Herculanum. Par ceci, le cas de M. Zola est déjà remarquable; il l'est plus encore par le problème de son origine : quel est le feu central qui a pu soulever cette tonnante montagne de roches ignées?

Digitized by Google

Le tempérament de M. Zola, quoiqu'il soit propice aux visions en bloc et porté aux généralisations fougueuses, est ici insuffisant : il faut autre chose. Peut-être la confiance à lui montrée et les confidences faites par M. Scheurer-Kestner en sont le point d'origine. Le romancier assistait à la réunion privée chez le vice-président du Sénat, et c'est à la suite de cette séance qu'il écrivit son premier article du *Figaro;* peut-être fut-il ému par le secret plaisir qu'on éprouve à être du petit nombre de ceux qui savent ce que les autres ignorent; peut-être fut-il surtout sensible, ce que prouverait son admiration pour « l'homme à la vie de cristal », aux qualités personnelles de M. Scheurer-Kestner qui semble bien par le nombre, la qualité et la solidité de ses amitiés, être un charmeur.

Il faut encore se souvenir qu'il y a des circonstances où la conviction est plus facilement entraînée. Je crois que ceux qui aujourd'hui sont le plus nettement convaincus de la culpabilité de Dreyfus auraient été ébranlés et peut-être décidés en sens contraire si, il y a six mois, on les avait mis, avec les réticences inévitables et qui par le piquant ne les auraient que mieux ancrés dans leur croyance naissante, au courant des indices, des hypothèses, des soupçons portant sur un autre officier, des hauts personnages déjà convaincus, des enquêtes poursuivies secrètement au ministère de la guerre, etc.

Je ne serais pas éloigné, toutefois, d'expliquer tout simplement le cas de M. Zola, par son antipathie personnelle pour M. Drumont. Ce ne serait pas la première fois que non seulement les choses nous semblent fausses, suivant le mot de Spinoza, parce qu'elles nous désagréent, mais parce qu'elles sont soutenues par des gens qui nous désagréent. L'antipathie de la personne n'est pas même nécessaire, le désagréable du ton suffit; que d'opinions auxquelles nous nous rallierions chaque jour si elles étaient exprimées de façon moins tranchante! Or, l'inimitié de M. Drumont et de M. Zola n'est ignorée de personne; elle est si intense et si dominante que l'un prenant position sur un sujet, il y a beaucoup de chances pour que l'autre prenne la position contraire. En disant ceci, je n'infirme la sin-

Digitized by Google

cérité d'aucun des deux; le point de vue change avec la place qu'on occupe, et aussi naturellement que l'esprit de l'avocat est porté à disculper, celui du ministère public est porté à inculper; tout homme d'affaires, abordé par un client, de très bonne foi épouse sa querelle, croit à son bon droit et cherche tous les arguments favorables avec autant de conviction qu'il en mettrait à aider la partie adverse, s'il en avait reçu tout d'abord la visite. Et il s'agit ici de procéduriers désintéressés de la question; que sera-ce quand les passions s'en mêleront, et des passions comme celles qui agitent M. Drumont et M. Zola!

Je crois donc que si le cas de M. Scheurer-Kestner est un cas de conviction lente déterminée par l'affirmation d'un tiers et se rapportant à un ordre de raisonnement plus encore que de sentiment, celui de M. Zola est un cas de conviction brusque intérieure née d'une antipathie de personne et où, par suite, la logique est subordonnée à la passion.

M. Gabriel Monod. L'intérêt ici consiste dans la qualité du document fourni. Ce n'est plus une déposition en justice, toujours sujette à se ressentir du milieu, mais une lettre rédigée dans le silence du cabinet en vue du public.

M. Monod nous dit qu'il a, sur le moment de la condamnation, cru à la culpabilité de Dreyfus, bien qu'il eût auparavant été « troublé et écœuré » de la façon avec laquelle une presse l'avait présumé coupable dès le premier jour. Il y avait donc, dès ce premier jour, un terrain favorable au développement d'une croyance contraire. A cette croyance nouvelle, M. Gabriel Monod attribue une triple origine (on voit que par les soins de l'analyse le document est en effet précieux) : d'abord les protestations d'innocence du condamné et de son avocat; ensuite les doutes sur sa culpabilité conservés par quelques hautes personnalités; enfin l'honorabilité de l'existence de Dreyfus et de sa famille. On remarquera que ces trois causes ont le même caractère psychologique; elles se réduisent à la suggestion produite par l'affirmation de l'innocence de Dreyfus, affirmation prudente de la part de

Digitized by Google

quelques tiers, véhémente de la part du condamné, de son avocat et de ses parents. J'expliquerai plus loin pourquoi une telle puissance d'une simple affirmation ne doit pas étonner dans une atmosphère d'esprit comme celle de nos sociétés modernes, et plus encore de nos salons parisiens, où les opinions sont craintives et d'autant plus faciles à être entraînées. D'ailleurs, en érudit habitué aux travaux historiques, M. Gabriel Monod ne s'est pas contenté de ces présomptions; il s'est décidé sur un argument précis, l'opinion « d'un graphologue de ses amis » jugeant que le bordereau n'était pas de l'écriture de Dreyfus.

Ce graphologue n'ayant pas été expert au procès, M. Monod pouvait bien dire : « Je suis arrivé à ma conviction seul, sans avoir subi l'influence d'aucun de ceux qui se sont occupés de cette affaire. » Mais en cela il terminait de façon inattendue son raisonnement. M. Scheurer-Kestner avait conduit son enquête dans un esprit plus scientifique que le membre de l'Institut, en prenant l'avis de certains « qui s'étaient occupés de l'affaire ». Alors surtout qu'il s'agissait d'un document matériel, le fait de se décider d'après l'avis d'un graphologue qui n'avait vu qu'un *fac-simile,* montrait que la conviction favorable à Dreyfus devait être antérieure à la consultation d'écriture; il faut ajouter, mais M. Gabriel Monod ne pouvait pas le savoir alors, que ce graphologue, M. Crépieux-Jamin, fut depuis signalé comme ayant été acheté par les défenseurs de Dreyfus. Peut-être fut-ce cette révélation qui rendit M. Monod moins affirmatif sur l'innocence du condamné dans la lettre qu'il écrivit en réponse à une adresse de ses élèves de l'école normale (1). Il serait vraiment bien à désirer que lorsque la vivacité des passions se sera éteinte, les diverses personnes qui ont fait part au public de leur croyance reconstituent, au moyen des notes qu'elles ont dû prendre, l'évolution même de cette croyance; si elles avaient été prises avec méthode et conscience, peu de laboratoires psychologiques disposeraient d'observations plus précieuses.

(1) Une troisième lettre de M. Monod, publiée dans le *Temps* du 11 février, maintient sa croyance absolue à l'innocence de Dreyfus.

Digitized by Google

M. Émile Boutroux. Ce philosophe éminent ne s'est point exprimé sur la culpabilité de Dreyfus; il a seulement fait part au public, dans une lettre que publia le *Temps*, de son émotion douloureuse à l'idée que la France oubliait sa grandeur morale, laquelle consiste à être la patrie de l'humanité et à juger chacun d'après son mérite et non d'après sa confession. Est-il besoin de dire que cette lettre est très belle, très noble, et que si j'en parle ici ce n'est certes pas pour l'attaquer, mais, puisque je fais la psychologie de l'affaire, pour signaler un des malentendus qui me semblent fréquents entre le raisonnement des individualités d'élite et l'entendement du peuple?

Ce malentendu vient de ce que sur l'idée de patrie, par exemple, le peuple ne *peut* guère se mettre qu'au point de vue national, tandis que l'élite ne *veut* se mettre qu'au point de vue supranational. Le peuple a, cependant, l'intuition qu'il peut y avoir quelque chose de supérieur à la patrie; de là l'idée religieuse, l'idée civilisatrice, l'idée humaine. Mais l'élite semble se refuser à admettre qu'il peut y avoir quelque chose de bon au-dessous de son cosmopolitisme supérieur. Pourtant l'international suppose le national; on pourrait même dire que le cosmopolitisme n'est possible qu'aux peuples qui ont un sentiment très national, que si la France, par exemple, a été jusqu'ici plus cosmopolite que d'autres peuples, cela ne tient peut-être pas à une particulière générosité de son esprit, mais à ce fait que son unité intérieure étant complète, elle pouvait se permettre à l'égard de l'étranger des engouements dont elle se serait sans doute défendue si elle avait eu dans son sein des Irlandais, des Polonais, ou seulement des séparatistes. On expliquerait de même le recul actuel de l'esprit cosmopolite par le réveil de l'esprit national sous les atteintes de la défaite et des krachs, et l'on en pourrait conclure qu'on aurait tort de voir dans cette prédominance alternative de l'un ou de l'autre de ces esprits « une éclipse de la France, un brouillard qui passe devant la statue de notre pays ». Puisque nous causons entre philosophes, nous pourrions même aller jusqu'à nous demander si la grandeur morale de la France ne consiste qu'à être la patrie du cosmopolitisme; ce n'est que depuis un

Digitized by Google

siècle que nous nous sommes épris de l'amour de l'humanité; auparavant, la France existait et ne manquait pas de grandeur morale; du moins le fait d'avoir sauvé le monde et la civilisation des barbaries hunnique, alamane, sarrasine, d'avoir fait les croisades, les communes, les universités, les cathédrales, etc., peut inspirer une certaine fierté, surtout si l'on se rappelle que le cosmopolitisme, comme tout ici-bas, peut être tantôt bon, tantôt mauvais, et que les mêmes « amis des hommes » qui à la Constituante huaient Cazalès coupable d'avoir dit que le sang d'un Français lui était plus précieux que celui de plusieurs étrangers, déchaînaient, quelques mois après et au nom des idées humanitaires, vingt ans de guerres qui entassaient plus de six millions de cadavres.

Le cas psychologique de M. Boutroux est donc intéressant lui aussi. Sa lettre, juste au fond, et qui aurait été tout à fait approuvable dans un milieu académique, montrait, du moment qu'elle était adressée au grand public, un certain désarroi d'idées, un oubli des nécessités respectives du nationalisme et du cosmopolitisme. Certes, M. Émile Boutroux a raison de déplorer et de condamner le cri : A bas les juifs! Mais justement parce qu'il est philosophe, il ne devrait pas trouver « monstrueux » son accouplement au cri : Vive l'armée! Car dans l'esprit simpliste des manifestants, les deux cris ont la même signification, et le : A bas les juifs! ne signifie pas : A bas les israélites! mais veut dire (à tort, je le veux bien) : A bas les présumés alliés de l'ennemi! Il est, en effet, à peine besoin de dire que la question de dissidence religieuse ne joue qu'un rôle secondaire dans l'antisémitisme contemporain, avant tout explosion du sentiment national et du ressentiment financier.

M. Maurice Bouchor. Le poète est ici plus troublant que le philosophe, car la protestation qu'il lance (dans une lettre à la jeunesse des écoles) est de celles que les plus hauts esprits et les plus fermes cœurs n'entendent pas sans tremblement. « Plutôt, dit-il dans une phrase dont je ne dénature que la forme, plutôt une guerre entre deux peuples qu'une seule injustice individuelle! »

Digitized by Google

Oui, l'alternative est terrible. Heureux ceux qui peuvent la résoudre dans le même sens que le poète, car cela prouve qu'à leurs yeux la guerre peut être belle et bonne, et que leur cœur n'est pas angoissé par ce problème de la lutte et de la douleur, le plus insoluble de tous. Mais les autres, ceux qui croient que la guerre est mauvaise, comment pourraient-ils hésiter entre l'injustice qui frappe un homme et l'injustice qui frappe combien de centaines de milliers d'autres créatures, même des femmes et des enfants, sur lesquelles ne pèsent même pas des soupçons?

Ah! c'est là une terrible énigme! Caïphe a dit : *Quia expedit unum hominem mori pro populo*, et le mot reste éternellement sur sa mémoire. Mais pourtant s'il s'était agi non de ce Jésus, pour les uns fils de Dieu, pour les autres doux illuminé, mais d'un Barkokébas quelconque dont la sédition aurait été le signal de l'épouvantable guerre des Juifs, des atrocités infernales où se tordirent tant de multitudes, le cas aurait-il été le même, et la mort d'un innocent aurait-elle été pire que la mort, après tant de tortures, de tant de myriades d'autres innocents? La patrie, qui place par centaines de mille d'obscurs soldats à des postes où la mort les attend, ne dit-elle pas à chacun : *Quia expedit unum hominem mori pro populo?*

Et pourtant je ne conclus pas. Je ne conclus pas parce que personne ne peut conclure. Quelle est la commune mesure entre la guerre et l'iniquité, entre la souffrance physique et l'injustice morale, entre la mort, même la plus atroce, dent des bêtes, supplices, torches humaines, de milliers et de millions d'hommes et un seul acte mauvais, mensonge ou fraude, une seule pensée pécheresse, capable, nous disent les théologiens, même bouddhistes, donc chers à M. Maurice Bouchor, d'ébranler les cieux et la terre?

Heureusement, cette alternative ne se pose pas pour tout le monde, pas du moins pour ceux qui croient à la justice de la condamnation de M. Dreyfus. Le malheur c'est que ceux-là aussi seraient entraînés dans « la guerre entre deux peuples » et qu'alors ils ne pourraient même pas, comme les autres, se consoler des horreurs des champs de bataille et des deuils de

Digitized by Google

la patrie en pensant qu'ils souffrent pour la réparation d'une « injustice individuelle ».

M. le docteur Duclaux. Les documents que nous fournit le directeur de l'Institut Pasteur, tous de première main, sauf une interview du *Temps*, sont plus intéressants encore au point de vue de la méthode psychologique du raisonnement que ceux de M. Gabriel Monod.

Prié de donner son avis scientifique sur le procès, M. Duclaux répond en substance : « Si nous autres savants nous n'avions pas plus de sang-froid que les juges de l'affaire Dreyfus, et si nous suivions des procédés d'investigation analogues aux leurs, nous n'aurions que bien peu de chances d'arriver à la découverte de la vérité. » Il est utile de commenter cette phrase, car chaque mot est matière à remarque.

D'abord, M. Duclaux a-t-il raison d'exiger le même sang-froid du savant et du citoyen ? En quoi le pharmacien faisant une analyse, le physicien surveillant une expérience, le médecin prenant une température, ont-ils occasion de manquer de calme, et par contre, comment ne pas, je ne veux pas dire approuver ou même excuser, mais comprendre une certaine effervescence à propos d'une question d'ordre militaire et international ?

En second lieu, M. Duclaux peut-il comparer les « procédés d'investigation » du savant et ceux du juge? Les méthodes seront différentes parce que les preuves le sont, et les évidences aussi. L'évidence n'est pas la même dans les sciences inorganiques et dans les sciences de la vie ni dans les sciences sociales ; chacun de ces règnes présentera même des sous-distinctions ; dans le dernier notamment, l'historien, l'économiste, le juge, le gouvernant, l'artiste, le prêtre, ont chacun leurs procédés, leurs méthodes ; le juge lui-même raisonnera différemment au civil et au criminel ; le juge répressif ne suivra pas la même ligne en correctionnelle, devant la cour d'assises, en conseil de guerre ; dans chacune de ces juridictions, le magistrat sera plus ou moins difficile pour la preuve suivant qu'il s'agira de tel ou tel crime, d'un incendie, par exemple, ou

Digitized by Google

d'un viol, d'un assassinat ou d'un empoisonnement et d'un poison chimique ou d'un poison organique. Alors que reste-t-il du reproche fait par M. Duclaux aux juges de ne pas suivre les procédés d'investigation des bactériologistes?

Je laisse d'ailleurs de côté la question de savoir si quand il s'agit de faire une vraie découverte initiale, ce qui est tout autre chose que de tirer les conséquences d'une découverte déjà faite, le savant n'agit pas souvent par flair, par hypothèse à priori, un peu comme le juge qui découvre un crime.

On voit que la croyance de M. Duclaux est d'un intérêt spécial. Évidemment, la conviction est antérieure ici au raisonnement, car celui-ci, à lui seul, serait insuffisant pour la légitimer. Dans son étude détaillée du procès, après avoir résumé brièvement tout un ensemble de dépositions verbales, le savant ajoute : « Passons avec dédain, et arrivons à, etc. ». Avec dédain? S'imaginerait-il que « le commencement de preuve par écrit » est exigé en matière criminelle, et ne sait-il pas qu'à chaque session d'assises, des peines capitales sont prononcées sur de simples témoignages?

Dans une interview, M. Duclaux rappelle que quand les passions sont soulevées dans une ville, on peut enlever la connaissance du litige aux juges compétents, et il s'étonne qu'on n'ait pas agi de même dans l'affaire Dreyfus. Mais qu'aurait-il voulu? Réunir le conseil de guerre ailleurs qu'à Paris? Comme si, sur n'importe quel point du territoire, on n'aurait pas eu les mêmes passions soulevées. Enlever le procès aux conseils de guerre? Il ne peut pas ignorer qu'il y aurait là absolue violation de la loi; alors quoi? Vraiment, il faut croire que les savants ont plus de sang-froid et de rigueur logique dans leur laboratoire que sur le forum; c'est la seule façon d'expliquer leurs découvertes.

M. Anatole Leroy-Beaulieu. Je prends cet écrivain comme représentatif de tous ceux qui, après le second conseil de guerre, ont continué à présumer l'innocence de Dreyfus (indication donnée par une interview du *Temps* pour M. A. Leroy-Beaulieu), sans qu'on puisse expliquer cette croyance par une

Digitized by Google

raison extrinsèque; cet écrivain, en effet, est un Français de vieille date et n'est ni israélite ni protestant, ce qui rentrerait dans les cas de psychologie collective dont je dirai un mot tout à l'heure. Pour le moment, je ne voudrais qu'essayer de me rendre compte de la persistance de cette opinion favorable à Dreyfus chez un isolé.

Certainement, au fond d'une telle âme, il y a un sentiment complexe de miséricorde pour toute créature humaine malheureuse, de défiance à l'égard de la sévérité humaine qui fait ce malheur, et de tendance à croire à l'injustice de ce malheur. Ceci est tout à fait général; ce qui est plus propre à la psychologie du Français, c'est l'éveil de ce sentiment sous la protestation d'innocence du condamné. Cet éveil ne pourrait pas avoir lieu par exemple dans une âme d'Anglais, à cause de l'importance judiciaire moindre de l'aveu; une fois qu'il a déclaré « plaider non coupable », l'inculpé anglais se tait, et la preuve ne résulte pas de son aveu, mais des circonstances de la cause. S'il en est autrement en France, peut-être est-ce dû à l'influence catholique, la confession subordonnant la vertu du sacrement à l'aveu du pécheur. Le résultat en matière judiciaire, c'est que chez nous les procès criminels ont un caractère émouvant mais presque choquant de duel entre le juge et l'inculpé, et aussi que la preuve est beaucoup plus difficile à faire, car il suffit que le condamné persiste à ne pas avouer pour faire naître une impression d'erreur judiciaire, même dans l'esprit des juges.

Sur cette racine mère d'autres rameaux viennent se greffer, les uns que nous retrouverons dans les cas de psychologie collective, d'autres spéciaux à telle personne et que je laisse de côté, puisque j'ai pris M. A. Leroy-Beaulieu comme un représentatif. Je m'aperçois, il est vrai, que cet exemple n'était pas peut-être bien choisi et que des motifs pourraient être donnés pour lui, analogues à ceux donnés pour M. Zola. M. A. Leroy-Beaulieu a été très souvent, très vivement et très partialement pris à partie par M. Drumont, et ceci peut-être explique sinon la croyance à l'innocence d'un condamné, mais la formation d'un état d'esprit hostile à l'opinion

Digitized by Google

que M. Drumont incarne. En tout cas, les raisons personnelles varieront à l'infini. Chez l'un, magistrat, il y aura peut-être de la défiance pour des juridictions exceptionnelles supposées moins scrupuleuses observatrices des formes ou plus accessibles à d'autres raisonnements que des déductions juridiques. Chez un autre, graphologue, il y aura du dédain pour les procédés des experts officiels, une tendance à confondre les recherches en identité d'écriture avec les inductions psychologiques d'après l'écriture, un penchant surtout à se substituer aux professionnels assermentés et à opiner avec assurance même d'après des *fac-simile* grossiers, mal typographiés, mal photographiés, peut-être fabriqués, en tout cas sans nulle garantie.

« Dans la mêlée, disait Giboyer, les coups qu'on reçoit et ceux qu'on donne vous font vite une conviction. » Le mot est profond, plus sans doute que ne le croyait Émile Augier, puisque son Giboyer ne s'était pas acquis la conviction des idées dont il était le condottière. Les coups qu'on donne sont peut-être plus importants encore que ceux qu'on reçoit, de là, je crois, la conviction forte de certains jouteurs rarement attaqués, mais attaquant souvent. La conviction peut naître non seulement des coups qu'on reçoit, mais de ceux qu'on pourrait recevoir; le bon bourgeois qui assiste de son fauteuil à la mêlée des polémiques peut ainsi voir étonnamment grandir sa conviction d'abord hésitante.

Une fois un certain point atteint, le travail psychologique ne peut plus se défaire; l'esprit est à la merci de sa propre idée fixe; tous les arguments qui pour l'un disent blanc, pour l'autre disent noir; l'inconscient met toute son ingéniosité non point à nous faire découvrir la vérité, mais à nous fournir des raisons nouvelles à l'appui de ce que nous croyons la vérité, et comme cette croyance elle-même est le plus souvent d'ordre sentimental et même instinctif, on voit le peu qui reste de cette pure raison dont nous sommes si fiers, de la Pallas Athena, sereine et chaste, qui devrait hanter le cerveau de tout homme.

Il est certain que sans la façon inconsciente, donc sincère,

Digitized by Google

dont chacun « fait son siège », on ne s'expliquerait pas la persistance d'une opinion favorable à Dreyfus. Le seul argument de ses défenseurs est un vice de procédure qui, juridiquement, légitimerait la revision, mais qui, psychologiquement, ne touche pas la question de l'innocence de Dreyfus. Une irrégularité de forme ne prouverait pas que Dreyfus n'ait été pendant des semaines et des mois soupçonné, épié, surpris et convaincu par ses pairs. Pour des psychologues, ceci serait suffisant même en dehors de preuve matérielle; chacun sait avec quelle raison tel joueur est soupçonné dans un cercle, tel écolier dans une classe, tel collègue dans une administration; dans un ministère comme celui de la guerre, où ceux qui soupçonnent sont à la fois honnêtes, sérieux, garantis contre des antipathies personnelles par l'esprit de corps, et contre l'esprit de corps par la vie parisienne dans laquelle ils vivent dix-huit heures sur vingt-quatre, toutes les conditions favorables au bien fondé de la suspicion semblent réunies.

Par contre, comment ne pas voir tout ce qu'il y a eu d'équivoque dans la campagne en faveur de Dreyfus, l'attribution du bordereau à Esterhazy reconnue insoutenable par trois nouveaux experts en écriture et un expert-chimiste, les tentatives tant de corruption sur des officiers que de falsification sur des lettres, l'odieux de tant de faits accessoires, celui pour un homme qui veut en perdre un autre, de demander à un tiers de faire un faux ou un mensonge, celui pour une femme de livrer les lettres d'un homme qui fut autrefois son amant, celui pour un prêtre de livrer dans un but de nuisance une lettre qu'il avait reçue dans un but de charité, celui pour un homme d'accuser un de ses plus vieux amis et de le poursuivre avec tant d'âpreté que quand il finit par expliquer « crime » par « suicide » au lieu de « trahison », chacun a la sensation qu'il n'a pas osé aller jusqu'au bout. Je laisse de côté ce qui est plus important encore pour les Français, l'achat d'une partie de la presse, les complications diplomatiques, le fait de la part de tant d'étrangers, de tous pays (jusqu'à Chicago où, dit-on, on a revisé gravement le procès dans une sorte de conseil de guerre!), de s'occuper d'une question d'ordre intérieur qui ne

Digitized by Google

regarde que les nationaux, et je reste sur le terrain psychologique. Vraiment, comment expliquer, encore une fois, la persistance d'une opinion favorable à Dreyfus, parmi les gens sensés et sincères, sinon par ce travail cérébral aux trois quarts inconscient qui fait que quand une croyance est née en notre esprit, et il suffit pour cela pas même d'une induction, mais d'un mouvement de sympathie ou d'antipathie, peut-être d'un instinct enfoncé dans notre être héréditaire, le plus faible développement que les circonstances lui donnent la transforme en une masse impossible à dissoudre, à percer, à renverser, d'autant plus impossible peut-être que l'esprit qui l'abrite est d'une culture plus haute, d'une intelligence plus aiguë, et d'une sincérité plus parfaite?

II. — Cas de psychologie collective.

Les antisémites. Ce n'est pas l'antisémitisme qui soupçonna et arrêta Dreyfus; cet officier était à la prison du Cherche-Midi depuis quatorze jours déjà quand la *Libre Parole* eut vent de l'affaire et donna de la voix; il est vrai qu'elle rattrapa depuis le temps perdu. Fut-ce l'antisémitisme qui condamna Dreyfus? Je ne le crois pas non plus. Si les juges du conseil de guerre avaient dû ne pas faire leur devoir, il est bien plus probable qu'ils auraient acquitté un coupable par esprit de corps que condamné un innocent par préjugé de race. D'ailleurs, l'antisémitisme, il y a trois ans, était peu de chose. C'est la campagne actuelle pour Dreyfus qui l'a démesurément enflé.

Il existait pourtant auparavant. Quand était-il né et comment était-il né? Certainement, et en dépit de Toussenel et de Tridon, il était très faible avant la guerre de 1870, et non moins certainement il avait commencé avant Drumont, puisque la *France juive* cite déjà toute une littérature antisémite. La défaite, en surexistant le patriotisme, avait été défavorable au cosmopolitisme sous ses anciennes formes, internationale et humanitarisme, et favorable par contre au nationalisme sous ses nouvelles

Digitized by Google

formes, régionalisme, protectionnisme, amour du sol et de la race. J'estime que dans ce milieu, l'antisémitisme alors est né à la suite des divers krachs. Depuis vingt ans, il n'y a pas un Français sur dix qui n'ait perdu une partie de sa fortune à la Bourse et qui n'ait eu, par mille occasions, comme le testament du baron de Hirsch, la vision des fortunes colossales réalisées par les grands spéculateurs israélites. Là est la cause principale. La préoccupation ethnique des anthropologues et la dissidence confessionnelle des croyants n'ont joué qu'un rôle secondaire. La surexcitation du sentiment national froissé par l'affaire Dreyfus a étendu l'antisémitisme même aux prolétaires que la spéculation cosmopolite n'avait pu toucher.

La psychologie de l'antisémite n'est pas spécialement intéressante; elle est celle de tout homme de parti avec son cortège habituel d'exagérations et trop souvent de mauvaise foi. Il serait certainement beaucoup plus curieux d'étudier celle de M. Drumont ou de M. Rochefort, mais l'une ou l'autre exigerait de trop longs développements.

En Algérie, l'antisémitisme a des causes particulières; les juifs y sont plus nombreux et plus visiblement pressureurs, donc plus haïs; on déteste l'usurier avec qui on est en rapports personnels plus que l'auteur inconnu d'un coup de Bourse, autrement fructueux d'ailleurs que l'usure, fût-ce au denier vingt-quatre. L'antisémitisme existait déjà en Algérie avant 1871, mais le décret Crémieux l'a enflammé. Il est, en effet, curieux qu'en dépit des virulences de M. Drumont et des siens, le seul texte de loi qui, au cours de ce siècle, vise nominativement les israélites, le fasse pour leur conférer un véritable privilège; les juifs algériens sont les seuls qui aient gagné à la défaite de la France, et leur gain a valu à celle-ci une terrible révolte des Arabes et depuis lors une gêne persistante dans la colonie. Crémieux est un des hommes les plus néfastes de son temps néfaste, et autant on est en droit de blâmer l'antisémitisme d'Europe, autant on serait embarrassé pour réfuter ceux qui s'étonneraient d'une différence de traitement entre les indigènes musulmans et les indigènes israélites de la France algérienne.

Digitized by Google

Les protestants. Il y a des protestants antisémites et il y en a d'antipapistes; il y en a plus encore qui, conformément à l'esprit évangélique, ne sont ni l'un ni l'autre. D'où vient pourtant que, dans l'affaire Dreyfus, tant de meneurs de la campagne soient protestants ?

J'aurais préféré croire là à un simple hasard, mais du moment que les faits sont constants, il est plus scientifique d'en essayer l'explication, d'autant que fréquentant beaucoup de protestants, j'ai cru voir qu'il n'y avait pas seulement coïncidence, mais que, dans l'affaire Dreyfus, le protestant français était naturellement porté à admettre l'innocence du condamné.

Tout d'abord, s'il y a une psychologie protestante, elle n'est pas liée, comme la psychologie juive, à une question de race; le réformé français est bien, lui aussi, un fils du sol comme le papiste français; on n'ose même pas invoquer une survivance de l'esprit albigeois qui aurait transmis aux huguenots du XVI^e^ siècle les vestiges de l'âme orientale des manichéens du XIII^e^, juifs, syriaques et templiers asiatisés. L'histoire même des protestants français suffit, je crois, à expliquer l'âme spéciale de leur descendant d'aujourd'hui; on y retrouve cet esprit combattif d'offensive hardie et de ténacité dont ils montrèrent tant d'exemples sous les Valois; cet esprit d'inquiétude et d'effervescence un peu brouillonne dont ils firent preuve sous Louis XIII, et enfin depuis le commencement des dragonnades, la tendance, non, hélas ! injustifiée, à la crainte des persécutions qui, par malheur, lorsqu'elle devient idée fixe, change facilement le lypémaniaque en persécuteur.

Un protestant pouvait donc, à propos d'une condamnation frappant un juif, soupçonner qu'il y avait prévention religieuse et que le juif était condamné comme juif; le fait que le promoteur en France de l'antisémitisme était un catholique ne pouvait que l'asseoir dans cette présomption; ce promoteur, d'ailleurs, s'était déjà attaqué aux « frères séparés », qu'il accusait d'être les alliés des juifs; il y avait donc chez tout protestant un état d'esprit favorable à un homme dont la condamnation était un triomphe pour M. Drumont. Ajoutez à cela le fonds d'individualisme persistant en tout protestant et heurtant

Digitized by Google

son principe de libre examen au principe social d'autorité dont une sentence prononcée à huis clos est certainement un des exemples les plus nets.

L'antipathie pour le catholicisme me semble donc être l'origine psychologique de ce qu'on a trop appelé le dreyfusianisme huguenot. Cette antipathie s'explique par le caractère historique du protestantisme français (aussi la crois-je plus vive chez le protestant français que chez le protestant anglais) et par les récentes attaques de certains publicistes contre la R. P. R, comme on disait sous Louis XIV; à leur tour, ces attaques s'expliquent par la campagne anticléricale que la politique poursuit en France depuis une vingtaine d'années; il semble bien, en effet, d'une part, que cette campagne des politiciens n'a été possible que parce qu'elle avait été préparée pendant cinquante ans par une campagne d'idées en histoire, en philosophie, en sociologie, due surtout à des protestants; d'autre part, que cette action politique a été surtout utilisée par les protestants qui ont fourni à l'opinion anticléricale l'état-major dont elle manquait, au lendemain de la guerre surtout, et qui en ont profité pour remplir et parfois accaparer les fonctions publiques.

Ainsi peut être reconstituée la genèse du dissentiment des deux confessions chrétiennes en France, et peut être expliquée la façon dont l'une des deux a eu une tendance à prendre parti pour Dreyfus, parce que l'autre prenait parti contre. Il n'y a d'ailleurs là, heureusement, que de simples malentendus, et rien ne défend de penser qu'avec un peu de discrétion de la part des protestants, un peu de modération de la part des catholiques, un peu de bonne volonté de la part des uns et des autres, la synergie se rétablira entre les deux Églises. La question juive est malheureusement plus délicate.

Les israélites. J'ai suivi assez attentivement les journaux depuis le début de l'affaire Dreyfus et je n'ai encore trouvé que trois israélites qui se soient prononcés dans un sens favorable à la condamnation : un officier membre du conseil de guerre qui l'a condamné, un autre officier, général en retraite,

Digitized by Google

qu'une interview nous représente comme s'étant exprimé sévèrement sur Dreyfus, enfin, M. Fernand Ratisbonne, qui, sans se prononcer sur le procès, blâma, dans une lettre au *Temps*, l'agitation pour obtenir sa revision.

Sauf ces trois exceptions, tous les israélites dont j'ai lu des écrits ou que j'ai entendu causer, depuis le plus humble jusqu'au plus éminent, étaient absolument convaincus de l'innocence de Dreyfus. Conviction sincère, je m'empresse de le dire, mais sincérité qui n'en est que plus troublante; en effet, s'il ne s'agissait que de protestations intéressées, il n'y aurait là qu'une manœuvre de pression sur l'opinion publique, mais si, comme je le pense, il y a absolue bonne foi, ne faut-il pas arriver à cette conclusion qu'un israélite sincère ne peut guère ne pas croire à l'innocence de Dreyfus?

J'avoue qu'au point de vue des antisémites, aucune de leurs plus furieuses diatribes ne vaut cette simple constatation psychologique. Que répondre à ceux qui, s'appuyant sur elle, voudraient écarter les juifs non seulement des fonctions publiques où ils peuvent être en rapport avec l'étranger, comme ils l'ont toujours été, en fait, des consulats et ambassades, et comme il paraît qu'ils le sont des états-majors généraux depuis l'affaire Dreyfus, mais encore des autres fonctions publiques où ils peuvent avoir à choisir entre leurs frères et d'autres citoyens, des tribunaux, par exemple, où ils sont, paraît-il, d'autant plus nombreux que le pays contient plus de communautés juives ou que le tribunal connaît plus d'affaires intéressant les juifs, comme la cour d'Aix jugeant en appel les procès des Échelles du Levant?

La question est grave et je sais un sociologue qui la résout dans un sens qu'on pourrait dire antisémite, tout en étant favorable à l'innocence de Dreyfus, ce qui est curieux mais possible, les deux questions n'ayant qu'un rapport psychologique. Heureusement, ce n'est que de psychologie et non de législation que je m'occupe. Le trait distinctif de la psychologie juive me semble être la prédominance du sentiment de solidarité. Non que le juif ignore les autres sentiments; loin d'être étranger, par exemple, à l'idée morale, il l'a magni-

Digitized by Google

fiquement exprimée par la bouche de ses prophètes; il s'est assimilé de façon étonnante le sentiment artistique, auquel il avait été pendant tant de siècles étranger; il est même capable, et ce n'est pas le trait le moins intéressant ni le moins sympathique de son caractère, de patriotisme, d'un certain amour pour le sol où il réside et le peuple au sein duquel il habite; pendant longtemps, les familles juives chassées d'Espagne faisaient, dit-on, la prière en espagnol pour le roi d'Espagne, et je crois qu'il y a beaucoup de sincérité dans l'amour que les juifs affichent pour les pays qui, comme la France et l'Angleterre, les ont toujours protégés. Mais tous ces sentiments sont subordonnés à celui de la race. Le juif, disait Renan, a inventé la moralité, mais il s'est hâté d'en faire cadeau aux autres peuples. A parler sérieux, trop souvent le souci de moralité, chez lui, passe après le souci de solidarité; une communauté juive n'expulse jamais la brebis galeuse, et les malveillants en concluent que toute la communauté a la gale.

Cette prédominance du sentiment ethnique est-elle due au régime du ghetto médiéval, à la haine de nos ancêtres contre le peuple déicide? Cela est possible, et à vrai dire, il vaudrait mieux que cela soit, car avec l'affaiblissement des ferveurs religieuses, on pourrait espérer un adoucissement parallèle de l'offensive méchante des uns et de la défensive haineuse des autres. Toutefois, la chose n'est pas sûre; d'une part, bien que le régime du ghetto n'existât plus depuis longtemps et que les « juifs de nation » fussent, au siècle dernier, en fait sur le même pied que bien d'autres sujets du roi qui, roturiers, ne pouvaient remplir une charge publique, les israélites gardaient encore leur vieille âme talmudique; d'autre part, ce n'est pas seulement l'animosité des chrétiens que les juifs ont encourue, mais celle de peuples qui, comme les Romains autrefois ou les musulmans aujourd'hui, ne pouvaient pas les regarder comme déicides. Comment d'ailleurs scruter l'avenir et deviner qui aura raison de l'auteur d'*Israël chez les nations*, qui prédit la fusion progressive et dans l'avenir complète des deux races-religions, ou de l'auteur des *Lois psychologiques des nations*,

Digitized by Google

qui nie la possibilité de la moindre modification dans les âmes des différentes races humaines? Ce qu'on peut seulement dire, c'est que si, il y a quelques années, on pouvait croire que l'assimilation psychologique des juifs et des non-juifs était presque parfaite en France, l'affaire Dreyfus a montré qu'il y avait encore beaucoup de progrès à faire. Mais les espoirs ne sont pas défendus; ils sont même à encourager.

Les intellectuels. Sans me permettre ici des appréciations semblables ou contraires, je voudrais me rendre compte des raisons qui firent signer ces pétitions à tant d'intellectuels parmi lesquels, à côté, je le veux bien, de bons nigauds, se trouvaient des hommes fort remarquables, des savants, des érudits, voire des membres de l'Institut.

A Paris, la plupart des opinions favorables à Dreyfus, en dehors de raisons spéciales et personnelles à certains, raisons de ménage ou de faux ménage, me semblent pouvoir s'expliquer par la seule suggestion. Le monde académique parisien est en somme très restreint; les gens y sont naturellement courtois jusqu'au souci de ne pas blesser, modestes d'ailleurs et prêts à céder sur tout ce qui n'est pas leur partie; on s'y observe beaucoup et on y affirme peu; par suite, on y est sensible aux affirmations d'autrui, d'autant plus sensibles qu'elles sont plus absolues et émanant de personnes plus autorisées; or, dans les académies et les hautes écoles, il y a beaucoup d'israélites et tous ces israélites ont affirmé avec la véhémence la plus sincère l'innocence de Dreyfus. De là, la création d'un état d'esprit favorable au condamné. En tel cas, la suggestion est contagieuse et la contagion rapide. Comment s'empêcher de partager la conviction d'un savant ou d'un penseur dont on sait la parfaite bonne foi et dont on admire le génie? On ne peut se défendre, au moins d'être ébranlé, presque toujours convaincu, et la croyance de l'homme éminent rayonne ainsi, s'accroissant en force convainquante, à chaque recrue nouvelle.

Une autre raison explique l'état d'esprit des intellectuels tant à Paris que dans les départements, c'est la défiance

Digitized by Google

profonde, surtout aujourd'hui, semble-t-il, des esprits cultivés pour les esprits populaires. Cette défiance a revêtu bien des formes. Le suffrage universel en France n'a jamais été bien vu de l'élite; pendant tout le second Empire, les uns l'acceptaient parce qu'ils s'en servaient, les autres ne l'admettaient qu'en théorie et faisaient en fait la fameuse distinction du vrai peuple et de la populace qui leur permettait de ne tenir nul compte des plébiscites officiels. Sous le régime actuel, le suffrage universel continua à être adoré en face et bafoué par derrière; l'élite conservatrice ne lui pardonna pas sa décision en faveur du parti républicain et l'élite républicaine lui tint rigueur de son emballement boulangiste. Dans le même sens antipopulaire agirent les influences convergentes de nombreux penseurs, les livres aristocratiques de Renan après la guerre, les livres antijacobins de Taine, les théories des transformistes et des anthropologues, les idées individualistes de Carlyle, d'Ibsen, de Nietzsche, l'anarchisme libertaire au fond duquel se trouve tant de haine et de mépris pour le bourgeois, c'est-à-dire pour le simple citoyen; tout cela préparait une scission entre les classes populaires et les individualités savantes reprenant le vieux mot de Roger Bacon : ce qui est approuvé du vulgaire est nécessairement faux.

Or, aucune occasion pour accuser ce dissentiment ne pouvait être meilleure aux yeux des intellectuels que l'antisémitisme; en se séparant ici des mouvements de la foule, ils se plaçaient sur le terrain de la liberté politique, de la tolérance religieuse, de la tradition quatre-vingt-neuvième; ils avaient avec eux tous les esprits sages et tous les cœurs bons, et faisaient bénéficier leur opinion de la défaveur soulevée par les manifestants de France et les émeutiers d'Algérie. Ajoutez à cela la tournure d'esprit classique du Français instruit, le point d'honneur qu'il met sans s'en douter à accentuer l'opinion qu'il a choisie et le mépris souverain qu'il conçoit pour tous ceux qui ne raisonnent pas de la même façon que lui. (M. Émile Faguet analysa fort subtilement cet esprit de l'intellectuel chez nous.) Tenez compte enfin du snobisme, de l'obéissance à l'idée à la mode aussi grande dans le milieu professoral que dans le milieu

Digitized by Google

littéraire, de l'influence personnelle des israélites disséminés aussi dans les universités de province, de la facilité indiciblement plus grande, et difficilement explicable d'ailleurs, avec laquelle on avoue sa foi en l'innocence de Dreyfus plutôt que sa croyance à la culpabilité, et vous vous expliquerez sans doute pourquoi tant de diplômés signèrent des listes de protestation.

Enfin, sans y attacher trop d'importance, mais pour compléter l'analyse, il faudrait mentionner le vieil esprit frondeur qui subsiste au fond du bourgeois français et qui le fait se réjouir de tout ce qui peut mettre l'autorité dans l'embarras, et ce qui est un des effets de cet esprit, depuis le service militaire obligatoire et universel, la persistante rancune de tant « d'intellectuels » molestés par les officiers lors de leur passage à la caserne, rancune dont nous avons eu un exemple (joyau de ce trésor psychologique qu'est l'affaire Dreyfus) dans cette déposition d'un député venant se plaindre, et le fait est douteux, d'une punition qui lui aurait été infligée, vingt-six ans auparavant, pendant son volontariat, par un lieutenant, déposition sans autre rapport avec le procès que le fait pour ce lieutenant, devenu officier supérieur, d'avoir joué un rôle dans l'enquête qui fit découvrir Dreyfus !

CONCLUSION.

A l'heure où j'écris, pendant le procès Zola, les passions sont encore ardentes; quand elles se seront calmées, les Français se regarderont probablement les uns les autres d'un air étonné, un peu comme, toutes proportions gardées, se regardèrent les survivants de la Révolution, qui ne comprirent jamais rien au tourbillon dans lequel ils avaient gyrevolté dix ans. La réalité est encore la meilleure école d'histoire : la Commune nous a montré comment la Terreur avait pu se produire, et le boulangisme comment les deux empires avaient pu se fonder. Mais l'affaire Dreyfus ne ressemble vraiment à rien, et c'est ce qui m'a fait lui consacrer une étude. C'est la première fois, si je ne m'abuse, qu'on voit une telle disproportion entre l'émotion publique et son prétexte, entre le bruit

Digitized by Google

répandu par un avocat obscur ayant assisté à un dîner avec un officier qui avait fait partie du conseil de guerre de Dreyfus (car telle est l'origine de la campagne) et l'effervescence en France, les bagarres en Algérie, la surexcitation dans le monde entier. Pourquoi une telle universalité d'émotion, à cause de la France qui, dit-on, intéresse toujours l'étranger, ou à cause des israélites?

Quand l'historien reviendra sur cet incident de notre histoire contemporaine, il aura peine à comprendre ce qui s'est passé. Un officier est condamné par ses pairs pour trahison. C'est un fait banal et le huis-clos n'a rien qui surprenne. S'il s'agissait d'un soldat, il pourrait être parlé de contrainte, mais on est officier parce qu'on le veut bien, et si on l'est, on se soumet d'avance au jugement de ses camarades, le plus logique, d'ailleurs, de tous les jugements. Pourtant, au sujet de ce cas vulgaire, sur des ouï-dire, commence à surgir et à grandir la plus formidable montagne d'imaginations, de convictions, de passions qu'on ait jamais observée. Intrigues, machinations, accusations, injures, troubles et émeutes, rien ne manque, et cela depuis trois mois, et sans que rien garantisse un apaisement prochain! Comme le dit M. Rémy de Gourmont, on a la sensation que tout cela se passe dans la Chine du Xe siècle ou chez les Botocudos. Tout est tohu bohu ahurissant : le gouvernement, honnête et correct, mais ahuri lui aussi, assistant à un étrange remaniement des anciens partis, M. Drumont marchant avec les ministériels, M. Rochefort avec les conservateurs, M. Zola avec les anarchistes; l'antisémitisme, il y a trois mois simple boutade, devenu un état d'esprit exaspéré et généralisé, une vraie scission faite dans la société lettrée de Paris, tout cela pour des motifs d'une futilité étourdissante, parce que quelques politiciens sincères, mais peu intelligents, ont pris en main la cause de Dreyfus et que des journalistes à l'injure facile ont adopté le parti opposé. Chacun a eu l'air de crier comme M. Zola : « J'en fais mon affaire! » sottement, follement, criminellement.

Un jour viendra où l'on saura tous les dessous de l'affaire, et où l'on pourra reconstituer toute la campagne comme j'ai

Digitized by Google

essayé de suivre son contre-coup dans les esprits. On saura comment s'est nouée la machination contre le commandant Esterhazy, personnage privé douteux et justement choisi à cause de cela, comment le soupçon à son égard est allé de M. Mathieu Dreyfus à M. Scheurer-Kestner et de M. Reinach à M. Picquart, on saura les coulisses de la campagne de presse, peut-être même des chiffres, les dessous romanesques, femmes voilées ou pièces secrètes; on a bien fini par savoir tous les dessous du Panama! A ce moment-là, l'émotion étant éteinte, on acquittera probablement, s'ils passent en justice, les derniers comparses de l'affaire, on en rira même, comme on rit de M. Naquet; il ne restera peut-être, dans certains esprits, que l'effroi au souvenir de ce qu'on peut faire de l'opinion des individus et des peuples avec de l'habileté, de l'audace et de l'argent.

Nous n'en sommes pas encore à ce point de clarté; il y a toujours dans l'affaire Dreyfus des obscurités. Quand elles seront éclaircies, peut-être sera-t-on étonné de ce qui les aura fait naître; quelques déclarations embarrassées du gouvernement, quelques silences inopportuns, il n'en aura pas fallu davantage pour créer le plus beau cas de mirage psychologique qu'il nous ait été donné de voir depuis « la peur des brigands » de l'hiver de 1789-1790. Cela fait penser à ces cas d'hallucination collective dont on connaît l'histoire, à la frégate qui cherche dans l'océan Indien les survivants d'une autre frégate naufragée et dont l'équipage, depuis l'officier jusqu'au mousse, voit distinctement un radeau lointain chargé de malheureux agitant des haillons, radeau qui se trouve être, quand on en approche, des algues flottantes.

Mieux encore, et dans un domaine de pure critique historique, l'histoire du *Masque de fer* est instructive. Ce fantôme obsédant, dont on vient de découvrir, avec les lettres chiffrées de la Bastille, le véritable nom, Matticli, n'était qu'un ministre obscur d'un prince de Mantoue, qui jouait double jeu avec l'empereur et le roi de France; qu'a-t-il fallu pour que naisse la légende d'un très grand personnage, d'un frère de Louis XIV? Quelques égards du geôlier, quelques marques

Digitized by Google

de courtoisie ou quelques mesures de précaution ; certainement, il n'y avait là non plus aucune proportion entre la réalité et la folle imagination de tant d'historiens et de romanciers ; tous étaient pourtant passé à côté de la vérité, à portée de main, puisque le nom sous lequel le Masque de fer avait été enterré à l'église Sainte-Marguerite était presque son vrai nom, Marchioly. Peut-être de même, quand on saura toute la vérité sur l'affaire Dreyfus, on sera stupéfait de voir qu'à la place de tant de mystères, de tant d'obscurités, de tant d'énigmes, il n'y avait *rien*, rien que de très ordinaire et très vulgaire, et que tout a été « phantasmes et phantosmes », en dépit du rang social, de la valeur intellectuelle et de la parfaite bonne foi de ceux qui se les créèrent.

C'est ce qu'il faut d'ailleurs souhaiter, ne serait-ce que pour la confusion de l'immodeste raison humaine.

HENRI MAZEL.

Digitized by Google

L'ÉTAT PRÉSENT DE NOTRE BOURGEOISIE

Conférence faite au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles, le 28 décembre 1897 (1).

Mesdames et messieurs,

Si je ne vous connaissais pas, j'éprouverais, en abordant le sujet de cette conférence, une certaine inquiétude. Il y a assurément quelque témérité à venir parler en toute franchise, et par conséquent en mal comme en bien, de la bourgeoisie, de celle de notre pays et de notre temps, dans un cercle bourgeois, devant une assemblée bourgeoise, dont un juge malveillant et d'une impartialité d'ailleurs douteuse disait un jour qu'elle représentait « la plus indécrottable routine », et qu'elle était faite d'un grotesque mélange de « léporides bavards », de « vieux messieurs ramollis » et d'« artistes mondains qui paradent dans les fancy fairs, sous prétexte qu'autrefois Rubens fut ambassadeur » !

Mais, précisément, je vous connais et je dirai même que nous sommes de vieilles connaissances, puisque pendant six ans, participant à l'administration du Cercle et vous observant

(1) La *Revue de Belgique* a bien voulu nous autoriser à publier le texte de ce discours, tel qu'il fut prononcé. Nous le livrons au public sans modifications et en nous bornant à l'additionner de quelques notes. P. H.

Digitized by Google

de près, j'ai pu mesurer votre tolérance et votre respect de la parole, votre éclectisme et votre endurance, qui vous ont fait subir parfois des discours ennuyeux, écouter et applaudir sans rancune des orateurs qui ne se piquaient pas de ménager votre amour-propre et vos susceptibilités. J'ai la confiance que vous en ferez bénéficier quelqu'un qui n'a d'autre ambition que de vous soumettre des réflexions désintéressées et sincères, inspirées par le spectacle des choses présentes ; qui, persuadé que la vérité humaine et sociale est également éloignée des pôles extrêmes, recherche la vérité moyenne et ambitionne de la dire, et qui, enfin, n'obéit à d'autre mobile qu'au désir de cette satisfaction, un peu égoïste, je l'avoue : exprimer tout haut ce qu'il pense, en cherchant à n'être point tout à fait inutile.

Notre première préoccupation doit être de délimiter exactement la matière même sur laquelle porteront nos observations. Et tout d'abord, qu'entendons-nous par bourgeoisie? Il est difficile, impossible même, d'en donner une définition précise dans un régime où il est convenu de dire qu'il n'y a plus de classes. Et cela est vrai en ce sens que la société n'est plus comme autrefois divisée en un certain nombre de compartiments impénétrables, superposés l'un à l'autre, selon les plans d'une symétrie artificielle, et que, pour user d'un mot plus précis, nous ne connaissons plus de castes. On ne niera pas cependant que la similitude des conditions d'existence, des intérêts et des besoins ne crée dans la société des rapprochements d'individus, auxquels une certaine analogie d'habitudes, de désirs et de nécessités, une manière commune de sentir et de penser, donnent une personnalité collective dans l'ensemble. De là, non des castes hermétiques, où l'on vit, où l'on meurt, où l'on n'entre point, d'où l'on ne sort, attribuant à tous ceux qui y sont enfermés un rang social fixe, mais des groupes mobiles, aux cadres souples, qui se côtoient et s'interpénètrent, que traverse un perpétuel courant de circulation, de l'état le plus inférieur aux sphères d'en haut comme du sommet aux régions les plus basses.

Digitized by Google

Mais si, dans notre régime moderne, la qualité de la naissance, l'hérédité du sang, ne confèrent plus de droits particuliers et de privilèges légaux, d'une part, le milieu où l'on naît, l'hérédité de la fortune, l'éducation reçue, d'autre part, la fortune acquise par le travail personnel, l'éducation spontanée acquise par le libre effort individuel, confèrent des privilèges de fait, attribuent à ceux qui en bénéficient une somme plus grande d'action et d'influence sur l'ensemble, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel, leur créent une supériorité en vertu de laquelle ils prétendent à la direction de la société, comme étant le mieux doués et le mieux outillés pour remplir cet office de tutelle et de gestion. C'est dans ces éléments que se recrute la classe dite dirigeante.

De ce que ces éléments puisent leur force dans la fortune et l'éducation reçues ou acquises, il suit qu'il n'y a pas de distinction à y établir entre la roture et la noblesse, à moins que la noblesse ne se soit assuré ou maintenu la primauté par une supérieure capacité ou une supérieure fortune.

Il est des pays où la noblesse a conservé un rang prédominant, comme en Angleterre, où elle est à la fois une aristocratie terrienne et une aristocratie politique, comme en Allemagne, où elle est une aristocratie militaire. Là où elle ne prétend qu'à vivre de son patrimoine ancestral, où elle se satisfait de l'orgueil du nom et du blason, de l'orgueil, respectable et légitime d'ailleurs, d'un passé familial illustre, elle est condamnée à déchoir. Elle peut subsister comme caste mondaine; elle n'a plus d'action politique et sociale propre. Ceux de ses membres qui garderont le premier rang le tiendront non de leur titre ou de leurs armoiries, mais de leur mérite ou de leur patrimoine, comme le plus humble roturier, fils de ses œuvres. Ses oisifs se confondront avec les oisifs de la haute bourgeoisie, vivant de la même vie, recherchant les mêmes plaisirs — les descendants des croisés et de leurs domestiques fraternisent sur le turf, autour des tables de jeu, dans les cabinets particuliers des restaurants à la mode, et fondent des cercles pour resserrer leurs relations, le poker et le bézigue étant à leurs yeux le meilleur procédé pour assurer la fusion des

Digitized by Google

classes (1) ; devant un brelan d'as ou un neuf-abattu, il n'y a que des égaux !

De même ses intellectuels, ses politiques, ses écrivains, ses artistes, ses officiers, ses diplomates auront les mêmes devoirs, les mêmes préoccupations, et recueilleront les mêmes honneurs que les bourgeois qui cultivent le même art ou pratiquent la même profession. Ainsi la noblesse ne se distinguera plus de la bourgeoisie que par des démarcations conventionnelles. Laborieuse et intelligente, inerte et jouisseuse, elle déploiera les mêmes vertus ou les mêmes vices, se livrera aux mêmes travaux ou aux mêmes dissipations. Et si cependant elle repousse, dans les relations du monde, la promiscuité roturière, ce sera par une sorte de vanité de caste, non pour protéger contre des altérations possibles une réelle originalité de mœurs ou pour sauvegarder le prestige d'une réelle supériorité sociale.

En Belgique, telle est bien la situation. La noblesse belge a été mêlée à toutes les gloires comme à toutes les épreuves de notre passé historique. Elle a été l'une des ouvrières de l'œuvre nationale de 1830. Depuis, son rôle n'a cessé de s'amoindrir. A l'exception de quelques familles que de hautes traditions perpétuent dans les grandes fonctions décoratives de l'État,

(1) Un gentilhomme de vieille souche, fin lettré, connu pour ses goûts de bibliophile et ses talents de bibliographe, M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, a, dans un article intitulé : *Contre l'oisiveté*, jugé durement la vie des « professionnels » du loisir et du plaisir, qui, fatalement, engendre, pour nous servir du mot fameux d'un homme d'État catholique, des « générations de crétins ». Bien qu'il ne spécialise point, il semble bien que c'est à l'aristocratie surtout qu'il a pensé en écrivant les lignes qui suivent :

« La vie si creuse, si conventionnelle, si vide, si banale et surtout si particulièrement étroite et bornée de presque tous les gens de loisir, spécialement dans les petits pays, a créé, chez la plupart d'entre eux, une sorte d'ankylose partielle du cerveau. Sauf pour quelques cases décoratives et secondaires — parfois les seules entretenues et alimentées depuis des générations — l'organe ne fonctionne plus guère. Et s'il est vrai, comme certains savants l'affirment, que, pour vivre sur la terre, nos premiers ancêtres soient descendus du haut des dômes de verdure qui les abritaient, beaucoup de leurs descendants actuels seraient bientôt dignes de remonter vers leurs berceaux aériens. Ils y trouveraient un asile plus approprié à leur valeur présente, qu'au milieu de la petite partie cultivée et intelligente du monde contemporain, dont ils se croient cependant la plus incontestable élite! » (*Revue générale*, décembre 1895.)

Digitized by Google

elle s'est peu à peu retirée de notre vie publique et sociale, se tenant enfermée dans ses salons et ses châteaux, abandonnant à la bourgeoisie jusqu'aux carrières dont ailleurs elle a semblé vouloir garder le plus longtemps le monopole, la diplomatie et l'armée. Ainsi, par sa propre volonté, elle est déchue du rôle de facteur social ou politique, distinct et autonome.

Je ne dis pas que ce soit un bien. Je me borne à constater un fait. Et bien plutôt, je le regrette.

Les aristocraties actives, conscientes de leur rôle historique et ambitieuses de le prolonger, ne sont pas, en effet, incompatibles avec les démocraties. Il est conforme d'ailleurs à la loi scientifique de l'atavisme que le culte séculaire des règles de l'honneur engendre un dépôt héréditaire de valeur morale, qui se transmet avec le sang de génération en génération. Et dût la noblesse d'aujourd'hui n'être plus que la gardienne des bonnes mœurs et du bon ton, un modèle classique de distinction, de désintéressement et de courtoisie, encore ne serait-elle pas un élément négligeable — ne fût-ce que par le mérite du contraste — dans une société utilitaire où les nécessités des affaires et la rencontre des intérêts concurrents font perdre en politesse aux relations sociales ce qu'elles ont gagné en simplicité et en brièveté, et où la religion de plus en plus répandue de l'argent, de plus en plus matérialise et vulgarise les âmes.

Si donc nous recherchons les éléments dont s'est composé jusqu'ici le groupe dirigeant en Belgique, nous constatons qu'il s'est recruté dans les classes riches et instruites, dans la moyenne et la haute bourgeoisie, qu'il est devenu, dès l'origine et par le renoncement volontaire de la noblesse, essentiellement bourgeois. C'est un régime bourgeois sous lequel, pendant soixante ans, a vécu la Belgique.

Qu'a donc été cette bourgeoisie? Quel est son caractère? Quelle fut son œuvre?

C'est dans les classes moyennes qu'on retrouve, le mieux marqués, les traits caractéristiques de la physionomie d'une nation. Ils s'effacent dans le bas peuple, sous une couche d'ignorance et de vulgarité; chez l'élite, ils se dissolvent en quelque

Digitized by Google

sorte dans un bain de haute culture, alimenté au fonds commun de la science et de la pensée universelles. Toutes les plèbes et toutes les élites se ressemblent. Dans les classes moyennes, au contraire, l'esprit national se dégage et s'épanouit pleinement.

Notre bourgeoisie belge offrira donc le reflet exact de l'âme belge; elle en contient l'essence concentrée. Pour l'analyser, procédons d'abord par élimination. C'est le moyen le plus sûr.

Le peuple belge, et la bourgeoisie nous en offre l'image en raccourci, n'est, certes, ni un peuple sentimental et imaginatif — il n'a pas eu de grands poètes; ni un peuple spéculatif — il n'a pas eu de grands philosophes et n'a guère de penchant pour les conceptions abstraites; ni un peuple militaire et belliqueux — il n'a ni l'instinct de la discipline, ni le goût de la gloire des armes, et l'eût-il, encore sa position en Europe lui interdirait-elle de le satisfaire.

Son histoire nous montre que, s'il a fait souvent la guerre, ce fut toujours pour défendre ses droits et sa bourse contre l'étranger; il est, en effet, passionnément autonomiste et foncièrement réaliste.

Je crois exactes mes premières conclusions négatives. Je ne pense pas que ma dernière conclusion positive le soit moins. Certes, il est difficile de se connaître soi-même, et cela est encore plus vrai des peuples que des individus, mais les écrivains, les penseurs étrangers, qui nous ont étudiés, me donnent ici raison et, amis ou ennemis, confirment le jugement que je viens d'exprimer. Ils ne se sont guère, en général, préoccupés de nous flatter, et les proscrits, les exilés volontaires que nous avons accueillis en des heures de détresse, ne nous ont pas récompensés en compliments. Baudelaire et Proudhon ont été aussi ingrats vis-à-vis de la Belgique que Ledru-Rollin envers l'Angleterre. Mais tous, Proudhon, Baudelaire, Taine, dans ses *Notes de voyage sur la Belgique,* sommaires, du reste, et restées à l'état d'ébauche (1), et récemment un écrivain français, M. Ch. Morice, dont les observations sont parmi les plus curieuses et les plus sincères que j'aie lues (2), tous ont été

(1) « Notes de voyage en Belgique et en Hollande. » (*Revue de Paris*, 1895.)

(2) Elles forment une série d'articles publiés dans les numéros de la *Chronique* des 27 août, 7, 13, 20 et 27 septembre, 7, 18 et 25 octobre et 15 novembre 1897.

Digitized by Google

frappés du caractère réaliste de l'esprit belge et, au milieu d'exagérations parfois malveillantes, l'ont mis en relief comme étant le trait distinctif, fondamental, de notre vie nationale.

Réaliste, c'est-à-dire positif, plus sensible aux choses qu'aux idées et aux idées pratiques qu'aux théories, à l'utilité qu'à la beauté, à la splendeur matérielle et au faste qu'à la beauté spirituelle et aux rêves d'idéal, partant peu facile à émouvoir, se défiant de l'enthousiasme par prudence, par froideur de tempérament, par lenteur d'esprit et par crainte du ridicule, traditionnel, redoutant l'innovation brusque et le hardi, avec cela robuste, capable d'effort, énergique dans l'action, mais lent à se mouvoir et à se décider, réaliste, par conséquent, avec la puissance de la réalisation, tel apparaît le peuple belge ; telle aussi sa bourgeoisie.

Cet ensemble de qualités et de défauts font un peuple merveilleusement organisé pour l'activité matérielle et la production économique, une bourgeoisie de marchands, d'industriels, de fabricants, d'ingénieurs, en un mot, une bourgeoisie d'affaires. Cette bourgeoisie d'affaires, positive, laborieuse et pratique, était admirablement adaptée à la besogne qui l'attendait et à l'accomplissement de laquelle elle se voua.

Quand la Belgique se constitua en nation indépendante, quel travail lui incombait-il donc?

Tout, messieurs, était à faire.

Nous avions conquis la possession de nous-mêmes et du sol que nous habitons. Sur ce sol politiquement vierge, nivelé, semblable à une table rase, il fallait élever un ordre constitutionnel et social.

D'une collectivité, formée de groupes dissemblables par le langage et les mœurs, rapprochés tout à coup dans un vaste effort unitaire, il fallait faire une société harmonique, garantir les droits et satisfaire les intérêts de tous, ordonner l'existence de cette communauté nouvelle, pourvoir à ses besoins matériels et moraux, lui fournir les instruments de son développement, régler sa vie politique, civile et économique, lui donner des lois et une administration appropriées à son instinct héréditaire et à son goût d'indépendance longtemps comprimés,

Digitized by Google

assurer l'expansion de ses facultés commerciales et industrielles, l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, l'ordre, la paix intérieure, la défense contre les périls du dehors.

Nous avions une patrie; il fallait l'organiser, l'outiller, mettre en valeur ses richesses naturelles, la rendre enfin digne d'être aimée et conservée. Et pour parler, en bourgeois, le langage du propriétaire, nous avions le terrain; il fallait construire la maison, l'aménager, s'y installer, la rendre confortable et l'embellir. C'est à ce labeur énorme et complexe de construction sociale, dont on ne perçoit bien les difficultés et la grandeur qu'en remontant à ses origines, que, pendant un demi-siècle, se sont appliquées en Belgique la bourgeoisie et toutes les forces vives de la nation.

L'œuvre est accomplie et répond au programme. Nous avons les libertés publiques les plus larges et grâce auxquelles notre vieil esprit d'association a pu déployer toute sa vertu fécondante. Et avec la liberté, nous avons la richesse.

La Belgique est devenue une des premières puissances économiques du monde. Son commerce spécial, importations et exportations comprises, se chiffre par plus de trois milliards, soit la moitié du commerce de la France. Dans l'évaluation statistique du commerce par tête d'habitant, elle arrive la seconde en rang, avant la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne (1). En soixante ans, elle a dépensé plus de deux milliards en travaux d'utilité publique. Ses voies de communication, chemins de fer et canaux, couvrent son territoire d'une résille aux mailles serrées. Elle a l'un des premiers ports de l'Europe, quatre universités, des musées qui renferment des trésors artistiques. En même temps que les capitaux s'accumulaient, les salaires, en quarante ans, ont doublé. Et les progrès de l'hygiène, de l'alimentation et de l'habitation populaires ont augmenté la durée et les aisances de la vie. Signe de force autant que de prospérité, la popula-

(1) Yves Guyot, « Étude sur le commerce international comparé ». (*Journal des Économistes*, 15 janvier 1897.) Le pays qui occupe le premier rang, dans le tableau, que publie M. Guyot, du commerce spécial par tête, est la Suisse. La Belgique vient après.

Digitized by Google

tion n'a cessé d'augmenter; elle est, vous le savez, la plus dense qui soit au monde. Voilà l'œuvre accomplie.

Entreprise avec la collaboration de tous les éléments vitaux de la nation, elle a été l'œuvre propre de la bourgeoisie, d'une bourgeoisie active, persévérante, éclairée, maîtresse absolue du pouvoir, du sein de laquelle ont surgi, pour y aider, de fortes et éclatantes générations de légistes et de jurisconsultes, d'hommes d'État et de parlementaires, d'hommes d'affaires, de commerçants et d'industriels, et qui, ayant achevé enfin sa tâche d'organisation interne et porté au maximum le rendement national, exporte au loin ses ingénieurs et ses millions, en Italie et en Russie, au Brésil, jusqu'en Afrique et dans les régions les plus reculées de l'Extrême-Orient, pour y dépenser son surcroît d'énergie et de richesse.

Ainsi, mesdames et messieurs, la bourgeoisie belge a admirablement fait les affaires du pays, et j'ajouterai : elle a admirablement fait ses propres affaires.

Vous me direz alors: rien n'est plus beau, et puisque, grâce à nous, tout a si bien marché, continuons!...

Et je vous répondrai : Êtes-vous sûrs que ces vertus, qui ont suffi à la tâche d'une époque, soient exclusivement celles qu'exigent les tâches nouvelles qui vous attendent? Êtes-vous sûrs que les défauts qui en sont le revers, votre utilitarisme, et la sécheresse d'âme qu'il engendre, et je ne dirai pas avec Beaudelaire, qui outrait, votre haine de l'intelligence, mais votre insouciance de l'intellectualité et cette résistance de votre sens pratique aux impulsions irréfléchies parfois et imprudentes, je le veux bien, mais toujours ennoblissantes et vivifiantes du sentiment, ne vous y rendent-ils pas impropres? Et je vous dirai enfin : Sans doute, votre vigueur, votre capacité productive, votre probité sont-elles restées les mêmes. Et votre esprit, vos idées, votre nature, votre vision des choses n'ont pas changé.

Mais prenez garde! — Car tout a changé autour de vous!

Pendant que la bourgeoisie s'enrichissait en enrichissant la nation, et par l'effet même des progrès matériels dont elle fut

Digitized by Google

l'ouvrière, une transformation morale s'est accomplie dans les classes populaires. Avec plus d'aisance et de lumières, l'idée égalitaire est née. Elle devait en Belgique, dans nos énormes agglomérations ouvrières, trouver un champ merveilleusement propice à son expansion. Ambitieux d'un rôle actif et direct, le peuple a envahi les comices électoraux.

De l'égalité civile ayant passé à l'égalité politique, par une progression inévitable et rapide, il a passé ensuite à la conception de l'égalité de fait, de l'égalité des conditions. Il se dresse aujourd'hui devant la bourgeoisie, conscient de ses droits, conscient de la puissance qu'il en tient.

En un mot, nous ne vivons plus sous un régime bourgeois. Nous sommes en démocratie.

Votre suprématie politique, elle vous est disputée et déjà vous avez dû la partager. Votre propriété, à laquelle vous tenez comme à votre corps, on en conteste la légitimité et on convoite de vous la prendre. Le droit d'hérédité, sur lequel reposent vos familles, on le discute, et des capitalistes, qui se passent sans doute de l'avis de leurs héritiers, se déclarent prêts à le sacrifier. Votre œuvre sociale et politique, enfin, que je viens de décrire et dont vous tirez justement orgueil, on la raille, on la critique, on la proclame viciée d'égoïsme.

Ainsi, votre supériorité, de tous côtés, est battue en brèche.

La question est de savoir si, le niveau d'en bas ayant haussé, vous saurez hausser le vôtre, si vous saurez maintenir votre suprématie en la justifiant. Et ce n'est pas un motif d'égoïsme qui me fait parler, c'est un motif élevé d'intérêt collectif et national, car à toute société, et aux démocraties plus qu'à toute autre, une aristocratie est indispensable, non une aristocratie d'argent et de domination matérielle, mais une aristocratie pensante, une aristocratie de mœurs et d'intelligence. Une nation, comme l'a admirablement dit Fouillée, a certes besoin d'agriculteurs, d'industriels et de commerçants, mais entre ces groupes d'hommes et de professions également nécessaires à l'évolution de l'ensemble, il y a une hiérarchie, comme dans le corps vivant, entre l'estomac et le cerveau.

Digitized by Google

Les besoins économiques d'une nation sont encore des besoins matériels et y représentent la vie animale. Les besoins intellectuels, esthétiques, moraux et politiques, au contraire, sont proprement la part de la vie humaine. Si la prospérité économique est le grand moyen de conservation d'un peuple, la prospérité intellectuelle et morale est le grand moyen de progrès. Bien plus, à mesure que l'évolution avance, les facteurs d'ordre intellectuel et moral jouent un rôle prédominant et deviennent la condition de tous les autres (1).

La bourgeoisie belge est-elle préparée à remplir ce rôle d'aristocratie mentale qui seul peut lui conserver sa suprématie sociale? C'est ce que nous allons examiner.

Quel est son présent état d'esprit? Y a-t-il aujourd'hui un « esprit bourgeois » marquant une aspiration à un idéal, une direction, une volonté communes? Je ne parle pas, bien entendu, de cet esprit bourgeois, synthèse artificielle et conventionnelle, où, sous le nom de « muflisme » ou de « ganachisme », Flaubert et les Goncourt ont concentré ce que la nature bourgeoise, au fond d'elle-même, recèle de plus antipathique et de plus ridicule. Cet esprit-là, fait de matérialité grossière, d'arrogante et lourde vanité, est l'esprit particulier du parvenu, bureaucrate ou rentier, dont la sottise s'affiche et s'impose, dont la vulgarité s'étale et encombre. Mais il serait aussi absurde, en le généralisant, de l'ériger en type du caractère bourgeois que de soutenir que la bourgeoisie se compose uniquement d'imbéciles. Non que dans la bourgeoisie on n'en rencontre point — et j'en connais! — mais il n'y en a pas que chez elle et l'espèce est plus générale. Et, enfin, cet esprit bourgeois peut être celui de quelques bourgeois. Mais il n'est pas celui de la bourgeoisie.

Si maintenant, écartant cette forme convenue et caricaturale, nous cherchons à pénétrer l'âme de notre bourgeoisie, à nous rendre compte de l'idée qu'elle dégage et qui la domine, du mouvement qui la pousse et du but où elle marche, c'est le

(1) « Les humanités classiques au point de vue national. » (*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1890.)

Digitized by Google

spectacle de la plus extraordinaire confusion et de la plus complète anarchie intellectuelle qui se découvre à nos yeux.

Baudelaire, croyant nous outrager, disait : « En Belgique, on pense en bande. » Il disait vrai peut-être, et nous n'avons pas à en rougir. Il y a plus de force dans une idée collective, expression des aspirations concertées d'un groupe, que dans vingt idées individuelles qui se croisent et s'entrechoquent et divisent au lieu d'unir. Aujourd'hui, en tout cas, la bourgeoisie a cessé de penser en bande. Elle pense sur toutes choses, en art comme en politique, d'autant de façons qu'il y a de systèmes, de modes et de tempéraments. Devant les problèmes nouveaux, dont la solution préoccupe, déconcerte ou agite, les uns, pris au dépourvu, s'effacent en proclamant hardiment, sans s'expliquer davantage, « qu'il faut faire quelque chose »; les autres, irrités et atteints dans leurs habitudes et leur routine mentale, se cantonnent dans la critique aiguë et ironique. Ceux-ci, et là est le plus grand péril, se laissent aller à l'indifférentisme et au scepticisme fataliste, vivant en quelque sorte au jour le jour et attendant les événements; quand on leur parle de l'avenir du pays, ils lèvent les bras au ciel, répondent : « Bah! Dieu sait si dans dix ans nous serons encore Belges! » et retournent à leurs affaires. Ceux-là, avides de notoriété, s'empressent sur la passerelle du dernier bateau. Snobs par instinct, ils pratiquent successivement tous les snobismes, passent indifféremment du snobisme préraphaélite au snobisme ibsénien, du mysticisme au tolstoïsme ou au nietzschisme, pour aboutir en politique à un genre de snobisme auquel s'adonnent volontiers, pour fournir la mesure de leur dédain des préjugés et de leur générosité de cœur, de bons bourgeois bourgeoiseants, généralement bien rentés, des jeunes filles et des femmes généralement élégantes, et des dilettanti en quête d'originalité : c'est le snobisme des capitalistes qui font profession de mépriser le capital, tout en sachant le conserver.

Ainsi, alors qu'en bas gronde l'appétit des jouissances et de l'égalité et que le désir inné de justice qui vibre dans l'âme populaire s'incarne en un idéal politique et social, chimérique

Digitized by Google

et faux, si vous voulez, mais qui a ce mérite au moins d'être un idéal, en haut point d'idéal quelconque, ni unité, ni cohésion, ni résistance.

Trois ulcères nous rongent : l'indifférentisme, qui nous anémie ; l'esprit de parti, qui nous divise ; et le dénigrement niveleur, — signe de médiocrité, — qui s'attaque à toutes les supériorités et, sous prétexte d'esprit, paralyse et débilite toutes les initiatives.

On dénigre tout en Belgique, sans pitié et comme pour le plaisir de détruire. Nous reprochons à la populace de dégrader nos monuments et de ravager les parterres de nos squares. Et nous autres, les dirigeants, nous nous plaisons à nous démolir les uns les autres.

Nous ne savons même pas pratiquer le culte de nos morts. Quand un homme disparaît, qui, par son caractère, ses talents, son dévouement à la chose publique, a servi et honoré son pays, les polémiques n'épargnent point son cadavre. Si c'est un savant, un penseur, il s'efface dans l'oubli. Le public reste indifférent. Seule une rare élite s'incline et s'émeut. On a inauguré devant cinquante personnes le monument de Stas et on a fait moins d'honneur à la mémoire de Delbœuf qu'à l'élection sensationnelle du nouveau président de la Ligue vélocipédique belge ! Il a fallu deux ans pour amasser le misérable capital de 250,000 francs que réclamait un intrépide marin pour aller explorer les mers boréales. Et l'on peut avoir sur la politique coloniale et sur l'annexion du Congo l'opinion que l'on veut, mais il est impossible, pour peu qu'on ait du cœur, de ne pas saluer d'un hommage les braves qui vont en Afrique faire le sacrifice de leur sang et de leur vie. Il suffit cependant qu'une calomnie intéressée surgisse du dehors pour qu'il se trouve chez nous des gens prêts à l'accueillir, à la colporter et à la gonfler. Et la prise de Redjaf par le commandant Chaltin a fait moins d'impression sur le public belge que l'assassinat d'une fille galante par un garçon boucher dans un quartier excentrique de la capitale !

Ainsi on apprend au peuple à se rire de tout ; on se désintéresse du sort du pays, et de sa sûreté comme de sa gran-

Digitized by Google

deur. On néglige la chose publique et à force de douter de soi-même et de se décrier mutuellement, on perd sa propre estime et l'on se diminue dans celle d'autrui.

De cette désorientation des esprits, de ce désarroi des volontés, de cet indifférentisme inerte et passif de la bourgeoisie belge, on peut trouver partiellement la cause dans la brusquerie de l'évolution qui a transformé autour de nous l'atmosphère sociale, dans ces particularités du caractère national que je signalais tout à l'heure, son conformisme, son traditionalisme, qui confine peut-être à la routine, la difficulté que nous avons à modifier nos idées acquises et reçues, cette défiance que nous ressentons de l'élan spontané, de la prompte décision et, en un mot, du neuf et de l'inattendu.

Mais la principale, c'est notre ignorance et notre défaut de culture.

Je sais bien que nous ne sommes pas un peuple barbare et que nous avons une florissante école d'art, dont le propre, d'ailleurs, à l'heure actuelle, est précisément de n'être plus une école, mais de se morceler en autant d'écoles ennemies qu'il y a d'esthétiques contradictoires. Je sais que nous aimons d'instinct la musique, qu'on nous en fait d'excellente et que nous en raffolons.

Mais la musique qui caresse ou secoue nos nerfs, la peinture, — notre peinture belge si profondément imprégnée du caractère de notre race, dépourvue en général d'intellectualité et vouée presque toute à la glorification de la chair, de la nature et de la lumière — la sculpture, l'architecture et les arts décoratifs, dont l'essor et la résurrection, dans notre pays, ont été si soudains et si éclatants, forment certes et affinent la perception et la vision du beau sensible et plastique et par là ouvrent dans les âmes des sources inépuisables d'émotions ennoblissantes. Mais ils agissent, en somme, sur les sens plus que sur l'esprit, excitent le rêve plus que la réflexion.

Le grand éducateur, c'est le livre, qui associe à la beauté de l'expression la force de l'idée, qui fait vibrer à l'unisson

Digitized by Google

l'imagination et la raison et qu'enfin il ne suffit pas de sentir, mais qu'il faut encore comprendre. Et combien on lit peu en Belgique! Et si on lit, à coup sûr on ne relit pas. On n'achète pas de livres ou à peine, mais on les emprunte. Tel qui dépensera cent francs pour assister à une série de concerts, hésitera à payer 3 fr. 50 c. pour un volume Charpentier. Et que lit-on, si l'on excepte la revue à la mode, le livre sensationnel du moment, qu'il faut avoir lu afin de pouvoir en parler et dont on parle souvent sans l'avoir lu? Et combien dans la vie de chaque jour tout s'en ressent!

Nos conversations mondaines sont d'une désolante indigence. Dans la plupart de nos journaux, la règle étant de plaire à la clientèle, peu ou point de critique littéraire. Le public sélect de nos premières dans les théâtres de comédie, celui qui juge et prononce souvent sans appel, est dans son ensemble d'un béotisme dont il suffit de parcourir les couloirs de nos salles de spectacles pendant un entr'acte pour recueillir les plus stupéfiants témoignages. Ce public, si sensible à la beauté et au rythme symphoniques, reste sourd à la cadence sonore d'un beau vers. Il pleure encore à la *Dame aux Camélias*, mais la *Bonne Hélène* le fait ricaner. *Lorenzaccio* l'ennuie et le déconcerte. S'il conspue les classiques, il ne s'est jusqu'ici dégoûté ni de la comédie « rosse », ni de la chanson « canaille », ni des revues de fin d'année, qui ont cent représentations et où l'on a suppléé à l'esprit par de savants déshabillages.

D'honnêtes femmes, et non des sottes, qui, il y a quelques semaines, trouvaient délicieux que, dans *la Tortue*, M^lle^ Fériel changeât chaque soir de chemise en scène, ont poussé quelques jours plus tard des cris de pudeur alarmée à la première représentation des *Trois filles de M. Dupont*, la dernière et forte comédie de M. Brieux, coupable d'avoir dévoilé et flétri les aspects révoltants de certains mariages bourgeois en un langage réaliste sans doute, mais d'une vigueur éloquente et qui n'a rien, du reste, ni de choquant, ni d'immoral.

Sur notre propre terroir, les œuvres belges ne trouvent point de débouchés. La plupart des livres dont notre jeune

Digitized by Google

école littéraire tire le plus d'orgueil ont été publiés à 200 ou 300 exemplaires. L'*Art moderne* disait un jour, et il doit s'y connaître, qu'en Belgique un livre peut compter sur 300 acheteurs, un journal d'art sur 500 lecteurs. Et la *Jeune Belgique*, qui a donné chez nous le signal du renouveau littéraire, vient de disparaître après une longue agonie.

M. Buls, il y a quelques années, énumérant à la Chambre, pour témoigner de notre vitalité intellectuelle, nos publications hebdomadaires, révélait l'existence dans notre pays de 35 revues françaises et flamandes d'enseignement, 22 revues d'agriculture et horticulture, 82 revues scientifiques, 27 revues religieuses, 22 revues de droit et jurisprudence et non moins de 57 revues littéraires.

Mais précisément, mesdames et messieurs, ce n'est pas tant la multiplicité des efforts disséminés qui nous importe, des petites publications, dont la diversité et le nombre témoignent de notre esprit particulariste et local, des petites œuvres qui ne s'adressent qu'au cercle restreint des fidèles d'une chapelle, des clients d'une coterie; ce sont quelques grands organes collectifs et synthétiques qu'il nous faudrait bien plutôt, reflétant la vie publique et sociale de ce pays, nos préoccupations morales, politiques, esthétiques; quelques grandes et fortes œuvres, reflétant notre tempérament, nos mœurs et notre âme nationale.

Or, nous n'avons ni une vraie revue littéraire ou politique, ni une vraie revue d'art, ni même, malgré l'abondance et la fécondité de nos dessinateurs, un journal illustré. Et nous sommes ainsi distancés de loin non seulement par les grands pays, où les ressources intellectuelles et matérielles sont plus considérables, mais par les plus petits, comme, par exemple, la Suisse et la Hollande. Je sais bien quelles difficultés naturelles entravent la formation du génie littéraire belge. Je sais aussi que notre littérature d'expression française, étant précisément d'une expression qui n'appartient pas en propre à notre nation, court le risque, malgré les talents originaux qui s'y manifestent, de rester la province d'une république de lettres, dont le cœur et le foyer sont à l'étranger. Je sais

Digitized by Google

encore que notre production littéraire, par l'attraction irrésistible des choses, a été presque exclusivement pendant longtemps politique, économique et historique, et qu'une littérature vraiment puissante ne s'épanouit qu'après une lente germination, au sein d'une société définitivement organisée et comme une fleur suprême de civilisation. Je sais, enfin, que peut-être la préoccupation de nos gens de lettres de se distinguer des bourgeois, de vivre hors d'eux, enfermés en d'aristocratiques cénacles, et de n'écrire que pour une sélection d'esthètes, je comprends que leur penchant à dépeindre les aspects les plus rares de notre esprit national, — le mysticisme des uns, qui exprime bien plus une tendance cosmopolite que la vraie âme belge, flamande ou wallonne, — le matérialisme outré, violent, systématique des autres, qui ne correspond pas davantage à l'esprit tempéré de notre public, — et leur affectation commune de mépriser le bourgeois, éloignent le bourgeois de leurs œuvres. Mais si on ne lit guère et pas assez leur prose et leurs vers, où se révèle, en somme, un effort vigoureux et se découvrent déjà de belles pages, qu'on cherche donc ses lectures ailleurs, mais qu'on lise! — Qu'on lise surtout autre chose que le roman et la gazette du jour, et qu'on demande au livre ce que ne nous a point donné notre éducation scolaire.

Je dis : ce que ne nous a point donné notre éducation scolaire. L'école, sans doute, nous apprend beaucoup de choses, mais il en est bien plus encore qu'elle ne nous apprend pas ou qu'elle nous apprend fort mal.

Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus absurde que nos programmes d'enseignement secondaire. Vous allez le voir par vous-mêmes à l'instant.

Quel est le but que se propose le père de famille qui met son fils à l'athénée? C'est d'assurer son avenir, en le préparant à une profession, c'est ensuite de lui donner une éducation générale, qui en fasse un homme cultivé, ce que les Anglais appellent un « gentleman ». Le but de l'école, c'est de fournir à l'enfant les instruments de son développement futur, c'est

Digitized by Google

de hâter et de faciliter ce développement en éveillant ses facultés, en lui inculquant le goût d'apprendre, en imprimant une discipline à son esprit, tout en excitant l'éclosion de ses penchants individuels. Il est surtout de le préparer à la vie, de le faire entrer en communion avec la société où, devenu homme, il prendra place et déploiera son activité. Or, l'enseignement qui l'initiera le mieux aux réalités de l'existence dont il vivra, aux idées dont est imprégnée la société qui l'attend, qui le mettra en communication avec le monde physique qui l'entourera, avec le monde social où il aura son rôle à jouer et sa part de souveraineté à exercer, ce sera celui des sciences physiques et naturelles, de l'histoire et de la littérature.

Eh bien, prenons maintenant l'horaire des cours dans le programme des études moyennes, et nous y constaterons d'abord, pour limiter nos observations aux classes supérieures, la rhétorique et la poésie, une extraordinaire disproportion entre le temps donné à l'étude des langues anciennes et celui que l'on réserve à la langue française, à l'histoire et aux sciences naturelles.

Dans la section des humanités gréco-latines, l'horaire attribue par semaine 8 heures au latin et 5 heures au grec, soit 13 heures en tout. L'enseignement du français est restreint à 3 heures par semaine, l'enseignement de l'histoire à 2 heures, celui des sciences naturelles à 2 heures; pour 13 heures de latin et de grec, il y a donc 7 heures de français, d'histoire et de sciences naturelles! Dans la section des humanités latines, les heures de classes réservées au français (3 heures), à l'histoire (2 heures) et aux sciences naturelles additionnées forment un total qui équivaut aux heures exclusivement consacrées à l'enseignement du latin (1).

Il n'entre pas dans mes intentions, mesdames et messieurs, de replaider ici le vieux procès des humanités modernes contre les humanités classiques. Mais si jusqu'à un siècle d'ici, le latin est resté la langue cosmopolite de la science universelle, aujourd'hui c'est une langue morte. Et la civilisation, dont la littérature grecque et latine a été l'expression et le fruit, est

(1) Voyez l'arrêté ministériel du 30 août 1888 et les tableaux y annexés.

Digitized by Google

une civilisation disparue. Je ne méconnais point d'ailleurs que la nôtre y ait des racines et que notre culture occidentale n'ait gardé le reflet lointain de son rayonnement. Mais outre que l'enseignement des littératures anciennes, matérialisé en des exercices grammaticaux et lexicographiques, n'est guère propre à en faire sentir la pure et vraie beauté à des enfants, impatients de vie, notre civilisation moderne, celle au milieu de laquelle ont vécu leurs pères, où ils vivront eux-mêmes et de la moelle de laquelle ils sont pétris, n'a-t-elle pas aussi sa flore littéraire, abondante et riche, et qui n'a ni moins de force, ni moins de saveur?

Et M. Brunetière lui-même, défenseur cependant des humanités anciennes, n'a-t-il pas reconnu que la littérature française classique a des qualités et des vertus éducatrices, analogues à celles de la sculpture grecque et de la grande peinture italienne dans l'histoire de l'art (1)?

Si maintenant nous passons au programme des études dans les établissements d'enseignement moyen (athénées royaux), les anomalies qui s'y découvrent ne sont pas moins choquantes que celles de l'horaire que nous venons d'examiner.

L'élève de poésie traduit l'*Énéide*, lit les odes d'Horace, étudie Homère, Lysias, Isocrate ou Lucien, explique à livre ouvert Hérodote ou Xénophon. Sur chacun de ces auteurs, on lui fournit des notions biographiques et littéraires.

A côté de ce programme touffu et intelligemment composé, qu'on place donc le programme du cours de langue française! Il porte notamment ce qui suit : exercices de mémoire et de diction; style; figures et tropes; notions littéraires sur l'idylle, l'élégie, l'ode, l'épigramme, la satire et le poème didactique A ce jeune homme de quinze à seize ans que l'on familiarisera avec les chefs-d'œuvre des littératures antiques, que l'on mettra en communion avec les plus hauts et purs esprits du monde grec et romain, on révélera deux écrivains français Boileau et Buffon!

(1) « L'organisation de l'enseignement secondaire. » (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1891.)

Digitized by Google

En rhétorique, il dégustera les fines épîtres d'Horace, les ingénieuses et délicates lettres de Pline, sera assez versé dans les secrets de la langue grecque pour traduire l'*Iliade* à vue, apprendra à connaître Démosthènes, Euripide et Platon, et s'initiera ainsi aux beautés de l'éloquence, du théâtre et de la philosophie helléniques ; quant à la culture française, elle se réduira aux arides, pédantesques et vaines notions de la rhétorique.

On révélera à cet élève, qui demain abordera les hautes études, une comédie de Molière et une tragédie de Racine ou de Corneille. De notre merveilleuse littérature classique française, il ne connaîtra rien qu'à travers la méthode rebutante et sèche de l'insupportable analyse littéraire, froide dissection du style, aboutissant à faire d'un vers, d'une période, d'une figure ou d'une apostrophe, créations vivantes du génie, des pièces anatomiques, cataloguées suivant un formulaire artificiel.

Ainsi, dans les hautes classes, l'enseignement de la langue française qui devrait s'appliquer à susciter dans l'âme de la jeunesse la curiosité du beau, se réduisant à des opérations de mémoire et de décomposition mathématique du style, étouffe et fatigue l'esprit au lieu d'éveiller en lui le goût des lettres et de la lecture.

Quant à l'enseignement de l'histoire, qui est celui de l'expérience des peuples, qui donne le sens du temps et de la durée, met en garde contre les utopies improvisées et abstraites et qui, par là, constitue un admirable agent de formation du jugement, comprimé dans un horaire étroit et un programme encombré, il se borne à une insipide chronologie.

Et si l'on m'objecte que les études universitaires donneront à l'adolescent ce que les études moyennes n'ont pas donné à l'enfant, je répondrai que précisément l'infériorité et l'insuffisance des études secondaires rabaissent le niveau des études supérieures et réagissent sur toute la culture de notre jeunesse.

Combien, mesdames, ces appréciations sont plus justes encore, si nous passons à l'éducation des jeunes filles !

Digitized by Google

Si l'on entend par éducation la formation du caractère et des bonnes manières, la culture de la grâce et de la distinction qui fait des femmes aimables et élégantes, ah ! je vous l'accorde volontiers, toute accusation serait mal venue ! Mais si l'on peut concevoir une bonne instruction sans éducation, on ne conçoit point d'éducation complète sans instruction. Et c'est l'instruction des femmes qui appelle la critique.

A dix-huit ans, il est convenu qu'une jeune fille a « terminé » son éducation. Cela revient à dire qu'elle est apte à paraître au bal. On la conduira bien pendant deux ou trois ans encore, si on ne réussit à la marier plus tôt, à quelques « cours supérieurs », que l'on variera habilement pour lui donner de vagues notions d'art et de littérature.

Mais que peut apporter, je vous le demande, à une jeune intelligence la fréquentation, irrégulière le plus souvent, de quelques conférences mondaines, où l'on va quand elles sont à la mode et où souvent on ne retourne pas, et que l'on ne suit que pendant la morte-saison, c'est-à-dire à l'époque où l'on ne fait pas de visites? Ce sont là des distractions instructives, ce n'est pas une instruction logique, sérieuse et ordonnée.

On aboutit ainsi à faire des femmes charmantes, dont beaucoup, ayant du goût et une intelligence innée, cherchent à suppléer au savoir par l'esprit et le tact naturel de leur sexe. Ces jeunes filles, cependant, il faut le reconnaître, qu'on transformera brusquement en épouses et en mères pour les ériger bientôt après en éducatrices, vivront dans la société où seront leur foyer, leur centre d'existence et d'affection, ainsi que des étrangères, — étrangères à leur patrie, ignorantes des vraies hiérarchies sociales, des institutions et des lois qui gouvernent le pays où elles sont nées, ignorantes de toutes les questions qui agitent, préoccupent, passionnent et divisent les hommes, et de la solution desquelles dépendent, après tout, leur propre position, leurs intérêts, leur avenir, leurs biens, comme ceux de leurs maris et de leurs enfants.

Non que je pousse, mesdames, à la multiplication des femmes savantes. Je hais les bas-bleus, mais les bas-bleus précisément tirent leur vanité de la supériorité que leur crée

Digitized by Google

beaucoup moins leur propre culture, plus prétentieuse que solide, que l'ignorance des femmes qui les entourent. Ayons des femmes instruites, et nous n'aurons plus de bas-bleus!

Et je ne demande ni de beaux esprits, ni des femmes politiques, mais des femmes utiles et pratiques, qui sachent être plus que l'ornement de la maison et l'institutrice primaire de leurs enfants, pour lesquelles la société où elles vivent cesse d'être un domaine inconnu, fermé à leur vue et à leur compréhension, qui partagent nos préoccupations d'intérêt général comme nos préoccupations d'intérêt privé, qui sachent sentir et suivre les grands courants d'idées dont tressaille notre monde moderne. Je demande, enfin, des femmes qui complètent leur rôle naturel de mères et de gardiennes du foyer, à l'égal des Anglaises et des Américaines, par une collaboration effective et non de pur patronage nominal et décoratif aux œuvres non seulement de charité, mais de propagande morale et d'éducation populaire, et qui ainsi, par leur charme et leur douceur, apporteront leur contribution à l'œuvre sociale commune, et ne deviendront pas les moindres facteurs de l'apaisement des haines et du rapprochement des classes.

J'ai fini, mesdames et messieurs. Le tableau que j'ai tracé devant vous est sombre, assurément; mais, outre que je n'ai pas apporté de parti pris à le noircir, j'ai voulu, je l'avoue, vous inquiéter! L'inquiétude est le meilleur remède contre l'indifférence et l'apathie qui nous engourdissent. Ce tableau n'est pas l'œuvre d'un pessimiste. Le pessimisme engendre le découragement. Soyons optimistes, au contraire; soyons-le résolument. L'optimisme pousse à l'action. Soyons optimistes et agissons. Agissons chacun dans notre sphère, chacun selon nos moyens, et ce sera déjà beaucoup.

Si le présent est obscur et chargé de nuages, pourquoi, cependant, dans ce jeune pays, au milieu de cette jeune démocratie, désespérerions-nous? De toutes parts, se trahissent les symptômes d'un réveil prochain. Jamais on n'a, en Belgique, autant écrit, parlé, publié sur les questions les plus diverses. Nos universités sont des foyers d'énergie recrudescente et

Digitized by Google

d'intensive production scientifique. Dans ce pays, où les ressources morales comme les ressources physiques abondent, pourquoi ne mettrions-nous pas les premières en valeur après les autres? Et nous avons fait de la richesse, faisons maintenant de la pensée.

Il est possible, mesdames et messieurs, que nous ayons des épreuves à traverser; je ne crois pas, cependant, comme l'annonçait le titre d'un roman belge, à « la fin des bourgeois ». Et je crois, au contraire, que, si nous nous rendons compte, non seulement de nos devoirs vis-à-vis de nous-mêmes, mais de nos devoirs vis-à-vis des autres et de la communauté à laquelle nous appartenons par le sang, par la solidarité des intérêts et des affections et que nous savons les accomplir, que si nous comprenons qu'il ne suffit pas de lui donner notre superflu, ce qui est sans mérite, mais qu'il faut lui sacrifier quelque chose de notre temps, de notre travail, de notre intelligence et de notre argent comme de notre cœur, eh bien, nous souffrirons peut-être, mais nous vivrons!

Et alors, la bourgeoisie, ayant fait sa propre éducation, pourra entreprendre celle de la démocratie, qui réclame une direction et la lui donnera, le jour où elle aura compris à son tour qu'une nation n'est vraiment forte que par le concours de tous ses cerveaux, comme par celui de tous ses bras, et qu'il est une puissance supérieure au nombre, aux instincts et aux appétits: c'est l'âme et l'intelligence.

PAUL HYMANS.

Digitized by Google

LA VÉRITÉ SUR LA « MENTEUSE »

I

« Menteuse » est la traduction du mot gantois : *Leugemeete* et cette appellation désobligeante servit, de temps immémorial, à désigner une chapelle encore existante à proximité de l'ancienne porte de Bruges et du béguinage dit de Sainte-Élisabeth.

La « Menteuse » fut, en réalité, une fort honnête chapelle placée sous le patronage de saints respectables, mais, à une époque déjà éloignée, l'on s'avisa de fixer à la façade de cet édifice une horloge qui a, dès longtemps, disparu et dont le mécanisme imparfait donnait lieu à des erreurs chronométriques voyantes. Les passants, dépités par les fantaisies de ce cadran sujet à caution, lui donnèrent le nom de *Leugemeete*, et bientôt le sobriquet donné à l'horloge déréglée fut étendu de la partie à l'ensemble, soit du cadran à la chapelle, par un de ces sophismes assez familiers au populaire.

Quoique diverses parties de l'architecture de la *Leugemeete* permettent, de l'avis de spécialistes compétents, notamment de M. Auguste Van Asche, de faire remonter cette construction au milieu du XIII^e^ siècle, il suffira de constater qu'elle existait au début du XIV^e^ siècle.

Le document le plus ancien que l'on possède concernant la « Menteuse » date de 1315. A la vérité, ce n'est point une pièce originale, mais seulement une copie annexée à un acte de 1332. Voici comment cette pièce a été renseignée dans

Digitized by Google

l'*Inventaire des archives de Gand*, dressé par MM. Pr. Van Duyse et Ed. De Busschere :

« **1315.** Lettres par lesquelles les échevins de Gand rappellent qu'une maison en l'honneur des saints Jean et Paul a été fondée au pont dit Waelbrugge et consentent à la continuation de l'ordonnance introduite par les fondateurs et contenant les points suivants : 1° Toute personne admise comme membre de cette maison laisse à la communauté les biens qu'elle possédait à son entrée; 2° le droit de faire des règlements est réservé aux échevins.

« Sous le *vidimus* confirmatoire des échevins, date : *Int jaer ons Heren drie hondert ende twee en dertich* (1332). Ces lettres leur ont été présentées par « le prêtre Baudouin van Lederne, Phil. de Calkine, Hugue de Plougere, Liévin Baraet, Willem d'Oosterzeele et Gilles de Scheeve ».

Les auteurs de l'*Inventaire des archives de Gand* ajoutent que cet acte a été imprimé dans les *Mémoires sur la ville de Gand*, de Diericx (II, 595); mais, en réalité, Diericx a reproduit une copie moins ancienne, un *vidimus* de 1427, qui se trouve dans le registre L.L. des archives de Gand. Le copiste ayant, dans ce nouveau *vidimus*, négligé de transcrire les noms des *Poorters*, fondateurs de l'hospice en 1315, Diericx a pu dire que l'on ignorait les noms de ces notables et néanmoins nous renseigner sur les faits essentiels que renferme cet acte, demeuré jusqu'ici inédit, mais dont l'*Inventaire* de MM. P. Van Duyse et De Busschere rend l'esprit assez exactement pour qu'il soit inutile d'y revenir. Diericx a transcrit également du grand Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bavon (Archives de l'État à Gand) un autre acte, datant de 1334 et consacrant une fondation de « Jacques Van der Hasselt, châ- « telain de Rupelmonde et proviseur de l'Hospice de Saint- « Jean l'Évangéliste et de Saint-Paul, sis à Gand, près de la « Waelbrugghe ». Jacques Van der Hasselt fait don d'une somme d'argent permettant d'affecter un revenu perpétuel de 6 livres parisis à l'entretien d'une chapelle et d'un autel (*teene cappelrien boef ende ten autaere*), fondés et établis en l'hospice précité.

Digitized by Google

La maison de la *Waelbrugge* est, en 1315, placée sous l'invocation de Saint-Jean. En 1334, elle possède deux patrons : saint Jean et saint Paul; mais avant 1334, il n'est pas question de chapelle. A cette date même, il n'est fait aucune mention du but poursuivi par les fondateurs, ni du genre de personnes que la maison de la *Waelbrugge* avait pour but de recueillir. Il en résulte que si les écrivains qui mentionnent la « Menteuse » comme un ancien oratoire de corporation, et notamment de la corporation des tisserands, se sont hasardés sans preuves, il est tout aussi téméraire d'affirmer que l'hospice de Saint-Jean fut consacré à recueillir « de vieilles femmes indigentes » dès le début du XIVe siècle.

M. Victor Van der Haeghen, le très distingué archiviste de la ville de Gand, a fait observer que l'acte de 1334, relatif à la fondation de Jacques Van der Hasselt, étant la première pièce se rapportant à la « Menteuse », enregistrée par le Cartulaire de Saint-Bavon, il semble en résulter que la chapelle fut jointe à l'hospice en 1334 seulement. L'abbé de Saint-Bavon, exerçant un droit de juridiction sur le quartier de la Waelbrugge, ne laissait pas s'effectuer la fondation ni la transformation d'un établissement religieux sans exercer ses prérogatives; or, le Cartulaire ne fait pas mention de la Chapelle de Saint-Jean et mentionne, en revanche, celle des S. S. Jean et Paul, en 1334, alors qu'il enregistre toutes les fondations charitables de la paroisse d'Akkerghem : Chapelle des Lépreux (1147), de la Byloke (1228), du béguinage Sainte-Élisabeth (1242), des Bégards (1304), etc.

Il y aurait donc eu adaptation ou annexion d'une construction déjà existante, à l'hospice, mais les lacunes que présentent les archives les plus riches en renseignements utiles laissent subsister une grande indécision, lorsqu'il s'agit d'établir, d'après des actes sommaires et peu concordants, des conclusions précises, en ce qui concerne l'âge de certains édifices. Lorsque ceux-ci ont disparu, les hypothèses sont purement gratuites; il n'en est heureusement pas ainsi pour ce qui regarde la « Menteuse ». Comme je le constatais plus haut, les parties de la chapelle encore conservées permettent de déter-

Digitized by Google

miner l'âge de son ensemble d'une manière précise. Parmi les membres de construction offrant des points de repère décisifs, M. Aug. Van Asche signalait : une baie de fenêtre ayant conservé ses meneaux; une porte surmontée d'un tympan ogival; une niche, une crédence pratiquées dans l'épaisseur des murs; deux fenêtres rondes ou oculi (legs des modes architecturaux du XII^e siècle); un dallage en terre cuite ornée, à carreaux unis et très petits; une voûte en bardeaux; une colonne dont le chapiteau est orné de larges spatules à crochet. Ces vestiges, et d'autres encore, sont sujets à interprétation, sans doute, mais on ne peut, après les avoir examinés, contester que la chapelle n'existât au début du XIV^e siècle, ce qu'il suffit de constater pour le moment.

Les archives conservées par l'administration des hospices civils de la ville de Gand réunissent un ensemble considérable de documents ayant appartenu à des fondations disparues, à des hospices supprimés. Les documents provenant de la maison de la Waelbrugge ne sont pas antérieurs au XV^e siècle (1474), et, d'après les renseignements qui me sont donnés par des personnes à même d'être bien informées, la généralité de ces comptes, qui s'arrêtent à l'an VII de la République, se rapportent à des travaux de réfection d'un intérêt très relatif. On m'assure qu'ils seront, prochainement, publiés intégralement.

Quant aux archives communales, elles mentionnent l'hospice pour la première fois en 1354 (Reg. 1354-55, folio: L. R°), à l'occasion d'une distribution de vivres faite par la Keure aux ordres religieux et établissements charitables de la ville : le *Sint Jans huis ter Waelbrugge* — cette fois encore, saint Paul est passé sous silence, — reçoit de la Keure un panier de harengs.

Les comptes communaux pour 1562-63 établissent (fol.: 16. R°) qu'à cette époque la Maison de Saint-Jean était soumise à la tutelle des échevins et avait une régente : *Meesterigge*, deux tuteurs : *voogden*. Les échevins portaient le nom de *opper-voogden*. Les prébendières s'appelaient : *provengierighe* et se trouvaient au nombre de huit.

Digitized by Google

Tels sont les renseignements que l'on possède au sujet de la « Menteuse ». Beaucoup de nos lecteurs pourront les juger sans grand intérêt, mais il faut constater que, pour beaucoup de fondations anciennes, l'on est plus mal documenté encore.

Après avoir établi que la « Menteuse » existait à la naissance du XIVe siècle, qui fut celui des Artevelde, il m'incombe de relater les circonstances qui entraînèrent la suppression de la fondation de la Waelbrugge.

En 1842, l'administration communale de Gand constata que certaines propriétés appartant aux hospices n'étaient pour ceux-ci d'aucun rapport et parfois, au contraire, constituaient une véritable charge permanente. Par délibération du 27 janvier, le collège échevinal invita la commission administrative des hospices à examiner si l'aliénation de certaines de ses propriétés urbaines ne constituerait pas une augmentation sensible de ses ressources. La commission des hospices, ayant procédé à l'examen réclamé d'elle, arrêta la liste des propriétés dont l'occupation était plutôt onéreuse pour elle et inscrivit dans son budget, pour l'exercice 1843 (arrêté le 13 novembre 1842), la somme de 74,770 francs, produit de biens ainsi spécifiés : « Enclos de l'Hospice SS. Jean et Paul, « près la porte de Bruges, occupé par de vieilles prébendières, « quelques maisons isolées et une petite ferme située à Destel- « donck. Ces bâtiments, et particulièrement ceux de l'hospice, « se trouvent dans un état de délabrement tel qu'ils menacent « ruine. Leur restauration serait très dispendieuse et défavo- « rable aux intérêts de l'administration. Il est vrai que « l'aliénation dudit enclos entraînerait la clôture de neuf « cellules qui en forment les prébendes, mais les prébendières « seraient transférées dans un autre établissement, où neuf « nouvelles chambres seraient construites. »

Ces résolutions reçurent exécution en 1844. La Députation permanente ayant autorisé la vente de l'enclos de la « Menteuse », le 6 avril de cette année, les prébendières furent transférées à l'hospice Saint-Jacques. La vente se fit le mois suivant et M. P. Van der Haeghen devint, le 14 mai 1844, propriétaire d'immeubles que l'affiche de la vente déterminait en

Digitized by Google

ces termes : « Chapelle et bâtiments annexes tous évacués, à l'exception de la cour contiguë à l'ancienne buanderie de l'hospice et louée à M. P. Van der Haeghen. » Les limites de la propriété vendue sont ainsi libellées par la même affiche : « A l'est, propriété du sieur Bambeke; à l'ouest, un cours d'eau (aujourd'hui supprimé); au nord, la rue de la Porte-de-Bruges. » L'acquéreur de la « Menteuse », propriétaire d'une brasserie contiguë, mit immédiatement la main à l'œuvre en vue d'utiliser son acquisition. Les constructions annexes de la chapelle furent démolies pour majeure partie; quant à l'ancien oratoire, on entreprit d'en transformer le rez-de-chaussée en chai et d'établir un étage qui pût servir de resserre à fûts vides. Un plancher fut donc établi à mi-hauteur de la nef de l'ancienne chapelle. Il arriva que les ouvriers employés à tailler, dans les murs, des mortaises où l'on pût engager les madriers de ce plancher, s'aperçurent qu'il existait des peintures sous le badigeon des parois. M. Van der Haegen, averti de cette particularité, fit quelques investigations sommaires, de concert avec son beau-frère, M. Delbecq, dessinateur de mérite, qui, ayant entrevu l'importance de ces découvertes, avertit M. Félix De Vigne, professeur à l'Académie de Gand.

Cet artiste se trouvait au premier rang des peintres et des archéologues zélés que renfermait alors la ville de Gand. Les éléments de la science archéologique sont aujourd'hui faciles à acquérir, grâce à une foule de travaux de vulgarisation mis à portée de tous. Il n'en était pas de même il y a un demi-siècle et les hommes qui s'occupaient de l'étude des anciens monuments d'art de notre pays étaient des autodidactes pour la plupart parvenus à un degré de savoir que nous n'apprécions peut-être pas suffisamment. Les répertoires d'archéologie de tout genre, que les spécialistes trouvent à leur disposition aujourd'hui, n'existaient guère ou passaient assez généralement sous silence les choses de notre pays. De Vigne entreprit de recueillir les éléments épars de notre histoire artistique et son *Vade-Mecum* est encore aujourd'hui précieux pour les artistes et les chercheurs.

De Vigne dessinait d'un trait précis et sûr, il mettait dans

Digitized by Google

ses reproductions une conscience extrême et son œuvre inédite, conservée à la bibliothèque de l'Université, prouve combien étendus étaient les services qu'il eût rendus à la science si une mort prématurée n'était venue le surprendre en plein travail.

Pour achever de rendre hommage à la mémoire de De Vigne, j'ajouterai que le caractère de l'homme était à la hauteur de son talent. Ceux qui l'ont connu le plus intimement ne tarissent pas en éloges sur le désintéressement et la franchise de ce travailleur perspicace et passionné.

Peu d'hommes ont laissé le souvenir d'une vie aussi probe, aussi honorablement remplie. Professeur à l'Académie, à l'Athénée, dirigeant, chez lui, un atelier qui fut suivi par les frères Breton, Liévin De Winne et d'autres peintres de mérite, De Vigne disposait de peu de loisirs; mais informé de la trouvaille faite à la « Menteuse », il y courut et se rendit immédiatement compte de l'intérêt extrême des fresques. Il dérocha lui-même une partie de ces peintures et sa joie fut immense lorsqu'il constata que le décor, lentement dégagé du badigeon, représentait, exécutées en fresque, des corporations en armes marchant en rangs serrés, précédées de leurs étendards.

Ne se fiant à personne pour mener à bonne fin un travail rebutant et pénible, mais qui demande en même temps une grande conscience et une prudence extrême, M. De Vigne ne s'arrêta que lorsque sept groupes d'hommes d'armes eurent apparu, formant une sorte de défilé militaire dont il exécuta une copie aussi exacte que possible, dessinant à main levée dans la pénombre du chai. Son travail terminé, M. Devigne en consigna le résultat dans une publication intitulée : *Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des gildes et corporations de métiers, leurs drapeaux, leurs armes, leurs blasons, etc.* Gand, Gyselinck, 1817.

Une introduction fut écrite pour ce livre par M. J. Stecher, alors professeur agrégé à l'Université de Gand. La dédicace de ce travail consacré aux fastes militaires de sa ville natale fut offerte par l'auteur à l'administration communale de Gand, qui l'accepta par lettre du 14 avril 1847.

L'ouvrage de M. De Vigne tenait dans une large proportion

Digitized by Google

les promesses de son titre; il est demeuré classique, et les dessins qu'il renfermait des fresques de la *Leugemeete* ont été reproduits en mainte occasion et sont familiers à tous ceux qu'intéresse l'histoire ancienne de la Flandre. Le succès de ce travail de M. De Vigne tient à la surprise que causèrent des dessins reproduisant les fresques sans lesquelles il n'existerait aucune représentation graphique de ces corps de métiers dont, au XIVe siècle surtout, l'organisation forme un passionnant sujet d'étude.

M. De Vigne, dans le texte qu'il joignait à ses croquis, consigna un grand nombre d'observations qui méritent d'être recueillies, mais je dois me borner à en noter ici quelques-unes. Il jugea que les peintures représentant les milices devaient remonter aux premières années du XIVe siècle, sinon aux dernières du XIIIe, et rien n'est venu infirmer sérieusement cette appréciation. Il constata que ces peintures étaient des *fresques:* des repeints ayant été exécutés par-dessus celles-ci, il suffit d'un lavage à l'eau pour faire disparaître ce surdécor. Quelques personnes avant révoqué en doute l'existence des peintures que l'on disait avoir été retrouvées sous le badigeon de la « Menteuse », l'auteur des *Recherches* fit dresser un procès-verbal de constat qui fut signé par les personnes les plus compétentes que renfermât la ville de Gand.

Le malheur voulut que ces peintures, qu'il importait, à tant de titres, de préserver de toute nouvelle dégradation, ne furent l'objet d'aucune mesure de précaution. A l'heure qu'il est, on ne peut plus relever aucun vestige des fresques reproduites par M. De Vigne. L'humidité des murs du chai a tout détruit.

Par bonheur, M. De Vigne n'avait pas seul été frappé du caractère artistique et de la valeur documentaire des peintures de la « Menteuse ». Parmi les archéologues qui les étudièrent sur place, se trouvait feu M. le baron Béthune, que préoccupaient depuis longtemps des recherches sur l'art des primitifs flamands et qui s'attachait à relever les traces les plus fugaces de peintures murales de l'époque ogivale. Une étude minutieuse amena M. Béthune à constater que l'œuvre d'investigation à laquelle s'était livré M. De Vigne n'avait pas

Digitized by Google

été complète et péchait à quelques égards. Divers détails, des parties importantes de décor avaient échappé à l'auteur des *Recherches* disposant de ressources restreintes, de loisirs rares, travaillant seul au dérochage des fresques. Parfois une partie des figures semblait faire défaut, mais pouvait au prix de longs tâtonnements être retrouvée sous les couches de lait de chaux. M. Béthune fit dérocher plus complètement les fresques reproduites par M. F. De Vigne, puis il mit à nu une importante série de décors dont les sujets appartiennent au style liturgique : des figures de grandeur naturelle des SS. Jean et Paul, encadrées d'architectures compliquées et d'un caractère étonnant, une Résurrection, un colossal Arbre de Jessé, un vaste panneau divisé en un grand nombre de scènes, des anges, etc. Il faut citer, en outre, une peinture mesurant environ $1^{m}70$ de large sur $1^{m}20$ de haut, et représentant, à droite de l'autel, trois personnages en oraison : une dame et deux chevaliers en cottes armoriées au lion de Flandre, dans l'équipement caractéristique du premier quart du XIV^{e} siècle. Ces figures où l'on a cru reconnaître Louis de Nevers, son fils et sa femme, sont d'une facture sensiblement moins archaïque que tout le reste du décor de la « Menteuse », cette facture contraste même par sa modernité relative avec les costumes représentés et semble accuser une restauration.

M. Béthune, ses investigations terminées, confia à deux de ses élèves, MM. Bresers-Blanchart et Boulanger, le soin d'exécuter des calques minutieux de toutes les peintures mises à nu; lui-même dirigea ce travail et y apporta une attention, une patience et un scrupule extrêmes dont témoigne encore M. Bresers-Blanchart, seul survivant de ceux qui effectuèrent ces copies. Les calques de M. Béthune, on peut en avoir la certitude, reproduisent ce qui existait et ne reproduisent que cela.

Les parties dégradées sont représentées, dans le travail de M. Béthune et de son équipe, par de larges zones blanches; là même où la restitution des lignes eût été facile, aucune restauration n'a été tentée.

Les fresques de la « Menteuse » furent mises si complè-

Digitized by Google

tement en oubli, à partir de 1861, date où les calques de M. Béthune se trouvèrent terminés, qu'il n'en demeure aucune trace, comme je l'ai dit plus haut. Fort heureusement, les calques, — plus complets nécessairement que les dessins à main levée de M. De Vigne, — conservent la physionomie exacte des peintures dans les moindres détails ; acquis par la ville de Gand, il y a une dizaine d'années, ces documents précieux sont conservés aux Musée communal d'archéologie.

C'est exclusivement des corps de métiers représentés sur les murs sud et nord de la « Menteuse » que j'entends occuper le lecteur, car les peintures liturgiques, d'un intérêt artistique réel, n'ont pas la même importance au point de vue historique proprement dit.

Outre les deux confréries militaires de Saint-Georges et de Saint-Sébastien, l'on trouva figurés les corps de métiers suivants : bouchers, poissonniers, boulangers, brasseurs et tondeurs de drap. Chacune de ces sections est précédée d'un étendard, quelques-unes arborent, en outre, de petits penons; des trompettes, dont la longueur varie, sont sonnées par des personnages nu tête et sans armes, vêtus d'une cotte longue ou *kolder*. Les archers de la gilde de Saint-Sébastien portent par-dessus leur bacinet, dont la forme est difficile à déterminer, une sorte de chaperon. Ils sont également vêtus d'une cotte de couleur unie, leur arc est court, il peut mesurer de $1^{m}10$ à $1^{m}20$. Ces archers portent leurs flèches passées en trousse à la ceinture. On remarque que deux de ces soldats ont passé en sautoir leur arc et tiennent une courte masse de la forme dite « goedendag ».

Les autres corps de cette colonne en marche portent un gambison de cuir piqué et, par-dessus, une broigne renforcée de ganses ou de nerfs entre lesquels sont cousus des anneaux tangents. Cette disposition se remarque plus nettement dans la belle plaque sépulcrale (1) de Guillaume Wenemaer, capitaine gantois, mort en 1325, au combat de Rekelinge, près Deynze; mais déjà dans l'équipement de Wenemaer appa-

(1) Conservée au Musée d'archéologie de Gand.

Digitized by Google

raissent des plates dont aucune trace ne se fait voir dans l'armement des personnages de la « Leugemeete ». Sur la capeline des confrères, ajustée et formant mortier, est posée une cervelière; mais un certain nombre de soldats ont des bacinets munis d'une petite visière. Les chefs et les porte-étendards ont des bacinets dont le timbre affecte diverses formes, mais tous sont munis d'une visière proéminente pivotant sur pitons latéraux et pouvant se rabattre devant le visage.

La variété des profils de ces casques montre assez que ces peintures datent d'une période de transition, car quelques-unes de ces coiffures sont de simples cervelières, tandis que d'autres sont des casques se rapprochant de la salade, s'allongeant au-dessus de la nuque et s'étendant aussi latéralement, de façon à couvrir les joues (1).

La plupart des personnages ont des gants amples, à canons allongés, probablement en cuir blanc. Des rondelles d'assez grand diamètre défendent les coudes. Les jambes sont couvertes de tricot ou de drap ajusté, les pieds sont chaussés de cuir. Des cottes d'armes uniformes distinguent chaque corps, tantôt unies, tantôt mi-parties, tantôt rayées; elles sont passées par-dessus les broignes. Les écus portés par les piquiers n'ont pas de guige. Un seul porteur de *goedendag* embrasse un écu muni de cette courroie d'attache passée en sautoir, un autre porteur de *goedendag* est armé d'un pavois et marche derrière le porte-étendard de la gilde des Archers. Ce pavois, qui semble triangulaire — il est en partie dissimulé — mesure plus de 1 mètre, mais les autres écus pourraient être assez exactement inscrits dans un triangle équilatéral de 60 centimètres. Le sommet forme une ligne à peu près droite, mais les deux autres côtés sont arrondis, et quoique ces déterminations ne puissent être rigoureuses, il y a lieu d'observer que cette forme d'écu est figurée dans le contre-scel de Philippe le Bel (2) [1286] et dans le sceau de Robert de Béthune (3) [1298].

(1) Un bacinet du même type, mais perfectionné déjà, est représenté dans une miniature gantoise datée: 1322 (*Ceremoniale Blandinense*. Bibl. Univ. de Gand. N° 486 du catal. fol. 70).

(2) Gloss. arch. de V. GAY, au mot : Écu.

(3) VREDIUS, Édit. 1639, p. 51.

Digitized by Google

Un cavalier, muni d'une arbalète, chevauche à la tête de la colonne. Il est coiffé, par-dessus la capeline de la broigne, d'un chapeau haut de forme à larges bords, d'allure assez déconcertante; il s'agit évidemment d'un de ces couvre-chefs en feutre ou paille que pendant les marches on coiffait, afin d'éviter que la pluie ne traversât les broignes ou les hauberts et aussi afin d'empêcher que le soleil les échauffât (1).

Les armes offensives répondent à la panoplie des premières années du XIVe siècle. Elles sont énumérées, dans Guillaume Guiart, comme familières aux Flamands : arcs, arbalètes à arçon, épées larges à quillons courts légèrement infléchis vers la lame, badelaires courbes à lame spatuleuse retaillée de la pointe, rappelant le cimeterre oriental par la forme et la *dusac* par l'absence de quillons, la lame et la poignée étant d'une venue; haches noresques ou danoises se maniant à deux mains; lances à fer losangé (les hampes de ces armes sont représentées écourtées); masses de forme spéciale où M. De Vigne a cru reconnaître le *goedendag*, dont Ducange a dit qu'il ressemblait à la demi-pique de Flandre, son fer toutefois étant *un peu plus longuet*, et que Huydekoper signalait déjà, dans ses commentaires de la Chronique rimée de Melis Stoke, comme l'équivalent de la masse flamande désignée sous les multiples appellations de : *staf*, *kudse*, *codde*, *colf*, *kluppel*, *prikkel*, etc.

Les fresques de la « Menteuse » furent considérées par les archéologues de tous pays comme de la plus haute importance. Elles étaient le visible et, pour ainsi dire, palpable commentaire des récits des chroniqueurs; leurs données étaient adéquates à celles que l'historien et l'archéologue peuvent recueillir en étudiant les comptes les plus anciens des communes belges. L'authenticité de ces peintures fut acceptée de tous, car elles avaient pour garants des artistes d'une incontestable compé-

(1) Les comptes de Jean de Wederhem, trésorier du comte de Hainaut et de Hollande, mentionnent un achat de chapeaux de feutre fait à Belinzoua, en 1343, « Om 6 vilthoeden tot Billensone. » Voir HAMAEKER, t. III, p. 116. Quant à l'emploi de chapeaux, qui parfois se mettaient par-dessus le heaume, voir VIOLLET-LE-DUC, t. VI, *Dict. Mobil.*, p. 130.

Digitized by Google

tence, aptes non seulement à reconnaître les caractères matériels de véracité d'un travail archaïque, mais assez versés en esthétique pour reconnaître à première vue une retouche suspecte, et à plus forte raison, une pastiche. On eût fort étonné les contemporains de De Vigne en leur prédisant qu'un jour viendrait où leur perspicacité serait mise en question d'une façon bien gratuite, mais ce fait incroyable devait se produire. Si tout, de notre temps, a été affirmé, on peut dire aussi que tout a été nié et il n'y a pas grand mal à cela. L'archéologie n'étant pas un dogme, il ne saurait exister d'orthodoxie archéologique. Il ne m'est pas démontré qu'une « science » quelconque puisse tabler sur autre chose que les faits, mais, en tout cas, l'archéologie ne saurait avoir rien de spéculatif. En revanche, il est licite au premier venu de tout avancer sans preuves et de mettre en question les vérités les mieux établies.

M. J. Van Maldeghem, archiviste adjoint de la ville de Bruxelles, a fait usage de cette liberté de la dénégation pour contester l'authenticité des fresques de la « Menteuse ». Dans un travail intitulé : *La vérité sur le Goedendag* (1), il présentait une série de considérations écartant les diverses formes que l'on prêtait jusqu'ici à une arme flamande fréquemment mentionnée par les historiens de langue française au XIVe siècle. Réfutant l'interprétation des auteurs qui ont vu dans le *goedendag* une variété de la hallebarde, et celle des auteurs néerlandais qui y virent un analogue de la masse-épieu, M. J. Van Maldeghem nous apprenait que le *goedendag* n'était autre chose qu'un coutre de charrue fixé à l'aide d'une douille au sommet d'une hampe de médiocre longueur. Cette arme-outil aurait servi aux habitants des villes, moyennant des perfectionnements sur lesquels l'auteur ne s'est pas étendu.

Cette interprétation était trop inattendue pour ne pas être remarquée. Elle cadrait mal avec les fresques de la « Menteuse ». M. Van Maldeghem se défit d'un témoignage gênant en disant que « l'authenticité de ces peintures n'est pas préci-

(1) Voir fascicule III du tome IX des *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles.*

Digitized by Google

sément article de foi » ; il mit quelque réserve à dévoiler sa pensée tout entière, mais après avoir accusé, à mots assez découverts, M. F. De Vigne d'avoir eu recours au « subterfuge » afin de faire accepter pour anciennes des peintures suspectes, il se décida à révéler dans toute son étendue la vérité sur les fresques de la « Menteuse » (1).

Le gouvernement belge, il y a un demi-siècle, aurait eu l'intention de faire revivre la peinture murale, forme d'art un peu mise en oubli. Les artistes gantois avaient eu vent de ce désidératum de M. J.-B. Nothomb, alors ministre de l'intérieur, et M. Van Maldeghem assure que, dans l'espoir d'obtenir des commandes, ces peintres « s'exerçaient à ce genre de peinture, partout où ils pouvaient trouver un mur nu ». Un journal, que l'auteur ne désigne pas, certifierait le fait, et M. Van Maldeghem suppose que la « Leugemeete » abandonnée dut tenter la verve d'un de ces solliciteurs de commandes.

« Après leurs essais, écrit M. Van Maldeghem, quoi de « plus naturel pour eux que de cacher ces derniers sous des « couches de badigeon, afin de les soustraire aux regards « indiscrets de leurs concurrents? »

Je doute fort que le lecteur soit déterminé à trouver « naturel » cet étrange procédé. Couvrir de *fresques* les murailles d'un bâtiment énorme à titre d'essai, établir de coûteux échafaudages pour exécuter ces décors à 8 ou 10 mètres du sol, terminer ces peintures *ad unguem,* puis les couvrir de nombreuses couches de lait de chaux, voire y exécuter des repeints afin de les dissimuler à la concurrence, voilà certes un des exemples les plus singuliers de truquage qui nous aient été contés.

Je m'en voudrais d'insister sur des invraisemblances qui sautent aux yeux.

J'ai noté plus haut que la chapelle de la « Menteuse » fut évacuée seulement quelques jours avant d'être vendue aux enchères publiques, et qu'une partie de l'enclos demeura en

(1) Lettre au *Petit Bleu*, 24 septembre 1897.

Digitized by Google

location, sans interruption aucune. Il est inutile d'appeler longuement l'attention sur ce point que les peintures étaient exécutées en fresque, soit sur un mur spécialement récrépi de frais. Des repeints avaient été ajoutés, mais il suffit d'un lavage pour les faire disparaître. Tous ceux qui possèdent quelque notion de la technique picturale comprendront combien peu ces détails cadrent avec les « révélations » de M. Van Malderghem. De même, les artistes appréciant la valeur d'art des peintures de la « Menteuse » ont fait bonne justice des accusations d'incompétence ou de subterfuge portées par le sous-archiviste bruxellois contre MM. De Vigne et Béthune, contre les innombrables artistes et archéologues qui eurent plein loisir d'examiner les fresques en litige et prirent pour des décors du XIVe siècle, sinon du XIIIe, les pochades de rapins sans ouvrage désireux d'obtenir de M. J.-B. Nothomb quelque commande fructueuse.

Je pourrais citer de nombreuses protestations soulevées par les assertions de M. Van Maldeghem, je me contenterai de quelques lignes d'une lettre que m'adressait, le 28 décembre dernier, M. Jules Breton :

..... « J'étais justement, comme élève et ami, pensionnaire de « Félix De Vigne (qui devait devenir mon beau-père), au « moment de la découverte des fresques de la *Leugemeete*. J'ai « été chez lui sans interruption de 1843 à 1847. J'ai vu ces « fresques fraîchement découvertes et, quoique très jeune alors, « je n'étais pas assez inexpert en art pour ne pouvoir pas « constater leur caractère naïf *qu'aucun peintre de Gand n'eût « pu contrefaire*. Je les connaissais tous. De plus, je n'ai jamais « entendu parler de cette rage de contrefaçon dont les accuse « bien légèrement votre contradicteur.

« J'ai assisté à la joie bien naturelle que cette découverte a « causée au noble artiste, mon maître, qui était en même temps « un archéologue dont la compétence, la conscience et la « modestie sont généralement reconnues; et je puis affirmer « que cette joie avait toutes les marques de la sincérité. Je puis « affirmer que son entière bonne foi ne s'est jamais démentie.

« M. Van Maldeghem devrait y regarder à deux fois avant

Digitized by Google

« d'attaquer la mémoire d'un homme si respecté de tous ceux « qui l'ont connu. »

. . . . . .

Un tel témoignage clôture, je pense, le débat en ce qui concerne l'authenticité des fresques de la « Menteuse ». Reste la question de la forme du *goedendag*. Je l'examinerai, et cette fois encore, les témoignages abonderont, lorsqu'il s'agira d'établir que M. Van Maldeghem ne peut citer aucune preuve à l'appui de son système tendant à armer les milices flamandes des villes et des campagnes de coutres de charrue emmanchés en guise de fauchards.

31 janvier 1898.

HERMANN VAN DUYSE.

Digitized by Google

UN MONTAIGNE ANGLAIS : SIR THOMAS BROWNE

Dans un chapitre fameux de *Port-Royal*, Sainte-Beuve termine, on s'en souvient, une étude sur Montaigne en imaginant une sorte de convoi idéal où il groupe ses amis et disciples : il nous montre, suivant son cercueil, à des rangs divers, La Fontaine et M^me^ de Sévigné, La Bruyère et Jean-Jacques Rousseau, Lesage et Molière, d'autres encore, qui tous ont eu, comme il dit, « du Montaigne » en eux, et qui sont comme la postérité morale d'un même écrivain de génie. A tous ces noms illustres qui lui venaient de France, Sainte-Beuve, s'il eût voulu grossir le cortège, aurait pu joindre ceux de beaucoup d'étrangers, et non des moindres. La seule Angleterre aurait fourni toute une troupe d'admirateurs et d'amis : Shakspere eût, dans ce convoi idéal, coudoyé Bacon, Sterne aurait donné la main à Swift, sir Walter Raleigh se serait rencontré avec Ben Jonson. Sans doute, on aurait même aperçu dans la foule, et la dominant, le moins attendu, sinon le moins grand, de tous, lord Byron, dont Leigh Hunt nous apprend qu'il n'aimait « qu'un seul des grands écrivains du passé », à savoir Montaigne. De fait, c'est une curieuse histoire que celle de l'influence exercée par les *Essais* dans celui-là même des pays d'Europe au génie duquel ils semblent, à première vue, convenir le moins. Peu de livres ont été plus lus, au XVII^e^ siècle, que la traduction anglaise de Montaigne que publia, en 1603, l'Italien Florio. Shakspere s'en inspire directement et presque littéralement, dans la *Tempête*, pour la constitution idéale

Digitized by Google

qu'esquisse, au premier acte, le vieux conseiller Gonzalo, cette constitution où il n'y aurait ni magistrats, ni richesse, ni pauvreté, ni guerre, ni travail, mais où tous les hommes seraient entièrement oisifs et toutes les femmes parfaitement innocentes. Si l'on en croyait un critique allemand trop ingénieux, le drame même d'*Hamlet* ne serait qu'un grand plaidoyer contre Montaigne : Shakspere, épouvanté de l'influence exercée sur ses contemporains par le livre sceptique et immoral des *Essais*, aurait entrepris de les détourner de ces doctrines funestes par un exemple frappant : en d'autres termes, le personnage d'Hamlet ne serait autre que Montaigne lui-même, un Montaigne anglais, attristé et exaspéré par le scepticisme et conduit par cette philosophie néfaste au meurtre et à la folie. Je doute un peu que Montaigne se fût reconnu dans le prince danois. Mais il aurait bien certainement avoué une influence plus générale sur la pensée de Shakspere et de ses contemporains, depuis les poètes comme Ben Jonson et son ami Drummond de Hawthornden, l'un des lyriques les plus philosophes de ce temps, jusqu'aux moralistes comme Bacon et Robert Burton.

Est-il besoin de dire qu'on trouverait en Angleterre, surtout au XVII^e^ siècle, assez peu de disciples de Montaigne au sens où l'entend Sainte-Beuve, de ceux qui se sont livrés franchement et sans arrière-pensée à « la pure nature » (puisque aussi bien c'est là le fond de la doctrine des *Essais*) et qui ont, comme Bayle ou comme Molière, dans leur entente de la vie morale, « considéré le christianisme comme non avenu » ? En revanche, on rencontrera beaucoup de ces esprits moins aventureux qui n'ont pas poussé les principes à l'extrême et qui, se faisant, si je puis dire, une part dans Montaigne, lui ont pris soit la tournure de son imagination, soit l'universelle curiosité de son esprit, soit simplement l'allure de son style, qui est encore une des formes de sa pensée. Pour beaucoup, il a été surtout une école de tolérance; pour quelques-uns, de scepticisme aimable et indolent.

Digitized by Google

Parmi ces derniers est un écrivain peu connu chez nous, quoique intéressant à plus d'un titre, le moraliste Thomas Browne, l'auteur, célèbre au XVII^e siècle, du livre intitulé : *Religio Medici*. Peu lu aujourd'hui, sinon par extraits, de la majorité des lecteurs anglais, mais très goûté d'un petit nombre de curieux et de lettrés, Browne est assurément l'une des physionomies attachantes d'une époque qui a produit plus de sectaires et de croyants que de sceptiques. Il a eu son heure de renommée européenne, et on a parlé de lui dans le Paris de 1645. Son originalité, quoique limitée, est réelle. Si ce n'est pas un grand écrivain, c'est un écrivain très personnel. Il est l'un des premiers *humoristes* anglais. C'est un sceptique à la façon de Montaigne, et pourtant c'est un mystique. Et enfin — ce qui ne gâte rien — c'est un homme d'esprit.

I

Thomas Browne voudrait bien nous faire croire que « sa vie a été un miracle de trente années » (il avait trente ans quand il écrivait cette phrase), et que, s'il ne la raconte pas, c'est qu'on ne le croirait pas, tant les aventures en sont extraordinaires, « tant elle sonnerait comme une fable ». Cette déclaration a alléché les biographes. Ils ont naïvement cherché dans sa vie quelques aventures dignes de Cagliostro ou de Casanova de Seingalt. Ils n'ont rien trouvé que l'existence simple et unie d'un bourgeois anglais du XVII^e siècle, remarquable surtout parce qu'il ne lui est à peu près rien arrivé. Que devient alors le « miracle de trente années » ? Et en serons-nous réduits à croire que Browne a imité de Montaigne jusqu'au parler gascon? Le lecteur sera juge.

Thomas Browne naquit à Londres, en 1605, d'une famille aisée. On ignore la condition exacte de son père. Mais on sait que le jeune homme fit de solides études à l'école de Winchester, puis à l'université d'Oxford. Nous savons peu de chose de ces premières années, sinon que

Digitized by Google

Browne forma à l'université de hautes et utiles relations. Ses études terminées, il fit ce que faisaient la plupart des jeunes gens de son temps : il voyagea.

Les Anglais sont voyageurs surtout depuis le XVI^e^ siècle. C'est sous le règne d'Élisabeth que, le goût de l'Italie et de la France y poussant, il devint de mode de passer la Manche vers la vingtième année. On parcourait la France, l'Espagne, la Flandre, l'Italie. On en revenait dégourdi, parlant haut, avec un vernis mondain qui parfois cachait des vices, et presque toujours des ridicules. « Adieu, monsieur le voyageur, dit un personnage de Shakspere dans *Comme il vous plaira*, prenez bien soin de zézayer et de vous habiller de façon bizarre; dépréciez-moi votre pays; maudissez le sort qui vous y a fait naître, et murmurez presque contre Dieu pour vous avoir donné cet air que vous avez, ou j'aurai de la peine à croire que vous ayez jamais mis le pied dans une gondole. » La mode des voyages était si tyrannique que plus d'un pauvre bourgeois, pour faire son tour d'Italie, engageait toute sa fortune à cinq contre un : il donnait 5,000 livres; s'il revenait, on lui en rendait 25,000... La proportion semble indiquer qu'on ne revenait pas toujours.

Browne partit avec des idées moins frivoles. Il avait l'esprit naturellement sérieux et observateur. Son voyage, qu'il ne nous a malheureusement pas conté, fut surtout un voyage d'études. Il traversa la France, séjourna à Montpellier, puis à Padoue, et revint par la Hollande; à Leyde, il prit le grade de docteur en médecine. Au bout de deux ans environ, ayant amassé beaucoup d'observations et riche d'expérience, il revint en Angleterre, et peu après son retour s'établit comme médecin à Norwich, où il devait passer le reste de sa vie. C'était, au XVII^e^ siècle, une des grandes villes d'Angleterre. Evelyn, qui la visita sous la Restauration, admirait beaucoup « la grandeur des faubourgs, l'agrément des points de vue, et surtout les jardins, que les habitants entretiennent admirablement ». Browne s'y fit très vite une honorable situation, qui lui

Digitized by Google

permit de se livrer à ses goûts de naturaliste et d'antiquaire.

Cependant ses voyages, loin de le distraire et de le dissiper, lui avaient fait faire un retour sur lui-même, et l'idée lui était venue de se rendre un compte exact de ses croyances et de l'état de son âme. Il écrivit donc, à peu près comme on écrit un journal intime, ce livre singulier, sa *Religio medici*, sorte de confession philosophique fort décousue, toujours très personnelle, souvent obscure, parfois sublime, un des livres les plus attachants, pour ceux qui y ont une fois pénétré, de la littérature de ce temps. Browne avait écrit pour lui seul et pour quelques amis; mais son manuscrit circula sous le manteau, et un jour, sans qu'on sût comment ni par qui, une édition, très fautive et très incomplète, en fut publiée. C'était en 1639, à la veille de la guerre civile. Malgré la gravité de la situation politique, et les préoccupations qui étaient dans tous les esprits, le livre eut un grand succès. Une seconde édition, également fautive, ayant paru peu après, l'auteur se décida, en 1642, à publier lui-même son livre. L'œuvre, remplie, sinon d'audaces, du moins de singularités, fit l'admiration des uns, le scandale des autres. Elle fut traduite presque aussitôt en latin, et c'est sous cette forme, dépouillée du style qui en fait le principal charme, qu'elle arriva à Paris en 1645.

Le 7 avril de cette année, Guy Patin écrivait : « On fait icy grand état du livre intitulé *Religio medici*. Cet auteur a de l'esprit. Il y a de gentilles choses dans ce livre. C'est un mélancolique agréable en ses pensées, mais qui à mon jugement cherche maître en fait de religion, comme beaucoup d'autres, et peut-être qu'enfin il n'en trouvera aucun. Il faut dire de luy ce que Philippe de Comines a dit du fondateur des Minimes, l'Hermite de Calabre, François de Paule : « Il est encore en vie, il peut aussi bien empirer qu'amander ». — Des traductions allemandes, hollandaises, françaises parurent ensuite; bref, le livre fit son tour d'Europe. Les commentaires abondèrent sur la question

Digitized by Google

de savoir si l'auteur était, oui ou non, un athée. On le défendit, on l'attaqua. Rome le condamna. En Angleterre même, la *Religion d'un médecin* n'eut pas moins de douze éditions avant la fin du siècle, chiffre considérable pour le temps. Les imitations abondèrent : on vit paraître successivement *La religion d'un jurisconsulte, — d'un prince, — d'un soldat, — d'un gentilhomme, — d'une dame*, et jusqu'à *La religion d'un libraire*. C'est, semble-t-il, à l'imitation de Browne que Dryden intitula un de ses poèmes *Religio laici*. Le titre eut, en un mot, la même fortune que les idées.

Entre autres pensées que Browne exprimait dans son livre, il regrettait, avec son maître Montaigne, « que nous ne pussions pas procréer, comme les arbres, sans conjonction » ; car enfin, disait-il, « le monde entier a été fait pour l'homme, mais seulement la douzième partie de l'homme a été faite pour la femme... La femme n'est qu'une côte, c'est-à-dire une partie difforme de l'homme ». C'est sans doute pour se donner un démenti très philosophique et pour mettre, en véritable humoriste, un désaccord complet entre sa vie et ses écrits, qu'il se maria peu après. Il épousa même une femme qui lui convenait très bien, au point, dit un de ses biographes, qu'on les aurait crus unis par une sorte de magnétisme naturel. Cependant la guerre civile éclatait. Norwich eut beaucoup à souffrir des sectaires. Sa belle cathédrale fut mise à sac. L'évêque Hall nous a laissé une description très vivante de ces misères. Les puritains brisèrent tout, vitres, autels, orgues, tombeaux, statues. Puis, sur la grande place de la ville, ils firent une procession grotesque en dérision des anglicans : l'un d'eux, qui marchait en tête, psalmodiait d'une voix nasillarde; les autres suivaient, vêtus des ornements sacerdotaux, soufflant à tout rompre dans des tuyaux d'orgue, traînant les surplis dans la boue et mutilant une croix sciée au haut de la chaire. Le tout finit par un feu de joie, dans lequel on jeta, pêle-mêle, lutrins, étoles, missels et vitraux. Ces orgies du fanatisme révol-

Digitized by Google

tèrent la nature douce et aimante de Browne et le confirmèrent dans sa foi monarchique. Parlant quelque part du sage idéal, il nous le peint comme « né royaliste ». Lui aussi était né royaliste, et le resta. Aussi, plus tard, en 1682, quand Charles II vint à Norwich, récompensa-t-il l'excellent docteur en le créant baronet, et ce fut certainement un beau jour dans la vie de Thomas Browne.

En attendant, il se réfugiait dans l'étude, ne se laissant détourner ni par les parlementaires ni par les cavaliers. En 1646 parut le second de ses livres et le plus considérable par l'étendue, sa *Pseudodoxia epidemica*, ou enquêtes « sur les erreurs vulgaires » : c'est un gros traité dans lequel l'auteur, suivant une idée de Bacon, se donnait pour tâche de réfuter, avec une infatigable érudition, tous les préjugés et toutes les idées fausses qui circulaient sur la physique ou les sciences naturelles : œuvre considérable par l'intention, inférieure dans l'exécution, et dont la lecture ne peut être conseillée qu'à un petit nombre de curieux, à ceux qui s'aventurent aussi dans Jérôme Cardan ou dans Paracelse. En 1658, la découverte de quelques urnes anciennes dans le voisinage de Norwich lui fournit l'occasion d'un petit traité d'archéologie, intitulé « *Hydriotaphia* ou l'ensevelissement dans les urnes », dans lequel il étudiait les divers modes de sépulture depuis l'antiquité et concluait par des pages admirables sur la misère de l'homme. En même temps il touchait, dans des mémoires spéciaux, à des questions très diverses, telles que les médailles romaines, la langue des anciens Saxons ou la vie de Crésus, roi de Lydie, et donnait un complément à sa *Religion d'un médecin*, en écrivant un petit traité de morale chrétienne, qui ne parut qu'après sa mort.

C'est ainsi, écrivant et étudiant, qu'il passa les dernières années de sa vie, partagée entre ses devoirs de famille et ses recherches scientifiques. On n'imagine pas une existence plus calme et plus digne. « Toute sa maison et son jardin, nous dit Evelyn, qui le visita en 1671, étaient

Digitized by Google

un paradis et un cabinet de raretés : on y trouvait les plus riches collections, spécialement de médailles, livres, plantes; il était surtout fier de sa collection d'œufs d'oiseaux, tels que grues, cigognes, aigles et oiseaux aquatiques. » Il correspondait avec les principaux savants du temps, et de toutes les parties de l'Europe on le consultait sur des points de science. Au physique, il ressemblait à Charles Ier, avait l'air grave et fin : très peu l'homme de ses écrits, qui sont vifs, sceptiques, volontiers ironiques, il était, dans la vie commune, très timide et rougissait aisément. Il nous avoue lui-même qu'il n'a jamais réussi à être fier, quoique, dit-il, je sache plusieurs langues, aie vu du pays et connaisse les noms de la plupart des constellations. Sa sensibilité était extrême : la musique surtout le ravissait. « Même la musique vulgaire des tavernes, écrit-il, cette musique qui rend les uns gais, les autres fous », le plongeait dans des accès de rêverie. Au surplus, il se donne pour un homme fort ordinaire : « J'ai, dit-il, l'intelligence lente et les passions communes. » Il était bon : il se rend cette justice, que, tout médecin qu'il fût, il n'a jamais désiré, même secrètement, d'épidémies, ni béni la peste, quand elle venait. Nous avons de lui de charmantes lettres à ses deux fils, dont l'un était médecin, l'autre marin : elles sont d'un père un peu jaloux de son autorité, mais très affectueux. Il souffre de savoir ses fils loin de lui. Il leur conseille de bonnes lectures. A celui qui est sur mer, il trace, pour le distraire des loisirs d'une traversée, tout un plan des guerres navales depuis l'antiquité, et l'engage à lire Plutarque et Lucain. Dans une lettre aimable, il lui démontre qu'Aristote — qui l'eût cru ? — défend de faire sauter un vaisseau, même dans les cas extrêmes. A celui qui voyage en France, il rappelle constamment que les Français méprisent les timides, et qu'il faut savoir, parmi eux, mettre de côté toute espèce de *pudor rusticus*.

Thomas Browne mourut en chrétien, à Norwich, en 1682. On peut voir sa tombe dans la cathédrale de cette

Digitized by Google

ville. L'épitaphe le qualifie « d'homme très pieux, très intègre, très savant ». Il est temps de montrer qu'il y avait en lui autre chose encore qu'un fort honnête homme.

II

Quoiqu'il ait vécu jusque très avant dans le règne de Charles II et qu'il ait pu assister au mouvement intellectuel de la Restauration, Browne nous offre ce phénomène curieux d'un homme qui a vécu presque en dehors de son siècle. D'un mot, et pour le classer, Browne est un homme de la Renaissance égaré en plein XVII^e^ siècle. Son imagination et son tour d'esprit sont de l'âge qui a précédé le sien. Il semble qu'il ait traversé la guerre civile et la Révolution sans en sentir la gravité, sans presque en subir l'influence. Les idées nouvelles, qui ont bouleversé l'Angleterre de 1642 à 1650 et au delà, n'ont pas forcé l'entrée de son cabinet d'antiquaire : ce qu'il en a vu ne lui a inspiré que tristesse ou douce pitié. La république s'est établie, et il est resté fidèle, sans même une minute d'inquiétude, à l'idéal politique des Tudors. Le puritanisme a triomphé, et il n'a vu dans l'arrivée au pouvoir des sectes nouvelles que matière à philosopher et à sourire. Cet âge de haines féroces et de guerres sans merci n'a pas troublé la quiétude de son scepticisme, et il a trouvé moyen, dans un siècle de polémiques et de pamphlets atroces, d'être un humoriste inoffensif et charmant. Sa lignée littéraire va de Sterne à Charles Lamb, le plus doux des hommes. Ses maîtres sont les anciens, Rabelais et Montaigne. C'est un Montaigne moins profond, plus rêveur et fantasque, plus vraiment religieux aussi, qui, né en 1605 et mort en 1682, n'en a pas moins trouvé moyen de vivre au XVI^e^ siècle.

Un esprit curieux et dévoré du désir de tout savoir; capable de s'intéresser à la fois à l'archéologie et à la botanique, aux médailles et à la géométrie, à la géologie et à l'histoire; parent, par son énorme érudition, des

Digitized by Google

grands dévoreurs de livres comme Pic de la Mirandole ou Jacques Crichton ; philosophe et moraliste, savant et poète, observateur et homme d'esprit tout à la fois : telle est l'impression que donne un premier coup d'œil jeté sur ses œuvres. Une dissertation sur les monnaies y heurte une discussion sur un problème de morale ; un mémoire sur la langue des Chinois y coudoie une question de minéralogie, et voici qu'en tournant la page nous trouvons un catalogue de tableaux rares ou de livres précieux. Cette curiosité insatiable et dispersée est de l'âge qui a précédé Newton et Locke, d'un âge où les sciences ne s'étaient pas encore classées et organisées, et où la pensée succombait sous le poids de l'érudition. Il faut, en lisant les écrivains du temps de Jacques Ier, c'est-à-dire les contemporains de la première jeunesse de Thomas Browne, oublier nos idées modernes sur le pédantisme. Ce n'est qu'à la fin du siècle qu'il y eut, en Angleterre, une littérature mondaine, polie, dégagée du fatras de l'antiquité classique et des sciences. Pas plus que Robert Burton ou même que Roger Ascham, Browne n'a idée de cette discrétion qui nous semble aujourd'hui le premier devoir de l'écrivain : il étale bruyamment son savoir et ignore ouvertement ce que nous appelons le goût. Il parle de tout à propos de tout. Écrivant une lettre, d'ailleurs éloquente, sur la mort d'un ami, il discute incidemment la question de l'influence des étoiles, le sens des rêves, la valeur des pressentiments, et se demande si le catarrhe était connu des contemporains d'Homère. Il a lu trop de livres et semble par instants ne penser que par citations. Il écrase les plus jolies choses sous les allusions baroques et inattendues. Il dira précieusement : « Contemple en toi-même la procession de tes trophées, non en dehors de toi. Fais dormir les Lapithes querelleurs, et que les Centaures reposent en paix » ; ou encore : « Ne nage dans les eaux du péché que comme dans le lac Asphaltite, de façon à ne pas tomber au fond, tout sali, tout barbouillé que tu sois » ; ou encore : « C'est un honneur de voir la raison

Digitized by Google

des autres hommes porter notre livrée », ce qui veut dire qu'il est agréable d'instruire son prochain. Tout cela sent un peu trop la poussière des in-folios. Au début du XVII^e siècle, Thomas Bodley fonda à Oxford la première grande bibliothèque anglaise, et peu après Robert Cotton créa l'embryon du futur British Museum; il semble que Browne, admis l'un des premiers dans l'un ou dans l'autre de ces lieux de délices, s'y soit comme oublié toute sa vie, dans un ravissement et dans un étonnement toujours jeunes. Il est vrai qu'il demande quelque part, dans un accès de mauvaise humeur contre l'imprimerie, cette méchante « invention allemande », la réunion d'un synode chargé de brûler tous les livres « pour le plus grand bien de la science » : on n'excepterait de cet holocauste qu'un très petit nombre d'auteurs excellents, les seuls nécessaires, et on détruirait « toutes ces rhapsodies qui ne servent qu'à rendre fous les érudits et riches les imprimeurs ». Mais il serait bien fâché qu'on le prît au mot, et il a eu toute sa vie pour les livres le respect d'un Turnèbe ou d'un Lambin.

D'ailleurs, s'il est leur contemporain par son pédantisme inconscient, il l'est aussi — et c'est ce qui le sauve — par la fraîcheur et la vivacité de ses impressions. Jamais homme n'a été plus heureux d'apprendre, et n'a eu le bonheur plus communicatif. Il a passé sa vie à s'étonner de tout ce qu'il trouvait dans le monde et dans les livres. Tâchons, dit-il, que l'univers nous soit toujours nouveau; ayons toujours, s'il est possible, des admirations toutes fraîches; nous n'aurons pas ainsi de déceptions; nous ne demanderons à la vie que ce qu'elle peut nous donner, et nous n'irons pas — c'est son expression — « chercher des baleines dans la mer Noire ». Il a admirablement mis en pratique son propre précepte. Il s'émerveille sans fin et avec une charmante naïveté de tout ce qu'il lit, de tout ce qu'il voit. La nature lui semble une prodigieuse œuvre d'art, un ensemble de rares et curieux symboles qu'on ne saurait trop étudier. Plus il apprend,

Digitized by Google

plus il admire : « Nous portons en nous, dit-il, toutes les merveilles de l'Afrique »; et, dans un curieux passage que Hobbes lui a emprunté, il nous donne la raison de son admiration : c'est que « la nature ne diffère pas de l'art, ni l'art de la nature; l'art est la perfection de la nature; la nature a créé un monde, l'art un autre. En somme, tout est artificiel : car la nature est l'art de Dieu. » Il n'y a donc rien de laid : tout mérite également de nous intéresser, car les monstres eux-mêmes ont « passé la visite de Dieu ». Étudions — c'est le grand plaisir de la vie — cette œuvre d'art qui est le monde, et ses interprètes, qui sont les philosophes et les savants. Browne ne peut, quand il songe à la science, se consoler d'être né trop tôt. C'est déjà, en effet, un bien curieux spectacle que le monde en 1640; mais comme il sera plus curieux dans quelques siècles! « Cette vierge mystérieuse, la vérité, n'est encore qu'à moitié sortie de son puits. » Ah! pourquoi la métempsycose n'est-elle qu'un rêve? Pourquoi ne pourrons-nous pas renaître dans cinq cents ans, quand le temps des Van Helmont et des Paracelse sera bien loin? Qu'il serait beau de fureter un peu dans les bibliothèques de l'avenir! Tel est le rêve de Thomas Browne. Le passé et le présent l'attirent également : le passé, parce que « faire revivre les morts, et faire sortir les hommes de leurs urnes » est la plus noble des satisfactions; l'avenir, parce qu'il est gros de joies pour l'érudit et pour le savant.

Browne est, on le voit, un curieux amateur de toute science. Mais ce n'est qu'un amateur, dans le sens le plus moderne et le moins favorable du mot. Il aime à remuer des faits pour le plaisir de les manier, de les toucher, de les retourner en tous sens. Le monde lui apparaît comme un kaléidoscope dont s'amuse sa facile imagination. Il a la joie de le découvrir chaque matin, et de s'étonner chaque fois de la découverte. La science lui est surtout un plaisir. Il la conçoit volontiers comme un rêve charmant, dans lequel des images curieuses se succèdent sans lien apparent. Il ne cherche pas à enchaîner les faits, ou, s'il

Digitized by Google

l'essaye, c'est pour l'acquit de sa conscience, sans beaucoup de sérieux ni de suite. Aussi est-il merveilleusement attiré par tout ce qui est étrange, rare et paradoxal. Pourvu qu'un fait soit singulier, il lui fera l'honneur d'une discussion; il n'est pas rebuté, à première vue, par l'absurde. Il croit fermement aux esprits et conçoit le monde comme peuplé d'êtres mystérieux, qui sont, dit-il joliment, « de la lumière invisible ». Est-il besoin de dire qu'il avait foi aux sorcières? Il ne comprenait même pas qu'on fût d'une opinion différente. « C'est un problème pour moi, dit-il naïvement en parlant de ses contradicteurs, comment des têtes si savantes ont pu oublier si bien leur métaphysique et détruire à ce point l'échelle et l'enchaînement des créatures, qu'ils mettent en doute l'existence des esprits; pour ma part, j'ai toujours cru et maintenant je suis bien sûr qu'il y a des sorcières. »

Il le prouva bien en 1664, quand appelé à donner son opinion dans le procès qu'on fit à deux malheureuses inculpées de magie, il n'hésita pas à déclarer que « le diable coopérait à leur malice » et contribua, si bon qu'il fût, à leur condamnation. En fait, il avait un penchant invincible à croire au merveilleux : car le merveilleux lui semblait plus curieux et plus amusant. Sa *Pseudodoxia epidemica* fait songer à la boutique d'un astrologue plutôt qu'au cabinet d'un savant. Il y discute gravement mille absurdités qu'un Newton eût dédaigné de réfuter : « Si le sang d'une chèvre peut briser un diamant; si un pot plein de cendres peut contenir autant d'eau que s'il était vide; s'il est vrai que les éléphants n'ont point d'articulations et dorment tout debout en s'appuyant contre les arbres; si les salamandres vivent dans le feu, et si le caméléon vit d'air. » Il semble que toutes les bêtes fabuleuses des cathédrales, basilics, griffons, phénix et licornes, descendues de leurs niches de pierre, se soient donné rendez-vous chez Thomas Browne. Il les classe, les décrit, en dresse le catalogue; il discute très posé-

Digitized by Google

ment leurs vertus, leurs propriétés, les miracles qu'on leur attribue. C'est toujours, il est vrai, pour n'y pas croire. Mais on sent que ces problèmes puérils l'amusent. Il se demande si vraiment les paons ont honte de leurs pattes; si les cigognes ne vivent qu'en république; s'il y a antipathie entre le crapaud et l'araignée, et si les autruches digèrent du fer. Qui veut avoir idée de ce qu'on pourrait appeler les verrues de la pensée humaine n'a qu'à ouvrir Browne. Il y a d'ailleurs, dans cette longue compilation, des choses curieuses, et M. Leslie Stephen, qui a écrit sur Thomas Browne une étude charmante, remarque finement que cette « enquête sur les erreurs vulgaires » ne renferme que des erreurs très peu vulgaires : car le peuple ne se trompe pas avec tant d'esprit.

C'est pourquoi ce livre, qui fait horreur aux savants, peut intéresser les moralistes. Browne a mis infiniment d'*humour* et de gaieté toute rabelaisienne à examiner des faits fort peu scientifiques, mais parfois, à coup sûr, fort étranges. L'homme, avec ses ridicules, ses préjugés, ses superstitions, y est étudié dans le plus grand détail : c'est un musée des grotesques, et on y verra de fort savantes dissertations sur les salières renversées, le tintement subit dans les oreilles et le pied fourchu du diable. Cette science vaut tout juste ce que vaut celle de Montaigne, qui nous affirme sur de bons témoignages que certains hommes « se nourrissent aux senteurs de certaines odeurs ». Montaigne sait aussi de source certaine que les éléphants « tenant les yeux fichés sur le soleil levant, se plantent longtemps en méditations et contemplation », et que les thons connaissent les éléments de l'astrologie. Qui aime les fables de ce genre n'a qu'à ouvrir Browne : il y trouvera une réfutation en huit points de la croyance au phénix. Il y constatera que le serpent, avant la faute d'Adam, ne marchait pas droit, et qu'un œil de hérisson, bouilli dans l'huile, ne fait pas voir clair la nuit. Il s'assurera, enfin, dans un traité spécial, de toutes les vertus merveilleuses qu'on a attribuées au nombre cinq,

Digitized by Google

et, dans d'érudites dissertations, du peu qu'on sait sur la période antédiluvienne.

Mais qu'il ne fasse pas à Browne l'injure de le croire dupe de tout cela. Il est facile d'avoir raison avec le sage Hallam, quand il écrit : « La *Pseudodoxia* nous donne une médiocre idée de Browne comme philosophe, ou de l'état des sciences physiques en Angleterre de son temps. » Mais c'est que justement elle ne donne aucune idée de l'état des sciences au XVII^e^ siècle. Rappellerons-nous que c'est l'époque où Gilbert découvrait le magnétisme terrestre, Harvey la circulation du sang? que, sous la guerre civile, se constituèrent les deux sociétés privées qui devinrent en 1662 la Société Royale? que l'avènement de Charles II fut le signal d'un grand mouvement scientifique? que le roi lui-même faisait de la chimie et que les courtisans, comme Cowley et Denham, coudoyaient dans les laboratoires un Boyle ou un Halley? enfin, et surtout, que les premières découvertes de Newton sont de 1663? Ce luxe de preuves est superflu. Il y a bon temps que la réputation de Browne est fortement compromise dans la science. N'est-ce pas qu'on a eu le tort de le prendre pour autre chose que ce qu'il est, un érudit qui s'est amusé de curiosités et d'antiquailles, et un moraliste qui, pour s'égayer des absurdités de l'homme, a puisé à pleines mains dans *Pantagruel* ou dans les *Essais?* Il lui est resté, de ce voyage dans le monde du merveilleux, une ironie douce, et aussi un tour d'imagination proprement humoristique. Terminant un mémoire fort sérieux, il dira brusquement : Arrêtons-nous ici, car il se fait très tard, et la nuit est déjà avancée au moment où j'écris ces lignes : « Garder nos yeux ouverts plus longtemps serait jouer le rôle des hommes qui sont aux antipodes. Voici que les chasseurs sont déjà levés en Amérique, et qu'en Perse ils ont passé leur premier sommeil. » Tel est l'*humour* de Browne : une image inattendue, parfois étrange, surgissant tout à coup derrière l'idée. Il parle quelque part, non sans émotion, des pyramides, et il

Digitized by Google

songe aux générations qui y sont ensevelies. Puis il ajoute, en forme de conclusion : « La momie se vend sur le marché ; on guérit des blessures avec Mizraïm, et on fait des onguents avec Pharaon. » Il est plein de traits de ce genre, parfois charmants, quelquefois laborieux, du moins pour nous profanes, qui n'avons pas amassé tant de faits ni remué tant et de si gros livres.

(*A suivre.*) JOSEPH TEXTE.

Digitized by Google

CHRONIQUE SOCIALE

A. LORIA, *Problèmes sociaux contemporains* (Giard et Brière, Paris) — E FERRI, *Sociatisme et science positive* (chez les mêmes éditeurs). — J. DEMOOR· J. MASSART et E. VANDERVELDE, *L'évolution régressive* (Alcan, Paris). — J. NOVICOW, *Conscience et Volonté sociales* (Giard et Brière, Paris). — G. TARDE, *L'opposition universelle* (Alcan, Paris). — H. HERKNER, *Die Arbeiterfrage; eine Einführung* (Guttentag, Berlin). — J.-N. KEYNES, *Scope and method of Political Economy* (Macmil'an, Londres).

Ce n'est plus seulement de ce que Thiers appelait la « littérature ennuyeuse » que doit s'occuper le chroniqueur chargé de la revue des livres d'économie sociale : une science nouvelle, si nouvelle que son identité n'est pas encore bien établie, la sociologie, fait l'objet de travaux nombreux et variés. Pendant la dernière année, les ouvrages d'ordre sociologique ont été peut-être plus marquants, notamment pour le public de langue française, que les ouvrages d'ordre strictement économique.

La plupart de ces études sont consacrées à des aspects spéciaux du développement des sociétés humaines, et ils s'adressent ainsi au public relativement restreint des initiés aux spéculations sociologiques; l'un d'eux, cependant, aborde les *Problèmes sociaux contemporains*. Sous ce titre, M. René Worms a introduit, non sans quelques précautions de préface, dans la Bibliothèque internationale dont il dirige la publication, la traduction des huit leçons que fit, en 1894, à l'Université de Padoue, M. le professeur Achille Loria. Il s'agissait de véritables conférences populaires destinées, dit l'auteur, à faire connaître

Digitized by Google

« les notions les plus générales de l'économie politique » : c'est donc, dans toute l'acception du terme, un livre de vulgarisation.

Il en possède toutes les rares qualités : sobriété, clarté de l'exposé; vivacité, brillant du style; unité, fermeté des idées. On n'y trouvera pas, disons-le tout de suite, ce qu'on y voit annoncé : à savoir la vulgarisation des données essentielles de la science économique; c'est de « la question sociale » que M. Loria a entretenu ses auditeurs. Et il en parle avec cette foi dans le déterminisme économique de l'histoire, qu'il a déjà si fortement affirmée dans ses écrits antérieurs : pour lui, la cause des phénomènes sociaux les plus divers est le facteur économique; les métamorphoses que subissent les communautés humaines n'ont pas d'autre cause réelle; assurément, certaines transformations semblent dues à des mouvements moraux, intellectuels, religieux, mais ce ne sont là que des apparences : la trame de l'histoire est économique.

On reconnaît là l'un des éléments de la doctrine marxiste. Un compatriote de M. Loria, le réputé criminaliste Enrico Ferri, se fait également, dans son livre *Socialisme et science positive*, le champion enthousiaste de cette thèse; il n'hésite pas, par exemple, à qualifier cinq fois de « géniale », dans l'espace de cinq pages, la conception de Karl Marx. Bien que ce livre (dont la préface est datée de Bruxelles) se distingue nettement du précédent par son allure polémiste, il se rencontre bien souvent avec lui par la similitude des idées et des sujets traités. Nous venons de montrer l'unité du point de vue historique : la tendance à assujettir le développement des sociétés humaines à la loi d'évolution n'est pas moins caractéristique. M. Loria apporte à ce propos des considérations notablement plus positives que M. Ferri, plus occupé d'ailleurs de la justification scientifique du socialisme marxiste — « l'unique socialisme, désormais, dans le monde civilisé » — que de la recherche des conditions du processus social. Pour M. Loria, les phénomènes économiques sont régis par une loi d'évolution dont la base n'est autre que l'augmentation croissante de la population. Ceci

Digitized by Google

l'amène notamment à expliquer que l'expulsion des huguenots français accéléra l'évolution de leurs pays de refuge, l'Angleterre et la Hollande, où, par conséquent, l'économie du salaire apparut plus tôt et se développa plus « rapidement que dans le reste de l'Europe ». Ceci appellerait bien des réserves, que chacun aperçoit aussitôt.

Où les deux éloquents publicistes ne sont plus d'accord, c'est au sujet de la « lutte pour l'existence » dans l'humanité. M. Loria la nie; M. Ferri l'affirme. Si, dit ce dernier, les moins dignes triomphent souvent, et non les plus aptes, c'est que le milieu historique est vicié : ce sont les plus adaptés à un tel milieu qui survivent, et, comme le milieu ne vaut pas grand'chose... En somme, conclut M. Ferri, « le tonneau donne le vin qu'il contient ». Soit, riposte M. Loria, cela sauve une formule, mais non une doctrine! Le progrès social n'est pas du tout lié à la concurrence; celle-ci en est, au contraire, la négation; et l'on peut affirmer que l'incessante amélioration morale des hommes les achemine vers un état de fraternité, d'altruisme et d'alliance universelle...

Quoi qu'il en soit de ces controverses oratoires, il faut regretter peut-être que tant de talent s'emploie à des généralisations hâtives, en un moment où l'observation sociologique, seul fondement possible de la science, en est encore à ses premiers tâtonnements. Quelle masse de faits devront être recueillis, analysés, systématiquement groupés, avant qu'une synthèse puisse se dégager! L'impatience des sociologues se conçoit : les sciences des organismes vivants sont si riches et si sûres! Mais il ne faut pas oublier avec quelle patiente et laborieuse lenteur elles se sont édifiées.

Il serait surtout dangereux, semble-t-il, de se laisser tenter par de faciles assimilations. On connaît la thèse de certaine école : les sociétés sont des organismes, les institutions sont des organes; les phénomènes sociologiques sont exactement adéquats aux phénomènes biologiques. Après quelques reten-

Digitized by Google

tissants débuts, la nouvelle doctrine a insensiblement perdu du terrain, si bien qu'un économiste américain a pu récemment proclamer « la banqueroute de la sociologie biologique ». Les auteurs de *L'évolution régressive en biologie et en sociologie*, MM. J. De Moor, J. Massart et E. Vandervelde, rappellent eux-mêmes ce jugement sommaire dans la préface qui explique la triple collaboration d'un médecin, d'un botaniste et d'un sociologue : s'ils ont coopéré à un travail commun, c'est précisément pour tenter de donner un fondement scientifique à leurs conclusions. La tentative est originale — et couronnée d'un plein succès.

Entendons-nous : la mise en parallèle des recherches d'ordre biologique et d'ordre sociologique paraît bien avoir consommé la banqueroute annoncée. Les questions que s'étaient posées les auteurs sont au nombre de trois : « Toute transformation est-« elle accompagnée de régression ? — Dans quel ordre se produit « cette régression ? — Quelles en sont les causes ? » L'étude de chacun de ces points en a été faite avec un soin tout scientifique en ce qui concerne la biologie ; les conclusions semblent — nous sommes profane — étayées sur un ensemble suffisant de faits et d'analyses. Quant à la partie sociologique, elle repose sur un plan fort clair : à chaque chapitre de biologie, un autre se trouve soudé, où l'on cherche à vérifier dans les sociétés les résultats révélés par l'étude de la nature. Pour que des vérifications de ce genre puissent être fructueuses, ne faudrait-il pas qu'elles fussent appliquées à des données comparables, non pas seulement en apparence, mais en réalité ? C'est-à-dire, pour être pleinement autorisées, ne devraient-elles pas être faites entre des phénomènes complètement étudiés pour eux-mêmes ? Or, justement, on ne sait pas ce que c'est qu'un « phénomène social » ; de la sorte, on s'expose à tomber dans l'erreur de ceux qui, transportant dans l'ordre physique des causes d'ordre moral, expliquaient l'ascension de l'eau dans les pompes par l'horreur que ressentait la nature pour le vide...

Dans ces conditions, il va de soi que les observations

Digitized by Google

sociologiques qui servent de comparaison sont dépourvues de toute portée sérieuse : quelle est bien, par exemple, la valeur scientifique de ce résumé d'un chapitre de 25 pages : « La destruction des vieilles structures est la conséquence nécessaire du développement des institutions nouvelles » ; — ou de cet autre : « Il est bien naturel que ce soient les liens sociaux les plus récents qui se rompent les premiers » ; — ou de cet autre encore : « En règle générale, on peut dire que les institutions s'atrophient par défaut d'usage ou par défaut de ressources » ? Pense-t-on qu'il soit véritablement nécessaire de demander, à de multiples auteurs, des preuves historiques d'affirmations aussi inoffensives et jusqu'à présent aussi peu contestées? Croit-on surtout que l'analogie de phénomènes aussi superficiels avec des phénomènes biologiques puisse autoriser la conclusion que les sociétés se comportent comme des organismes?

D'ailleurs, à supposer même que l'on pût se baser sur des phénomènes sociologiques parfaitement définis pour et en eux-mêmes, servirait-il à grand'chose de s'évertuer à démontrer qu'ils présentent des analogies avec ceux de l'ordre biologique? Assurément, cela tendrait à établir que les sociétés sont aussi des organismes; encore faudrait-il avoir formulé les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un aggrégat soit assimilable à un organisme. Mais quand même cela serait, quelle signification pareille similitude pourrait-elle revêtir, si elle n'entraîne pas l'identité des lois, et par suite celle des deux sciences?

Sans doute, les auteurs n'ont pas formulé la conclusion que nous visons : ils ont peut-être simplement songé, comme M. Novicow dans *Conscience et Volonté sociales*, à « apporter une contribution à la théorie organique des sociétés » ; du moins, par la clarté, la méthode et la précision de leur travail, auront-ils contribué à faire justice de certaines « analogies quand même » qu'ils ont parfois été amenés à dénoncer.

C'est une tâche analogue que M. Novicow a entreprise dans le livre que nous venons de citer, en dégageant au sein des

Digitized by Google

sociétés une série de phénomènes qu'il trouve absolument comparables à ceux que provoquent la conscience et la volonté chez l'individu. Notons au hasard : « Dans la société comme dans « le cerveau, l'action vient de causes immédiates ou de causes « lointaines. » Ainsi, en ne considérant que la première catégorie de causes : « Une mouche me pique. Je puis avoir la « crainte qu'elle soit empoisonnée. Je quitte mes occupations « sans plus tarder, je vais chez un médecin, je me soumets à « une opération ». De même dans la société : « Une bande « de pillards fait une incursion sur le territoire d'un État. Immé- « diatement le gouvernement envoie des troupes pour la com- « battre ». L'une et l'autre de ces actions sont, conclut l'auteur, des réponses immédiates à des excitations extérieures.

Ne voit-on pas encore une fois que ce raisonnement suppose l'intervention gouvernementale comparable, en tant qu'*action sociale*, à ma visite chez le médecin en tant qu'*action individuelle?* Comme les auteurs précédents, M. Novicow postule la nature des phénomènes sociologiques. A la vérité, il touche de plus près les faits sociaux proprement dits, en raison même du sujet qu'il a choisi : comme il le dit quelque part, « une nation est à proprement parler une officine de pensées et de sentiments » ; en étudiant les manifestations de la conscience et de la volonté collectives, il avait donc chance de recueillir des observations originales.

La question est ailleurs : s'il existe une science des sociétés, elle ne peut reposer que sur l'étude indépendante et autonome de leur développement; c'est le monde social tel qu'il est qu'il faut observer. A ce point de vue, M. Tarde se distingue nettement de ses confrères en sociologie : il promène, ainsi qu'il le dit, successivement des jumelles spéciales sur les choses qui l'entourent, et, quelques réserves que commandent ses remarques, toujours originales et séduisantes, parfois fragiles et subtiles, la moisson de faits qu'il recueille est toujours abondante. Cette fois, c'est sous l'angle de l'*Opposition universelle*

Digitized by Google

qu'il a envisagé la société, cette notion s'entendant ainsi : que les deux termes « opposés » soient semblables et séparés par un état-zéro intermédiaire, comme, par exemple, le mouvement montant et descendant d'un pendule.

Bien que les phénomènes d'opposition dans le domaine social forment l'objet d'un chapitre seulement, tout le livre est pénétré de la tendance sociologique. C'est ainsi que chaque page concourt à établir cette conclusion que l'opposition est simplement une condition de la vie universelle, mais qu'elle n'en est pas une loi. On devine les corollaires immédiats de cette déduction : la guerre n'est pas un facteur nécessaire du progrès; la concurrence n'a pas l'efficacité inventive qu'on lui prête; en particulier, les deux génératrices essentielles de l'évolution économique : l'invention et l'imitation, dégagées par M. Tarde dans ses œuvres antérieures, restent toutes-puissantes.

M. Tarde nous ramène vers l'Économie politique — ainsi qu'il arrive souvent lorsqu'on fréquente ce pénétrant psychologue. Il nous reste à peine assez d'espace, avant de terminer cette trop longue chronique, pour parler comme il conviendrait du livre consacré par M. Herkner à la Question ouvrière (*Die Arbeiterfrage*). M. Herkner reste le disciple du savant professeur de Munich, M. Brentano : il aperçoit les véritables difficultés sociales, et il les analyse avec lucidité. S'il s'est décidé à faire paraître une nouvelle édition, complètement remaniée, d'un travail déjà favorablement connu, c'est qu'il croit du devoir des savants de vulgariser la science. Il ne voit pas de plus sûre réponse à faire à la campagne entreprise en Allemagne, par les organes conservateurs et industriels, dans le but de représenter les universitaires comme des adeptes de tendances subversives.

Il est difficile de donner une idée de la masse de faits qui se trouvent condensés dans le volume de M. Herkner : ils en font un véritable compendium de la question ouvrière. Les premiers chapitres réservent une large place au point de vue

Digitized by Google

moral et théorique, si l'on peut ainsi dire ; en même temps, l'esprit historique anime l'ouvrage tout entier. Chaque sujet — syndicats professionnels, protection du travail, inspection des fabriques, assurances ouvrières, etc. — est accompagné d'une riche et précise bibliographie. Naturellement, l'aspect allemand des choses domine ; mais l'étude est si objective et si complète qu'elle sera lue avec le même intérêt en tous pays.

Avant de quitter l'Allemagne, signalons l'apparition des premiers fascicules d'un *Traité d'économie politique* du professeur Conrad, dont les « Annales » ont répandu et consacré la réputation.

Le désarroi qui continue à régner parmi les économistes des diverses écoles a sans doute encouragé M. Keynes à publier une seconde édition revisée de son ouvrage sur le domaine et la méthode de l'économie politique (*The Scope and Method of Political Economy*). Si nous tenons à en dire quelques mots, c'est pour rappeler combien ce livre s'impose aux réflexions de tous ceux qu'intéressent les études économiques. Trop souvent, le domaine propre de ces études n'est pas délimité : tantôt c'est la tendance morale, tantôt c'est la tendance historique qui domine ; ou bien la méthode dite expérimentale est seule préconisée. M. Keynes a vu clair dans tous ces enchevêtrements ; il a, du même coup, aperçu l'importance des définitions et la nécessité de la méthode. Même si l'on n'adopte pas toutes ses conclusions, — et l'on sent qu'au fond cela lui importe peu, — on trouvera toujours en lui un guide sûr et conscient du but qu'il poursuit. Cela ne suffit-il pas souvent pour éviter l'erreur, sinon pour atteindre la vérité ?

SPECTATOR.

Digitized by Google

UNE CONCLUSION [1]

Cet essai d'introduction de voies et méthodes exactes en politique sociale constitue la conclusion de notre *Étude sur le progrès économique et la morale sociale*. Nous croyons bien faire en le présentant sous la forme d'un *avant-projet de programme politique de principes* ou de tendance générale pouvant correspondre aux besoins d'un « parti social », aider à établir ses *programmes de réalisation* appropriés à chaque époque et par suite ses *plates-formes électorales* successives.

But fondamental. — Amélioration progressive, continue et indéfinie du bien-être de l'*homme universel moyen* sans jamais entraver la « production intégrale » existante [2].

Moyens à employer. — 1. Réforme des impôts en vue d'assurer leur plus juste proportionnalité possible à la fortune réelle et en ayant pour objectif l'impôt unique, l'acquittement de l'impôt quel qu'il soit ne devant finalement s'effectuer qu'à la mort du contribuable.

2. Distinction à établir entre la fortune directement acquise par les efforts de celui qui la possède et la fortune reçue par voie de transmission; entre la fortune n'ayant subi qu'une transmission — par exemple celle provenant du père et de la mère — et la fortune ayant subi deux transmissions — par exemple celle provenant de grands-parents — et ainsi de

(1) Voir l'article inséré en tête de la *Revue* du 15 décembre 1897.

(2) On entend par « production intégrale » la production de tout ce qui doit servir directement ou indirectement à la nourriture, au vêtement, au logement, à la protection et à la distraction des hommes constituant la société.

Digitized by Google

suite, le taux de l'impôt devant varier en proportion ou en progression du nombre de transmissions effectuées. Moyens à employer pour arriver par la suite à établir la distinction entre la fortune acquise et la fortune transmise : comptabilisme social (1).

3. Établissement des budgets communaux, provinciaux et nationaux en vue de permettre l'utilisation des capacités et activités disponibles : fixation conséquente du chiffre de l'impôt.

4. Création d'une organisation communale, provinciale et nationale pour arriver à la détermination courante et régulière du nombre, du genre et de la valeur des capacités et activités existantes et de leur quantum d'utilisation disponible.

5. Reconnaissance formelle du droit à la vie pour ceux qui veulent faire le nécessaire pour la gagner, soit en employant leurs capacités et activités disponibles à la production intégrale ou à l'accroissement de l'instruction capacitaire productrice intégrale, soit en leur assurant du travail à l'étranger par une émigration donnant des garanties de sécurité, sinon en leur garantissant la vie matérielle.

6. Garantie de la vie aux indigents incapables de travailler, c'est-à-dire à l'enfant, au vieillard, à l'accidenté et au malade indigents.

7. Introduction dans l'organisation communale, provinciale et nationale des principes de gestion, d'autonomie, de responsabilité, etc., existant dans les organisations privées et les associations industrielles et commerciales et reconnus utiles et productifs.

8. Communalisation, provincialisation et nationalisation de l'exploitation d'objets quelconques de la production intégrale chaque fois que cette exploitation sera reconnue possible et sûrement plus avantageuse au bien-être général qu'elle ne le serait autrement.

9. Facilités de plus en plus grandes à accorder aux initiatives privées, aux associations et aux groupements relatifs à la production intégrale.

(1) *Annales de l'Institut des sciences sociales*, 1896-97.

Digitized by Google

10. Efforts à faire pour internationaliser les groupements réalisés et par suite la production correspondante, en vue notamment de rendre possible ultérieurement la suppression de l'impôt douanier.

11. Surveillance à exercer en vue d'empêcher les abus envers le travailleur et d'éviter les inconvénients ou les atteintes à l'intérêt général qui pourraient résulter des groupements relatifs à la production intégrale et de l'internationalisation de ces groupements.

***

12. Instruction primaire obligatoire.

13. Développement et extension de l'instruction capacitaire productrice intégrale au delà des besoins reconnus de la production intégrale nationale, en vue de la diffusion universelle des capacités créées.

14. Rehaussement et développement de l'instruction supérieure scientifique positive avec la préoccupation constante de lui assurer la prépondérance sur toutes les autres formes d'instruction supérieure.

15. Poursuite des moyens qui doivent permettre d'arriver au suffrage universel capacitaire producteur utile, le droit de vote devenant alors proportionnel à la valeur productrice utile de l'électeur : comptabilisme social.

16. Représentation proportionnelle généralisée utilisant le plus exactement possible les voix des électeurs (vraisemblablement d'après le système J. Valois) (1).

***

17. Enseignement primaire des éléments constitutifs fondamentaux de l'univers, ainsi que des lois fondamentales qui les régissent et constituent la base du Déterminisme Universel.

18. Enseignement primaire de la Morale Sociale, qui est de vouloir *le bien social*, représenté par l'accroissement inces-

(1) *Indépendance belge* du 30 septembre 1897.

Digitized by Google

sant du bien-être de l'homme universel moyen et de ne pas vouloir *le mal social*, représenté par le contraire de ce qui précède.

19. Recherche de la marche à suivre pour arriver à la mise des locaux publics des cultes à la disposition des personnes ayant mission d'enseigner le déterminisme universel et la morale sociale.

***

20. Efforts à faire pour internationaliser l'adoption des principes de politique sociale qui précèdent, si le bien fondé que nous leur attribuons est reconnu, en vue d'habituer l'esprit public universel à l'idée d'une évolution sociale qui doit nécessairement s'accomplir et qui, en s'effectuant avec sûreté sur ces bases, atteindrait peut-être un caractère scientifique d'unité et de gradation capable de rallier toutes les opinions éclairées et de donner ainsi une assise inébranlable à la *paix sociale*.

E. SOLVAY.

Digitized by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

La sixième exposition *Pour l'Art*. — Les salonnets : Willem Roelofs, M. Émile Claus, MM. Lucien Frank, Franz Charlet, Jules Merckaert, Jules Potvin, M. et Mme Bernier, M. Elle.

La sixième exposition *Pour l'Art* ne nous paraît pas en progrès sur la cinquième, dont nous avons rendu compte ici l'an dernier. Il est pourtant intéressant de la visiter, quand ce ne serait que pour constater l'éclectisme d'un cercle qui n'impose à ses membres aucune tendance, puisqu'il compte dans ses rangs des artistes aussi foncièrement divergents que le peintre Laermans et le sculpteur Rousseau. Cette variété est nettement marquée dans la triade, d'ailleurs remarquable, des sculpteurs qui font partie du groupe : M. Rousseau y représente le spiritualisme, M. Braecke le naturisme poétique, M. Springael le réalisme sans transaction.

Loin de nous l'intention de déprécier M. Victor Rousseau en le traitant de statuaire spiritualiste. Nous entendons, au contraire, lui rendre hommage. C'est que M. Rousseau ne se contente pas de rendre des idées plus ou moins philosophiques par des formes approximatives. Conscient du devoir de tout artiste plastique digne de ce nom, il s'efforce de lutter de netteté et de précision avec la nature même, et c'est comme par surcroît que, d'un modelé irréprochable, il fait s'exhaler une élégance supérieure, une subtile intellectualité, qui dénotent que chez lui un cerveau raffiné commande la main souple et ferme du praticien. *Platon* est une œuvre que sa seule inspiration suffirait à classer au-dessus de la moyenne : c'est bien ainsi que l'imagination se représente le philosophe grec. *Vers*

Digitized by Google

la sérénité se recommande par les rares qualités qu'il y a un an nous avons eu l'occasion de signaler dans le *Cantique d'amour*. Le buste intitulé *Françoise* ne perdrait rien de sa grâce un peu sèche dans une galerie de sculptures de la Renaissance italienne. Et la *Coupe des voluptés*, dont l'anse est formée par un éphèbe et une jeune fille s'enlaçant par-dessus la vasque, est d'une invention charmante. Une *Canéphore* à la démarche onduleuse et légère, des figurines traitées avec le sentiment pur et la spirituelle désinvolture des terres-cuites de Tanagra, complètent un envoi qui fait grand honneur au jeune statuaire. M. Pierre Braecke expose un buste de femme dont l'arrangement original n'est pas le seul mérite : dans une pose pleine d'abandon, le menton reposant sur la main, elle tourne vers le spectateur une moue ironique et un sourire alangui sûr de sa puissance : cela est largement et sainement exécuté, de même que les deux médaillons; l'un représente M. Peter Benoît; ces deux portraits ont de la vie et de l'expression. M. Antoine Springael persiste dans la poursuite acharnée du vrai; sa sculpture est consciencieuse et savante; et si son grand groupe *Accablement* manque d'attrait, il y a cependant une singulière puissance, et une rare intensité de rendu, dans ce vieillard et cette vieille femme couchés plutôt qu'assis, anéantis sous le coup d'on ne sait quelle fatalité. M. Springael, qui ne fait aucune concession au public, et qui va droit dans le chemin qu'il s'est tracé, arrivera certainement à s'imposer.

Passant à la peinture, nous voici attirés tout d'abord par la somptuosité des victuailles qu'étale M. Alfred Verhaeren : les fruits mûrs, les poissons écaillés d'or et d'argent, les crustacés dans leur rouge carapace, les légumes frais cueillis, les viandes au jus pourpré, se groupent en entassements opulents, où étincelle la lumière : la couleur de M. Verhaeren est de celles que le temps ne peut qu'enrichir. Combien elle paraîtra plus splendide encore lorsque quelques années l'auront légèrement émaillée!

M. René Janssens n'aura jamais cet éclat éblouissant, que d'ailleurs il ne recherche pas, et qui s'accorderait fort mal avec la poésie intimiste qu'il affectionne. Dans cette exposition

Digitized by Google

comme au salonnet où il figurait, au Cercle artistique, avec M. Weygers, statuaire louable, et M. Mignot, « affichiste » parfois ingénieux, M. René Janssens se faisait remarquer par un charme grave, presque austère. Qu'il peigne dans une atmosphère grise, feutrée de tranquillité, des portraits où, sous la ressemblance physique, rayonne doucement l'être intérieur, qu'il reproduise, d'un pinceau fervent, un appartement familial, avec ses meubles déjà anciens et ses bibelots sur lesquels les regards d'êtres chers semblent avoir laissé quelque chose d'eux-mêmes, qu'il dise la vétusté des cours intérieures de la Steenpoort avec leurs maigres jardinets, leurs lattis peinturés de vert, leurs petites portes de béguinage, leurs façades badigeonnées que tapisse une vigne dépouillée de ses pampres, qu'il nous promène dans la solennité surannée des quinconces de Versailles, ou qu'il évoque dans la *Chambre à coucher de Marie-Antoinette* le souvenir d'une grâce évanouie, il est pénétrant sans effort, et coloriste sans fracas. M. Janssens transcrit en poète; M. Hannotiau voit en « imagier », comme on disait autrefois : les coins moyennageux de Bruges, que traversent des femmes en mante noire, lui sont prétextes à pittoresques combinaisons de lignes et de couleurs; l'*Enterrement de béguine* est une excellente étude; sa brosse y est plus libre et plus franche que d'habitude. C'est Bruges aussi qui inspire de préférence M. Omer Coppens : il ne se lasse pas de ses vieux quais, des ponts séculaires, de l'eau somnolente des canaux, où tremble le reflet des verdures neuves et des architectures vénérables. Nous félicitions, l'an dernier, cet artiste, doué et consciencieux, de s'être défait, non sans peine, d'une prédilection exagérée pour les teintes bleues; cette fois, ses *Nuits lunaires* décèlent une tendance à un autre parti pris de coloration : qu'il se défie, le vert le guette! A ses grandes pages nous préférons la *Dentellière* et l'*Intérieur de Pêcheurs*, deux tableautins peints le plus simplement du monde, dans une note juste et délicate : ils prouvent que M. Coppens n'a pas besoin de forcer l'effet pour être coloriste. Remarqué encore, parmi les paysagistes, M. Dardenne, qui expose des vues brabançonnes peintes avec une facilité agréable mais superfi-

Digitized by Google

cielle, notamment un joli *Moulin de Saint-Job*. M. Ottevaere, dont même les portraits sont des « nocturnes », deviendra peut-être l'Edgar Poë du paysage lorsque son dessin sera moins épais et ses tons moins boueux.

M. Laermans est un artiste incomplet, mais fort intéressant. Tout ce qu'il expose, campagnes aux lignes mornes, rustauds aux silhouettes caricaturales, aux mouvements farouches et violemment primitifs, a du caractère : ce n'est pas suffisant; une œuvre définitive exige la fidélité dans le rendu, et la maîtrise dans l'exécution. M. Laermans fait penser à un Breughel qui peindrait de la main gauche. M. Firmin Baes, en attendant qu'il trouve son chemin à lui, s'efforce de suivre d'aussi près qu'il peut M. Léon Frédéric; le dessin qu'il intitule *Clair de lune* a de la grandeur et de la poésie, obtenues à l'aide de moyens d'une extrême simplicité.

Enfin, les aspirations vers le grand art décoratif sont représentées par MM. Ciamberlani, Colmant, Fabry et O. Dierickx. Il y a là des intentions poursuivies avec une persévérance qu'il faut louer, et des essais dont quelques-uns ne sont pas sans valeur. M. Colmant fait robuste, trop robuste : ses nudités, d'ailleurs savamment dessinées, montrent des chairs résistantes comme du fer forgé. Sans rien de révolutionnaire, *la Pastorale* et *l'Automne* de M. Fichefet sont bien composés et largement brossés; il n'y a à reprendre que la teinte jaunâtre étendue sur ces deux panneaux et l'aspect vieillot qu'elle leur donne. La *Tapisserie* de M. Fabry a un certain style. C'est ce qui manque le plus à M. O. Dierickx. Le couple amoureux qu'il a fidèlement peint d'après nature dans le jour gris de l'atelier, et qu'il a chargé de personnifier *l'Age d'or*, s'acquitte fort mal de cette mission difficile : il lui faudrait une candeur plus élégante, une beauté plus noble, et un décor moins morose. Nous préférons infiniment *La famille le soir;* dans la paix du crépuscule, l'aïeul s'est assis devant la cabane, où l'on voit briller la flamme du foyer; des femmes s'occupent de soins domestiques; à travers un paysage d'idylle s'éparpillent des groupes nus ou drapés de blanc; des éphèbes tirent à l'arc, un autre puise de l'eau à la fontaine; et il y a, au premier plan,

Digitized by Google

une grâce puérile dans la lutte de deux fillettes qui se disputent une guirlande de feuillage.

***

Le vieux peintre hollandais Wilhem Roelofs, mort récemment en Belgique, où il avait passé la plus grande partie de sa vie, fut dans son temps un novateur. Du moins, il fut de ceux qui, vers le milieu de ce siècle, travaillèrent à la renaissance du paysage. Rompant avec le paysage dit historique, consciencieusement ordonnancé dans l'atelier comme un tableau de figures, il s'avisa, à l'exemple des maîtres français contemporains, de planter son chevalet en pleine campagne. L'exhibition, au Cercle artistique, des œuvres et des études délaissées par ce vétéran de la peinture naturiste, n'était pas sans intérêt. Depuis l'époque où Roelofs était considéré comme un révolutionnaire, on est entré plus avant dans l'intimité de la nature, on a surpris avec autrement de subtilité les mobiles enchantements de la lumière et du ciel. Mais ses œuvres, saines et fortes, gardent leur rang. On s'est habitué, depuis, à des colorations plus chantantes et plus poétiques; et si le peintre peuple de bestiaux un coin de nature, on prétend qu'au lieu d'être traités comme des détails du paysage et presque confondus avec lui, ils prédominent par la vigueur du dessin ou la splendeur de la coloration, comme des êtres vivants et organisés. Il n'en est pas moins que Roelofs reste un remarquable paysagiste, à mi-côte entre la sécheresse des académiques et la fougue des romantiques. Il s'est cantonné dans le vrai, et s'est efforcé de le rendre avec sincérité, comme il le sentait avec amour. Son œuvre est considérable. Son pays natal, dont il n'a cessé de peindre, même lorsqu'il était parmi nous, les grasses prairies, les eaux paresseuses, les ciels limpides ou gonflés d'humidité, revit tout entier dans ces pages parfois d'un éclat insuffisant, mais toujours probes et fidèles. Et même quelques-unes des dernières études révélaient, par la richesse du ton et la franchise plus libre de la brosse, que le vieux maître, attentif à l'évolution qui se faisait autour de lui, ne prétendait pas s'immobiliser dans un procédé.

***

Digitized by Google

A la Maison d'Art, tableaux et pastels de M. Émile Claus. Chacun de ces cadres est comme une fenêtre ouverte sur la campagne matinale. M. Émile Claus est, par excellence, le peintre de la lumière. L'imperceptible vibration que le plein soleil épand sur les champs et les eaux, le midi criblé par le feuillage, les mouvantes taches d'ombre et d'or pâle se jouant sur la muraille d'une maisonnette rustique, sont des effets qu'il rend avec une saveur toujours nouvelle, parce qu'elle est toujours juste. Il rend peut-être avec plus de bonheur encore les matinées d'octobre emmousselinées de brouillards transparents, la fraîcheur neuve du premier rayon de soleil à ras de la terre fumante de rosée, l'éclat frigide des lumineuses journées de février : son pinceau n'a pas besoin d'artifice pour envelopper de l'atmosphère fluide de ces heures radieuses et pures les verdures, les canaux, les bestiaux de nos Flandres, saisis dans leur absolue vérité. Il est délicieusement poétique, sans cesser d'être réaliste. Quelles que soient les évolutions réservées à la peinture du paysage, on peut hardiment prédire que ces pages, dont quelques-unes sont exquises, garderont toute leur valeur d'art.

***

Les peintures que montrait M. Lucien Frank — un luministe aussi — à la galerie Clarembaux ne sont pas toutes d'égal mérite. Parfois, craignant d'alourdir la fraîcheur éclatante d'une plaine neigeuse ou d'une matinée d'avril, M. Frank tombe dans le défaut contraire : sa palette s'affadit en tons rosâtres, la touche perd son accent, la couleur sa consistance. D'autres fois, la notation est juste, le rendu ferme, sans apparence de parti pris. C'est dans une de ces périodes d'inspiration heureuse que l'artiste a exécuté ses deux vues du *Grand canal de Blendam* : l'une claire et adoucie, avec sa bande d'ombre légère faisant valoir l'atmosphère radieuse, l'autre d'une harmonie bleuâtre, nacrée, irisée, dont la finesse est d'un vrai coloriste. On remarquait encore le blondoiement de lumière d'une *Ruelle à Volendam*, pittoresquement mise en page, une charmante petite Zélandaise agenouillée et rêvassante sous

Digitized by Google

un pommier en fleurs, une *Fillette* assise dans un verger, pochade à peine ébauchée, où rit la grâce ingénue du printemps, et une série de minuscules études spirituellement enlevées à la pointe du pinceau.

M. Frantz Charlet, le compagnon d'exposition de M. Frank, a l'inspiration plus variée et la brosse plus vigoureuse. Le portrait de M. *Henri Rochefort* dans son cabinet de travail a une vivante intimité. Ses scènes sportives attirent l'attention : les jockeys sont d'une exécution trop sommaire, mais la couleur est savoureuse, et les fonds de paysage sont pleins d'air et de lumière. M. Charlet a également visité la Zélande; mais, tandis que M. Frank se passionne pour les jeux du soleil et de l'ombre, il préfère, lui, surprendre dans leur caractère et leur vérité les êtres vivants : sa *Cueillette des tulipes* est une églogue dont le charme ne doit rien à la convention.

***

Deux jeunes peintres, qui ne sont plus tout à fait des débutants, puisque tous deux ont affronté le dernier salon triennal de Bruxelles et n'y ont pas passé inaperçus, MM. Jules Merckaert et Jules Potvin, ont organisé, dernièrement, dans leur atelier, une exposition intime dont le succès est certes pour les encourager. A peu près du même âge, MM. Merckaert et Potvin se sont formés sans maître; l'étude directe de la nature leur a donné des caractéristiques assez semblables pour que les œuvres de l'un fassent aux œuvres de l'autre un heureux voisinage, assez différentes pour qu'il ne résulte de ce voisinage aucune monotonie. Ce qui les distingue, c'est que le premier traite de préférence le paysage, le second, le genre et le portrait; ce qui les apparie, c'est la recherche de la couleur; encore, M. Merckaert poursuit-il les tonalités claires et lumineuses, tandis que M. Potvin affectionne les colorations solides, copieuses, truculentes.

Le paysagiste s'attaque avec crânerie à toutes les difficultés : il ne redoute ni le plein soleil ni la nuit, et peint, avec le seul souci de la réalité qui est devant lui, les champs, les canaux et les forêts. La touche est parfois brutale et sommaire;

Digitized by Google

ailleurs, il lui arrive de manquer de solidité. Mais le ton est juste, et le reste n'est qu'affaire de travail. La *Chanson du soleil*, où tous les détails du paysage rutilent sous le grand jour de l'été; *Sérénité*, un sentier villageois, d'une mise en page tout ensemble simple et poétique, assoupi dans l'atmosphère limpide du soir, sont d'excellentes études. Une page de grande dimension, *Regard lunaire*, résume les efforts du jeune artiste. C'est la nuit vue par un coloriste : la maisonnette au bord du canal, le chaland immobile sur l'eau sombre, le vaste ciel criblé d'étoiles, la lune dont le clair rayon se joue au milieu du mystère des ténèbres, tout cela est rendu sans noirs opaques, sans oppositions faciles. Que M. Merckaert produise encore quelques tableaux comme celui-là, et il aura conquis une place parmi nos bons paysagistes.

M. Jules Potvin, qui a l'étoffe d'un coloriste vigoureux, a visité l'Allemagne et ses musées. On s'en aperçoit de prime abord à sa prédilection pour les tons corsés, les bruns et les rouges, et aussi aux diverses influences qui s'accusent dans la succession de ses premières œuvres, telle que la grande étude où il a donné à son père, M. Charles Potvin, la grande allure méditative d'un philosophe de Rembrandt. Il faut voir dans ces influences, non pas des intentions de pastiche, mais la preuve de la bonne foi artistique d'un jeune homme qui cherche sa personnalité, et qui la trouvera. Des portraits, des natures-mortes, des études consciencieuses, attestent une vision robuste, une exécution volontaire; c'est beaucoup; il reste à souhaiter à M. Potvin d'éclaircir son atmosphère parfois épaisse et d'assouplir sa touche. Le portrait de M^me^ Ch. P..., brossé à l'emporte-pièce, sans souci du fignolage, est d'une expression extrêmement vivante. Il y a une grâce réelle dans la jolie tête au pastel intitulée *la Rieuse*. Une nature-morte étiquetée *Symphonie rouge* (des pommes étalant sur une table brune leurs globes d'un sombre éclat) s'impose par une rare intensité d'effet. Sans se borner à ces morceaux dignes d'attention, M. Potvin s'est essayé au tableau proprement dit : il a groupé une famille d'ouvriers, le père, la mère et l'enfant, que vient de plonger dans la détresse quelque catastrophe contre

Digitized by Google

laquelle la lutte est inutile : ils sont là tous trois *En face du malheur*, mornes, résignés, presque indifférents, et la vérité de cette attitude, poignante dans son absence de gestes, est aussi caractéristique que la préoccupation de la couleur.

***

L'animalier, M. Géo Bernier, à qui un travail assidu assure des progrès dans un genre où la médiocrité est intolérable, exposait au Cercle artistique un choix de ses œuvres. *Un quadrige brabançon* a du mouvement et de la couleur : il y a de l'impétuosité dans ces vigoureux chevaux rustiques que des garçons d'écurie font trotter sur la pelouse verte ; les têtes, au chanfrein serré par le bridon de serpillière, frémissent sur les robustes encolures lustrées par la lumière du plein air. Ailleurs, ce sont trois haridelles efflanquées qui, menées par un vieillard à peu près aussi mal en point qu'elles, s'acheminent d'un pas hésitant vers l'*Équarrisseur ;* la rue de banlieue le long de laquelle elles se traînent pour la dernière fois s'apparie par son aspect morne à la triste anatomie des pauvres bêtes. M. Géo Bernier paraît, en effet, attentif à la nécessité qui s'impose à l'animalier de se doubler d'un paysagiste : son *Chemin de Linkebeek*, sa *Banlieue*, sont de bonnes études de nature. Nous avons remarqué, pour leur spontanéité et leur coloration, les pochades qui probablement servent de notes à M. Bernier pour ses tableaux : il n'est certes pas facile de saisir un effet avec une vivacité si juste ; mais combien plus difficile encore de conserver dans l'exécution cette verve de premier jet, et de travailler pendant plusieurs semaines à une toile de grand format sans perdre la chaleur de l'esquisse !

Mme Bernier-Hoppe est également en progrès. Ses tableaux de fleurs et de fruits, agencés avec goût, se dégagent graduellement d'une tendance aux tonalités conventionnelles. A cet égard, ses *Iris* sont particulièrement dignes d'éloges : ils ont de la vigueur et de l'éclat, sans que la matière perde rien de sa souplesse.

Le salonnet se complétait par une série d'aquarelles de M. Elle — marines, paysages, intérieurs rustiques — exécutées avec la justesse qui convient à l'art charmant du lavis.

MAURICE SULZBERGER.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

Qu'a-t-on fait, depuis le 15 janvier, au Parlement belge, qui vaille d'être dit et commenté dans une chronique de revue? Le lecteur répondra pour moi qu'on s'est injurié, vilipendé, qu'on a expulsé M. Demblon, croisé la baïonnette contre ses amis, qui lui faisaient cortège, perdu un temps précieux et, d'ailleurs, rétribué, à étaler et à laver à grandes eaux oratoires le linge sale du parlementarisme.

Justement, à Paris, pour un motif plutôt futile, M. de Bernis venait de frapper dans le dos M. Jaurès, debout à la tribune, et M. Gérault-Richard, de déverser le contenu d'un encrier sur le crâne allumé de cet étrange gentilhomme.

La presse, qui n'a pas l'étonnement facile, a paru surprise de cette coïncidence, qui s'imposait pourtant. Car des exemples, ce sont les pires qui sont toujours suivis, et il n'est pas d'imitation plus facile que celle de la politique de violence. On a bien plagié la barricade et le bonnet phrygien, symboles révolutionnaires qui ont fait leur temps; le coup de poing, lui, est éternel.

Sur ce lamentable sujet, un de nos publicistes les plus diserts et les plus informés, M. le professeur Hymans, de l'Université de Bruxelles, vient de dire des choses qui portent et qui ont un vif intérêt d'actualité. C'est déjà d'un joli bonheur que d'avoir été prophète, sans trop le chercher, comme l'auteur de *La crise du parlementarisme*. Car sa leçon — devenue une brochure épaisse et nourrie — est antérieure aux incidents qui viennent d'être rappelés; ils lui donnent, en même temps qu'une confirmation, un intérêt d'illustration sur lequel il serait pédantesque d'insister.

Digitized by Google

M. Hymans examine les causes de la défaveur qui, dans l'opinion, est allée au régime parlementaire. Tout le monde est mécontent des députés, le peuple qui les nomme et qui leur préférerait, semble-t-il, quelque Ramollot bien botté et bien sanglé dans son uniforme de parade; la bourgeoisie, dont les affaires sont négligées et les instincts de paix violentés; les industriels et les financiers, qui sont traités en contrebandiers par la politique démocratique; enfin, les intellectuels de toutes plumes, qui, les uns sincères, les autres par snobisme, affectent un souverain mépris pour la représentation nationale.

Et cependant, en haut comme en bas, quoi qu'on pense, on se résigne, d'un commun accord, à garder le régime que l'on tient, par crainte de celui qu'on pourrait avoir. Si mauvais qu'il soit, le régime actuel est, en effet, supérieur à celui du bon plaisir, qui fut celui du passé; il correspond à nos aspirations les plus essentielles; il est en harmonie avec les conditions de notre existence sociale. Sans doute, il satisfait inégalement nos appétits de justice, d'égalité et de solidarité; il contribue à maintenir dans les esprits un sens étroit de la chose publique, dans les mœurs une âpreté qui froisse toute délicatesse; il ne nous sauve point, enfin, de la division en classes, mais il nous précipite dans le parquage en opinions où nous semblons des moutons, gueule à dos, qui bêlent dans l'attente du couperet.

C'est évidemment une sottise du parlementarisme que d'avoir réparti tous les Belges âgés de 25 ans (ou de 30 suivant les cas) en libéraux, cléricaux et collectivistes. Le fait est qu'il y a en Belgique une majorité qui n'est rien de tout cela et qu'on pousse au dos, vers les urnes électorales, où son inconscience vagit des décisions qui nous lient pour quatre et même pour huit années. C'est une autre sottise, et plus grave peut-être, que de laisser le choix des députés à telle personnalité ou à telle coterie, ou à tel poll d'association qui est encore moins sensé que les préférences de cinq ou six personnes et parfois d'une seule. Oui, tout cela est vrai, mais qu'y faire?

Qu'y faire? Voilà ce que M. Hymans se demande avec nous.

Digitized by Google

L'examen auquel il consacre une partie de sa brochure est à la fois très approfondi et très convaincant. Sa conclusion est, par là même, bien assurée. C'est qu'il faut réformer l'électeur, si l'on veut réformer l'élu.

En ce sens donc, comme on nous le corne de vieille date aux oreilles pour la question sociale, « la question politique est une question morale ». Nous voilà bien avancés, dira-t-on. Car ce sont les élus qui doivent réformer les électeurs. Qui changera nos mœurs, à moins d'une apparition divine à laquelle se refuse notre positivisme, si ce ne sont des hommes d'autorité, des conducteurs de peuples? Et les conducteurs de peuples, au lieu de s'atteler à cette tâche, échangent des taloches au palais de la Nation!

Triste et vicieux cercle que celui où nous sommes enfermés! M. Hymans, si abondant et si ingénieux dans la critique du régime actuel, se fait bien concis et d'une ondoyante réserve lorsqu'il s'agit de définir la thérapeutique dont nous avons besoin. Il montre, en fort bons termes, l'illusion bénigne qu'ont partagée trop de libéraux au sujet de l'instruction publique et de ses vertus. Incomplète chez la plupart des fils d'ouvriers et de paysans, suivie d'un long temps d'inactivité mentale, cette première éducation des cerveaux populaires n'a produit que des résultats très restreints. Il est de très braves gens qui vous soutiendront qu'elle a fait des socialistes dans le peuple et des déclassés dans la bourgeoisie. Sans doute, elle en a fait, et en grand nombre, d'abord parce qu'une demi-instruction est, à certains égards purement spéculatifs, pire que le bon sens ignorant; ensuite, qu'à côté de ceux qui voient faux, il y a ceux qui, sans voir faux, souffrent de la relativité de leurs connaissances et des causes toutes matérielles qui ont empêché l'épanouissement de leur individu moral; ceux-là sont des aigris, et, en cette qualité, plus redoutables peut-être que les autres victimes du régime actuel.

Mais il y a plus, et chez un libéral de tradition, l'aveu est admirable; il y a que « l'éducation populaire n'est pas

Digitized by Google

« enfermée dans un local d'école et ne se réduit pas à un « enseignement didactique, réglé d'après des programmes péda- « gogiques. Elle suppose toute une combinaison d'influences « saines et moralisatrices, agissant par la diffusion des brochures, « des livres et des journaux, par le contact des classes supé- « rieures et par l'exemple, par l'action incessante et multiple « des institutions de patronage, d'assistance et de propagande, « créant et entretenant autour des classes inférieures une « atmosphère de sympathie, salubre et vivifiante, pénétrant « leur cœur autant que leur esprit et établissant entre les grou- « pements sociaux un courant continu et réciproque d'idées et « de sentiments communs. Elle implique dans le peuple un tra- « vail de développement interne et spontané, se traduisant par « l'organisation libre de ses forces et de ses intérêts, s'accom- « plissant au sein de ses associations professionnelles, coopé- « ratives et mutualistes et une collaboration externe, amicale et « tutélaire, des classes intelligentes et aisées ».

Le couplet est très brillant et très actuel; il se recommande aux méditations de tous les libéraux sincères; mais c'est un morceau de pur idéalisme, qui étonne un peu ceux qui ont, à tort donc, vu dans M. Hymans un esprit fait d'opportunisme et de sagesse tempérée. Hélas! il est plus malaisé de faire régner la fraternité entre les hommes, comme il nous le dit, que de formuler quelques règles législatives nouvelles. Et il se trouve que nous sommes les opportunistes, nous qui demandons quelques bouts de lois bien étudiées, en attendant l'hypothétique échéance à laquelle nous convie l'intéressant publiciste de la *Liberté*.

*
* *

La politique courante n'a, depuis le 15 janvier dernier, offert aucun thème bien saillant à nos réflexions. La lecture en seconde de la loi sur les unions professionnelles a confirmé l'impression fâcheuse du premier débat; MM. Gilliaux et Cavrot se sont fort chamaillés sur le point des pharmacies populaires, et on a décidé en haut lieu clérical que M. Daens ne serait plus député. Voilà bien des ragots.

M. WILMOTTE.

Digitized by Google

PETITE CHRONIQUE

La première de *Messidor* au théâtre de la Monnaie a coïncidé avec le tapage du procès Zola et elle s'est légèrement ressentie des passions allumées dans la rue. Pourtant, on peut dire que cette manifestation a été une manifestation artistique, à laquelle il n'a manqué, en somme, ni le talent des auteurs, ni le tact des interprètes, ni les soins de la direction. Le talent de M. Bruneau, au surplus, n'est pas plus en cause ici que celui de M. Zola, mais simplement l'emploi qu'ils en ont fait dans *Messidor*. Sur ce point, la presse a été très réservée et il semble qu'elle l'ait été à bon droit. Le livret est plutôt pâle et la musique, malgré d'exquis détails, plutôt inégale; en revanche, l'interprétation est celle des meilleurs jours; Mmes Bossy et Ganne et MM. Cossira, Decléry et Seguin, ont servi le compositeur avec une rare honnêteté. La mise en scène est digne de MM. Stoumon et Calabrési.

Dans les autres théâtres bruxellois, rien de bien saillant; en province, une première à Anvers, *Numance*, de Van den Eeden, qui a été un succès au moins local.

***

Les **livres,** nombreux ce mois, ne seront analysés que dans notre numéro de mars; c'est M. Arnay, du *Réveil*, qui a bien voulu se charger de cette tâche. En attendant, signalons :

En Belgique : chez Bruylant, *l'Enseignement des sciences politiques et sociales*, beau volume où l'on retrouvera, avec le discours rectoral de M. Goblet, analysé ici précédemment, les leçons d'ouverture de MM. Wodon, Errera, Cattier, Waxweiler et Paul Hymans; — chez Lamertin, le général Bernaert, *Fastes militaires des Belges au service de la France* (1789-1815), précieux compendium qui a un intérêt documentaire et patriotique au-dessus de toute contestation; — chez Lebègue, toute une hottée de livres classiques qui attestent le progrès constant des méthodes pédagogiques et l'ingéniosité des

Digitized by Google

maîtres et maîtresses : *Nos devoirs*, par Th. Dauwers, livre de lecture avec de fort bonnes illustrations ; *Manuel d'hygiène* à l'usage des écoles moyennes, par MM. J. et F.-J. Maingie ; *Cours d'hygiène* destiné au même degré d'enseignement, mais dû à une femme, Mme Alice Oudart, et écrit pour des femmes ; un tract d'un instituteur épris de philanthropie, M. Albert Thiry, sous un titre malheureusement bien long et peu alléchant : *Amélioration morale et matérielle de la classe ouvrière ;* il y a là d'excellents conseils, de meilleurs renseignements et de jolies gravures, qui font de ce volumet un bon outil de propagande libérale ; mais un nouveau titre, s'il vous plaît ! Chez le même éditeur, P. Mattot, *Les projections lumineuses*, toujours en vue de l'école ; — chez Lacomblez, l'édition définitive de *Hors du siècle*, le chef-d'œuvre du poète Albert Giraud ; — à l'Institut international de bibliographie, les fascicules 4, 5, 6 du *Bulletin* de cet Institut ; — à Gand, chez Engelcke, P. Verhaegen, *Socialistes anglais*, exposé clair, mûri et documenté des doctrines collectivistes, communistes et « nationalistes » qui ont cours en Angleterre. L'histoire des emprises du collectivisme sur les Trade-Unions et de la libération de celles-ci, reconquises à des tâches plus utiles, est particulièrement intéressante ; il y a aussi un chapitre plein de vie sur John Burns. On ne sait pourquoi le socialisme catholique est ignoré, alors que les ridicules du socialisme réformé sont si joliment dépeints ; — à Charleroi, une brochure de M. Clément Lyon, *Le poète François Coppée ;* — signalons enfin l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* (1898), qui renferme les biographies, avec portraits, des confrères défunts Alphonse Le Roy et Adolphe Wagener. La première notice, copieuse, émue et fourmillante d'inédit, est de M. Jean Stecher ; la deuxième, austère de ton, mais d'un vif attrait, est de M. Paul Thomas.

En France, chez Delagrave, l'admirable *Manuel de l'histoire de la littérature française* que vient de publier M. Brunetière. Nous reparlerons de ce livre, qui réconciliera avec l'éminent critique ses adversaires les plus têtus, du moins qui les fera se rencontrer sympathiquement avec lui sur bien des terrains où ils ne venaient ensemble que pour se battre. Le *Mercure* lui-même désarmé ! Chez Colin, *La jeunesse de Napoléon* (Brienne), par Arthur Chuquet. On en reparlera ; chez Fischbacher, une réédition augmentée des vers de M. Gilkin, sous ce titre : *La Nuit ;* chez Léopold Cerf, *Au Louvre*, de M. Édouard Romberg ; enfin, dans la Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, Paul Mantz, *La peinture française du IXe à la fin du XVIe siècle*, un manuel qui était attendu depuis longtemps avec une impatience trop fondée et qu'un maître a consenti, enfin, à nous livrer.

Digitized by Google

ALLIANCES ET COALITIONS

ÉTUDE DE TACTIQUE LIBÉRALE

On s'allie avec des amis; on se coalise avec des adversaires. L'alliance implique une communauté permanente de vues, de principes, d'aspirations; la coalition repose sur une rencontre d'intérêts partielle et provisoire. Des alliés confondent leurs ressources et leurs forces en vue d'une œuvre positive, durable, féconde; des coalisés ne poursuivent que la défaite d'un troisième ennemi, avec la perspective de se disputer entre eux les fruits de la victoire, et souvent en gardant, derrière la tête, la pensée de se duper réciproquement.

Sur l'échiquier électoral, notamment, l'alliance est une sorte de fusion; elle doit être susceptible de survivre à son triomphe et même de fournir un programme de gouvernement; elle ne peut s'établir qu'entre groupes ou individus suffisamment rapprochés pour avoir un idéal commun. La coalition est essentiellement locale et temporaire; elle peut se conclure entre n'importe quels partis; elle ne porte que sur le partage des mandats dans une élection déterminée; elle laisse à chaque contractant le droit de désigner ses candidats et de formuler sa plate-forme.

Voilà pourquoi le titre d'*Alliance* convenait à une tentative en vue de rapprocher les éléments épars du parti libéral. Mais voilà aussi pourquoi des coalitions restent possibles entre le libéralisme reconstitué dans son unité et les autres partis qui se disputent les faveurs du corps électoral.

Digitized by Google

I

Ces coalitions sont-elles désirables dans la situation actuelle du parti libéral?

Pour trouver la réponse, il est nécessaire de déterminer nettement quels sont les partis en présence dans nos luttes politiques et quelles sont les forces dont ils peuvent respectivement disposer.

Il y a d'abord le parti clérical ou catholique, qui, grâce au régime majoritaire, possède dans la Chambre un chiffre de sièges absolument disproportionné avec les suffrages dont il dispose dans le corps électoral (1). Il est possible que ce parti en vienne, un jour, à se scinder en deux fractions irréconciliables. La scission semble même consommée dans les Flandres. Toutefois, les scissionnaires, les « schismocrates », comme disent les organes du cléricalisme conservateur, n'ont réussi jusqu'ici à s'emparer que d'un seul siège, et il n'est nullement certain qu'ils le conservent dans les prochaines élections. Quoi qu'il en soit, nous ne possédons officiellement qu'un seul parti clérical et, de fait, on ne conçoit pas qu'il puisse y en avoir deux, sans que l'un d'eux cesse d'appartenir à l'Église et, par suite, au cléricalisme.

Quant aux *indépendants*, ils n'ont guère pris racine qu'à Bruxelles. Leur président, le comte Vander Straeten-Ponthoz, a récemment prononcé des paroles courageuses, et que nous n'avons aucune raison de ne pas croire sincères, où il montrait son groupe décidé à reprendre la succession du libéralisme modéré. Mais, pour cela, il faudrait que le *de cujus* fût mort et, si le parti libéral est quelque peu débordé, il n'en reste pas moins vivant. Ensuite, il faudrait que les mandataires des *indépendants* se conduisent en libéraux, même modérés, et jusqu'à présent ils n'ont fait que souscrire à toutes les mesures antilibérales du gouvernement clérical. Je recon-

(1) J'entends par cléricalisme la doctrine politique de ceux qui se soumettent au jugement de l'Église dans toutes les matières où elle revendique le droit de dire le dernier mot.

Digitized by Google

naîtrai volontiers que le langage de M. Vander Straeten-Ponthoz est conforme à la tradition verbale de son groupe. Mais c'est justement là ce qui nous tient en défiance, quand nous comparons, dans le passé, les actes aux paroles. Jusqu'à plus ample informé, tout ce que nous pouvons concéder aux *indépendants*, c'est qu'ils forment l'aile conservatrice du parti clérical, comme les démocrates chrétiens en constituent l'aile démocratique. Il est probable qu'au moment psychologique des prochaines élections, l'une et l'autre se replieront sur le gros du parti.

Le parti « ouvrier » renferme, lui aussi, des germes de dissension. Mais, là également, ces germes ne semblent pas encore à la veille d'engendrer un soulèvement sérieux contre l'étroite discipline que le conseil général du parti fait peser sur les membres, du haut en bas de l'échelle, en anticipation, sans doute, de l'ordre qu'il rêve de faire régner dans la société collectiviste de l'avenir. On verra, sans doute, se produire dans ses rangs, des défections individuelles qui iront grossir les organisations ouvrières du libéralisme. Mais tout porte à croire que ces défections n'influeront ni sur son programme ni sur la direction générale de sa politique. Son collectivisme intégral est une tunique de Nessus, qui causera un jour sa perte, mais qui fait actuellement son unité et sa raison d'être.

Il est de mode aujourd'hui de se dire socialiste, parce que le mot ne signifie plus rien, sauf une vague tendance à l'intervention des pouvoirs publics dans la réglementation du travail, et que, par suite, il a cessé d'être gênant pour les malins, tout en conservant son prestige sur les imbéciles. Le collectivisme, au contraire, a l'avantage de la franchise et de la netteté. Peut-être le démarquera-t-on un jour, comme tous les termes employés dans le langage politique, et il faudra alors trouver autre chose pour exprimer la doctrine qu'il renferme (1). En attendant, il signifie clairement la suppression de la liberté et de la propriété individuelles par la socialisation intégrale du

(1) Ce procédé de dégradation étymologique a déjà commencé, s'il faut tenir compte de ceux qui se prétendent collectivistes... parce qu'ils croient nécessaire de maintenir l'organisation de certains services publics au profit de la collectivité!

Digitized by Google

capital, du sol et des instruments de travail. Il y a là un idéal nettement défini qui s'oppose radicalement à celui de n'importe quel autre parti.

Nulle part le collectivisme, qui est un parti international, n'a trouvé un milieu aussi bien préparé et des circonstances aussi favorables qu'en Belgique. On peut presque dire que si son idéal était réalisable, c'est d'abord chez nous qu'il se réaliserait, dût notre patrie sombrer dans l'expérience. Heureusement pour la liberté humaine, c'est un régime aussi impossible à fonder qu'à maintenir, même si on prétendait l'imposer par la force, parce qu'il est trop en contradiction avec les instincts incompressibles de notre nature et les conditions nécessaires de la société. Toutefois, aussi longtemps qu'il gardera des partisans, ceux-ci n'iront pas sacrifier, par des transactions qui compromettraient leur principe, les chances que leur offre l'état actuel de notre pays. Les concessions d'opportunité qu'ils croient devoir faire provisoirement dans le domaine de la petite propriété ou de la petite industrie, les coalitions qu'ils contractent avec d'autres partis, les campagnes qu'ils jugent utile de poursuivre dans les élections, les violences systématiques dont ils émaillent leur polémique électorale et parlementaire, tout, hommes et mandats, reste subordonné chez eux — et c'est là une grande force — à la préoccupation de favoriser la réalisation intégrale de leur programme, — par la légalité si possible, — par la révolution si nécessaire. Certes, tous ceux qui votent pour leurs candidats ne sont pas des collectivistes, il s'en faut de beaucoup; mais seuls les collectivistes représentent l'élément agissant et dirigeant du parti.

Entre ces deux groupes irréductibles se rangent tous ceux qui ne veulent ni de l'idéal clérical, ni de l'idéal collectiviste; mais qui assignent à l'État, comme devoir essentiel, la mission de favoriser et de garantir le libre développement de l'individu dans toutes les sphères de l'activité humaine.

Ici surgit la question : Ceux qui professent ces vues appartiennent-ils à un même parti, assez rationnellement qualifié de libéral, ou faut-il les répartir entre deux partis distincts, l'un

Digitized by Google

formé de modérés ou doctrinaires, l'autre de progressistes ou radicaux? La question peut sembler étrange, et elle doit surtout le paraître à ces milliers de libéraux « tout court » qui, au sein des campagnes et des petites villes, dans les modestes professions de nos grandes cités et jusque dans les rangs de la classe ouvrière, ont passé leur vie à lutter obscurément, mais courageusement et parfois héroïquement, pour la cause du libéralisme pur et simple, tandis que, ailleurs, modérés et progressistes perdaient leur temps et leur prestige à se chamailler dans des querelles de mots et de personnes. Et pourtant, il faut bien que cette question soit posée, en présence de la désinvolture avec laquelle, dans certains milieux, on proclame réciproquement que modérés et progressistes n'ont plus rien de commun.

S'il en était ainsi, ce serait un grand malheur pour les uns et les autres, car par leur faiblesse numérique, ils se trouveraient également condamnés à graviter, ceux-ci dans l'orbite du parti « ouvrier », ceux-là à la remorque du parti clérical. En réalité, si on met à part les questions de personnes, de mesure ou d'opportunité, on serait fort embarrassé pour définir les principes qui séparent les deux fractions du parti libéral, surtout depuis que l'établissement du suffrage universel a fait disparaître leur principale cause de désaccord. J'ai déjà eu assez l'occasion de le démontrer, ici et ailleurs, pour n'avoir pas besoin d'y revenir (1). Il s'est produit récemment un nouveau fait de nature à accentuer le rapprochement : c'est la constitution d'un libéralisme ouvrier. Désormais, nous n'avons plus deux chartes du libéralisme : le programme de la *Fédération libérale* et celui de la *Fédération progressiste*. Nous en avons trois, grâce au programme de la *Fédération des ouvriers libéraux*. Plus démocratique que le premier, plus restreint et, par suite, plus raisonnable que le second, ce troisième programme est à la fois un trait d'union entre ses deux prédé-

(1) Voici près d'un quart de siècle que j'ai publié dans cette revue mon premier article de polémique. Il avait pour titre : *L'Unité du parti libéral*. Si la situation s'est modifiée, mes conclusions à cet égard n'ont pas changé. (V. *Revue de Belgique* du 15 décembre 1874.)

Digitized by Google

cesseurs et un exposé assez fidèle de ce que le libéralisme doit réclamer pour la classe laborieuse. Ce sera l'honneur de ces organisations ouvrières d'avoir, à peine nées, entrepris des démarches réitérées pour ramener l'entente parmi les libéraux de Bruxelles, de Liége, de Verviers. Leur initiative n'a pas été partout couronnée d'un succès immédiat. Mais là même où elles n'ont pas abouti, elles ont déposé un germe qui fructifiera. En tout cas, elles ont montré qu'elles avaient conçu une claire notion de ce besoin de concentration qui s'affirme de plus en plus dans les rangs du libéralisme.

Cependant, pour que ce mouvement s'étende et se consolide, il faut que, de part et d'autre, on se pénètre des considérations suivantes :

Le parti libéral doit être tout ensemble conservateur et démocratique. Du moins, il doit prouver qu'on peut être à la fois l'un et l'autre, sans verser dans le cléricalisme ou le collectivisme ; — bien plus, que les idées de progrès et de conservation n'ont rien de contradictoire ; qu'il faut les réunir dans une synthèse harmonique, si on veut assurer le salut du pays, et que cette tâche, le libéralisme est, mieux que n'importe quelle autre école politique, en état de la remplir.

Les modérés — ceux qui représentent spécialement dans le libéralisme la tendance conservatrice — auront sans doute certains sacrifices à faire. En dehors des nombreuses réformes qui figurent déjà au programme de la *Fédération libérale*, il en est d'autres encore qu'ils seront bien forcés d'admettre, surtout dans l'ordre économique ; — par exemple, le principe des assurances ouvrières qui, seul, — toutes réserves faites quant à la suppression du vote plural, — différencie ce programme de la plate-forme adoptée, il y a quelques jours, par le Congrès progressiste. Mais n'est-ce pas agir en conservateurs que de s'avancer dans cette voie aussi loin qu'on le peut sans compromettre les principes essentiels de la liberté?

De leur côté, il faut que les libéraux progressistes acceptent de s'expliquer nettement sur la question de la propriété privée et de la liberté du travail, fût-ce dans les termes de la déclaration votée par le conseil général de l'*Alliance* sur la proposition

Digitized by Google

de M. Émile Féron. Je n'ai jamais rencontré de progressistes qui, dans les conversations particulières, hésitent à protester de leur respect pour l'institution de la propriété privée. Si, disent-ils, ils ont refusé de le faire publiquement, en 1894, sur l'invitation de la *Fédération libérale*, c'est qu'ils ne permettaient pas qu'on suspectât leurs intentions. Ce scrupule n'a plus raison d'être, aujourd'hui que l'initiative de la déclaration revient à un des leurs.

Certains hésiteraient-ils, parce qu'ils craignent de compromettre leurs coalitions éventuelles avec le parti « ouvrier »? Le parti ouvrier ne se fait aucune illusion sur le sentiment des libéraux, même progressistes, à l'égard de la propriété privée, et ce ne sont certes pas des déclarations de principes en cette matière qui changeraient ses résolutions, s'il avait intérêt à l'entente. D'autre part, ces déclarations sont devenues indispensables, comme l'a reconnu M. Féron, si l'on veut écarter le dernier obstacle au rétablissement de l'union libérale et reconquérir les éléments modérés du corps électoral. Où ont abouti, du reste, toutes les réticences dont on s'est enveloppé dans cette question et dans d'autres encore? Si le libéralisme veut retrouver la confiance des populations, il est temps qu'il adopte une politique de franchise, disant nettement ce qu'il veut et aussi ce qu'il ne veut pas. Il existe deux équivoques dont les libéraux doivent se dépêtrer à tout prix : l'une est celle qui tend à les représenter comme un parti de classe, exclusivement recruté dans la bourgeoisie et en opposition avec les intérêts de l'ouvrier; l'autre est celle qui jette le doute sur leur ferme résolution de protéger la propriété privée dans toutes ses manifestations légitimes, qu'il s'agisse des capitaux, du sol, ou des instruments de travail.

Que, sur ces deux points, ils dissipent les dernières défiances; il n'y aura plus de motif pour que leurs différentes fractions ne contractent entre elles, non pas une coalition éphémère et stérile, mais une alliance permanente et féconde, basée sur la communauté des tendances et l'identité du but.

Ici, cependant, il convient de rencontrer l'opinion de ceux qui veulent, non plus porter à quatre, par une extension

Digitized by Google

artificielle, le chiffre de nos partis, mais en sens inverse, par un remaniement arbitraire, le réduire à deux.

Tantôt ce sont des libéraux modérés, très modérés, vivant surtout dans le monde de la finance et de l'industrie, ou encore des cléricaux conservateurs appartenant au monde officiel, qui, devant les progrès inquiétants du parti ouvrier, déclarent que la résistance au socialisme doit être désormais la préoccupation dominante des libéraux comme des catholiques, et que, dès lors, il y a lieu de réunir en un seul parti tous les éléments anticollectivistes du pays. — Cette thèse méconnaît les divergences essentielles qui séparent le parti libéral du parti catholique; elle ignore volontairement l'existence de la question cléricale et, en pratique, elle aboutirait à faire des libéraux qui s'y laisseraient prendre, les instruments ou les paravents du cléricalisme. Les organes du clergé sont, du reste, d'accord avec nous sur l'impossibilité d'une pareille fusion.

Tantôt ce sont des radicaux escomptant les voix du parti ouvrier ou simplement des libéraux exaspérés par la prolongation du régime actuel, qui proposent de fusionner en un seul parti tous les adversaires du cléricalisme. Ce projet, sur lequel je dois m'arrêter davantage, me paraît également reposer sur une équivoque ou plutôt sur un malentendu.

De deux choses l'une :

Ou bien il s'agit de constituer un nouveau parti, qui mettrait exclusivement à son programme des réformes anticléricales, en laissant à chacun de ses membres leur pleine liberté dans les questions économiques, administratives, politiques, fiscales, militaires, etc. Mais ce serait tout simplement la reconstitution de l'ancien libéralisme, et même du libéralisme monocorde, celui qui se flattait d'entraîner perpétuellement les masses électorales au seul cri de : *A bas la calotte!* Allez donc faire une pareille proposition au parti ouvrier, et vous verrez par quel éclat de rire il vous répondra.

Les libéraux et les progressistes de Verviers viennent de se mettre d'accord sur un programme de réformes anticléricales. Ils ont même cru devoir y ajouter — et pour ma part je ne puis que les en féliciter — les réformes suivantes :

Digitized by Google

1° L'instruction primaire obligatoire; 2° le service personnel; 3° la généralisation des indemnités pour les accidents du travail, et l'institution de pensions ouvrières; 4° des mesures en faveur de l'agriculture. Seulement, au lieu de s'appeler carrément « libéraux », quitte ensuite à examiner dans quels termes ils pouvaient ouvrir des négociations avec le parti ouvrier, ils se sont intitulés « Fédération anticléricale », en ajoutant que « tous les groupes anticléricaux de l'arrondissement sont solli- « cités d'entrer dans la Fédération ». — Est-il besoin d'ajouter qu'ils attendent sous l'orme, tandis que le parti « ouvrier » se prépare à la lutte et élabore une liste complète de candidats? — Le terme de libéral a un passé assez glorieux pour qu'on n'ait pas à craindre de s'en parer; il est assez large pour couvrir tous les progrès compatibles avec le principe de la liberté; enfin, il a, vis-à-vis de l'anticléricalisme comme de l'anticollectivisme, l'énorme supériorité de l'affirmation sur des négations.

Ou bien, on rêve d'un programme mixte où la dorure de l'anticléricalisme fera passer la pillule du collectivisme. Cette fois, ce sont les libéraux qui se refuseraient à entrer dans le traquenard ou qui, une fois entrés, s'empresseraient d'en sortir. Il est absolument impossible de considérer le parti libéral et le parti ouvrier comme deux nuances d'un seul parti. Le parti ouvrier se donne avant tout pour un parti de classe, et poursuit la guerre des classes; les libéraux veulent la paix sociale par l'entente des classes. — Le parti ouvrier ne regarde la liberté que comme un expédient, une arme pour arriver à l'établissement du collectivisme. Les libéraux tiennent la liberté pour un régime final, dans le domaine du travail aussi bien que dans celui de la conscience. — Le parti ouvrier réclame la suppression de la propriété privée. Les libéraux veulent étendre les avantages de cette institution au plus grand nombre possible de citoyens. — Le parti ouvrier prend l'intervention de la collectivité comme règle dans la conclusion des contrats; les libéraux ne l'acceptent que là où la liberté d'une des parties est manifestement violée. — Le parti ouvrier veut transformer en services publics toutes les mani-

Digitized by Google

festations de l'activité économique ; les libéraux n'admettent l'intervention de l'État que là où il y a un intérêt public évident et seulement dans le cas où cet intérêt n'est pas suffisamment sauvegardé par l'initiative des particuliers. — Entre les défenseurs respectifs de deux politiques aussi irréconciliables, comment pourrait-il y avoir une fusion ou même une alliance sincère et durable?

II

Si cependant entre le libéralisme et ses deux rivaux il ne peut être question ni d'une fusion, ni d'une alliance dans le vrai sens de ce dernier mot, il n'en est pas de même des coalitions. Bien au contraire, j'estime que dans l'état d'infériorité où se trouve le parti libéral, la coalition est la seule arme qui nous reste.

Il est beau de dire : Luttons seuls ; un jour viendra où nous lasserons la défaite. En attendant, les défaites s'accumulent. Nous avons été chassés de la Chambre, ou à peu près. Nous ne détenons plus qu'une députation permanente sur neuf, le Hainaut. Nous avons perdu la majorité dans les conseils communaux de toutes les grandes villes, sauf Anvers, et, parmi les localités de moindre importance, nous ne comptons plus celles qui nous sont échappées des mains. Que demain un gouvernement prêt à tout mette fin à l'expérience communale de la représentation proportionnelle, nous risquons de perdre les derniers mandats que nous détenons encore. J'ai la conviction absolue que, si le progrès des sociétés n'est pas un vain mot, l'avenir appartient au libéralisme. Mais, provisoirement, il s'agit de savoir si le parti libéral entend se réfugier dans l'abstention, au risque de s'y rouiller définitivement, ou s'il préfère essayer d'obtenir sa part légitime dans le contrôle des affaires publiques et contraindre les autres partis à compter avec les forces qui lui restent.

C'est une erreur assez fréquente de s'imaginer que les minorités ont pour unique fonction de préparer leur passage à l'état de majorité. Sans doute, la théorie jacobine veut que la minorité ne soit rien et que la majorité soit tout. Heureusement,

Digitized by Google

dans la pratique, les minorités peuvent jusqu'à un certain point exercer sur la marche du pouvoir une influence qui, pour être indirecte et parfois négative, n'en est pas moins sensible.

Dans nos Chambres même, n'est-il pas évident que, malgré l'importance numérique de la majorité cléricale et l'intransigeance systématique de la minorité socialiste, cette dernière a été pour beaucoup dans la présentation et la modification de certains projets de loi? Si le parti libéral avait compté à la Chambre un groupe compact d'hommes s'imposant par l'autorité et le talent, n'aurait-il pas plus d'une fois modifié l'attitude du gouvernement et de l'assemblée, ou tout au moins introduit dans le Parlement un élément pondérateur dont l'absence se fait aujourd'hui tristement sentir? — pour ne rien dire de l'éventualité où l'on verrait se reproduire, au sein des Chambres, la situation des partis dans nos principaux conseils communaux : trois groupes, dont aucun ne possède la majorité absolue et où l'administration n'est possible qu'entre les mains de la minorité... libérale.

Tout ceci suppose la conquête d'un certain nombre de mandats. Or, ces mandats, dans l'état de dissémination où se trouvent nos adhérents, ne peuvent s'obtenir que par une entente avec d'autres minorités.

J'ai entendu des libéraux affirmer que jamais, quoi qu'il arrive, ils ne se résigneraient à voter pour un clérical ou pour un collectiviste. Autant prétendre que le parti libéral doit se retirer de la lutte partout où il ne possède pas la majorité absolue. Combien d'arrondissements lui restera-t-il?

J'en ai également entendu soutenir que les libéraux ne pouvaient accepter de mandat là où il leur fallait, pour réussir, l'appoint de voix catholiques ou socialistes, — ce qui, à strictement parler, devrait interdire partout à nos candidats d'affronter le ballottage. — Ce serait, en fait, le *nè elettori, nè eletti* des cléricaux italiens. On sait où cette devise les a menés. — Qui, pourtant, prétendra que les sénateurs libéraux de Liége, de Charleroi, de Soignies et de Mons, se sentent gênés dans leurs entournures, parce qu'ils doivent la conservation de leurs sièges au concours de voix socialistes? Est-ce que les conseillers

Digitized by Google

provinciaux de Bruxelles ont cessé d'être d'excellents libéraux et d'agir comme tels, parce qu'à deux reprises les électeurs catholiques et indépendants leur sont venus spontanément en aide pour battre la coalition radico-socialiste? Dans le Hainaut, après les élections provinciales de 1894, les libéraux du conseil provincial, auxquels il manquait quelques voix pour posséder la majorité absolue, avaient le choix de s'entendre avec le groupe du parti ouvrier, en lui abandonnant une partie des sièges de la députation permanente, ou de garder tous les sièges pour eux-mêmes avec l'appoint des voix catholiques. Ils ont choisi la seconde alternative et on ne peut que les en féliciter devant les résultats de cette tactique.

Quand il y a plus de deux partis en présence, sous le régime majoritaire, si la coalition ne se fait pas au premier tour, elle s'impose au second. Qu'on se rappelle ce qui s'est passé à Bruxelles dans les dernières élections législatives. Écarté du scrutin au premier tour, le libéralisme modéré a officiellement recommandé l'abstention; c'était, du reste, la seule attitude que pouvait dignement prendre la *Ligue libérale*, dans les conditions où la lutte s'était engagée. Combien de ses 40,000 voix se sont décidées à suivre ce conseil, qui était, en somme, un aveu d'impuissance? Quatre mille à peine. Vingt mille se sont reportées sur la liste radico-socialiste, seize mille sur la liste cléricale. Au lieu d'une coalition, on en a eu deux, mais conclues au hasard, se contredisant l'une l'autre et également sans profit pour le parti libéral. Il en sera de même chaque fois que les libéraux, certains de rester à l'état de minorité, n'auront pas su ou voulu s'entendre avec l'un des autres partis en présence, pour conclure un arrangement *donnant donnant*.

On traitera peut-être ce langage de cynique; c'est le seul qui soit en situation, et, s'il est vrai de dire que dans les combinaisons de ce genre entre partis hétérogènes, il y a toujours quelque chose d'artificiel, d'équivoque, d'immoral même, la faute en est exclusivement à notre régime majoritaire qui condamne les minorités au régime des coalitions forcées, pour peu qu'elles veuillent obtenir la part de représentation à laquelle elles ont droit.

Digitized by Google

Je m'explique moins que jamais l'opposition de certains libéraux modérés à l'établissement de la représentation proportionnelle. Je conçois que les partisans du pouvoir fort répugnent à l'idée d'affaiblir l'omnipotence des majorités, même quand cette omnipotence s'exerce à leurs dépens. Cependant, comment ne pas voir que le salut du libéralisme, et particulièrement du libéralisme modéré, est à ce prix, aujourd'hui plus que jamais?

Nos majoritaires préfèrent mettre leur espoir dans un nouveau groupement des cantons administratifs ou judiciaires qui partagerait le pays en circonscriptions nommant chacune un ou deux députés. Tout d'abord, je ne me rends point compte par quelle opération d'arithmétique le parti libéral, à l'état de minorité dans presque tous les cantons, comme le prouvent les chiffres des dernières élections, pourrait retrouver la majorité, quand ces mêmes cantons seront groupés suivant une autre combinaison. En 1896, les candidats du libéralisme modéré n'ont obtenu la majorité, même relative, dans aucun des quatorze cantons de l'arrondissement de Bruxelles (1).

(1) Voici les chiffres du recensement officiel par canton :

	CLÉRICAUX.	RAD.-SOC.	LIGUE LIBÉRALE.
Bruxelles	11,796	20 469	10,665
Anderlecht	4,612	4,758	1,514
Ixelles	7,058	7,848	4,957
Laeken	3,091	3,889	1,689
Molenbeek	3,669	7,896	2,589
Saint-Gilles	2,487	5,095	2,760
Saint-Josse	6,137	5,861	3,690
Schaerbeek	7,078	7,438	3,883
Uccle	4,444	3,681	1,391
Assche	9,502	672	1,556
Hal	7,179	3,194	1,153
Lennick	9,305	953	1,300
Vilvorde	5,989	1,985	2,646
Wolverthem	8,007	775	1,499

J'ai pris, dans chaque liste, le chiffre de voix obtenu par le candidat le plus favorisé, mais le résultat est le même, si on prend le chiffre du candidat le moins favorisé ou encore la moyenne de chaque liste. Je me suis assuré également que les quelques voix obtenues par la « liste des commerçants » ne changent rien à ces conclusions.

Digitized by Google

Bien plus, si ceux-ci avaient voté séparément, la liste libérale ne serait arrivée au ballottage que dans un seul, à Saint-Gilles, et avec un chiffre de voix qui ne lui laissait aucune chance de succès. Dans cinq cantons ruraux, les catholiques passaient au premier tour. Dans les huit cantons restants, le ballottage aurait eu lieu entre les catholiques et les radico-socialistes. Qu'est-ce que le libéralisme modéré aurait gagné au change? Sous un régime de représentation proportionnelle, au contraire, il eût obtenu, d'emblée et sans transaction avec personne, quatre sièges sur dix-huit.

Admettons cependant qu'avec le système des circonscriptions uninominales, les libéraux retrouvent quelque chance de faire passer un candidat dans certaines parties du pays, soit au premier tour, soit au second. Ce candidat, où ira-t-on le prendre? Dans les rangs des libéraux modérés? Non pas. On choisira évidemment, à l'extrême gauche du parti, un nom qui ait des chances de rallier toutes les voix de l'opposition, socialistes compris. — Le Luxembourg, province conservatrice et agricole, est actuellement subdivisé en circonscriptions uninominales. Aux dernières élections, combien a-t-on pu compter de libéraux modérés, je ne dirai pas seulement parmi les élus, mais même parmi les candidats du libéralisme luxembourgeois?

Ou bien est-ce le groupement binominal sur lequel on spécule? Partout où les socialistes ne sont pas assez forts pour accaparer les deux sièges à eux seuls, il se passera ce qui va inévitablement se passer, dans la prochaine campagne électorale, à Waremme et ailleurs encore. Une des deux candidatures sera offerte à un collectiviste; l'autre à un radical, avec une plate-forme anticléricale, mâtinée de socialisme. Est-ce là le régime que nos modérés ambitionnent de généraliser?

J'estime, d'ailleurs, qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à ces oppositions isolées, quelle que soit la valeur personnelle de leurs auteurs; d'abord parce la R. P. figure désormais au programme officiel des trois groupes libéraux : la *Fédération libérale*, la *Fédération progressiste* et la *Fédération des ouvriers libéraux;* ensuite, parce que les adversaires libé-

Digitized by Google

raux de la représentation proportionnelle se déclarent de plus en plus prêts à l'accepter, s'ils ne peuvent obtenir les circonscriptions uninominales ou binominales, qu'il n'est pas en notre pouvoir de leur donner ou de leur refuser.

En attendant, nous vivons sous le régime majoritaire et il faut bien que nous nous comportions en conséquence. Étrange phénomène! Ce sont les libéraux opposés à la R. P. qui sont, en général, les plus hostiles à toute coalition électorale. Eh bien, qu'ils nous fournissent un troisième moyen d'en sortir!

III

En parlant des partis avec lesquels le libéralisme peut être appelé à conclure des coalitions, j'ai employé le pluriel à dessein. Il importe de s'affranchir de tout préjugé à cet égard. En théorie, pour quiconque a la claire notion de ce qu'est une coalition électorale, le choix du coalisé est une question toute relative, dont la solution dépend des temps, des lieux et des circonstances. Entre deux maux, il faut choisir le moindre, et le moindre n'est pas toujours d'un seul côté. Dans les alliances entre gens qui ont le même idéal et le même drapeau, il est bon qu'il y ait une part de sympathie, d'enthousiasme, d'entraînement, d'abnégation. Les coalitions sont des affaires et doivent être traitées comme telles.

Sans doute, un jour pourra venir où le péril social l'emportera sur le péril clérical. Le parti libéral ne doit jamais perdre de vue que si son objet est de précipiter les cléricaux du pouvoir, il a encore un autre but, qui est d'empêcher le parti ouvrier de les y remplacer. N'en déplaise aux libres-penseurs qui regardent la moindre accointance avec des cléricaux du même œil que l'Église envisage des pactes avec le Malin, si j'avais le plaisir de figurer parmi les administrés du citoyen Pepin, ou de quelque autre mayeur de la même trempe, croit-on que j'hésiterais un moment à me coaliser avec n'importe qui, pour en débarrasser la commune? Il peut arriver que, dans certaines provinces, les perturbations profondes, dont une administration socialiste menacerait l'industrie, justifient toutes les coalitions qui pourraient empêcher la députation perma-

Digitized by Google

nente de tomber aux mains du parti ouvrier. A Bruxelles même, — où le remplacement du collège actuel par une administration exclusivement socialiste aurait pour conséquence immédiate et certaine le bouleversement des finances communales, la spoliation de l'Université, la désorganisation de la police, ou peut-être la restriction des franchises locales au profit de l'État, — si nous avions le pouvoir de remplacer le groupe actuel des cléricaux qui siègent au conseil par autant de membres qui iraient grossir le groupe de conseillers à la dévotion de la *Maison du Peuple*, combien trouverait-on de libéraux pour commettre cet acte de suicide?

Toutefois, pour le moment, je m'occupe des élections législatives, où nous trouvons devant nous une majorité parlementaire dont le chiffre est déjà, à lui seul, une iniquité et un péril. Encore si cette majorité avait concentré tous ses efforts sur la défense sociale par de prudentes et salutaires réformes, si elle avait respecté la liberté de conscience, établi l'égalité des charges militaires, procédé à une répartition plus équitable des impôts, assuré la sincérité du régime représentatif; si, en un mot, elle s'était montrée moins cléricale que conservatrice, dans le bon sens de ce dernier terme, les libéraux pourraient examiner jusqu'à quel point il n'y a pas lieu de lui faire crédit, dans l'intérêt supérieur de la patrie et de la société.

Mais jamais cet intérêt n'a été plus compromis que sous le gouvernement actuel. Un ministère qui consacre toute son énergie à la cléricalisation des services publics et borne son intervention dans les questions sociales à des innovations incohérentes ou à de maladroites provocations; — une majorité qui élève l'égoïsme de parti à la hauteur d'une vertu civique et ne réussit même pas à maintenir l'ordre dans les délibérations du Parlement; — un Sénat, mieux composé et peut-être mieux disposé, mais réduit à l'impuissance tant par son organisation même que par les dédains ou les défiances d'un cabinet exclusivement recruté dans l'autre Chambre; — comme chefs, pour recueillir l'héritage des Dechamps, des De Decker, des Malou, des Jacobs, deux hommes seulement, antithèses vivantes l'un de l'autre; celui-ci, qui est le vrai type du politi-

Digitized by Google

cien sectaire, volonté de fer mise au service d'une intelligence étroite et d'un tempérament bilieux, prêt à ruiner son parti et même son pays pour une contestation de droit électoral ou une nomination de garde champêtre; celui-là, esprit ouvert, aux vues hautes et larges, à l'abord sympathique, ayant toutes les qualités d'un homme d'État, n'était qu'une méchante fée lui a infligé au berceau un défaut organique qui l'a empêché de rester même un chef de parti : une paralysie de la volonté, qui a rendu son concours mortel à toutes les réformes dont il a, pour leur malheur, assumé la défense, — qu'est-ce que les intérêts de la préservation sociale peuvent attendre de pareils éléments?

Jamais le parti libéral, dont la reconstitution importe tant à la cause de l'ordre, n'obtiendra des hommes actuellement au pouvoir les moyens de retrouver sa part légitime de représentation. En ce moment même, alors que la simple prudence, à défaut de l'équité, devrait enjoindre de remédier à la répartition vicieuse des circonscriptions électorales, en assurant partout la représentation proportionnelle des minorités, le gouvernement n'a pas même osé appliquer aux conseils provinciaux le timide essai de représentation proportionnelle qu'il a introduit dans les élections communales; bien plus, s'il faut en croire les injonctions bruyantes des majoritaires de la droite, il se prépare à opérer un nouveau coup de parti, en procédant à des opérations de découpage pour s'assurer abusivement quelques sièges de plus dans les deux Chambres, sans comprendre qu'à ce jeu il finira par déchaîner une tourmente où pourraient bien sombrer d'autres choses que notre mode de votation.

Contre une attitude aussi néfaste, les libéraux les plus modérés doivent bien reconnaître qu'une coalition est légitime entre tous les partis d'opposition. Il faut, du reste, remarquer que même les organes de la *Fédération libérale* — à commencer par le président, M. Neujean — ont admis plus d'une fois la possibilité de coalitions avec le parti ouvrier, et, à Bruxelles même, la *Ligue libérale* s'est un jour montrée prête à conclure un arrangement de cette espèce.

Digitized by Google

Tout dépend des conditions dans lesquelles se présente la coalition. Ce que les libéraux modérés ont toujours repoussé, au nom de leur indépendance et de leur dignité, c'est la prétention qu'a émise le parti ouvrier de leur dicter des modifications de leur programme. Ce qu'ils ont reproché à certains progressistes, — pas à tous, — c'est d'avoir sacrifié à la préoccupation de l'entente avec le parti ouvrier les intérêts et les droits du libéralisme. Qu'on examine, par exemple, ce qui s'est passé à Liége! Les collectivistes liégeois, qui sont assez clairvoyants pour comprendre le péril dont les menaçait la réorganisation d'un libéralisme uni, ont imaginé une excellente combinaison pour atteindre le multiple résultat de paralyser le parti libéral, perpétuer ses divisions, proscrire sa fraction modérée et discréditer sa fraction progressiste. En acceptant de se coaliser avec les radicaux, ils ont réclamé que les parties contractantes s'interdisent réciproquement toute attaque contre leur programme respectif. En apparence, rien de plus rationnel et de plus équitable, puisque cet arrangement met les deux partis sur un pied d'égalité. En réalité, c'était l'absorption du libéralisme par son coalisé, avec l'ironie en plus.

En effet, la plupart des réformes inscrites dans le programme progressiste et même dans le programme libéral sont acceptables par le parti ouvrier comme un minimum; le programme du parti ouvrier, au contraire, renferme nombre de stipulations que tout libéral sincère doit repousser et combattre. Les radicaux de Liége n'ont pas vu ou voulu voir le piège. Ils ont conclu le pacte et l'ont loyalement observé. On chercherait vainement aux *Annales* une occasion où ils se sont séparés de leurs collègues collectivistes, même dans des questions de tactique ou de discipline parlementaire (1), et si quelques-uns d'entre eux ont adhéré à l'*Alliance*,

(1) Récemment encore, quant à la suite de l'incident Demblon, M. Lorand et ses collègues libéraux se sont abstenus au vote sur la motion de blâme dirigée par la minorité socialiste contre le bureau de la Chambre, — parce qu'ils entendaient, avec raison, rejeter sur les deux partis la responsabilité du scandale, — aucun des députés radicaux de Liége ne les a suivis dans cette occasion d'affirmer que l'opposition libérale n'était pas solidaire de l'opposition socialiste.

Digitized by Google

sachant parfaitement que cette association avait pour but d'établir un rapprochement permanent entre les libéraux, sans intervenir dans les questions de coalitions locales, ils se sont empressés d'envoyer leur démission au conseil général, le jour où celui-ci a voté une déclaration de principes en opposition avec la doctrine du collectivisme.

Si j'ai insisté sur cet incident, c'est parce que la principale pierre d'achoppement rencontrée par l'*Alliance* depuis ses débuts a été la situation du parti libéral à Liége. Peut-être la responsabilité de cette situation, dans le passé, incombe-t-elle jusqu'à un certain point aux souvenirs laissés par « l'arrogance doctrinaire ». Mais son maintien, dans le présent, est dû exclusivement à la nature de l'entente conclue entre les radicaux et le parti ouvrier.

Tout groupe qui se laisse entraîner à traiter isolément avec l'adversaire commun peut s'assurer certains avantages. Mais il risque de ruiner son parti et il finit par se noyer dans les rangs de ses nouveaux associés. Que sont devenus les quelques libéraux conservateurs qui, en 1884, ont cru faire un coup de maître en contribuant à organiser les indépendants avec le concours des cléricaux? Il y a là une leçon qui n'est pas seulement à l'adresse des modérés.

Combien différente eût été, à Liége même, la coalition que les libéraux auraient pu conclure avec le parti ouvrier, s'ils s'étaient présentés unis, homogènes, décidés à maintenir l'indépendance de leur programme actuel et de leur attitude ultérieure! Dira-t-on que le parti ouvrier se serait refusé à traiter dans de pareilles conditions? C'est à voir. En tout cas — et c'est là l'essentiel — la coalition n'aurait pu se conclure que dans des termes honorables et avantageux.

Nous n'avons pas à définir quels pourraient être ces termes. Mais on peut signaler de part et d'autre certaines tentatives plus raisonnables, en vue de trouver une base commune d'opérations pour tous les partis d'opposition. Il y a quelques semaines, les libéraux-unis d'Anvers ont proposé au parti ouvrier, ainsi qu'au *Christene Volkspartij*, de conclure un cartel réduit à la question de la représentation proportionnelle. Ce

Digitized by Google

projet offrait de grands avantages et, pour ma part, je n'aurais pas hésité à m'y rallier. Il sauvegardait toutes les opinions en bornant l'entente à la poursuite d'une réforme qui figure au programme des trois groupes. Il permettait aux élus éventuels d'escompter, dans les Chambres, l'appui des proportionnalistes disséminés actuellement dans les rangs de la majorité. En outre, il réduisait au minimum les chances réciproques de duperie, puisqu'aussitôt après la victoire de la coalition, la représentation proportionnelle devait remettre toutes choses au point. Malheureusement, il n'a pu obtenir l'adhésion ni du *Christene Volkspartij*, ni du parti ouvrier, Je suis convaincu que ces deux partis y viendront, — les démocrates-chrétiens quand ils auront été encore un peu plus insultés et aplatis par leurs amis conservateurs, — les collectivistes, quand ils verront devant eux un parti libéral en état de poser ses conditions.

Plus récemment encore, les chefs du parti ouvrier et certains libéraux des Flandres ont mis en avant l'idée d'un cartel qui comporterait à la fois l'établissement de la représentation proportionnelle et la suppression du vote plural. Ce plan, malgré l'appui qu'il a obtenu au récent *Congrès progressiste*, me semble beaucoup plus sujet à caution. D'abord, il attelle ensemble une réforme à réaliser dans la première législature où la coalition obtiendra la majorité et une mesure qui exige la majorité des deux tiers, exigée pour toute déclaration de revision constitutionnelle. Ensuite, il ne sera probablement pas admis par nombre de libéraux modérés. En troisième lieu, est-on bien sûr que la perspective d'une nouvelle agitation revisionniste ne produira pas sur le corps électoral un effet diamétralement contraire aux calculs des promoteurs du mouvement (1)?

A défaut d'entente sur un cartel, c'est-à-dire sur un pro-

(1) Il ne faut pas confondre ces projets de cartel avec la fusion des éléments anticléricaux en un seul parti, dont je me suis occupé plus haut. Les promoteurs du cartel gantois ont, du reste, nettement signifié que leur coalisation ne se plaçait nullement sur le terrain anticlérical, et c'est ce qui semble n'avoir pas été compris au Congrès progressiste.

Digitized by Google

gramme positif et limité, il reste encore la coalition portant simplement sur le partage des sièges. Je ne me dissimule pas la difficulté d'amener maints libéraux à voter pour certains personnages des députations socialistes. Mais la politique n'est-elle pas, en somme, l'art de faire le mal, en vue d'éviter le pire? — Si les répugnances réciproques sont trop fortes, il y aurait, en dernier ressort, l'expédient des demi-listes, préconisé en plusieurs occasions par M. Paul Janson. Je sais que le moyen est périlleux, mais il permet cependant à chaque parti de bénéficier, dans une certaine mesure, de voix qui, autrement, seraient perdues pour ses candidats.

Il y a encore une forme de coalition qui paraît assez simple, mais que je ne puis recommander. C'est l'engagement réciproque que prennent les deux partis d'unir leurs votes en faveur de la liste qui arrivera au ballottage contre celle de l'adversaire commun. Pareil arrangement peut être conclu de très bonne foi entre les chefs, mais il ne rallie pas toujours le corps électoral et c'est généralement le parti libéral qui en fait les frais. Dans la dernière élection de Waremme, les orateurs libéraux avaient publiquement déclaré, dans un espoir de réciprocité, que si le ballottage avait lieu entre le candidat clérical et le candidat collectiviste, ils voteraient pour ce dernier. Cette déclaration ne leur a pas fait gagner une voix au premier tour, parmi les électeurs déjà acquis au parti ouvrier; elle leur a certainement aliéné, parmi les libéraux conservateurs, plus des 470 voix dont le concours aurait fait arriver leur propre candidat au ballottage avec le clérical (1).

Enfin, on a suggéré l'idée d'une entente qui amènerait le parti ouvrier à soutenir la liste libérale dans certains arrondissements en échange de l'appui que les libéraux prêteraient à la liste socialiste dans d'autres circonscriptions. Le procédé n'est pas impraticable. Mais, où les coalitions locales sont déjà difficiles à conclure, une entente générale parait bien plus malaisée encore. Ensuite, jusqu'à quel point les électeurs ratifieraient-ils le trafic de leurs votes? — Le principal écueil

(1) Voici les chiffres du premier tour : Catholiques, 9,345 voix; socialistes, 6,596; libéraux, 6,127.

Digitized by Google

de toutes ces combinaisons, c'est que les états-majors des partis ont beau concerter les manœuvres les plus savantes et les plus efficaces : on ne fait pas mouvoir des masses électorales comme des pions sur un échiquier ou même des régiments sur un champ de bataille.

Quoi qu'il en soit, tout ceci ne soulève que des considérations de tactique et ne devrait pas être un obstacle à l'unité du programme libéral. C'est ce qu'a compris l'*Alliance*, en s'attachant tout d'abord à éclaircir la situation sur le terrain des principes et à rapprocher les libéraux dans les questions vitales de la propriété privée, du régime industriel, de la liberté du travail et des droits de l'initiative privée. Il viendra une heure, peut-être prochaine, où l'on sera surpris que ces problèmes aient pu un moment nous séparer.

IV

En résumé, nous trouvons, aux pôles opposés du libéralisme, deux petits groupes qui prétendent chacun incarner les véritables principes du parti. L'un est formé d'hommes distingués et influents qui ont fait leurs preuves et rendu d'incontestables services à la cause du parti libéral, mais qui ont peu appris et peu oublié. Attardés dans le regret stérile du régime censitaire, ils regardent comme dangereuses nouveautés la représentation proportionnelle, l'intervention des pouvoirs publics dans l'organisation des assurances ouvrières, la personnification civile des associations utiles, la protection des salaires contre la dépréciation pouvant résulter des adjudications de travaux publics, les mesures pour soumettre à l'impôt la fortune mobilière, la mainmise de l'État sur la production du poison alcoolique, l'introduction du service personnel dans notre régime militaire.

L'autre groupe est composé de quelques hommes actifs et habiles qui ont été portés au premier rang de la lutte politique par leur énergie, leur éloquence ou des circonstances favorables. Désespérant de l'avenir réservé à l'idéal du libéralisme ou inconscients de l'abîme qui le sépare du collectivisme,

Digitized by Google

désireux de s'ouvrir à tout prix les portes de la Chambre pour y mettre leurs ardeurs au service de leurs idées, ou simplement entraînés par un besoin irrésistible d'acclamations populaires, ils préfèrent emboîter le pas derrière le drapeau rouge, plutôt que de se résigner à rompre avec le parti « ouvrier ».

Eh bien, la grande majorité des libéraux n'est ni avec les uns ni avec les autres, et le jour où elle trouvera moyen de le leur signifier clairement, elle aura fait accomplir un grand pas à la régénération du libéralisme dans notre pays. Non que nous voulions proscrire personne. Le parti libéral doit rester ouvert à toutes les bonnes volontés, quelle que soit l'heure où elles se dessinent. Mais s'il est, dans ses rangs, des esprits qui s'obstinent dans un attachement aveugle à une politique surannée ou dans une condescendance regrettable pour les hommes et les idées du collectivisme, l'armée libérale a pour devoir de leur prouver qu'elle entend se reconstituer avec eux, sans eux ou contre eux. L'*Alliance* nous offre l'occasion de remplir ce devoir, en dehors des questions de personnes et des considérations de tactique. La sympathie qu'elle a rencontrée dans le public, dès la première heure, doit être rapprochée de la rapide extension prise par les associations ouvrières libérales qui se sont placées sur le même terrain. Ce mouvement ne peut que grandir, et si même il s'était produit un peu tard pour modifier, dans les élections de juin, la situation respective des partis ou des groupes, il est d'un heureux augure pour le relèvement prochain d'un libéralisme assagi par la dure leçon de l'expérience et régénéré par l'introduction d'éléments nouveaux.

12 mars 1898.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

UN MONTAIGNE ANGLAIS : SIR THOMAS BROWNE [1]

III

Cette souplesse de l'imagination, cette promptitude de la fantaisie, cette tendance à tout voir et à tout juger d'un point de vue personnel, tout ce qui en un mot lui interdisait la science, tout cela le rendait très propre à écrire l'histoire de son propre esprit, capricieux, mobile et sceptique, du moins à la surface. C'est ce qu'il a fait dans cette sorte d'autobiographie morale qu'il a intitulée : *La religion d'un médecin :* livre unique au XVII^e^ siècle, et qu'on ne sait trop dans quelle catégorie il faut classer, tant il touche à des choses différentes, tant il est à la fois journal intime, essai philosophique, œuvre de fantaisie pure. L'influence de notre Montaigne y est visible à chaque page, non qu'il y ait autant de passages qu'on a bien voulu le dire empruntés directement aux *Essais* (Browne lui-même s'est énergiquement défendu contre un contemporain de l'accusation de plagiat). Mais le ton, l'esprit, je ne sais quoi de libre et de cavalier, tout révèle un lecteur attentif, quoique indépendant, de Montaigne. Pas plus que Montaigne, Browne n'a de méthode ni de rigueur; quoiqu'il numérote soigneusement ses paragraphes, il est fort décousu : chaque alinéa fait même un tout, qu'on détacherait sans peine de l'ensemble, et l'on sent que l'auteur n'a eu d'autre règle de composition que la fantaisie chère à son modèle.

Cette liberté même avec laquelle il parle de son *moi* était une nouveauté. Il n'était guère de mode, dans l'Angleterre de 1640, de prendre la plume pour se peindre

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 février 1898.

Digitized by Google

soi-même avec cette complaisance et n'offrir au public, en guise de livre, qu'un portrait. Bacon lui-même, tout chancelier qu'il fut, n'avait rien osé de pareil dans ses *Essais,* et s'était contenté de discuter posément, en des chapitres bien ordonnés, des questions de politique et de morale. Aussi le livre de Browne fit-il scandale à son apparition. Sir Kenelm Digby, à qui le comte de Dorset demanda de lui en rendre compte, remarqua que toutes les observations personnelles dont fourmille le livre semblent indiquer chez l'auteur une assez haute opinion de lui-même, puisqu'il jugeait utile d'en faire part au public. C'était connaître bien mal l'excellente et candide nature de Browne. Il est assurément de ceux dont le moi n'est pas haïssable ; étant de ceux qui s'étonnent de tout, nous lui pardonnons, suivant la remarque de Coleridge, de s'étonner de ses propres pensées, et de le dire. D'ailleurs, c'est avec la meilleure grâce du monde qu'il nous avertit : « Le monde que je contemple, dit-il, est moi-même, c'est le microcosme de ma propre nature que je considère; pour ce qui est de l'*autre,* j'en use comme d'un globe, que je fais tourner de temps à autre pour m'amuser... » Dès la première page, il prend soin de nous prévenir que ce livre n'est qu'un « exercice personnel ». Semblable à Montaigne, il donnera ses opinions non comme bonnes, mais comme siennes. Bien des choses ne devront être prises qu'au sens figuré : il ne faudrait pas les examiner à la règle d'une raison sévère, ni s'offusquer de quelques extravagances. Browne ne veut de lecteurs que parmi ceux qui n'ont pas peur d'une opinion tant soit peu aventurée. Il en a, pour sa part, quelques-unes de ce genre. Mais qu'on se rassure, il les prêchera très doucement : « Je ne les ai jamais soutenues avec obstination, je n'ai jamais essayé d'y amener personne, je n'ai même pas tant fait que de les révéler à mes plus chers amis, ou de les discuter avec eux... Mais je les ai laissé brûler leur propre substance, sans fournir à ce feu de nouvel aliment. » Ceux-là ont l'esprit bien mal fait qui ne

Digitized by Google

peuvent être « les auteurs d'une opinion sans être aussi les auteurs d'une secte ». S'il ne haïssait personne, il haïrait les sectaires. Il explique très clairement comment « des têtes disposées au schisme » ne sauraient vivre en bonne intelligence. De tels hommes — et l'Angleterre en offrait, vers 1642, d'assez curieux exemples — ne se contenteront pas de se séparer d'une ou de plusieurs Églises, ils en viendront encore « à se subdiviser eux-mêmes, à se hacher menu presque jusqu'en atomes ». — Les événements allaient lui donner raison plus tôt qu'il ne pensait, et avant dix ans millénaires, indépendants, anabaptistes, contorsionnaires, cinquante autres sectes plus extravagantes devaient pulluler sous couleur de liberté religieuse. — C'est quelque chose d'avoir gardé, dans cette sorte de carnaval théologique, la tête aussi libre et le cœur aussi bon que Thomas Browne.

Il y a donc plaisir à l'entendre parler de lui-même; il est indulgent sans être dupe, et railleur sans être méchant. Il est de ceux que le spectacle du monde amuse, et qui se plaisent au jeu des idées. Il aime à peser, en tout, le pour et le contre, à jouer avec tous les symboles, et « à se prosterner, comme dit joliment M. Leslie Stephen, devant beaucoup de châsses, avec un demi-sourire sur les lèvres ». De sa retraite de Norwich, il se faisait une joie maligne de suivre les controverses de son temps et les batailles à coups d'in-folios. Le *Verum, certe verum atque verissimum est* d'Hermès Trismégiste, lui semblait éternellement comique: « Si Cardan dit que le perroquet est un bel oiseau, voici Scaliger qui fourbit son esprit pour prouver que c'est un animal difforme. » C'est de cette façon légère, et plutôt en raillant qu'en raisonnant, qu'il fait preuve de scepticisme. Il n'y a pas au fond de ces attaques ce grand sérieux qui se cache parfois derrière l'ironie de Montaigne. Bien fou seulement celui qui risque la vérité qu'il croit tenir dans la bataille des opinions: car n'est-ce pas compromettre la vérité que de la défendre avec d'aussi faibles armes que les nôtres? Puis savons-nous (ceci est plus grave) si dans

Digitized by Google

huit jours nous serons encore de la même opinion? Risquons donc tous les paradoxes, si cela nous plaît, en philosophie, et en théologie « suivons le grand chemin ».

Voilà une méthode qui n'aurait rien de compromettant si Browne, à l'exemple de Montaigne, faisait effectivement de la religion une question réservée. Mais il a beau nous affirmer qu'on ne trouvera pas dans ses œuvres la moindre hérésie, ou que, s'il y en a deux ou trois, « ce sont de vieilles hérésies démodées, qui datent des derniers siècles et qui n'auraient jamais pu être renouvelées que par une tête aussi extravagante et folle » que la sienne. Son imagination curieuse et inquiète l'emporte constamment sur le terrain défendu, et il ne se tient pas de jouer avec le feu. Il ne peut s'empêcher de croire, avec certains Arabes, que les âmes des hommes périssent avec leurs corps, mais qu'elles ressuscitent au dernier jour; avec Origène, qu'il n'y a point de peines éternelles, et avec les papistes, qu'il est permis de prier pour les morts. Ce n'est pas tout : peut-être que le monde n'a pas été créé en six jours; peut-être qu'il n'y aura point de jugement dernier; peut-être que la manne du désert n'était qu'un certain fruit qui pousse en Arabie et dont parle Josèphe; peut-être, enfin, que la combustion de Sodome ne fut qu'un effet de « la nature asphaltique et bitumineuse » d'un lac.

Où triomphe ce scepticisme d'érudit, c'est quand il parle de la Bible, son livre favori, celui, dit-il, auprès duquel on ne regrette ni les œuvres perdues de Cicéron, ni même la bibliothèque d'Alexandrie : c'est bien « l'œuvre la plus singulière et la plus exquise qui ait jamais existé depuis la création. Si j'étais païen, je ne pourrais m'empêcher de lire la Bible, et ne puis qu'approuver Ptolémée, qui ne pensait pas que sa bibliothèque fût complète sans elle ». Il la lit et la relit, l'examine en tous sens, relève les absurdités, les impossibilités. Il déclare en termes assez crus que Moïse a commis « une grosse absurdité » en désirant voir Dieu. Il se demande avec inquiétude où fut l'âme de Lazare pendant qu'il était au tom-

Digitized by Google

beau, ni mort ni vivant; si, après sa résurrection, il fut en droit de réclamer son bien à ses héritiers ; si l'arc-en-ciel existait avant le déluge; de quelles sauterelles se nourrissait Jean-Baptiste, et quels poissons le Christ mangeait avec ses disciples. Puis, un peu honteux, il confesse qu' « il y a en théologie quantité de questions très propres à trouver place dans la bibliothèque de Pantagruel », à côté de *Tartaretus, De modo cacandi*. S'il se les pose parfois, c'est malgré lui : « Ainsi, dit-il, le diable jouait aux échecs avec moi, et, me cédant un pion, pensait me prendre ma reine. »

D'ailleurs, le mal est-il si grand? L'esprit humain n'est-il pas ainsi fait qu'on ne l'empêchera jamais d'être assailli de doutes sur la religion? N'est-ce pas une fatalité que les hérésies renaissent de temps à autre, et, s'il le faut, ne vaut-il pas mieux que ce soit en la personne d'un obscur médecin de Norwich? Semblables à la fontaine Aréthuse, on les voit disparaître ici, mais c'est pour rejaillir là-bas. Tous les conciles du monde n'y peuvent rien. La métempsycose n'est, si on l'entend comme il faut, que l'expression d'une vérité: Diogène et Timon revivent tous les jours, et peut-être qu'ils revivent en Thomas Browne. Le monde des idées n'est, au fond, peuplé que de revenants. Les folies d'aujourd'hui sont les folies d'hier, et, se tournant vers ses contemporains, vers les sectaires de 1640, Browne leur demande s'il n'y a pas toujours eu des fous pour prédire la fin prochaine de l'univers et pour chercher « cette pierre philosophale de la théologie », l'Antechrist. Est-ce qu'eux aussi ne se laissent pas aller à détourner de leur vrai sens les livres saints et à leur faire dire ce qui leur plaît? De fait, sous couleur d'interprétation littérale, les puritains croyaient à la proximité du « grand jubilé », au triomphe des « saints ». Ils répandaient des flots d'encre sur la question de savoir s'il fallait, ou non, porter un surplis en prêchant. Sous prétexte que lors de la Cène les apôtres étaient assis, ils refusaient de recevoir la communion à genoux et faisaient construire, pour le sacre-

Digitized by Google

ment, des tables pourvues de bancs afin de s'asseoir. Browne s'irrite de ce terre-à-terre de la religion, où il voudrait que l'imagination tout au moins fût libre. Il demande qu'on lui prouve que le ciel est fait d'émeraudes et de chrysolithes. Il démontre que le paradis ne touche pas nécessairement l'enfer, comme certains le soutenaient, sous prétexte que le riche pouvait, d'en bas, se faire entendre de Lazare, qui était en haut. Il ne comprend pas comment Moïse brûla le veau d'or, l'or étant incombustible. Il trouve qu'on parle un peu trop des « flammes éternelles » comme d'un feu réel : « il est vrai que cela fait du bruit et résonne comme un tambour aux oreilles du peuple ». Mais cela est-il bien utile, et personne a-t-il jamais été sauvé par la peur de rôtir éternellement?

De quel droit d'ailleurs discute-t-on si familièrement de ces mystères, et qui donc est dans le secret de Dieu? Quand il en vient à ces grands sujets, il retrouve toute l'éloquente indignation de Montaigne contre les sophistes qui prétendent révéler à l'homme le secret de l'infini. Comme l'auteur de l'apologie de Raymond Sebond, il se plaît à accumuler les nuages autour de Dieu, à épaissir le voile qui nous cache l'absolu, à nous faire toucher du doigt les mille contradictions dans lesquelles notre pauvre raison trébuche, aussitôt qu'elle s'aventure dans ces ténèbres. Pour lui, il a soif de mystère : « Il me semble, dit-il, qu'il n'y a pas dans la religion assez d'impossibilités pour une foi active... J'aime à me perdre dans un mystère, à me laisser mener par ma raison jusqu'à un *o altitudo*! » à ne rien comprendre ni à la Trinité, ni à l'incarnation, ni à la résurrection. « Je souhaite exercer ma foi sur ce qui est le plus ardu : car croire à des choses communes et visibles, ce n'est pas croire, mais être persuadé. » Le beau mérite que de croire au Christ, quand il vous a guéri de la lèpre! *Credo quia absurdum*. On ne risque rien, dans cet état de l'âme, à être ouvertement sceptique, en théologie comme en philosophie. Bacon disait, au commencement du XVII^e^ siècle : « Si je me mets à parler théo-

Digitized by Google

logie, je quitterai la barque de la raison humaine, pour entrer dans le vaisseau de l'Église, et alors les étoiles de la philosophie, qui nous ont si noblement éclairés jusqu'ici, ne nous donneront plus leur lumière. » Browne n'a pas les mêmes scrupules. Il entre de plain-pied dans le domaine de la théologie et s'y permet, en s'excusant mille fois de la liberté grande, à peu près toutes les fantaisies. Après quoi, il rentre dans la forteresse de la foi et se recueille dans sa religion intérieure.

Elle lui inspire, au surplus, de fort belles pages, imbues à la fois de Platon et de la Bible : « Je suis sûr, dit-il, dans une de ces heures de piété, qu'il y a un esprit universel qui se joue en nous et qui pourtant ne se confond pas avec nous... C'est là cette douce chaleur qui, répandue sur les eaux, fit éclore le monde en six jours; c'est là ce rayonnement qui dissipe les brouillards de l'enfer, les nuées d'horreur, de crainte, de deuil, de désespoir, et qui conserve à l'esprit sa sérénité. Qui ne sent pas la chaude brise et le vent léger de cet esprit, alors même que je sentirais battre son pouls, je n'oserais dire qu'il est vivant, car vraiment, sans cet esprit, il n'y a pas pour moi de chaleur, fût-ce sous les tropiques, ni de lumière, fût-ce au milieu du soleil. » Philosophie de rêveur, non de métaphysicien, admirablement propre aux fantaisies et aux envolées d'une imagination capricieuse et légère de poète et d'humoriste.

Un pareil esprit deviendrait difficilement intolérant; aussi Browne est-il la tolérance même : il a trop d'*humour* et de bonté pour faire la guerre aux opinions d'autrui, tant qu'elles ne sont pas ridicules. Mais cette tolérance de Browne n'est pas nonchalance seulement ou indifférence sceptique. Il revient trop souvent, et avec trop d'insistance, sur ce point pour qu'on ne lui rende pas la justice qui lui est due, et, si l'on écrivait l'histoire de la liberté religieuse en Angleterre, il y tiendrait une place honorable. De fait, il se rattache à toute une famille de nobles esprits qui, dès le commencement du XVI^e^ siècle,

Digitized by Google

ont combattu pour cette même cause. Dès 1516, Thomas Morus, dans son *Utopie*, demandait que chacun fût libre de croire ce qu'il voudrait : même l'athéisme, dans la constitution idéale qu'il traçait, devait être permis. C'était affaire à chaque homme de se choisir une religion, et le culte ne devait guère consister qu'en réunions publiques ou privées, susceptibles de s'adapter presque à toutes les croyances. A la veille de la guerre civile, vers 1638, il se trouva tout un groupe d'hommes généreux qui, réunis autour de lord Falkland, à Great Tew, reprirent ces idées de Morus. En 1638, Chillingworth publie sa *Religion des protestants considérée comme le chemin du salut,* dans laquelle il critique amèrement cette manie « de déifier nos propres inventions et de les imposer aux autres ». « Supprimez, dit-il, cette persécution, cette rage de brûler, maudire, damner ceux qui refusent de souscrire aux paroles humaines comme à des paroles divines;... que ceux qui n'ont aucun titre à l'infaillibilité cessent d'y prétendre, et que ceux qui la désavouent en paroles la désavouent aussi en action. » John Hales et ce généreux Jeremy Taylor ne cessent de prêcher la même pacification des consciences. Dans son *Discours sur la liberté de prophétiser*, qui parut en 1647, — l'année où les Écossais livrèrent Charles Ier, — Taylor, sans aller aussi loin que Thomas Morus, demandait tout au moins qu'on n'exigeât d'autre *credo* que celui des apôtres, et réclamait la tolérance même pour les papistes et les anabaptistes. Il y avait bien quelque mérite à cela, dans un temps où l'excellent Fuller lui-même, l'historien de l'Église d'Angleterre, écrivait : « Les auteurs les plus modérés s'accordent à reconnaître qu'il faut mettre à mort certains hérétiques. »

Browne mérite d'être cité à côté de ceux qu'on appela sous la Restauration les *latitudinariens;* il leur est comparable, non, bien entendu, pour la rigueur des raisonnements théologiques, mais pour la chaleur et l'élévation du sentiment. Il rêve comme eux une paix idéale où chacun croirait librement ce qu'il pense. Au fond, pourvu que le

Digitized by Google

cœur soit chrétien, il lui importe assez peu qu'on se réclame d'un concile ou d'un synode. « Nous sommes chrestiens, disait Montaigne, à même titre que nous sommes Périgordins ou Allemands. » « Puisqu'il y a, dit Browne, une géographie de la religion comme il y a une géographie des pays, j'appartiens à cette religion réformée, dont rien ne me déplaît que le nom. » Mais il ajoute aussitôt qu'il ne se croit pas en guerre, pour cela, avec le catholicisme. Il n'a jamais pu comprendre qu'on ne priât pas aussi bien dans une église catholique que partout ailleurs. L'eau bénite et le crucifix ne lui font pas peur. « A la vue d'une croix, je puis ne pas ôter mon chapeau : je ne puis pas ne pas songer à mon Sauveur. Je ne puis pas me moquer, je ne sais qu'avoir pitié des inutiles voyages des pèlerins; je ne réussis pas à mépriser la misérable condition des religieux... Je n'ai jamais entendu la cloche de l'*Ave Maria* sans une élévation de mon âme... J'ai pleuré abondamment à une procession solennelle, tandis que mes compagnons, aveuglés par l'animosité et le préjugé, s'abandonnaient au mépris et au rire. » Ceux qui bornent le christianisme à une Église sont comme Alexandre qui, pour avoir conquis quelques provinces, se figurait avoir soumis le monde. Catholiques, réformés, atomistes, s'excluent mutuellement du ciel : il faudra donc, si tout le monde y veut entrer, plus d'un saint Pierre et plus d'une paire de clefs. Le pont qui conduit au salut devient, à en croire les sectaires, plus étroit de jour en jour, à mesure que plus de sophistes prétendent être sauvés par la foi sans les œuvres. Oh! la vilaine expression que « le petit nombre des élus », et comment croire que les grands esprits et les grands cœurs qui ont vécu en dehors du christianisme seront damnés éternellement? « Il me semble, dit Browne, que parmi tant de subdivisions de l'enfer, on aurait bien pu leur laisser des limbes quelque part » ; et, sa malice ne le quittant jamais, il propose de juger Aristote, non sur les règles de la morale chrétienne, mais sur celles de sa propre éthique. On lui

Digitized by Google

prouvera aisément, si l'on y tient, qu'il l'a transgressée plus d'une fois. On démontrerait aussi aux stoïciens, qui commandaient de rire jusque dans le taureau de Phalaris, que la colique les faisait crier. Mais, dans le doute, il vaut mieux croire au bien: quand une doctrine a, comme Janus, deux faces, prenons la bonne. Croyons, les yeux fermés, que le passé a été meilleur que le présent. Croyons qu'il n'y a jamais eu d'athées ni de véritables hérétiques; car, enfin, est-il si difficile d'admettre qu'en niant la Providence divine, Épicure ne voulait que rehausser la majesté des dieux? et n'oublie-t-on pas un peu trop aisément qu'en niant l'Esprit Saint, la plupart de ceux qu'on nomme schismatiques conservent deux personnes au moins de la Trinité, sur trois?

Personne n'a écrit de plus jolies choses sur la charité que Thomas Browne. Il nous apprend lui-même qu'il n'a jamais eu de ressentiment d'une injure, qu'il n'a jamais prêté l'oreille à une calomnie : « Quand vous auriez l'oreille assez fine pour entendre le bruit que fait la lune en tournant, ne la prêtez pas aux médisants. » Faites mieux : sachez rendre justice aux vertus des calomniateurs! admirez « les yeux de la vipère », tout en craignant ses dents envenimées. Mais que cela est difficile en pratique, et que de petites fautes contre la charité nous commettons tous les jours! « Je ne parle pas, dit Browne, de l'avarice, car je la considère comme une forme de la folie »; l'ellébore ne guérira pas plus un avare qu'elle ne guérit un aliéné « qui se prend pour un vase ». Je parle des petites négligences, des petits compromis, des petites lâchetés de tous les jours; je parle surtout des petites misères de la vie des érudits et des écrivains. Celles-là, Browne les connaît bien; il sait leurs rages, leurs haines, leurs envies : « J'aimerais mieux, dit-il, être exposé à l'attaque d'un basilic qu'à la fureur d'une plume sans merci; » et il nous peint gaiement ces grammairiens qui s'assassineraient « pour un génitif » et qui « se cassent la tête pour l'honneur de celle de Priscien ».

Digitized by Google

Peut-être même a-t-il vu trop clairement ces petits côtés de la vie; il en vient à ne plus croire aux héros ni aux martyrs. Il avoue qu'il ne se sent nullement disposé à mourir pour une vétille philosophique. Est-ce vraiment un martyr que Jean Huss? Est-ce un martyr aussi, cet évêque de Saltzbourg, Virgilius, qui mourut sur l'échafaud pour avoir soutenu qu'il y a des antipodes? « Il était bien fou d'exposer sa vie pour cette bagatelle. » — On pourra trouver que la doctrine n'a rien d'héroïque. Mais il y a eu des temps où elle avait peut-être le mérite de l'originalité. Comment, d'ailleurs, en attendre une autre d'un homme qui a eu pour caractère éminent une bonté, une sympathie universelles? Dans un passage empreint d'une aimable malice, il nous confie qu'il n'a jamais eu d'aversion pour aucun homme, ni pour aucune bête de la création, non pas même pour les scorpions ou les lézards. « Je n'ai, dit-il, aucune antipathie, ou idiosyncrasie, en rien. Je ne me scandalise pas de voir les Français manger des grenouilles, des escargots, des champignons, ni les juifs, des sauterelles. Quand je me trouve parmi eux, j'en fais ma nourriture, et constate que mon estomac s'en accommode aussi bien que le leur. Je pourrais digérer une salade cueillie dans un cimetière aussi bien que si elle l'eût été dans un jardin. Je ne suis point une plante de terre chaude. Je me trouve comme en Angleterre partout et sous tous les méridiens. Je puis étudier, jouer et dormir au milieu d'une tempête sur mer. Bref, rien ne me répugne, que le diable. » — Encore n'est-ce pas bien sûr.

IV

C'est ainsi que son *humour* touche à tout, effleure tout, et ne s'arrête que devant ces vérités trop certaines, la fragilité de la vie et la mort. Il a parlé de ces graves questions avec une émotion rare et une pénétrante mélancolie, et peut-être que ses meilleures pages sont aussi les plus tristes.

Digitized by Google

Les contemporains de la jeunesse de Shakspere et de la première partie du règne d'Élisabeth avaient généralement trouvé la vie bonne, et ne s'étaient pas fait faute de le dire. A peine si quelques jeunes gens, imbus des modes françaises, feignaient la mélancolie : « Je me souviens, dit un des personnages du *Roi Jean*, que lorsque j'étais en France, de jeunes gentilshommes y étaient aussi tristes que la nuit, pour le plaisir. » Les auteurs comiques du temps ne se firent pas faute de railler cette mode. Ben Jonson nous montre un jeune hobereau s'essayant à la mélancolie et prenant, si l'on peut dire, des leçons de tristesse auprès d'un vieux routier de courtisan. Ce dernier l'invite à venir le voir et lui promet qu'il trouvera dans son cabinet « un fauteuil sur lequel il pourra être mélancolique à son aise », et il lui indique le remède à sa souffrance, qui est de prendre une rame de papier et d'écrire douze sonnets, d'une enfilée. En 1590, quand le développement de la grandeur nationale et l'épanouissement d'une société brillante tournaient toutes les âmes vers l'espérance, cette mélancolie sans raison apparente, « pour le plaisir », paraissait au moins étrange. Mais il semble qu'un grand changement se soit produit à la mort d'Élisabeth. Shakspere vieillit et Thomas Browne grandit dans un âge qui se rattache très étroitement au précédent, mais dont on dirait volontiers qu'il se sent condamné à une fin prochaine : le règne de Jacques Ier, c'est encore ce que les historiens anglais appellent d'un nom général « l'ère d'Élisabeth », mais comme assombrie et sur son déclin. La grande révolution se prépare en politique, et l'idéal ascétique reprend peu à peu le dessus en religion. La littérature s'en ressent : faut-il rappeler la tristesse des derniers chefs-d'œuvre de Shakspere, la misanthropie d'*Hamlet* et de *Timon*, ou encore, en remontant de quelques années, le personnage de Jacques dans *Comme il vous plaira?* J'aime mieux prendre un exemple ailleurs que dans les créations du génie, dont on peut toujours dire qu'elles reflètent l'âme de leur auteur plus

Digitized by Google

que celles de leurs contemporains. C'est un contemporain anglais de Descartes et de Corneille, c'est le poète John Donne, qui écrivait, dans les premières années du XVII^e siècle, à un de ses amis : « Voici le printemps et tous les plaisirs m'en déplaisent; tous les arbres sont en fleurs, et moi je suis flétri; je vieillis, sans devenir meilleur; ma force diminue et ma charge devient plus lourde. Pourtant, je voudrais bien être ou faire quelque chose; mais je ne saurais dire quoi, tant je suis triste; car choisir, c'est agir. » Et, cherchant les causes de cette tristesse invincible, il les trouve dans l'abus qu'il a fait des voluptés et aussi dans « un désir immodéré d'apprendre », qu'il n'a pu satisfaire par l'étude : « Me voici, conclut-il, devenu si peu de chose, ou même si semblable à rien, que je ne suis même pas bon à faire le sujet d'une de mes lettres. » Retour sur soi-même, comparaison attristée avec la nature physique, dégoût que laissent les plaisirs, abus de l'étude et des livres, tous ces éléments d'un mal qu'on est parfois tenté de croire tout moderne, sont déjà dans cette lettre intime.

Browne a eu des heures d'une mélancolie analogue, et ce n'est pas la moindre curiosité de cette nature qui, touchant d'un côté à Rabelais, se rattache de l'autre presque à nos contemporains. Le rire, chez lui, côtoie la douleur : l'*humour* souvent cache la souffrance. Vous lisez une page attristée; tournez le feuillet : voici un éclat de rire et comme une cabriole de l'intelligence. Lui aussi, il a senti, et senti jeune encore, ce que les modernes appellent « le mal de la vie » : « Je n'ai pas encore vu, écrit-il dans la *Religion d'un médecin*, une révolution de Saturne, et mon pouls n'a pas battu pendant trente années : pourtant, j'ai déjà vu tomber en cendre, et s'en aller sous terre, tous les rois de l'Europe; j'ai été le contemporain de trois empereurs, de quatre grands seigneurs et d'autant de papes. Il me semble que je me suis survécu, et commence à être las du soleil. J'ai donné la poignée de main d'adieu au plaisir quand mon sang est encore chaud et que mes

Digitized by Google

jours sont brûlants. Je m'aperçois que j'anticipe sur les ruines du temps : le monde ne m'est qu'un songe ou qu'un spectacle de foire, et, quand je suis triste, il me semble que nous y jouons tous le rôle d'arlequins et de bouffons. » D'où vient donc cette tristesse, et faudrait-il n'y voir qu'un jeu de l'esprit? Est-ce mélancolie de jeune homme et de poète, ou de moraliste et de chrétien? Écoutons les raisons que Browne lui-même nous a données de cette amertume et de ce dégoût.

La première chose qui l'épouvante et l'attriste, c'est le mystère de sa propre personne. Moraliste, il voudrait être *clairvoyant;* mais il ne réussit pas à percer les ténèbres qui environnent son moi. « Nous sommes des fantômes à nos propres yeux... Je suis pour le monde entier dans la nuit, et mes plus intimes amis ne me voient que dans un nuage. » Nous ne pouvons communiquer, au sens vrai du mot, ni nos sentiments ni nos pensées, pas plus que les amants de Lucrèce ne pouvaient, dans leurs étreintes passionnées, se perdre l'un dans l'autre. L'étrange chose que cet infranchissable abîme qui sépare un être des autres êtres, sans qu'il puisse, dans cet éternel isolement, se rendre compte même de sa propre nature! Le soleil qui nous éclaire le jour ne peut dissiper ces ténèbres, et nous sommes réduits à attendre, dans le silence et dans l'anxiété, « cette Jérusalem nouvelle, où il n'y aura plus ni soleil, ni lune », mais où sans doute nous verrons clair dans notre propre âme, maintenant impénétrable.

Regardez maintenant autour de vous. Considérez, dans la mesure où vous le pouvez, vos semblables. Cette vue sera-t-elle pour vous consoler? Hélas! ce sont des êtres incomplets, « amphibies », qui vivent à la fois de la vie des plantes, de celle des bêtes, de celle des hommes, et enfin de celle des esprits, qui ne sont ni esprit ni matière, mais des composés monstrueux, semblables à ces centaures de la mythologie qui avaient un corps d'homme sur des jambes de cheval. La vie des meilleurs se passe à faire effort « pour que la moitié humaine soit au-dessus de

Digitized by Google

la moitié animale ». Ils ne savent ni où ils vont, ni d'où ils viennent. « La ligne de leurs jours est tracée par la nuit. » On s'étonne qu'ils puissent vivre, et pour peu qu'on sache, comme le sait un médecin, le nombre des maux qui les guettent, on s'étonne qu'ils ne soient pas tous ou mourants ou morts.

Browne a montré cette misère de l'homme avec une éloquence très personnelle, éloquence d'humoriste, non de sermonnaire, faite de saillies et d'ironie. S'il est vrai que ce soit un trait des Anglo-Saxons d'allier naturellement le comique au tragique, personne n'est plus anglo-saxon que Thomas Browne. Les plaisanteries d'Hamlet au cimetière nous donnent, à nous Latins, le frisson : elles nous choquent, nous répugnent; il faut le grand nom de Shakspere pour les faire passer sans protestation. Nous n'admettons pas qu'on raille si crûment les réalités physiques de la mort : notre pensée s'en détourne, comme d'une chose inconvenante ou odieuse. Les Anglais du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle n'avaient pas les nerfs si délicats : ils vivaient dans la société quotidienne de ces idées, et la pensée de la mort les suivait partout. De Ben Jonson à Herrick, les poètes les plus comiques ou les plus mondains ont presque tous écrit des vers funèbres sur la fin de l'homme, et, s'ils ont senti le prix de la vie, ils en ont tous compris également la misère. Browne a admirablement exprimé l'infamie de la mort. Il la trouve lâche, vile, honteuse. C'est une chose dont il faut rougir, une fonction dégradante de notre nature. Montaigne souhaite mourir seul, dans une auberge écartée, loin de sa famille et de ses amis, afin de ne pas leur donner le spectacle piteux de ses derniers instants. Browne écrit dans le même sens : « J'ai moins peur de la mort que je n'en ai honte; c'est la disgrâce et l'ignominie de notre nature, qu'un moment puisse nous défigurer au point que nos plus proches amis, notre femme, nos enfants, tressaillent d'épouvante à nous voir. Les oiseaux et animaux de la campagne qui, auparavant, par une

Digitized by Google

crainte naturelle, nous obéissaient, oublient leur infériorité, et fondent sur nous pour nous dévorer. Cette pensée m'a, dans une tempête, donné bonne envie d'être englouti dans l'abîme des eaux; j'y aurais péri sans être vu ni plaint, sans regards étonnés, larmes de pitié, sermons sur la mortalité de l'homme, et personne n'eût dit : *Quantum mutatus ab illo!* » Il ne cesse de peindre avec une profonde et funèbre ironie le changement irrévocable de la mort : il a ce que Sainte-Beuve trouve en Montaigne, « ce certain rire avilissant » avec lequel l'auteur des *Essais* « déchire la guenille » de l'homme. On dirait d'un railleur qui marche dans un cimetière, saisit un crâne et se dit : « Quelle chanson chantaient les sirènes? Quel nom Achille prit-il quand il se cacha parmi les femmes? Questions difficiles, mais sur lesquelles les conjectures sont possibles. A quelle époque les habitants de ces ossuaires ont-ils rejoint les nations illustres des morts et commencé de dormir avec les princes et les conseillers? On pourrait tout au moins répondre à quelques siècles près. Mais quels ont été les propriétaires de ces ossements? Quels corps ces cendres constituaient-elles? Problème insoluble pour les antiquaires, insondable pour l'homme, et qui peut-être embarrasserait les esprits eux-mêmes. »

Ainsi notre chair et nos os sont destinés à se confondre dans la foule anonyme des morts. Pourrons-nous au moins faire survivre à notre personne mortelle ces quelques syllabes qui, réunies, forment notre nom? A en croire Browne, c'est la grande maladie de l'homme de vouloir laisser ici-bas un signe visible, si petit soit-il, de son passage, de manière à perpétuer tout au moins un souvenir. Il a consacré tout un traité à étudier les divers modes d'ensevelissement employés depuis les origines du monde : et c'est comme une longue étude de la lutte de l'homme contre le néant et l'oubli. Il ne se lasse pas de rechercher les étranges artifices dont les peuples se sont avisés pour disputer quelque chose d'eux-mêmes à la mort : sépultures, crémations, incantations, tous les rites étranges,

Digitized by Google

toutes les mystérieuses coutumes qui touchent aux funérailles sont soigneusement classés et étudiés dans l'*Hydriotaphia*; sur ce sujet, l'ironique et funèbre érudition de Browne est inépuisable. Cette curiosité que nous serions tentés d'appeler morbide est insatiable, et il n'a jamais fini d'exposer ce qu'il appelle, en raillant, « l'art de se rendre éternel », ou encore « les antidotes qu'ont cherchés les hommes contre l'opium du temps ». Il n'a pas de peine à montrer que les pyramides, les arcs de triomphe et les obélisques n'ont guère plus de solidité que de la glace fondante; qu'en donnant son nom à une planète, on n'est guère plus assuré de le faire vivre, puisque la carte du ciel change comme celle de la terre; et qu'enfin on ne gagne rien à rêver métempsycose et à se figurer qu'en vivant plusieurs vies, on aura chance, dans l'une au moins, de faire quelque action remarquable. Car mettons les choses au mieux : supposons que nous sommes devenus ce qu'on appelle de grands guerriers, de grands inventeurs ou de grands écrivains. Qu'y gagnons-nous? La mémoire des hommes n'est guère moins encombrée que la terre des cimetières, et, comme dira le poète,

Je suis venu trop tard dans un monde trop vieux.

« Il n'est plus temps, dit Browne, d'être ambitieux. » Trop de générations nous ont devancés dans cette course vers la gloire, et, quoi que nous fassions, ceux qui ont vécu dans les premiers âges du monde auront toujours sur nous une avance de quelques milliers d'années. Ayons donc le courage de nous avouer que ces désirs d'immortalité ne sont pas seulement vains : ils sont encore profondément ridicules. « C'est une vanité démodée » que la gloire. Ce rêve n'était permis qu'aux anciens. Soyons, nous, de notre temps : constatons que nous sommes trop chétifs pour forcer les barrières de la renommée, et que nous ne sommes capables que de passions courtes et de sentiments passagers. Si humiliant que cela soit, ne voyez-vous pas que vos joies et vos chagrins sont chagrins et

Digitized by Google

joies d'une nuit? Vos pensées ou vos résolutions ne vivent pas plus d'un jour. Ce n'est que dans les fables qu'on trouve des douleurs qui pétrifient ou qui tuent. Notre nature n'est susceptible que de ce qui est médiocre, et les coups les plus rudes ne nous font que de légères blessures. « Nos misères glissent et tombent sur nous comme de la neige. »

Ainsi notre vie est trop courte et nos maux sont trop nombreux pour que nous puissions songer à perpétuer notre mémoire au delà du moment présent. Vue du côté humain, notre existence n'est qu'un rêve, et qu'un rêve mélancolique. Volontiers Browne dirait avec Shakspere : « Nous sommes de la substance dont on fait les songes, et le cycle de notre courte vie n'est rien que sommeil. » Même, il prouve notre misère avec plus de véritable tristesse que notre Montaigne : il n'y a pas, dans les *Essais,* de chapitre comparable en cela à la magnifique conclusion de l'*Hydriotaphia*, malheureusement intraduisible dans la majesté de son style d'une tournure toute latine et biblique.

Mais Thomas Browne ne s'arrête pas au point de vue humain : là où Montaigne voit surtout une occasion de rabaisser notre orgueil, il trouve des raisons de croire et d'adorer. Tous deux conseillent à l'homme de s'incliner humblement devant le mystère des choses. Mais on ne sait, quand on a lu Montaigne, si l'on est plus frappé de la nécessité de la religion ou de son impossibilité : tout au moins nous reste-t-il des doutes sur les véritables intentions de l'auteur. Rien de pareil chez Browne : il se livre à nous dans la simplicité et la nudité de sa nature, avec ses faiblesses et ses inconséquences : il nous a confié ses doutes aussi bien que ses accès de mysticisme, ses joies aussi bien que sa mélancolie, ses abattements aussi bien que ses espérances. Il ne mérite pas d'être comparé à Montaigne pour la profondeur et la richesse des pensées; mais son livre est peut-être, avec ses contradictions, plus que les *Essais*, « un livre de bonne foi ». L'auteur nous a

Digitized by Google

livré toute son âme, une âme en bien des points semblable à celle de son maître, mais qui, plus sûrement que celle-ci, se ressaisit finalement.

Browne était né à la fois épicurien et mystique, sceptique et croyant. L'épicurien s'est fait une joie de suivre l'auteur des *Essais*, s'est amusé de ses doutes et de sa belle humeur, s'est complu dans ce que sa philosophie a d'aimable et de nonchalant; il lui a emprunté tout un art d'être heureux; il l'a suivi dans la guerre qu'il a faite à la raison, a joui de ses victoires et ri de la déconvenue de ses ennemis. Mais au moment de tirer les conclusions de tous ces beaux raisonnements, il se dérobe. Le mystique, ou, plus simplement, le chrétien, proteste. Quand il a constaté avec amertume et ironie la pauvreté de notre nature, il conclut que, malgré tout, l'homme est un noble animal, glorieux jusque dans ses cendres et majestueux jusque dans la tombe. La conclusion est inattendue; on peut la trouver illogique; on peut reprocher à Browne de n'être chrétien que par le sentiment et l'imagination, non par l'intelligence. On n'est pas en droit de lui dire qu'il n'est pas sincère. « La vie est une flamme pure, et il y a en nous un soleil invisible qui nous fait vivre. » Voilà qui nous sauve des horreurs du néant et nous délivre des cauchemars qui nous hantaient. La dernière impression qui doit rester de Browne, dût-il en être diminué aux yeux de quelques-uns, est celle d'un homme heureux, non d'un bonheur exubérant et tout en dehors, mais d'une sérénité intérieure et secrète. Les Anglais le citent volontiers pour l'un des hommes qui ont le mieux parlé de la vanité humaine et du frisson de la mort, et c'est, en effet, l'un des écrivains les plus tragiques du XVII^e^ siècle. Mais c'est aussi, par un contraste curieux, l'un de ceux qui ont le plus joui de la vie, et personne n'a été plus en droit d'écrire : « Je voudrais ne point faire tort au bonheur des autres, en disant que je suis aussi heureux qu'homme du monde. »

JOSEPH TEXTE.

Digitized by Google

ESQUISSE D'UNE PHILOSOPHIE DE LA RELIGION[1]

IV

La philosophie de la religion, dont j'ai retracé les grandes lignes dans ce qui précède, aboutit à la glorification du mouvement protestant. Cela n'est guère étonnant. Car l'idée fondamentale que l'auteur s'est faite de la religion, est manifestement inspirée par certaines notions du protestantisme et de ses théologiens. Telles sont principalement la théorie de la justification par la foi, celle de la grâce inconditionnelle et, en général, l'interprétation de la piété et de la révélation, qui sont considérées par lui comme « une action intime de l'esprit de Dieu dans l'esprit de l'homme pour y produire ce qu'il veut y trouver et y réaliser ce que sa loi commande ». Toute une école contemporaine, notamment en Allemagne, est entrée dans cette façon de penser et, affirmant le caractère subjectif de la connaissance religieuse, donne de plus en plus dans le mysticisme et le symbolisme. Mais si enchantante, si séduisante que soit cette perspective, il importe de rester calme et d'examiner si elle n'est pas plutôt un effet de mirage.

La philosophie de la religion de M. Sabatier est-elle réellement conforme à la psychologie et à l'histoire? Pour ma part, j'en doute, et je vois surgir de nombreuses difficultés.

Et d'abord, que convient-il de juger des contradictions essentielles que cette psychologie croit avoir découvertes dans l'homme? Si elles existaient positivement, l'homme serait une

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 janvier 1898.

Digitized by Google

véritable impossibilité actualisée et la créature la plus malheureuse qu'on pût imaginer. La misère de Tantale et de Sisyphe ne serait rien en comparaison de la sienne. Car que peut-il y avoir de plus infortuné, de plus misérable qu'un être qui se trouverait dans l'ironique nécessité de devoir poursuivre un idéal et des fins qui se contredisent et dont il s'éloigne à mesure de ses recherches et de ses efforts! Dans cette conception étrange, le besoin de montrer que le secours divin est indispensable à l'homme, me semble avoir dépassé son but et détruit presque la religion elle-même. Ou n'est-il pas vrai qu'un être tellement constitué maudirait l'auteur de ses jours et désirerait son propre anéantissement? Et supposé que, par suite d'une idée d'un Dieu bienfaisant qui lui viendrait de je ne sais quelle source, il en implorât l'aide et l'assistance, pourrait-il les obtenir, alors que son malheur est inhérent à sa nature? Pour être délivré de sa détresse, ne faudrait-il pas qu'il fût transformé de fond en comble, changé en un être entièrement nouveau, qui ne serait plus un homme? Ces conséquences et d'autres me portent à croire que M. Sabatier et la plupart des théologiens se trompent sur le véritable caractère et la fonction pratique de l'idéal humain. Sans doute, l'idéal ne sera jamais réalisé parfaitement, mais aussi il n'en a pas besoin, et il ne nous jette pas pour cela dans le désespoir. Il rend possible le progrès ; il y incite. C'est dans la conscience du progrès qu'est le prix de la vie et le charme qui nous remplit d'espérance et de courage. Celui qui nie cette conscience ou qui va jusqu'à soutenir que tous les avancements apparents ne font qu'accentuer la conscience du contraire, doit avoir été empêché par certaines préventions d'observer les faits avec exactitude, ou il doit être imbu d'un faux idéal.

Je ne comprends pas autrement celui qui s'est persuadé sérieusement d'un conflit de nos facultés. En quoi le déterminisme de la science paralyserait-il l'activité de l'individu? En quoi les lois physiques s'opposeraient-elles aux lois morales? Certes, il arrive qu'une personne s'imagine que le fatalisme est le résultat de la science et qu'il est inutile d'agir ; mais les exigences de la vie la corrigeront bien vite de son erreur, et si elle

Digitized by Google

continue de réfléchir, elle verra que l'enchaînement régulier des causes et des effets est nécessaire non seulement à l'empire de l'homme sur la nature extérieure, mais encore à la moralité dans lui-même et dans la société. Sans cet enchaînement, aucune habitude constante, aucun caractère ne pourrait se former, aucune amélioration, aucune éducation ne pourrait se faire, et les lois morales, qui sont des commandements, perdraient leur raison d'être. C'est si peu vrai que le déterminisme scientifique — bien entendu — détruit et rend inintelligible l'énergie de la volonté, qu'il la stimule plutôt et en est la supposition. D'ailleurs, le développement prodigieux des temps modernes donne un démenti formel à cette manière de voir, qui voudrait élever un phénomène morbide chez quelques-uns au niveau d'un fait général. La science n'est évidemment pas la conscience du bien et du mal; mais aussi elle ne la contredit pas. Au contraire, elle la sert en lui fournissant, par la connaissance du moi et du monde, les matériaux précieux avec lesquels celle-ci édifie son idéal et établit les moyens de le réaliser.

Il m'est donc impossible d'accepter la théorie théologique de la misère *constitutive* de l'homme, laquelle paraît être une transformation moderne de la théorie du péché originel. En rendant l'homme absolument impuissant, elle rend du même coup la religion inintelligible. Mais il y a encore une autre difficulté fondamentale dans la conception de M. Sabatier. Suivant lui, on se le rappelle, la religion consiste en ce que l'âme en détresse entre dans un rapport de soumission et de confiance avec le pouvoir mystérieux dont elle sent qu'elle dépend. Par cet acte, elle accepte sa dépendance et, affirmant la dignité absolue de l'esprit, elle le conçoit comme la cause commune du moi et du monde. Il en résulte que, si nous avons bien, par le sentiment de notre subordination, quelque notion obscure de Dieu, ce n'est cependant que par le phénomène religieux lui-même que nous en acquérons une véritable idée et qu'il se révèle à la conscience. Il est produit en quelque sorte par l'activité personnelle du sujet, par la piété. En d'autres termes, il faut croire en Dieu pour y voir la puissance spiri-

Digitized by Google

tuelle suprême et pour éprouver les effets de son action dans notre intérieur.

Tantôt, j'ai montré que, si les antinomies que l'auteur attribue à nos facultés y étaient réellement inhérentes, nous ne pourrions guère espérer d'être délivrés; il me semble qu'ici je touche à un obstacle non moins grand qui empêcherait la foi. En effet, n'est-ce pas psychologiquement impossible d'avoir foi en un être qu'on ne connaît pas positivement par l'un ou l'autre côté bienfaisant? Le fait que la raison ultime de notre existence se trouve hors de nous, ne suffit certes pas à lui seul pour emporter notre confiance en l'origine de la vie. Aussi, afin d'expliquer celle-ci, invoque-t-on la nécessité de maintenir la valeur de l'esprit humain, qui serait compromise, si lui et les choses dépendaient d'un autre principe que d'un esprit éternel et absolu. C'est donc un besoin purement subjectif qui nous amène à attribuer des qualités spirituelles à la puissance qui décide de notre destinée, et, par le même acte, nous y fait croire. Mais c'est là une affirmation gratuite. Comment la conscience de la supériorité des fins morales, — le seul sens que je puisse trouver dans ce que M. Sabatier appelle la dignité de l'esprit, — comment la conscience de cette supériorité et le besoin pressant de lutter pour les fins morales contre toutes les difficultés pourraient-ils, sans l'interposition d'aucune idée sur la nature propre de l'être universel, nous pousser à affirmer sa ressemblance avec nous et à nous reposer sur sa protection? Comment une inclination, fût-elle la plus noble et la plus légitime, comme on peut l'admettre pour l'inclination au bien, tirerait-elle d'elle-même l'espoir certain du discours divin et du succès final? Quelque forte ou faible que soit notre volonté, quelque irrésistible qu'on suppose le désir de la vie morale, quelque grande qu'on suppose notre détresse, on ne saura jamais en déduire aucune confiance dans la cause première, à moins de recourir à l'intelligence et à la pensée.

Mais on dispose encore d'un autre moyen pour justifier la théorie. L'acte de foi, c'est-à-dire la prière, assure-t-on, est déjà inspirée par la divinité, et, ce qui le prouve, c'est qu'aucune

Digitized by Google

ne reste inexaucée. Nous sentons Dieu présent en nous et nous sentons son action sanctifiante, par laquelle, en se révélant, il répond à notre prière.

Je ne voudrais pas discuter la question de savoir si toutes les demandes adressées au ciel sont effectivement exaucées. Il est trop évident que ce paradoxe ne peut se soutenir avec quelque semblant de vérité que si l'on se rapporte exclusivement à leurs effets subjectifs sur l'âme du croyant. Les points sur lesquels je désire appeler l'attention, ce sont les singularités morales et psychologiques impliquées dans cette proposition.

Je ne sais pas si je vois bien; mais, d'un côté, en pensant que Dieu, intérieur à mon esprit, m'inspire immédiatement la prière que je lui fais, je ne puis m'empêcher d'y voir une certaine incompatibilité avec son caractère de sainteté. Pourquoi, en effet, s'il est saint et parfait, me déterminerait-il à le prier, alors surtout qu'il s'agit de dons qui excluent tout abus? Car, malgré l'absence de cette forme, si je sens la dépendance où je suis à son égard, je resterais toujours avec lui dans un commerce perpétuel d'humilité et de reconnaissance.

De l'autre côté, en considérant que par ma prière j'emploie Dieu comme un moyen de salut et en provoque régulièrement la révélation, j'éprouve un scrupule qui me fait reculer, et je commence à me défier de ma présomption. Il me paraît tout à fait anormal que, si excellentes que soient mes intentions, moi, pauvre et faible créature, je puisse pour ainsi dire plier le créateur à mes désirs et les lui imposer comme les fins de l'univers.

Préparé par ces doutes, je me demande alors : Est-il bien vrai que la pure foi en Dieu détermine son activité dans l'être humain? Le dogme de la grâce inconditionnelle le soutient, en laissant subsister cette seule condition; mais la morale, la raison et l'expérience y sont opposées. Je comprends parfaitement que la foi dans un être, l'espoir de secours encouragent jusqu'à un certain degré et que la prière, par suite de la concentration et du recueillement qui l'accompagnent, remplit d'une nouvelle énergie. Mais cet effet est loin d'être constant, — il y a une foi et une prière qui favorisent

Digitized by Google

l'indolence et l'inertie, — et, en tout cas, rien, absolument rien, ne justifie le pouvoir attribué à la foi sur les desseins de Dieu. Car la foi n'a aucune prise sur autrui; elle ne peut que mettre à notre disposition ou plutôt nous montrer des forces que nous possédions déjà, et c'est une contradiction pieusement cachée sous le nom de mystère que de soutenir que, par elle, nous acquérons des grâces venant d'un être qui est présent en nous. S'il convient d'en indiquer le rôle juste, je suis tenté de renverser les termes et de dire : Ce n'est pas parce que nous avons foi en Dieu qu'il vient à notre aide, mais c'est parce que nous nous sommes aperçus au dedans et au dehors de nous de ses œuvres, du progrès, des victoires croissantes de l'homme, que nous avons confiance en la fin des choses.

C'est donc une tentative vaine que de vouloir faire sortir la religion du seul sujet. Elle se fonde, je l'accorde, sur le sujet et se rapporte à ses fins, particulièrement à la moralité. Si l'être humain ne se proposait aucun but, s'il n'était attaché à aucun intérêt supérieur, s'il était dépourvu d'idéal, il ignorerait la religion. Mais pour que celle-ci se manifeste, il faut de plus que son activité soit entravée, qu'elle rencontre des obstacles et des défaites. Alors se pose la question : Le bien pourra-t-il triompher? Les forces qui ne sont pas en notre pouvoir, lui sont-elles favorables ou hostiles? Suivant les idées que l'individu se fera des puissances dont il dépend, il se sentira différemment affecté, et il se comportera différemment à leur égard. La religion du sauvage se distinguera de celle de l'homme instruit. Ce sont ces idées sur la divinité et la nature qui constituent le côté objectif de la religion. On pourra concéder que fréquemment elles porteront l'empreinte de nos aspirations subjectives; mais il serait faux de prétendre qu'elles ont leur source unique dans notre intérieur; il n'arrive pas moins rarement qu'elles réagissent sur lui et le modifient. L'activité intellectuelle n'a jamais cessé d'agir sur les formes de la piété. Ainsi, le sentiment religieux naît du rapport qui s'établit dans l'âme entre l'idéal de notre volonté, de notre cœur et l'univers tel que nous le connaissons et l'interprétons. Il suppose donc aussi bien la morale que la science, du moins certaines pensées

Digitized by Google

sur l'ensemble des choses et la suite des événements. M. Sabatier voudrait, au contraire, dériver nos idées sur la divinité de l'émotion qu'elle produit dans le sujet. Pour lui, la doctrine est secondaire et subordonnée à la piété, elle n'en est que l'expression et le symbole, mais, à part l'expérience personnelle, elle n'a aucune espèce de vérité. C'est ce qu'il faut examiner maintenant.

V

Un premier point est clair et ne souffre pas de difficulté. Le sentiment religieux, comme tout autre, peut s'exprimer par des figures et des métaphores. Quand le psalmiste s'écrie : « Dieu est mon rocher! », c'est une simple image poétique. Mais ces figures et ces métaphores se reconnaissent aisément et sont distinctes du dogme, non pas seulement de la manière dont une image se distingue d'une idée, mais d'une manière plus radicale et plus essentielle. La différence est une différence d'origine et de portée. Le dogme ou la doctrine n'est aucunement la traduction, en une notion de l'esprit, de l'émotion religieuse ni l'énoncé du rapport dans lequel l'homme a conscience d'être avec Dieu ; il va beaucoup au delà du sujet et prétend atteindre la réalité elle-même dont dépendent cette émotion et ce rapport. A la rigueur, ceux-ci pourront servir de point de départ pour fixer l'attention sur leur cause et en comprendre les éléments complexes ; il est même admissible, d'après la psychologie, qu'ils influent sur l'intelligence et la pensée que nous nous formons de la divinité. Cependant ce serait commettre un abus de langage, me semble-t-il, et pécher contre la logique que de soutenir que des pensées avivées ou suggérées par le sentiment en sont l'expression et le symbole. Le fait est que la piété, de même que tout sentiment supérieur, toute crainte, toute espérance, est déterminée par l'une ou l'autre idée sur la nature de ses objets, dont le dogme se propose justement de préciser les attributs et l'activité.

Peut-être objectera-t-on avec M. Sabatier contre cette façon

Digitized by Google

de voir que nous ne connaissons le divin que dans sa relation avec nous et que l'éternel et le transcendant ne peuvent jamais être représentés adéquatement par aucune idée. Je n'ai pas besoin de combattre ces propositions; seulement, je fais observer que l'argument se détruit par une distinction bien simple. Car une connaissance relative et inadéquate n'est pas encore une connaissance symbolique, puisque. bien qu'imparfaite, elle croit toujours saisir directement l'être qu'elle vise, tandis que celle-ci se contente de signes analogiques et sensibles et ne serait pas sans la première ou sans la véritable compréhension d'une chose. En effet, si vous ne savez rien d'une chose, comment pourrez-vous interpréter les figures qui la représentent ou la représenter vous-même ainsi?

Voyez d'ailleurs ce qui arrive et combien cette théorie est contraire à l'histoire du christianisme, à laquelle l'auteur l'applique de préférence. Si le dogme est un pur symbole, alors tout le passé se trouvait dans une grande illusion. Ou faut-il admettre que Jésus-Christ, en donnant à Dieu le nom de Père, ait employé un trope à peu près comme les catholiques qui appellent le pape le père de la chrétienté? Et quand dans un des articles de foi il est dit que le Sauveur est descendu aux enfers et monté au ciel, faut-il admettre que ce n'est là qu'une façon de parler ou une métaphore absolument semblable à celle dont nous usons encore en disant : « le soleil se lève », ou « le soleil se couche »? Le vrai sens de ces expressions serait la glorification spirituelle et morale du Christ en Dieu. L'auteur n'entend certainement pas imputer au fondateur de la religion chrétienne ni aux apôtres et aux conciles un symbolisme conscient et réfléchi; il affirme même expressément qu'ils avaient bien dans l'esprit les régions dont ils parlent, et que saint Luc, par exemple, au premier chapitre des *Actes des apôtres*, se représentait une véritable ascension matérielle dans l'espace. Néanmoins, il est d'avis que la science de l'époque ne fournissait que la forme par laquelle on traduisait une pensée religieuse indépendante des conceptions cosmographiques de l'antiquité. J'avoue que je ne sais pas concilier sans reste cette double affirmation et que je me défie

Digitized by Google

un peu d'une thèse qui paraît très propre pour sauver le dogme aux yeux de la science moderne, mais qui fait tort aux hommes pieux qui le formulaient les premiers. Car on ne saurait douter que ceux-ci n'aient entendu littéralement ce qu'ils énonçaient.

Puis, ce qui plus est, je ne vois aucune nécessité d'exprimer en termes tirés du monde objectif, de la nature extérieure les expériences ou les pensées religieuses d'un caractère subjectif, et, quand cela se fait, la figure reste toujours transparente. La morale est ici particulièrement instructive. Son langage presque tout entier est puisé dans le sujet, mais souvent aussi elle représente et vivifie les faits intérieurs par des images empruntées au monde sensible; et, dans l'Évangile, ce cas n'est pas rare. Or, une personne loyale et instruite s'est-elle jamais méprise sur la portée des similitudes, des paraboles et des allégories bibliques qui ont une signification purement morale? Pourquoi donc la situation changerait-elle, dès qu'il s'agit de vérités théologiques? Il ne reste qu'une issue : si le dogme est édifié avec les concepts de la science ambiante et de la philosophie de l'époque, c'est qu'il a une origine intellectuelle. Ce ne sont pas des émotions intimes ou la sensibilité divine du cœur, comme dit M. Sabatier, qui l'ont produit, mais il est plutôt le résultat des réflexions sur la légende, de prétendues interprétations des évangiles et de la tentative d'élever Jésus au rang d'un dieu.

On peut juger différemment la naissance et la constitution du dogme. Je ne crois pas, d'ailleurs, que les causes du phénomène indiquées par le savant théologien de Paris soient entièrement conformes à la réalité. J'incline à penser que le principal facteur a été moins l'indépendance et l'universalité de l'Église que le développement de l'esprit sacerdotal et l'adoption de la religion chrétienne par l'État romain. Bien qu'il en soit, une fois cette direction prise, on devait fatalement arriver à un point extrême. J'entends par là que les événements historiques ou reconnus pour tels et la science sur laquelle on se basait, ne permettaient qu'un nombre déterminé de solutions dogmatiques. Qu'on ne me comprenne pas mal :

Digitized by Google

je suis convaincu que les idées religieuses changent continuellement avec les progrès des connaissances humaines, de la civilisation et de la condition sociale. Mais je soutiens que, dans une religion positive qui accorde une importance quelconque à l'élément intellectuel, la virtualité de changement est définie. Elle ne pourra jamais suivre l'intelligence partout sans danger, parce qu'elle est arrêtée par les faits précis lui servant de point de départ, et que tout dogme constitué la rend nécessairement hostile aux découvertes qui tendent à le renverser.

M. Sabatier, qui connaît bien cette situation, a pensé y échapper en faisant du dogme un symbole qui a sa source dans le sentiment et se transforme avec celui-ci. Cette doctrine me paraît être fausse, ainsi que je l'ai expliqué. Mais, au moins, y a-t-il une évolution réelle du dogme et de la religion chrétienne? Naturellement, notre auteur l'affirme, et il nous montre comme terme de cette évolution le protestantisme moderne. J'avoue humblement que c'est ce qui m'a frappé le plus dans tout le livre. En effet, en regardant de près, que trouvons-nous? Je cite textuellement le passage le plus caractéristique : « Par cette évolution et sous la forme protestante, le principe chrétien ne faisait que revenir à sa pure essence et à sa première expression. Il ne pouvait, en effet, se reconnaître lui-même, prendre conscience de sa vraie nature, se séparer nettement de ce qui n'était pas lui... qu'en remontant à sa source et en se retrempant, avec réflexion et critique, dans ses origines. Voilà pourquoi le protestantisme a pris la forme de ce retour vers le passé; car en lui le christianisme ne se dépasse pas lui-même; il ne fait que se mieux connaître et devenir plus fidèle à son principe. » Ailleurs, il dit que la Réforme a restitué la vérité primitive, et il appelle l'attention sur les altérations du principe chrétien qui se sont produites dans les autres formes historiques de la religion du Christ. Quand on considère de plus que les dogmes spécifiquement protestants; — si l'on peut employer ce terme; car il serait facile de montrer que, suivant la théorie de l'*Esquisse*, il y aura bien des doctrines religieuses se rattachant à l'Évangile et professées par des individus ou groupes d'individus, mais que

Digitized by Google

le dogme au sens rigoureux, en tant que décision obligatoire de la communauté, est impossible, — quand on considère donc que les dogmes protestants, ceux de l'autorité souveraine de l'Écriture, de la grâce et de la prédestination, celui du sacerdoce universel n'ont besoin d'aucune science et dépassent à peine les données originales ou pauliniennes du christianisme, on est en droit de se demander si, au lieu d'évolution, il ne faudrait pas plutôt parler de corruption ou d'égarement, auquel Luther et ses collaborateurs ont mis fin. Que jugerait-on, par exemple, de la prétendue évolution de la philosophie si, après vingt-cinq siècles de travail et de peine, on trouvait que, ayant fait fausse route, on doit revenir à Thalès et aux principes posés par lui? C'est cependant exactement ce que M. Sabatier admet pour la religion en assurant que le principe chrétien altéré par le judaïsme et le catholicisme a été rétabli par les réformateurs.

VI

La question de l'évolution religieuse acquiert encore une importance particulière par suite de l'assertion que la religion chrétienne, bien qu'évoluant d'une manière continue à travers les âges, est la religion parfaite et définitive de l'humanité. C'est la distinction du principe et de ses réalisations successives, du germe et de l'arbre qui est destinée à résoudre l'apparente contradiction contenue dans ces paroles. Car, dirait-on, comment ce qui est parfait peut-il se développer, et comment ce qui se développe peut-il être parfait? La sincérité me force à déclarer que, malgré l'exposition si intéressante, si instructive de cette partie, je ne suis pas parvenu à comprendre comment cela se peut.

D'une part, en supposant le caractère parfait du principe, je n'aperçois plus ni nécessité d'évolution ni évolution réelle. Pour ce qui concerne le dogme, il est accordé que « l'élément intellectuel, dans l'Évangile primitif, est réduit au minimum ». Mais alors, si la piété portée à son suprême degré dans l'âme de Jésus n'a éprouvé aucun besoin d'idées théologiques plus

Digitized by Google

étendues, quel motif y aurait-il eu, au point de vue de cette piété, de la riche moisson de doctrines qui a poussé, après sa mort, dans les premiers siècles de notre ère? Afin d'expliquer la formation de ce christianisme doctrinal, notre auteur fait valoir la loi d'adaptation au milieu, et, certainement, elle y est pour une large part. Peut-être faudra-t-il même aller jusqu'à avancer que le christianisme n'a triomphé sur le territoire de l'empire romain qu'en s'imprégnant de la philosophie grecque. Seulement, il reste vrai qu'adaptation n'est pas évolution et que, selon le cas, elle est synonyme de dépravation et de corruption. Enfin, la figure employée ne prouve rien. Le germe, il est vrai, éclôt et produit une plante d'aspect un peu différent suivant la terre et le climat, mais si ces différences ne sont pas assez incisives pour déterminer une modification essentielle et former une nouvelle espèce, personne, je crois, n'y verrait un progrès ou un véritable perfectionnement.

D'autre part, si j'admets la théorie de l'évolution de la religion, je ne comprends plus comment aucune peut être parfaite et définitive. En se basant sur les propositions que l'absolu ne tombe pas dans l'histoire et que la plénitude de la perfection ne se rencontre jamais au début, D.-F. Strauss avait posé le dilemme suivant : « Ou bien le christianisme se détachera de la personne de Jésus, ou bien il cessera d'être la religion idéale de l'humanité. » M. Sabatier discute cette fameuse argumentation, et il pense la réfuter par sa distinction du principe, qui est dans la piété du fondateur, et de ses réalisations successives. Mais, à mon avis, il lui arrive de tomber de Charybde en Scylla. En effet, il a perdu de vue que, selon lui-même, toutes les religions forment une évolution continue, dans laquelle chacune ne marque qu'un moment ou degré. Comparant quelque part l'émotion interne au germe et à la puissance mystérieuse qui sont à l'origine de la vie organique, il dit : « Plus mystérieux que tous les autres est le premier germe de la religion éclos au fond du cœur de l'homme en même temps que l'humanité, et les germes religieux venus successivement après celui-là, dont le plus riche et le plus parfait est apparu dans la conscience du Christ. » Il est donc

Digitized by Google

clair qu'à côté de cette évolution qui n'est que l'épanouissement d'un germe ou d'un principe donné, il y en a une autre en vertu de laquelle des principes et des germes d'ordre de plus en plus élevé se manifestent dans l'âme et deviennent le point de départ de religions nouvelles. Or, si l'on poursuit sérieusement cette pensée ; si l'on considère que « l'apparition d'une forme de religion supérieure, — d'un germe nouveau, — est conditionnée par un état général de développement humain hors duquel elle ne pourrait se produire » ; si, enfin, on se rappelle que « le christianisme ne fait pas exception à la règle », mais « qu'il sort de la tradition d'Israël par une filiation évidente » : il semble qu'on n'a plus de raison pour maintenir la perfection absolue de son principe. Car la piété de Jésus, qui est ce principe et qui a été « un phénomène observable », s'explique par le passé, et « un phénomène historique, étant toujours conditionné, ne peut jamais avoir les caractères de l'absolu ». Je ne sais pas, en effet, comment quelqu'un peut affirmer sans contradiction que « le principe chrétien ne saurait être perfectible », que « le germe ne saurait être perfectionné en son essence », tout en admettant que les choses de ce monde sont sujettes à l'évolution et que des principes plus riches et plus parfaits surgissent dans le cours des siècles. A la rigueur, je conçois que la religion dans son principe interne et idéal reste éternellement la même et qu'elle est comme « un germe inépuisablement fécond » et une puissance de vie qui ne s'épuise dans aucun de ses ouvrages, tendant à des réalisations toujours plus hautes et plus fidèles. Mais alors, c'est justement cette conception qui m'empêche de regarder aucune religion déterminée comme parfaite et comme possédant une virtualité d'adaptation infinie, puisque toutes ne sont que les expressions contingentes et historiques d'un type idéal.

A ce raisonnement, qui montre l'incompatibilité d'une religion absolue avec la doctrine de l'évolution, M. Sabatier objectera probablement « la relation parfaite entre Dieu et l'âme », dans laquelle consiste, à son avis, le fond de la piété chrétienne. Répétons ses propres paroles : « Que peut-il y

Digitized by Google

avoir », écrit-il, « en fait de vie, au-dessus de la vie d'amour parfait et réciproque, de Dieu se donnant à l'homme et réalisant en lui sa paternité, de l'homme se donnant à Dieu sans crainte et réalisant en lui son humanité? L'évolution religieuse n'est-elle pas accomplie, le jour où ces deux termes, Dieu et l'homme..., se pénètrent réciproquement jusqu'à atteindre l'unité morale de l'amour? » Je sais très bien qu'au-dessus de cette unité mystique on ne peut rien imaginer; mais ce n'est pas là ce qu'il importe ici de savoir. Je me demande si une telle unité est conforme à la nature des êtres qui la contractent, et particulièrement si l'auteur est en droit d'en soutenir le caractère final sans dépasser les prémisses posées par lui. Dans sa doctrine, comment connaissons-nous Dieu? Nous ne le connaissons que subjectivement, par le sentiment, par l'expérience intérieure, par son action dans nous. Mais nous n'en avons jamais une connaissance objective adéquate. « Que veut même dire la foi, quand elle définit Dieu, l'Esprit éternel et tout-puissant, sinon que l'homme a besoin de s'affirmer que son esprit individuel ne dépend absolument de rien d'autre que d'une puissance spirituelle comme lui? » Or, un sentiment, un besoin ne peuvent pas déterminer la réalité d'une chose ni l'essence de Dieu, et cependant c'est celle-ci que nous devrions pénétrer pour juger si le rapport que l'auteur reconnaît entre Dieu et l'âme, est vraiment parfait et définitif. Au point de vue du sentiment, tout rapport doit sembler l'être. L'homme qui l'éprouve ne s'imagine pas qu'aucun autre soit possible, et voilà, en grande partie, pourquoi toutes les religions, dans la manière de sentir des croyants sincères, sont vraies et absolues. Ce n'est qu'au point de vue intellectuel qu'une distinction s'établit; mais, puisque M. Sabatier prétend que l'élément intellectuel d'une religion est secondaire, subordonné, relatif, il ne dispose évidemment d'aucun moyen de prouver sa proposition. Elle reste la simple expression d'un sentiment subjectif.

Si ces critiques sont fondées, il n'y a pas de raison d'affirmer que le christianisme est la religion définitive de l'humanité. Ce sont précisément l'évolution et l'histoire qui nous

Digitized by Google

imposent une réserve prudente sur ce point. Si l'évolution est la loi de la nature spirituelle aussi bien qu'organique, pourquoi s'arrêterait-elle un jour dans ses créations? Si l'histoire nous montre une série continue de conceptions religieuses, pourquoi admettrions-nous qu'elle est arrivée à son terme avec l'apparition de Jésus? Si le christianisme lui-même a changé perpétuellement à travers les siècles, et si tout essai de le rétablir dans sa pureté primitive n'a servi qu'à produire une variété nouvelle, pourquoi jugerions-nous qu'il est parfait dans son essence? Si la théorie du caractère subjectif de la religion est due à un besoin déterminé, celui de rendre le christianisme acceptable à la conscience moderne, pourquoi croirions-nous qu'elle nous donne la vérité absolue? On accorde que les sciences se développent; on accorde que les idées morales se perfectionnent; on accorde que les institutions politiques subissent une réforme constante; on accorde que l'art ne cesse de modifier son idéal du beau. Pourquoi, parmi toutes les productions de l'esprit, voudrait-on accorder le privilège de l'immuabilité à une forme contingente de la religion?

La doctrine que j'ai effleurée plus haut permet de résoudre admirablement cette question. Suivant elle, la religion naît du rapport qui s'établit dans l'âme entre les fins humaines, particulièrement les fins morales et la connaissance du monde, je dirais bien la science, pourvu qu'on ne la restreigne pas à la seule science naturelle, mais qu'on la prenne dans son expression la plus éminente. Par conséquent, elle variera avec ces deux éléments. Une morale différente entraînera une religion différente; mais aussi, d'autre part, tous les changements qui seront apportés à nos pensées sur l'univers et l'ensemble des choses, influeront sur la foi. Il se peut que ces influences soient souvent insensibles ou ne se manifestent pas du tout, soit parce que les changements de vue sont trop insignifiants et s'arrêtent aux détails, soit parce que les individus, attachés à leur ancienne façon de voir, essayent de s'y fermer. Ce qu'on appelle le conflit de la religion et de la science, ce n'est psychologiquement, quand on fait abstraction des autorités engagées dans le combat, que l'opposition d'une science arrié-

Digitized by Google

rée, mais enracinée au fond de notre cœur à une science nouvelle, qui paraît ennemie de nos plus chères habitudes. Cependant, malgré toutes les résistances, celle-ci, pourvu qu'elle soit solide et forte, — ce que la lutte nécessaire doit prouver, — finit par faire quelque impression sur le sentiment et le façonner à sa manière. Pourrait-on nier que le développement de la science et de la philosophie n'ait modifié considérablement la conscience religieuse de l'Europe? M. Sabatier, il est vrai, affirme que jamais l'âme de l'humanité n'a été plus foncièrement chrétienne que de nos jours, et il est d'avis qu'il s'agit simplement d'adapter le principe chrétien aux exigences du temps. Je crois qu'il se trompe. J'ose soutenir, d'après mes observations et sans parler du nombre croissant des mécréants, que jamais la masse des chrétiens eux-mêmes n'a été moins chrétienne qu'à l'époque actuelle, j'entends, quand on les juge sur l'Évangile et la piété de Jésus. C'est qu'ils ont subi l'action du milieu social et scientifique dans lequel ils vivent et auquel ils voudraient vainement se soustraire. Un principe qui s'adapte est toujours un principe qui s'altère. La vérité me paraît être que le christianisme a été transformé jusque dans son essence par la société et le monde moderne, comme il l'a été antérieurement par saint Paul et le monde païen.

En envisageant la situation générale, on est tenté de présumer qu'un nouveau sentiment religieux est près d'éclore. Il existe peut-être déjà parmi nous dans quelques natures d'élite à l'état parfait; dans d'autres, il se constitue non sans leur causer de graves troubles, et chacun souffre un peu des douleurs prolongées d'une crise où l'on ne peut plus adhérer franchement aux vieilles croyances et où les nouvelles, qui doivent les remplacer, n'ont encore acquis ni toute leur consistance ni toute leur valeur affective. Il manque le génie qui, en condensant les idées maîtresses et les aspirations dominantes du temps, saurait leur donner cette unité et cette efficacité qui sont une condition de la victoire. Bien que, naturellement, on ne puisse rien connaître sur le caractère propre d'une telle synthèse, il est permis au moins d'indiquer d'avance quelques

Digitized by Google

éléments qui y entreront. En ce point, M. Sabatier a vu très juste. Une religion qui exclurait l'évolution et le progrès de sa doctrine, n'aurait pas de perspective aujourd'hui. Mais il faut être explicite et ajouter un deuxième élément, l'enchaînement rigoureux des causes et des effets, l'empire universel de la loi de causalité. Ce sont là deux acquisitions de la science dont la pensée et le sentiment religieux de l'avenir tiendront nécessairement compte. Et sans crainte on peut affirmer que, si le christianisme, qui, imbu de conceptions supranaturalistes, semble être particulièrement ennemi de la doctrine de l'évolution, réformait sa théologie et parvenait réellement à s'approprier ces principes, il se transformerait de fond en comble et équivaudrait en fait à une religion nouvelle.

P. HOFFMANN.

Digitized by Google

EN JUSTICE

Au chef-lieu de l'arrondissement, à N..., dans une maison de couleur cannelle, appartenant au trésor, où siègent tour à tour la régence provinciale, la justice de paix, les chambres des paysans, la recette de l'alcool, l'administration de la guerre et beaucoup d'autres institutions, par une journée morose d'automne, une chambre du tribunal expédiait les affaires. Un administrateur local faisait de l'esprit au sujet de cet édifice brunâtre : « Il y a là la justice, et la police, et la milice; c'est un véritable pensionnat de demoiselles nobles. »

Mais, selon un proverbe russe, c'est dans les familles de nourrices qu'il y a des enfants borgnes; et par le même contraste, ce temple de la justice trouble et inquiète l'homme libre, le non-fonctionnaire, par son aspect triste de caserne, par sa vétusté, par la complète absence de tout confort, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Même par les journées radieuses du printemps, la bâtisse semble couverte d'une ombre épaisse; par les clairs de lune, quand les arbres et les maisonnettes s'effacent dans une ombre intense, demeurent plongés dans un calme sommeil, seule, elle se dresse lourde et déplacée, au-dessus du paysage paisible, l'écrase de sa masse, rompt l'harmonie générale et ne s'endort pas, comme si elle ne pouvait écarter le souvenir pénible de fautes commises et non pardonnées. L'intérieur rappelle une étable et est on ne peut moins attrayant. On s'étonne que tous ces procureurs, ces juges, ces directeurs élégants qui font des scènes chez eux pour une espièglerie d'enfant ou une petite

Digitized by Google

tache sur un plancher, s'accommodent ici des ventilateurs qui bourdonnent, de l'odeur repoussante des chandelles qui fument et des murs boueux qui suintent sans cesse.

La séance du tribunal avait commencé à 10 heures. On allait vite en besogne, avec une hâte visible. Les affaires disparaissaient l'une après l'autre et se terminaient rapidement « comme un dîner sans chanteurs ». Personne ne saurait se représenter clairement cette multitude bariolée, insaisissable comme l'eau courante, d'hommes, de mouvements, de discours, d'infortunes, de vérité, de mensonge... A 2 heures, on avait fait beaucoup : on avait condamné deux prévenus aux compagnies de discipline, on avait déclaré un troisième déchu de ses droits et on l'avait condamné à la prison, on avait acquitté un autre, on avait remis une affaire...

A ce moment, le président appela la cause du « paysan Nicolas Kharlamof, accusé du meurtre de sa femme ». La composition du tribunal resta la même, mais au banc de la défense se présenta un nouveau personnage — un candidat aux fonctions judiciaires, jeune, imberbe, en paletot à boutons clairs.

« Introduisez l'accusé! » ordonna le président.

Mais l'accusé, déjà entré, marchait vers son banc. C'était un paysan de 55 ans, grand, solide, complètement chauve, le visage apathique, hirsute, avec une grande barbe rousse. Un soldat mince et fluet le suivait.

Comme ils atteignaient le banc, il arriva au garde une petite mésaventure. Il trébucha tout à coup et laissa le fusil s'échapper de ses mains, mais il le ressaisit au vol, non sans se donner un grand coup de crosse sur le genou. Dans le public, on entendit un léger rire. Soit qu'il eût mal, soit qu'il eût honte de sa gaucherie, le soldat rougit fortement.

Après l'interrogatoire de l'accusé, le tirage au sort des jurés, l'appel des témoins, les prestations de serment, commença la lecture de l'acte d'accusation. Le greffier, avec sa poitrine étroite, son visage pâle, son uniforme beaucoup trop large pour lui, un emplâtre sur la joue, était une vraie clinique ambulante.

Digitized by Google

Il se mit à lire d'une voix de basse, faible et sourde, rapidement, en psalmodiant, sans élever ni baisser le ton, comme s'il craignait de se fatiguer la poitrine. Le ventilateur l'accompagnait, bourdonnant sans cesse derrière la table des magistrats; le bruit qui se répandait dans la salle portait au sommeil et à l'assoupissement.

Le président, homme assez jeune, myope, le visage très fatigué, était assis dans son fauteuil, immobile; il tenait la main près du front, pour protéger ses yeux contre le soleil. Le murmure du ventilateur et du greffier le faisait rêver. Lorsque le lecteur s'interrompit avant de commencer une nouvelle page, il tressaillit et regarda vaguement le public, puis se pencha à l'oreille de son voisin et lui demanda, en soupirant :

« Matvéï Pétrovitch, êtes-vous descendu chez Démianof?

— Mais oui, chez Démianof, répondit son collègue en tressaillant aussi.

— Il est probable que, la prochaine fois, c'est chez lui que j'irai. Voyez donc, on ne peut pas rester chez Tipiakof! Il y a du bruit, du tapage toute la nuit. On frappe, on tousse, les enfants pleurent. C'est insupportable! »

Le substitut du procureur, brun, corpulent, en lunettes d'or, la barbe jolie et soignée, demeurait immobile comme une statue, et, la joue appuyée sur le poing, il lisait le *Caïn* de Byron. Ses yeux exprimaient l'attention et l'intérêt, et ses sourcils se levaient toujours plus... Parfois, il se renversait sur le dossier du fauteuil, jetait un regard détaché devant lui et se plongeait de nouveau dans sa lecture. Le défenseur promenait sur la table la pointe émoussée d'un crayon et songeait, la tête inclinée sur le côté... Sa figure jeune n'exprimait rien que cet ennui persistant et résigné que l'on voit sur les traits des écoliers et des fonctionnaires obligés chaque jour de s'asseoir à la même place, de voir les mêmes figures et les mêmes murailles. Le discours qu'il allait prononcer ne le préoccupait pas. De quoi s'agissait-il pour lui? De parler par ordre de l'administration suivant une formule établie depuis longtemps et,

Digitized by Google

tout en sachant bien que la plaidoirie serait incolore et ennuyeuse, de la faire entendre aux jurés sans passion et sans feu..., puis, après la séance, de courir à brides abattues dans la boue et sous la pluie jusqu'à la station, de rentrer à la ville, pour recevoir de nouveau l'ordre d'aller dans un district quelconque prononcer un autre discours... Quelle existence ennuyeuse était la sienne!

L'accusé toussait nerveusement dans sa manche et pâlissait; mais bientôt le calme, la monotonie et l'ennui général le gagnèrent. Il regarda d'un air abruti les uniformes des magistrats, les visages excédés des jurés, et cligna tranquillement les yeux. L'appareil judiciaire et la procédure, dont la pensée le troublait profondément dans la prison, contribuaient maintenant à le calmer. Il rencontrait précisément ce qu'il n'attendait pas. Une accusation d'assassinat pesait sur lui et il ne trouvait pourtant ni visages menaçants, ni regards indignés, ni paroles de représailles, ni compassion pour sa situation peu commune; aucun des juges n'arrêtait sur lui un long regard de curiosité... Les fenêtres et les murs moroses, la voix du greffier, l'attitude du procureur, tout s'imprégnait de l'indifférence des fonctionnaires et respirait la froideur, comme si le meurtrier n'était qu'un simple rouage administratif ou comme s'il n'était pas jugé par des hommes, mais par quelque invisible machine, disposée Dieu sait par qui...

Rassuré, le moujik ne comprenait pas qu'on s'était habitué à ces drames de la vie et qu'on les considérait comme on regarde les morts dans un hôpital; il ne voyait pas que l'horreur de sa situation résidait précisément dans cette indifférence machinale. Au lieu de rester paisiblement assis, il aurait beau se lever, se mettre à prier, à implorer avec des larmes la compassion, se confesser amèrement, se tordre de désespoir, ces efforts échoueraient contre des nerfs fatigués et contre l'habitude, comme une vague se brise contre la pierre.

Quand le secrétaire eut fini, le président passa la main sur la table, cligna longuement les yeux en regardant l'accusé, puis il demanda d'un ton traînant :

Digitized by Google

« Accusé, vous reconnaissez-vous coupable d'avoir tué votre femme, la nuit du 9 juin ?

— Non, pas du tout », répondit l'inculpé, en se levant et en s'enveloppant de sa robe de chambre.

Le tribunal procéda hâtivement à l'interrogatoire des témoins. On questionna deux vieilles femmes, cinq paysans et l'officier qui avait dirigé l'instruction. Tous, souillés de boue, fatigués par la marche et par l'attente dans la salle des témoins, tristes et mornes, ils firent la même déposition. Ils déclarèrent que Kharlamof vivait avec sa vieille « en bonne intelligence », comme tout le monde : il ne la battait que lorsqu'il avait bu. Le 9 juin, après le coucher du soleil, on avait trouvé la vieille dans le corridor, la tête brisée; auprès d'elle, dans une mare de sang, gisait une hache. Quand on avait cherché Nicolas pour lui apprendre le malheur, on ne l'avait trouvé ni dans l'izba, ni dans la rue. On avait parcouru le village, on avait visité tous les cabarets et toutes les cabanes, mais sans le rencontrer. Il avait disparu, et deux jours après, il se présenta lui-même au bureau, blême, déguenillé, tremblant de tout son corps. On l'avait lié et mis au cachot.

« Accusé, et le président se tourna vers Kharlamof, ne pouvez-vous expliquer au tribunal où vous avez passé les deux jours qui ont suivi le meurtre ?

— J'ai couru dans les champs... sans boire, sans manger...

— Pourquoi vous êtes-vous caché, si vous n'aviez pas tué ?

— J'ai eu peur... je craignais d'être jugé...

— Ah! ah!... bien, asseyez-vous! »

On interrogea enfin le médecin qui avait fait l'autopsie. Il exposa au tribunal tout ce qu'il se rappelait de son rapport et ce qu'il avait pu préparer en se rendant à l'audience. Le président cligna les yeux sur son habit noir, tout neuf, d'un beau lustre, sur sa cravate élégante, sur ses lèvres qui s'agitaient, il écouta, et une question se présenta naturellement à son esprit nonchalant : « Tout le monde porte maintenant le paletot court, pourquoi en porte-t-il un long ? Pourquoi donc un long et pas un court ? »

Digitized by Google

Derrière le président, un craquement discret de bottines se fit entendre. C'était le substitut du procureur qui venait prendre un papier sur la table.

« Michel Vladimirovitch, souffla le procureur à l'oreille du président, — ce Koreïsky a bien mal conduit l'enquête. On n'a pas interrogé le frère, on n'a pas questionné le staroste, on ne peut rien tirer de la description de l'izba...

— Que faire... que faire ! soupira le président, en s'appuyant au dossier du fauteuil; c'est une ruine... il n'y a rien à signaler!

— A propos, continua le substitut en chuchotant, avez-vous remarqué dans le public, au premier banc, la troisième personne à droite... une figure d'acteur?... C'est un des richards du pays. Il a environ cinq cent mille roubles de biens propres.

— Tenez! On ne le dirait pas, à le voir... Eh bien, mon cher, ferons-nous une suspension?

— Quand nous aurons fini l'enquête.

— Comme il vous plaira... Ah! fit le président en levant les yeux sur le médecin. — Vous trouvez donc que la mort a été instantanée?

— Oui, à la suite d'une lésion grave du cerveau... »

Quand le médecin eut fini, le président, le regard perdu dans le vide, entre le procureur et l'avocat, leur demanda :

« Vous n'avez pas de question à poser? »

Le substitut, sans détourner les yeux de *Caïn*, répondit négativement d'un signe de tête; le défenseur s'émut soudain et, après avoir toussé : « Peut-on juger, docteur, d'après les dimensions de la blessure, de... de l'état mental de l'accusé? En d'autres termes, je veux demander si l'étendue de la lésion permet de penser que l'inculpé a obéi à une impulsion maladive?... »

Le président leva sur le défenseur ses yeux endormis et indifférents. Le procureur interrompit sa lecture et regarda le président. Mais ils ne firent que jeter un regard et leur visage n'exprima rien; il n'y parut ni sourire, ni étonnement, ni perplexité.

Digitized by Google

« Mon Dieu, fit le médecin, si l'on considère la force avec laquelle... le... meurtrier a porté le coup... En définitive... je vous demande pardon, je n'ai pas très bien compris votre question... »

Le défenseur n'obtint pas de réponse, mais il n'en sentait pas la nécessité. Il était clair pour lui-même que la question n'avait surgi dans son esprit et ne s'était échappée de ses lèvres que sous l'influence du calme, de l'ennui et du ventilateur en mouvement. Après avoir renvoyé le médecin, le tribunal s'occupa d'examiner les pièces à conviction. On prit d'abord un paletot ; on distinguait sur la manche une tache de sang, brune. Interrogé, Kharlamof donna quelques explications :

« Trois jours avant la mort de ma vieille compagne, Pénkof a tiré du sang à son cheval... j'étais là; naturellement, je l'ai aidé, et... et j'ai taché mon paletot...

— Mais Pénkof a déposé tout à l'heure : il ne se rappelle pas que vous l'ayez aidé à faire la saignée...

— Je ne sais rien de plus.

— Asseyez-vous ! »

On prit la hache qui avait servi à tuer la vieille femme.

« Ce n'est pas la mienne, déclara l'accusé.

— A qui donc appartient-elle ?

— Je n'en sais rien... Je n'avais pas de hache...

— Un paysan ne peut se passer de hache un seul jour. Votre voisin, Ivan Timoféitch, vous a aidé à réparer un traîneau et il déclare que c'est bien la vôtre...

— Qu'est-ce que j'en sais? Je le jure comme devant Dieu (Kharlamof étendit la main en ouvrant les doigts), comme devant le Créateur même. Je ne me rappelle pas l'époque où j'avais une hache. Il y en a bien eu une chez moi, mais elle était plus petite et mon fils Prokhor l'a perdue. Deux ans avant d'entrer dans l'armée, il est allé couper du bois, il s'est promené avec des enfants et il l'a perdue...

— C'est bien, asseyez-vous ! »

Cette méfiance systématique, ce refus de l'entendre frois-

Digitized by Google

sèrent et blessèrent sans doute Kharlamof. Il cligna les yeux et des plaques rouges apparurent sur ses pommettes.

« Je le dis comme devant Dieu! continua-t-il, en allongeant le cou. Si vous ne le croyez pas, interrogez donc mon fils Prokhor. » Il se tourna vivement vers le garde : « Prokhor, où est la hache? demanda-t-il tout à coup d'un ton brusque; où est-elle? »

Ce fut un instant plein d'angoisse! Tous reculèrent ou se détournèrent pour ne pas voir... Dans tous les esprits, sans en excepter un, jaillit comme un éclair la même pensée, effrayante, invraisemblable, qu'une coïncidence fatale était possible, et personne ne se risqua et ne s'enhardit à regarder le visage du soldat. On ne voulait pas croire à cette éventualité, on avait mal entendu.

« Accusé, il n'est pas permis de parler au garde... », se hâta de dire le président.

Personne n'avait vu la physionomie du milicien et l'expression de crainte disparut soudain des visages, comme si un masque la rendait invisible. L'huissier quitta sans bruit sa place et sortit de la salle, sur la pointe des pieds, en balançant les bras. Quelques secondes après, on entendait des pas et des bruits sourds comme lorsqu'on relève la garde.

Tous relevèrent la tête et, s'efforçant de regarder en l'air comme si rien ne s'était passé, ils continuèrent l'examen de la cause...

ANT.-P. TCHÉKHOF.

(Traduit du russe par FERNAND MALLIEUX.)

Digitized by Google

DE LA PUISSANCE DES MOTS

Je n'apprendrai rien de nouveau à la plupart de mes lecteurs en affirmant que nous sommes bien souvent la dupe de nos sens. Nous ne sentons pas les choses de la même façon la nuit que le jour, par un riant soleil que par un temps maussade. Tel paysage nous paraîtra un jour lumineux, gai, animé; le lendemain, nous le trouverons mélancolique, sombre, sinistre, suivant les dispositions de notre esprit. De même, tel air qui nous aura plu par son allure vive, originale, nous paraîtra, en d'autres circonstances, plat et ennuyeux. Essayez de toucher à un plat exquis présenté d'une manière peu attrayante, le dégoût vous aura bientôt enlevé tout appétit. Le dicton populaire est vrai, qui prétend que l'on goûte autant avec les yeux qu'avec le palais.

Toutes ces bizarreries ont la même origine. C'est la grande dupeuse que l'on appelle l'*imagination* qui joue le principal rôle. Nos bons aïeux connaissaient aussi bien que nous les écarts de celle qu'ils appelaient « la folle du logis », mais ils ne les étudiaient pas scientifiquement. Ces écarts, nous les avons décorés du nom de SUGGESTION ou AUTOSUGGESTION, et, depuis que la science les a marqués de son empreinte, ils ont acquis à nos yeux une importance démesurée. Et, comme il arrive toujours, les cas dits de suggestion se sont multipliés, en raison même de la publicité qu'on leur donnait. Ce mot SUGGESTION n'est-il pas un exemple frappant de la *puissance des mots?* Il revêt un caractère mystérieux, fatal, inéluctable. Il fait venir à l'esprit des pensées d'intervention supra-terrestre,

Digitized by Google

d'un ordre supérieur, contre laquelle toute lutte est impossible. Ce mot a été admirablement choisi pour développer la névrose générale dont souffre notre génération.

Au point de vue de l'orientation de l'esprit public, le choix d'un mot peut avoir une importance considérable. Il suffit parfois d'une heureuse trouvaille pour pousser dans tel ou tel sens et dévoyer, peut-être pour longtemps, la pensée d'un peuple. Celui qui, le premier, a parlé du *Syndicat* juif, dans l'affaire Dreyfus, a exercé une influence énorme sur la marche des événements.

Les badauds, c'est-à-dire la masse, sont tombés en arrêt devant ce mot terrible. Immédiatement, l'imagination populaire s'est représenté un vaste complot; des financiers sans scrupules, ourdissant des trames mystérieuses dans toutes les grandes villes de l'Europe. Et des banquiers cosmopolites, unis par une même pensée terrifiante, envoyaient, sans compter, de l'or dans tous les pays! Dans quel but, mon Dieu! Vaguement, dans l'esprit des humbles, ces efforts énormes devaient aboutir à désorganiser l'armée française. Oui, c'est l'ennemi héréditaire qui mettait tout en œuvre pour accabler ce qui fait l'honneur, la gloire de ce pauvre grand peuple à l'imagination débordante, qui est resté tel que nous le dépeignait César dans ses *Commentaires*.

C'est cela le syndicat juif, et c'est avec cela que l'on est parti en guerre contre toute une race! Le terrain était certes préparé, mais le mot trouvé a été d'un puissant secours.

Le mot est le signe représentatif de l'idée, mais il est rarement adéquat à l'idée. Tantôt il reste en deçà, tantôt il va au delà. Les mots heureux sont ceux qui, non contents de faire saisir l'idée, la développent, l'amplifient, lui donnent de la grandeur, en montrent les conséquences. Je dis que ce sont des mots heureux, parce qu'ils s'adressent à l'imagination et que c'est par l'imagination que l'on s'empare des masses. Il est à remarquer que les doctrines nouvelles appuient leur propagande sur quelques mots heureusement trouvés, qui ont le don d'enflammer l'imagination populaire. Le parti socialiste, le plus jeune et le plus ardent de nos partis, a trouvé beaucoup

Digitized by Google

de ces expressions imaginées qui remuent et troublent l'âme des foules. Citons-en quelques-unes et tâchons de les analyser pour saisir sur le vif la mystérieuse action des mots. Celle qui fait prime actuellement, c'est l'expression : CONCENTRATION CAPITALISTE. Ce terme est de la même nature que le fameux syndicat juif. Il fait admirablement travailler l'esprit. C'est un thème qui se prête à tous les développements. Faites sortir de ce mot tout ce qu'il contient et vous serez étonné des conséquences qu'il fait entrevoir.

CONCENTRATION CAPITALISTE. Ne voyez-vous pas les richesses des nations se mettant en marche d'elles-mêmes, venir se réunir, s'agglomérer en quelques mains? Peu à peu et par la force des choses, la vie se retire du peuple. Il ne s'agit pas de tels ou tels capitalistes; on ne maudit pas leur égoïsme, leur avidité. Non, c'est un terme froid, mathématique, abstrait. Il évoque l'idée d'une force à laquelle on ne peut échapper. C'est une loi économique qui se présente, et les conséquences de cette loi, quelles qu'elles soient, sont inéluctables! Vous voyez immédiatement l'influence exercée sur les esprits peu cultivés par le simple énoncé de ces termes heureusement trouvés. Le lecteur ou l'auditeur visé appartient généralement à la catégorie des naïfs ou des demi-lettrés. Il reste absolument hypnotisé!

Il faut aussi relever les mots qui en imposent par leur allure étrangère, exotique. Leur caractère international leur donne beaucoup d'ampleur et, malgré leur air froid et positif (peut-être à cause de cela), ils font travailler l'imagination plus que les mots chauds et colorés. Dans ce genre rentre le mot TRUST FINANCIER.

Je lisais dans les premiers jours de cette année un article de fond d'un journal socialiste très répandu, intitulé : *L'Avenir social*. Cet article, bien rédigé, du reste, et pas trop déclamatoire, dépeignait l'avenir social avec les couleurs les plus sombres. L'auteur, que je crois consciencieux et qui a souvent du bon sens, était visiblement empoigné lui-même par ce qu'il disait. Il rappelait en termes inquiétants les trusts du blé, du pétrole, du café, que sais-je? et concluait en disant que les

Digitized by Google

pauvres gens n'étaient plus maîtres de leur destinée. Ils étaient pieds et poings liés au pouvoir des TRUSTS FINANCIERS. Ces deux mots : TRUSTS FINANCIERS, revenant souvent sous sa plume, évoquaient des idées décourageantes, et il fallait positivement une certaine force de volonté pour se dégager de cette impression.

Ceux qui savent et qui raisonnent ont vite remis les choses au point. Ils se disent que, malgré tous les trusts, puisque trust il y a, le blé se vend beaucoup moins cher qu'il y a trente ans. On achetait alors la farine de 35 à 40 francs les 100 kilogrammes. Aujourd'hui, malgré la récolte déficitaire de l'année dernière, elle ne coûte encore que 28 francs. Et ce prix ne pourra se maintenir longtemps. Le litre de pétrole se vend au prix de 10 centimes, — bien que le légendaire M. Rockfeller se dresse toujours menaçant, là-bas, pour accaparer la lumière du pauvre. Quant au café, tout le monde sait qu'il est à vil prix, au grand dam du Brésil qui en inonde le monde entier. Voilà la vérité! Mais la vérité, il faut la connaître et, en attendant, les mots à effet, les termes suggestifs exercent leur puissance magique sur l'esprit inculte des masses, et les convictions se forment d'*autant plus absolues qu'elles sont moins raisonnées*.

Les formules scientifiques sont surtout recherchées des économistes socialistes et ce n'est pas à tort. Rien n'inspire plus de respect aux adeptes. Dans ce genre, Karl Marx offre un arsenal précieux aux polémistes qui vont y chercher des armes redoutables. J'estime qu'une des plus belles trouvailles de ce parti est LA LOI D'AIRAIN, cette loi fatale qui est censée présider à la question des salaires comme le *fatum antique*. Comme cette loi d'airain vous donne bien l'idée de l'inflexible, de l'implacable! Comme les pauvres gens sont peu de chose en présence d'un pareil phénomène économique et comme ils ont conscience de leur inanité! Non, cette loi terrible doit disparaître pour qu'ils retrouvent un peu de quiétude, et elle ne peut disparaître qu'avec le régime capitaliste.

Du reste, le mot AIRAIN est un de ces vocables à caractère qui évoquent toujours des idées ou nobles, ou pompeuses,

Digitized by Google

ou terribles. Pourquoi? Les mots ont leur caractère, leur physionomie. L'écrivain ou l'orateur lance le mot ou la formule. A peine ce mot a-t-il pris corps qu'il exerce son influence sur celui qui l'a créé. Il vit pour ainsi dire de sa vie propre. A son tour, il agit d'une manière indépendante. Il y a là une double action très curieuse qui fait songer involontairement à la parole mystérieuse de l'Écriture : « *Et le Verbe était Dieu et Dieu était le Verbe.* »

Je me souviens de l'impression produite sur moi, il y a longtemps, hélas! par la formule manchestérienne : LAISSER FAIRE, LAISSER PASSER. C'était comme le cri de délivrance de l'humanité, arrivée enfin à la compréhension nette de la liberté et de la tolérance. Toute la question économique était résolue par cette large formule si heureusement trouvée : LAISSER FAIRE, LAISSER PASSER. La doctrine était immédiatement portée à la hauteur d'un dogme. Quel repos, quel désintéressement, quelle tranquillité dans cette formule! Pourquoi s'occuper des vains obstacles apportés au développement naturel des lois économiques par les mesquineries de la routine de la réaction? Non, que les choses suivissent seulement leur cours et tout était pour le mieux! Pendant un quart de siècle, le monde fut conquis par la formule du libre-échange. Que les temps sont changés! Aujourd'hui, les frontières se resserrent, les peuples se cantonnent chez eux, et après deux mille ans d'agitations et de luttes, nous en revenons aux traditions de la Rome antique, où le même mot HOSTIS désignait l'*Étranger* et l'*Ennemi*. Oui, c'était une belle formule et, dans le trouble et le désarroi de ma conscience, je me demande avec angoisse si celle-là n'était pas la vraie. Aujourd'hui, tout est trouble et confusion. Ce qui était vertu devient crime. Crime, le dévouement fraternel; crime, la folie chevaleresque d'un héros qui se met au travers d'un courant au nom du Droit et de la Justice! Oh! la raison, le bon sens, qui nous les rendra? Et la cause, oui, la cause de cet état effrayant de la conscience publique? Il faut bien le dire, quelque partisan que l'on soit de l'ordre et de l'autorité, la cause en est aux dirigeants de tous les pays. Eux aussi se laissent prendre ou feignent de se laisser prendre

Digitized by Google

à la magie des mots. Ils préfèrent de vaines formules à la Justice et à la Vérité. Les porte-paroles d'une religion de paix et d'amour hurlent des mots sauvages : MORT AUX JUIFS, et ceux qui sont placés à la tête des nations, au lieu de tenir haut et ferme le flambeau de Justice, cherchent sournoisement et pris de peur à voiler son éclat. Ils ont crainte de cette flamme sublime et leur main, à la fois hésitante et hardie, cherche toujours l'ÉTEIGNOIR!

JULES VIEUJEANT.

Digitized by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

L'exposition de la Libre Esthétique. — Les salonnets du Cercle : M. F. Maréchal, M. Léon Frédéric, Mlle Alice Ronner, Mme Käthi Gilsoul, M. Léon Rotthier.

Grâce à l'éclectisme qui préside au choix des artistes invités, grâce aussi à la présence, au milieu des tableaux et des sculptures, de quelques-uns des produits les plus charmants de l'art industriel contemporain, — vitraux, porcelaines, tapisseries, reliures, — l'exposition de la Libre Esthétique est, comme de coutume, infiniment agréable à visiter. On ne regrettera certes pas l'heure qu'on y passera. Quant à se livrer à des considérations d'ensemble et rechercher les tendances de l'association qui organise ces salonnets à succès, ce serait peine perdue : la Libre Esthétique — son titre le dit — n'est pas batailleuse comme la phalange des XX auxquels elle a succédé, et il lui suffit de nous montrer, en une réunion parfois disparate, des choses curieuses, et, si possible, neuves. Cette année, il n'y a, en fait d'imprévu, que la réapparition de deux ou trois de ces vingtistes qu'on commençait un peu à oublier : M. Théo Van Rysselberghe, M. Robert Picard, le sculpteur Minne. Et l'on ne sait ce qu'il y a de plus surprenant, de voir M. Picard, qui jadis exhibait gravement une *Mésopotamie imaginaire*, encore plus imaginaire que mésopotamique, montrer cette fois des portraits dont le meilleur, une jeune femme en noir, eût pu être signé par feu Louis Gallait lui-même, du temps qu'il commençait à peindre, — ou de constater que le pointillage, qui fut la folie d'un jour, est devenu pour M. Van

Digitized by Google

Rysselberghe, après plusieurs années, une manière définitive sous laquelle il continue de travestir son remarquable talent. M. Van Rysselberghe s'est chargé lui-même de démontrer irréfutablement l'erreur de son procédé. Il expose des *Baigneuses* nues au soleil de Provence, et en même temps les dessins qui lui ont servi d'études pour ce tableau de vaste dimension. Rien n'est plus curieux que de comparer les dessins à l'œuvre peinte. Exécutés devant la nature, sans aucun parti pris de facture, ces dessins au crayon noir et à la sanguine sont excellents : c'est souple et gras, plein de vie, de grâce, et même de couleur. Voyez maintenant le tableau : l'artiste a laborieusement transposé au petit point ces corps qu'il avait d'abord dessinés sur le papier avec une si savoureuse spontanéité; c'est à peine si on les reconnaît, bien que pas un geste, pas un détail d'attitude n'aient changé; la « chair de la femme, argile idéale, ô merveille! », est devenue une peau squammeuse et faisandée; et quant à l'aspect d'ensemble, ces figures, figées dans une sorte de carapace rougeâtre, semblent exposer aux lueurs d'un feu de forge, dans l'espoir d'une chimérique guérison, leurs carnations tigrées par quelque maladie inconnue. Même observation pour les portraits : les vêtements, les fonds, avec leurs petits points rouges et verts juxtaposés, miroitent, éblouissent et défient le regard, comme un piège à alouettes tournoyant au soleil; pourtant, l'artiste a consenti, quand il s'est agi de peindre les têtes, à abandonner quelque chose de la rigueur de son parti pris, et alors il laisse entrevoir à nouveau les dons peu communs qui, à ses débuts, firent présager un maître. M. James Ensor, qui s'annonçait jadis comme un coloriste de premier ordre, M. Maurice Denis, qui travaille, à grand renfort de symbolisme, à se refaire une âme puérile de primitif, sont, eux aussi, des talents égarés. M. Léon Frédéric, lui, dont nous aurons à reparler tout à l'heure, suit sans défaillance la voie qu'il s'est tracée. Le panneau central de son polyptyque représente, sous un ciel bleu et blanc où gravitent les mondes, la *Nature*, personnifiée par une jeune femme dont la claire nudité disparaît presque sous la charge odorante et légère d'une tunique de guirlandes

Digitized by Google

et de fruits; avec un sourire souverain, sa tête éternelle s'incline vers sa poitrine, d'où une fillette écarte les fleurs pour boire la vie à ses mamelles gonflées. Sur chacun des quatre panneaux latéraux, symbolisant les quatre saisons, un enfant apparaît au milieu d'une profusion de feuillages, de corolles, de fruits, de branches flétries par la neige. Il y a des morceaux admirables dans cette œuvre singulière, accomplie avec une conscience dont la minutie ne lui enlève rien de son ampleur; pourtant, on ne laisse pas d'être déconcerté par cette pluie, cette cataracte, cette avalanche de floraisons versicolores et de pulpes diaprées, sous la masse brillante desquelles on a, par endroits, quelque peine à discerner les figures.

M. Alfred Verhaeren a rarement brossé une toile de la dimension de l'*Intérieur d'église* qu'il expose ici, et nous croyons que jamais il n'est apparu plus savoureusement coloriste. C'est le mystérieux prestige de la couleur qui rend si puissamment significatif ce coin de cathédrale; on entend le glissement des pas de la vieille femme qui s'avance sous les arceaux solitaires; et les bannières qui rutilent dans la pénombre des entrecolonnements, les balustres de chêne écussonnés, le Christ sculpté qui agonise, éployant ses bras de bois sur une tapisserie fanée, tout raconte avec une silencieuse et somptueuse éloquence le recueillement de la prière au milieu des richesses d'un passé aboli. C'est aussi une splendeur déchue qui a inspiré M. Thaulow : toute l'histoire de Venise tient dans ce cadre où des architectures en ruines, derrière leurs façades écaillées, regardent, semblables à des reines mortes sous un masque funéraire, stagner à leurs pieds une eau plus morte qu'elles. La *Nuit à Amiens*, avec ses vieilles maisons endormies, baignant comme une ville de rêve dans le fluide enchantement de la lumière lunaire, n'est pas moins poétique. Sans atteindre à cette maîtrise, M. Baertsoen, dans son *Soir en province*, a exprimé avec un sentiment délicat l'effet de la chute du jour sur la grand'place d'un village des Flandres.

Pendant que M. J. Heymans, abandonnant le système des hachures, tente de ressaisir sa belle et saine virtuosité d'antan,

Digitized by Google

M. Claus se familiarise de plus en plus avec les finesses les plus subtiles de la lumière : à regarder longtemps ces vues agrestes si étrangères à toute convention, il semble que l'air vif du matin vous caresse le visage : quel charme frais a ce rayon printanier qui projette sur la façade de la *Maison en Flandre* l'ombre des rameaux encore dénudés!

A la clarté franche, M. Charles Mertens préfère le demi-jour; mais cette atmosphère de crépuscule reste colorée et n'enlève rien à la grâce de ses Zélandaises et de son portrait de jeune fille.

C'est de Zélande aussi que M. Bartlett a rapporté des études de pêcheurs vigoureusement touchées, et M. Nico Jungmann de caractéristiques lavis à larges teintes plates, qui ont l'air d'être préparées pour la gravure en couleur sur bois.

En fait de portraits, il y a une *Green Girl*, de M. Alexander, « enlevée » avec la plus élégante habileté, de spirituelles effigies féminines de Mlle Dora Hitz et un excellent portrait de M. Lucien Simon.

M. Constantin Meunier a envoyé trois œuvres dignes de sa grande réputation : un grand buste, de tournure classique, symbolisant, avec une pathétique noblesse, la *Mélancolie;* un *Bûcheron*, qui continue la série de ses statuettes de travailleurs, et un bas-relief représentant la construction d'un brise-lames; les deux chevaux traînant les fascines dans la mer, les hommes qui les conduisent, ont une allure héroïque et superbe.

Les figurines de M. Georges Minne, dont les formes rigides et sèches rappellent la période initiale de l'art égyptien, ne manquent pas de caractère, mais il faut avouer que ce caractère est le même dans tous les numéros de son envoi, sauf dans les *Trois saintes femmes*, curieux pastiche des sculptures de bois et de pierre des cathédrales du moyen âge.

Les eaux-fortes de M. Max Liebermann, qui égratigne le cuivre avec la plus savoureuse liberté, fournissent une transition pour passer au compartiment, absolument réussi, de l'art appliqué. Il y a là des choses exquises : les cire-perdue de M. P.-W. Bartlett, précieuses comme des bronzes japonais; les étains, d'une grâce toute française, de M. Jules Desbois; les

Digitized by Google

plaquettes de M. Alexandre Charpentier, petits chefs-d'œuvre de vie spirituelle; les verres féeriquement nuancés de l'Américain Tiffany; les vitrines qui contiennent les produits fragiles et charmants de la Manufacture royale de porcelaines de Copenhague, décorés avec un goût si harmonieux dans sa discrétion. La série des tapisseries est particulièrement intéressante : celles de M. Fritz Rentsch sont d'une incomparable richesse de ton, malheureusement obtenue à l'aide de glacis au pinceau; nous préférons à cette combinaison irrationnelle, sorte de truquage de haut goût, la franchise des travaux de M. Otto Eckmann et des broderies de M^lle^ Van Mattemburgh, qui a exécuté, d'après les dessins de M. H. Evenepoel, un panneau et un triptyque dont le somptueux éclat n'est dû qu'à l'emploi de l'aiguille et de la soie.

Les salonnets du Cercle.

Une trentaine d'eaux-fortes de M. Fr. Maréchal, un des excellents dessinateurs de l'école de Liége. Des agglomérations de cabanes blotties sous la neige, croquées d'un trait preste et simplifié qui donne à ces vues grandes comme la main l'ampleur de vastes paysages; des aspects nocturnes de la Meuse; des bouquets d'arbres opaques au-dessus desquels se lève le disque livide de la lune; des coins pittoresques ou sinistres de la ville. Parfois ces études, d'un travail expert, où la taille se mélange industrieusement à l'aquatinte, servent de fond à quelque personnage, observé dans sa vivante vérité, et sur qui se concentre alors l'attention de l'artiste : la jeune femme en toque de fourrure traversant un carrefour, a tout ensemble la précision indispensable au caractère d'une figure, et l'imprécision qui traduit le mouvement; elle ressemble à vingt passantes que l'on croise journellement dans la rue, et pourtant elle n'est pas quelconque : elle a du « style ». C'est la remarque que suggèrent surtout les types du bas peuple étudiés par M. Maréchal : ils sont vrais, sans être vulgaires : voyez *l'Épave*, *En temps de grève*, et surtout *l'Oiseau de nuit*, une femme à sombre crinière, debout au

Digitized by Google

bord d'une terrasse d'où l'on aperçoit en abîme, sous le ciel criblé d'étoiles, les lumières de la ville parsemant un panorama invisible : on dirait une Salammbô du trottoir.

Parmi les dessins, aucun n'est plus charmant que la *Jeune fille couchée dans le bois*. Les coudes en terre, la tête entre les mains pour savourer tout à son aise le roman qu'elle a dérobé, elle allonge innocemment sur les feuilles mortes la gracilité de son corps, qui tient encore de la fillette et déjà de la femme : c'est chaste, avec un rien de sensualité qui s'ignore ; on devine que, sa lecture terminée, elle se relèvera troublée, et qu'au retour la brise complice lui murmurera des choses qu'elle ne lui avait pas dites encore.

***

Saluons en M. Léon Frédéric l'un des trop rares artistes belges qui, non contents de traiter magistralement le « morceau », savent imposer à tout ce qui sort de leurs mains une pensée directrice. La sienne est grave, attendrie, presque religieuse : M. Frédéric est sans doute le seul parmi les peintres de notre pays qui pourrait aujourd'hui traiter les sujets tirés de l'Évangile et de la légende chrétienne, non seulement sans irrévérence, mais en y apportant la ferveur de cœur qu'y mettaient les maîtres anciens; de fait, ses compositions sont à leur manière des tableaux religieux, et les paysans, les ouvriers, les prolétaires qu'il représente avec un réalisme si riche de style apparaissent comme les apôtres inconscients et les humbles fidèles d'un moderne évangile de pitié et de fraternité. Aussi M. Frédéric, dont on se rappelle une déjà lointaine *Mort de saint François d'Assise*, devait-il être porté par le penchant naturel de ses idées à retracer par le pinceau les poétiques et édifiants épisodes de la vie de ce moine du XIII^e^ siècle, qui avait voué sa tendresse à « Madame la Pauvreté » et, mêlant dans son amour des misérables les plus humbles des créatures de Dieu, conversait ingénûment avec les rochers, appelait l'eau « ma sœur », prêchait les arbres, les fleurs et les animaux familiers des champs. Le saint *priant*

Digitized by Google

pour les papillons, qui, charmés par sa parole, diaprent de leurs corselets ailés la bure de sa robe de pénitent, — *appelant à la prière les oiseaux* dont l'essaim, pressé autour de lui, va tout à l'heure s'élever en gazouillant les louanges divines, — *prêchant les poules*, — *consolant le chevreuil mourant*, — *bénissant les fleurs*, sont des saynètes d'une grâce rustique, où la science du rendu laisse entière la naïveté du sentiment. L'artiste, est-il besoin de le dire? s'est bien gardé de donner à saint François l'air d'un homme qui ferait quelque chose d'extraordinaire; aussi simple que les fleurs, le chevreuil, les poules, les papillons, les oiseaux qui l'écoutent, il est vraiment leur frère en Jésus-Christ : l'extase n'auréole pas ce front chenu, tanné par l'air libre des routes et qui se lève tout naturellement vers le ciel; elle l'empreint seulement d'une bonté plus profonde.

Le mélange d'idéal et de scrupuleux réalisme qui caractérise M. Frédéric se retrouvait encore dans les *Écureuses*, une page accomplie, des meilleures qu'il ait signées. Quoi de moins intéressant, semble-t-il, qu'un groupe de fillettes écurant ces cruches de cuivre qui servent à transporter le lait? Mais pour l'artiste qui sait la voir et l'incarner, la beauté est présente partout : ces trois petites paysannes zélandaises, agenouillées dans l'herbe de la prairie, au premier plan du frais et chantant paysage qui se développe derrière elles, c'est le printemps dans le printemps; les princesses des contes de fées, condamnées aux travaux domestiques, ne s'y livrent pas avec de plus charmants airs de tête; le récipient de cuivre, qui occupe le centre du tableau, reflétant sur ses flancs la clarté du ciel et les verdures mouvantes, a lui-même une vague tournure héroïque. Citons encore une *Paysanne endormie*, remarquable par le caractère, parfois plus difficile à saisir que la beauté des lignes, et un *Vieux paysan* cherchant vainement à réchauffer auprès d'un poêle ardent ses mains gourdes et son corps caduc, dont la tête ravagée par les années et les travaux, ossifiée, minéralisée, presque devenue une chose inanimée, fait penser à un fragment de rocher labouré par la foudre.

Digitized by Google

En même temps que M. Frédéric, exposait Mlle Alice Ronner. Mlle Ronner traite la « nature-morte » avec un ingénieux goût d'arrangement, des finesses de ton, une légèreté infiniment délicate qui va jusqu'à la mièvrerie. La pulpe bigarrée des fleurs, la chair veloutée des fruits, l'éclat irisé des verres et des porcelaines rares prennent, sous son pinceau, des coquetteries et des élégances dont l'attrait n'est nullement banal.

Une touffe de sombres chrysanthèmes, une guirlande de feuilles desséchées, d'anciennes lettres : qui a extrait de ce coffret gris clouté de fer ces objets esseulés dans un demi-jour dont la mélancolie s'accorde à la mélancolie du titre : *Vieux souvenirs?* Le tableau ne le dit pas, et s'il plaît au spectateur, ce sera lui-même qui viendra rêver devant ces reliques légères.

***

Dans le genre charmant de l'aquarelle, un début prometteur : celui de Mme Käthi Gilsoul. Des fleurs, des paysages, des intérieurs. Les « intérieurs » amusants et d'une juste notation de lumière tamisée, — les paysages, tous pris en pays flamand ou hollandais, montrant le clair ruban des canaux allongé sur la verdure grasse des prairies, les quais dont les maisons se reflètent dans l'eau, les coins de port où un chaland à vapeur file en dégorgeant sa fumée dans le brouillard du matin, les barques de pêche alignant leurs coques goudronnées au-dessus desquelles se hérisse le fauve entremêlement des mâts et des agrès, — les fleurs : cueillies vives, jetées en touffes, ou peintes, à même l'arbuste, avec le désir, qu'on sent dans la hâte et la franchise du travail, de conserver la spontanéité de l'improvisation et de fixer sur le whatmann, avant qu'elles aient le temps de se faner, la grâce légère et l'éclat des corolles. Nous reprocherons à ces fleurs si charmantes de manquer parfois de « plan » et de paraître plaquées sur le fond : défaut dont Mme Gilsoul n'aura guère de peine à se défaire, car elle a le don de la couleur. Dès à présent, il

Digitized by Google

y a là mieux qu'un talent d'amateur, et il dépend de l'artiste de prendre rang parmi nos meilleurs aquarellistes.

De M. Léon Rotthier, deux bons portraits, vivants et consciencieux, d'intéressantes sanguines, et une page de dimension, les *Fusillés de Malines*, louable effort dans le domaine suranné de la peinture dite historique.

MAURICE SULZBERGER.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

Les deux événements de ce mois sont, sans conteste, la déclaration du comité de l'*Alliance* et le congrès progressiste du dimanche 6 mars. A quelques jours d'intervalle, deux organismes, qui tiennent une grande place dans notre groupement politique, ont pris attitude sur des questions d'ordre essentiel et, ce qui compte davantage, d'ordre actuel.

On attendait avec une certaine impatience la déclaration du conseil général de l'*Alliance*. Depuis dix ans et plus, il est de mode de déclarer qu'aucun lien solide n'unit plus les deux tronçons du libéralisme. On allait pouvoir mesurer le cordeau tressé par les mains expérimentées de MM. Féron, Goblet, Solvay et consorts, éprouver sa résistance et peut-être en médire. Quant au congrès progressiste, après les entérinements plutôt funèbres des années précédentes, on en sait à l'avance le cérémonial et les formes conclusives. MM. Féron et Janson parlent tour à tour, quelque ténors de province y vont de leur grand air, et on vote... sans voter. Ceci soit dit, d'ailleurs, sans la moindre malice, car il en est de même de tous les congrès politiques de ce temps.

Pourtant cette fois, il y avait de l'orage dans l'air, et quelques paris auraient pu s'engager sur les chances de victoire de la motion qu'apportait M. Féron, porte-paroles de l'*Alliance*, contradictoirement avec M. Janson, qui ne voulut point faire partie de cette société d'études, on ne sait trop pourquoi. M. Féron a, depuis un an, adopté des attitudes assez dissemblables de celles où se complaît son illustre collègue; fondateur de l'*Alliance*, il s'est — tranchons le mot — compromis pour elle. Qu'allait-il advenir le 6 mars dernier?

Digitized by Google

Le 6 mars, M. Féron a montré, malgré l'hostilité de quelques auditeurs, non seulement qu'il était homme de tête et de parole, ce que nul n'ignore, mais aussi que son éloquence un peu grise avait toujours l'action persuasive d'antan. S'il y avait eu vote, s'il avait fallu opter entre deux politiques bien tranchées, je n'ose affirmer qu'il l'eût emporté. M. Janson est autrement redoutable à une tribune que devant une table de délibération. Mais, grâce à l'allure condescendante qu'il avait adoptée dès le début, et par son ralliement assuré à l'ordre du jour du conseil général de son groupe, M. Féron a pu dire tout haut, et faire applaudir, de dures vérités à ses amis. Quand, à deux reprises, un délégué liégeois, dont la place serait à la Populaire, s'il n'eût dépendu que de lui d'y aller, s'est permis d'arguer de certaines attitudes, évidemment regrettables, mais toutes individuelles, des libéraux modérés de Liége, l'ancien directeur de la *Réforme* a protesté avec énergie contre la politique de rancune qui voit les hommes et néglige les principes. Il a non moins nettement déclaré que le premier devoir pour les progressistes était d'examiner les solutions capables de ramener la paix au sein du libéralisme, non de préparer et de ménager l'entente avec le parti collectiviste.

En apparence, et pour qui lit les analyses des journaux, M. Féron s'est trouvé tout seul de son opinion dans cette assemblée où il est venu défendre la tradition de notre parti. Mais l'apparence, cette fois encore, n'est pas la réalité.

Tout d'abord, l'assemblée du 6 mars était loin de constituer l'adéquate représentation du progressisme en Belgique. Ce n'est pas exagérer que de dire que 10 p. c. à peine de ceux qui se réclament de la fraction avancée du libéralisme avaient pris part à l'élection des délégués. Que d'endroits où ceux-ci se choisissent eux-mêmes! A Waremme, à Fexhe et dans bien d'autres lieux du pays wallon, il en a été ainsi; à Liége, on a fait le silence sur le choix des délégués, et on a bien fait.

La raison? direz-vous. Elle est simple. Depuis la revision, il s'est accompli, au sein du groupe progressiste, un travail de dislocation, avoué par M. Janson, l'autre jour, et qui a abouti

Digitized by Google

à une sorte de paralysie générale de ce corps, jadis vigoureux. Par un revirement imprévu, les assemblées « doctrinaires » ont été plus suivies, en ces dernières années, que les assemblées rivales. C'est qu'en réalité, la raison d'être du progressisme, abstraction faite de toute question de programme, était surtout dans la revision elle-même, et qu'une fois le grand œuvre mene à terme, c'en fut fait de la belle ardeur qui avait enrôlé tant de libéraux, à la nuance mal définie, sous le drapeau de MM. Féron, Janson et Lorand. Parmi ces libéraux, quelques-uns allèrent au collectivisme, alléchés par les mandats ou sincèrement conquis à ses outrances; d'autres regagnèrent leur poste d'antan; d'autres, enfin, et ce furent les plus nombreux, se retirèrent plus ou moins éclopés d'une lutte qui leur avait valu des horions et pas le moindre profit. De plus en plus, le progressisme — c'est son honneur et c'est aussi sa faiblesse — est destiné à n'être plus qu'un état-major campé en observation entre deux armées : celle du libéralisme et celle du collectivisme.

Et ici, nous touchons à l'erreur fondamentale, où versent, selon moi, les hommes de bonne foi qui, comme M. Féron, s'acharnent à maintenir ou à créer une situation ambiguë, dont ils veulent que ce soit la situation qui sera faite au libéralisme belge de demain.

Ce très remarquable et très honnête homme de M. Féron est entré dans le comité fondateur de l'*Alliance* avec le désir, nullement dissimulé, d'y défendre le principe de la triplice anticléricale, mais une triplice basée sur la reconstitution préalable du parti libéral. J'ai déjà dit, et répété, ici ce que je pensais de cette tactique à double détente. Voici que, le 6 mars, les congressistes réunis à l'*Olympia* se sont prononcés individuellement contre elle, ce qui ne les a pas empêchés de voter collectivement un ordre du jour équivoque en sa faveur (1). En somme, libres de tout choix, MM. Heynde-

(1) Le *Peuple* du 11 mars caractérise dans un français douteux, mais d'un sens très clair, l'œuvre du congrès du 6 mars dernier : « Le programme manquant de base scientifique, mélange de vieux et de neuf, de conservatisme capitaliste et d'interventionnisme socialiste, peut difficilement prendre cette attitude nette. »

Digitized by Google

ricx, de Sélys, Journez, etc., eussent carrément adopté et de premier élan un ordre du jour excluant l'élément modéré de leur plan de campagne. A Liége, la retraite si remarquée de l'honorable M. Demoulin ; à Bruxelles, la scission morale de M. Féron, ne sont-elles pas des indices formels de la mésentente qui prépare une nouvelle réduction de l'effectif progressiste? Mais, par une contradiction que le passé explique, que le présent rend inexplicable, M. Féron ne sait se décider à briser les liens qui l'attachent encore, non certes à un idéal démocratique dans lequel nous communions tous avec lui, mais à un groupement très concret et très matériel, qui incarne fort peu cet idéal cher à tous les hommes de progrès. On peut, on doit être, en un mot, socialiste et libéral tout ensemble ; on ne peut, sans duperie ou calcul, ou aberration, être libéral et collectiviste à la fois. C'est d'ailleurs ce que, dans la presse de toutes opinions, les dirigeants de droite et de gauche se sont chargés de déclarer une bonne et dernière fois, au lendemain de la publication du manifeste signé par M. Féron et ses amis de l'*Alliance* (1).

Le regret que m'inspire l'attitude de M. Féron ne m'empêche pas, qu'on le croie bien, d'admirer sa belle vaillance et surtout, cette réserve faite sur un point de tactique, son sens aiguisé des nécessités présentes de notre parti. Au lieu d'imiter ces chercheurs de réussite qui vont au collectivisme, comme un boursicotier va à la hausse, il a, mieux peut-être que le jour fameux où il décida du sort de la revision au Parlement, incarné depuis quelques mois le véritable progressisme, qui n'est ni le radicalisme, ni le jacobinisme, ni non plus l'opportunisme. Nuance malaisée à définir, que chacun saisit à l'aide du « sixième sens », que nul ne sait exprimer clairement.

Dans chacun des articles de la Déclaration de l'*Alliance*, à laquelle il convient maintenant de revenir, on retrouve la touche de M. Féron. Je ne dis pas qu'il les a rédigés, mais je

(1) Voyez les articles de M. Paul Hymans dans la *Liberté*, de M. Cambier dans le *Journal de Gand*, de MM. des Essarts dans le *Journal de Charleroi*, Dewinne et Bury dans le *Peuple*, même de M. Charles dans le *Progressiste liégeois*.

Digitized by Google

suis sûr qu'il en a corrigé, précisé, accentué la teneur, qu'infatigable pour cette cause de la justice sociale qu'il aime plus que sa vie et surtout plus que son repos, il a voulu donner à ce formulaire l'empreinte démocratique, qui le rendît acceptable pour tous les libéraux et qui (et c'est là le point douloureux) ne le rendît pas inacceptable pour les collectivistes.

Sans doute, dans les articles du *Peuple* et du *Journal de Charleroi*, ces moniteurs de la carmagnole, on a nettement proclamé que la Déclaration était un défi au Parti ouvrier collectiviste. Mais M. Féron ne se sera pas trop ému de ces articles de premier jet ; il sait d'expérience intime qu'il est de bonne tactique de se montrer parfois plus exigeant qu'on n'a envie de l'être, de demander 2 pour obtenir 1 ; et de fait, il y a ceci d'acquis pour les collectivistes, partisans de la coalition avec les libéraux, c'est-à-dire pour tous les dirigeants, plus désireux de sauver les mandats que les principes, c'est qu'on n'a pas condamné en bloc le collectivisme dans ce manifeste libéral, qu'on ne l'y a même pas nommé.

Je sais ce que M. Féron pense à cet égard. Il tient mordicus à ne pas inscrire des anathèmes dans une charte nouvelle ; il ne veut pas des mots en *isme ;* il l'a dit, répété, et c'est son sentiment d'hier et d'aujourd'hui. Puis, la propriété collective étant inscrite dans la déclaration au même titre que la propriété individuelle, il serait absurde, à son sens, de condamner de totale façon la doctrine qui fait de la première espèce de propriété le régime de l'avenir.

En vérité, nous voilà bien tranquilles. On ne condamne rien, on n'impose rien. Il y a place au banquet pour tout le monde. Un doux et tiède éclectisme est, enfin, instauré.

Eh bien, il faut avoir le courage de le dire : si on croit que c'est là le moyen de remettre le libéralisme sur pied, on a grand tort. Notre presse qui, en général, se désintéresse fort de tout ce qui n'est pas actualité d'une heure, a-t-elle mal ou point lu la déclaration, je l'ignore. Mais je suis sûr que si elle en avait pesé les termes, si elle en avait scruté les dessous, elle aurait été moins bénigne. Et quant à moi, qui ai vainement crié casse-cou au conseil général, je suis bien décidé à le crier encore dans cette revue.

Digitized by Google

On confond à plaisir dans la déclaration deux ordres de faits distincts, les uns qui sont d'ordre politique et social, les autres, purement économiques qui relèvent de la spéculation. Les premiers, ce sont les empiètements successifs de l'État sur le domaine privé, qu'il s'agisse d'exploitations nouvelles, celles du gaz ou de l'électricité, par exemple, ou bien d'enseignement ou encore de moyens de transport et d'information (postes, télégraphes, téléphones, etc.); appelons cela les services publics, puisque c'est la définition ordinaire, celles du Dr De Paepe chez nous, des *Fabiens* anglais, des radicaux français à la façon de M. Goblet; je n'y vois, pour ma part, aucun inconvénient; mais ne confondons point ces attributions progressives de l'État avec le collectivisme, comme on est en train de le faire au conseil général de l'*Alliance*.

Et voici, à cet égard, une consultation de M. Schäffle, qui est l'auteur de la *Quintessence du socialisme* et d'autres écrits célèbres; nul ne la révoquera en manque d'autorité : « L'État « (ou la commune) n'exploite que les branches de la production et de la circulation qui doivent servir les intérêts et les « besoins plutôt politiques qu'économiques de la nation, ou « qui doivent satisfaire à des besoins communs et généraux, « et ne pourraient, par conséquent, se passer d'une direction « centralisée. Telles sont l'administration fiscale des forêts et « domaines, des mines et des usines de l'État et des communes, la régie du tabac, etc. D'autres ont un but militaire : « docks, arsenaux, fabriques d'armes et de munitions. Pour « d'autres encore, des considérations techniques demandent « une organisation et une direction unitaires et centralisées : « les postes, téléphones, les chemins de fer, le service des eaux « et du gaz. Il se peut aussi que les intérêts combinés du fisc « et de la sûreté publique, de l'armée et de la police, « demandent et amènent l'administration et l'exploitation « d'une industrie par l'État ou par la commune. On trouvera « toujours que le motif déterminant n'est pas un intérêt d'économie sociale, la confection économique et la répartition « équitable des biens, mais plutôt un intérêt public; c'est « accessoirement seulement qu'il est question de considé-

Digitized by Google

« rations d'économie sociale. Il y a bien là une administration « publique établie dans un intérêt public, l'exploitation « d'une industrie par l'État ou par la commune, mais il n'y a « pas de collectivisme, pas de vrai socialisme d'État ou de la « commune. Tout récemment, on a aussi de demandé que « l'État se charge de fournir au peuple le combustible, la « houille, et qu'à cette fin, il exproprie les propriétaires des « mines. Si jamais ce désir se réalisait, si les mineurs deve- « naient des serviteurs de l'État, comme les fonctionnaires des « postes et de la police, le motif déterminant serait encore « l'intérêt public de la sécurité extérieure et intérieure de « l'État. Car cet intérêt recommanderait d'assurer à la nation, « pendant la paix et en cas de guerre, les moyens de trans- « port en grandes masses, et de mettre fin aux grèves qui, « dans l'industrie minière surtout, sont un grand danger pour « la sécurité publique. La reprise et l'exploitation par l'État « de toutes les mines de charbon ne serait donc pas encore du « collectivisme. Celui-ci n'existera, ou ne commencera que le « jour où toute l'exploitation des houillères, basée sur la pos- « session collective, sera organisée et se fera dans l'intérêt « commun de la production économique et de la répartition « équitable, de l'approvisionnement de tous. »

Conclusion : rien n'interdisait de préciser le droit de l'État à multiplier les services publics et même à s'arroger les monopoles, auxquels il est fait allusion dans l'article IV de la déclaration de l'*Alliance;* puis, cela fait en termes explicites, de déclarer que le parti libéral était l'adversaire d'une doctrine qui entend restituer à la collectivité la propriété du sol, des immeubles et meubles, c'est-à-dire qui condamne l'effort individuel et, par là même, tout le travail accompli pour la libération morale et économique depuis 1789.

M. WILMOTTE.

Digitized by Google

PETITE CHRONIQUE

Les **théâtres** ont peu innové. La Monnaie, après l'échec de *Messidor,* a repris le train-train, d'ailleurs honorable, du répertoire courant. Le Parc a *Jalouse,* et cela lui suffit. Au Molière, on a donné *Catherine,* de M. Lavedan. Voilà encore un succès, et pas très compréhensible dans la mesure où il s'est affirmé à Paris comme chez nous; non que l'œuvre ne soit vibrante par instants et ne déborde de talent et d'esprit, mais parce qu'il manque la charpente qui, dans le *Prince d'Aurec*, révèle un homme de théâtre chez l'étonnant « dialoguiste » du *Journal* et d'autres quotidiens. Depuis les curieuses et si délicieuses causeries que M. Maurice Donnay a mises à la mode, il semble de plus en plus permis d'écrire des pièces qui n'en soient pas du tout ; des conversations jointes avec dextérité tiennent lieu d'intrigue, et on n'a pas la peine de dénouer, là où il n'y a pas de nœud.

Dans *Catherine,* lorsque la toile tombe pour la dernière fois, on n'en sait pas plus long qu'à la fin du second acte. Celui-ci se clôt sur le mariage d'un duc avec une petite maîtresse de piano. Pourquoi ils n'eurent pas beaucoup d'enfants et faillirent divorcer six mois plus tard, les troisième et quatrième actes se chargent de nous l'apprendre; mais le cinquième, qui manque, pourrait recommencer la même historiette, puisqu'elle est intégrante d'une disparité conjugale comme celle qu'a voulue l'auteur. Ah! s'il nous avait présenté une orpheline, sans frères gêneurs ni sœur phtisique, il y avait chance que tout s'arrangeât une bonne fois. Mais après les caricatures très réjouissantes qu'il nous a faites des deux galopins qui, avec le père Prudhomme et la petite sœur, constituent le ménage Vallon, il est vraiment malaisé de concevoir une mise au point social de cet assemblage incohérent. M. Lavedan a même pris la précaution éton-

Digitized by Google

nante de nous bien avertir que la froideur du jeune duc, froideur qui le conduit à la trahison, naissait des contacts par trop bourgeois où son mariage l'avait contraint; on eût pourtant, de ce psychologue élégant, désiré autre chose; il s'imposait, semble-t-il, de montrer l'initiation insuffisante de Catherine, le dépit de son fringant époux et les malentendus conduisant celui-ci à des flirtages plus conformes à son essentielle nature. Mais cela, c'est la pièce à faire, et le public a, pour celle qui est faite, des indulgences qu'on ne saurait combattre sans ridicule. L'interprétation, dans ses parties essentielles, est, d'ailleurs, très bonne et très homogène.

*

Dans les **Revues**, il y a quelques glanures intéressantes à faire.

L'Ermitage a maintenant 80 pages mensuelles, de bonne teneur et sous une couverture exquise, signée Paul Berthon; on y note de curieux portraits, d'un trait hardi et profond, celui de M. René Boylesve en janvier, en février celui de M. Paul Fort; des croquis complètent l'illustration. Quant au texte, il est d'un curieux éclectisme. Dans le deuxième numéro de 1898, M. André Gide parle des *Déracinés* de M. Barrès, et M. Henry Bordeaux de l'*Ame française* (sans savoir que ce sujet a été traité par M. Van Hamel dans un long et savant discours). Désormais, nous analyserons cette revue régulièrement.

Le Mercure de France de mars est plantureux comme à l'ordinaire. Il s'ouvre par un beau portrait de Mlle Camille Claudel, le sculpteur bien connu, à qui M. Morhardt consacre une longue étude. En tête du numéro, quelques *Nouveaux masques* de Remy de Gourmont (Ghil, Fontainas, Jehan Rictus, Henry Bataille, Ephraïm Mikhaël), puis des *Notes* d'André Fontainas sur Henry de Groux, de M. Armand Blanc, des poèmes en prose, plutôt lascifs, quoiqu'ils s'intitulent *Minutes bibliques;* la première partie d'un nouveau roman d'Édouard Dujardin, l'*Initiation au péché et à l'amour;* enfin les vingt chroniques qui font du *Mercure* un répertoire unique de faits et d'idées. La Revue encyclopédique a consacré son numéro du 12 février à une enquête sur la graphologie, écho de l'affaire Dreyfus-Zola; le numéro du 19 février renferme un curieux article sur les *Mines d'or du Klondike,* par Jean Périer; celui du 26 février, une *Revue historique* où il y a d'utiles renseignements à puiser, et celui du 5 mars, un travail de M. Maurras sur la *Vita Nuova;* on y cherche vainement trace des résultats acquis à la science par K. Witte et

Digitized by Google

d'Ancona. Dans la REVUE DES REVUES, enrichie maintenant d'analyses des livres de tous pays, à noter un article sur *Un laboratoire de psychologie* (1er février); un autre sur le *Dr Max Nordau* (15 février) dû à M. Finot et très suggestif; la REVUE DES REVUES a publié, de plus, en trois tranches, *Le Kholstomier* de Tolstoï.

Parmi les périodiques belges, la REVUE MAUVE et le numéro de décembre-janvier, le dernier reçu, de COMME IL NOUS PLAIRA, où on note des pages de M. Georges Rency sur *Alphonse Daudet*.

*

Les **Livres** abondants, quelques-uns dignes de mention détaillée, seront analysés en avril.

Digitized by Google

LES DÉFENSEURS

ET

LES ADVERSAIRES DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

I

LES NÉGOCIATIONS DE 1894.

Dans l'esprit des promoteurs de l'*Alliance libérale*, un des plus grands obstacles qui se sont opposés jusqu'à présent à la reconstitution de l'union libérale est la question de la propriété individuelle. Rien n'est plus vrai. Sur toutes les autres questions, l'accord serait facile. Le parti libéral modéré se méfie du radicalisme parce que celui-ci ne s'est jamais montré précis dans la discussion du problème de la propriété; le radicalisme redoute une union étroite avec les libéraux modérés parce qu'il s'imagine qu'il perdrait de la sorte les sympathies du parti collectiviste. Or, toutes ces méfiances, toutes ces hésitations, toutes ces suspicions proviennent d'une équivoque; je dirai plus, d'un malentendu.

C'est surtout au cours des négociations qui, en 1894, ont été menées entre les deux fractions du parti libéral que ce malentendu a pris un caractère des plus grave.

Au nom de la Fédération progressiste, M. Janson fit connaître à la Fédération libérale deux propositions préalables à toute délibération au sujet de la réunion d'un Congrès libéral. L'une d'elles portait: « Alliance avec la classe ouvrière, notamment avec le parti ouvrier, dans les limites du programme qui

Digitized by Google

sera adopté, sans que son programme spécial sur d'autres questions soit un motif de ne pas conclure une telle alliance. »

Au nom de la Fédération libérale, M. Neujean répondit à cette seconde proposition :

« *A condition que le respect de la propriété individuelle soit inscrit au programme du Congrès libéral*, il peut être admis que les associations locales, seules juges en cette matière, concluent, quand cela leur semblera opportun, des alliances électorales avec les divers groupements ouvriers. »

Cette réponse impliquait donc l'adhésion au principe d'une alliance au parti ouvrier. C'était là un résultat considérable. Mais ce qui, malheureusement, devait bientôt provoquer la rupture des négociations, fut la question de la propriété. M. Janson répondit que la Fédération progressiste ne pouvait souscrire à la condition stipulée par M. Neujean, « si, dit-il, le respect de la propriété individuelle doit signifier que le libéralisme entend considérer comme immuable l'organisation sociale actuelle qui, suivant nous, appelle de profondes modifications ».

M. Neujean adressa une nouvelle lettre au président de la Fédération progressiste pour lui faire connaître que, « tout en ne considérant pas comme parfaite et immuable l'organisation actuelle, tout en entrevoyant dans l'avenir certaines transformations, celles-ci devraient être subordonnées au respect du principe de la propriété individuelle ».

Après avoir discuté dans plusieurs lettres la question de savoir si certaines institutions, telles que les écoles publiques, les hôpitaux, les routes, les canaux, les chemins de fer, etc., s'inspirent du principe collectiviste, M. Janson proposa une réunion plénière des délégués, en vue de chercher le moyen d'aplanir ce désaccord. Mais la Fédération libérale, estimant que ce désaccord portait sur un point trop fondamental, déclina cette proposition et mit ainsi fin aux négociations.

Sans vouloir apprécier le rôle joué par les deux fédérations au cours de ce débat épistolaire et nous répandre en vaines récriminations, il nous sera bien permis d'estimer que les délégués ont été trop prompts à renoncer à tout espoir d'entente.

Digitized by Google

Pour peu qu'ils se soient souvenus des différentes phases de ces pourparlers, tous ceux qui ont applaudi sans réserve au remarquable rapport dont M. Goblet d'Alviella a donné lecture lors de la première assemblée générale de l'*Alliance*, auront été surpris qu'aucune formule de rapprochement n'ait été trouvée en 1894. Voici comment l'honorable rapporteur s'est exprimé au sujet de la question de la propriété : « Tous les libéraux sont d'accord pour reconnaître la nécessité de la coexistence de la propriété collective et de la propriété privée. Nous sommes également d'accord pour admettre que le développement même de la civilisation a pour résultat d'amener sans cesse de nouvelles extensions de la propriété collective et de l'action sociale. Mais nous constatons en même temps qu'à cet accroissement des activités sociales correspond un développement parallèle du champ ouvert aux activités privées. Il ne peut donc être question d'enlever à l'initiative privée ses moyens d'action naturels, tels que le droit à l'appropriation individuelle des choses qui constituent les instruments de travail et les moyens de production. De même, on ne pourrait sans injustice et sans le plus grand péril, porter atteinte aux droits de cette initiative, pour charger la collectivité de régler toute l'activité économique du pays. Le progrès, en pareille matière, consiste, sans jamais méconnaître les devoirs de la solidarité, à assurer au plus grand nombre le bénéfice de la propriété privée et à en faciliter, par tous les moyens possibles, l'acquisition, la conservation et la transmission. »

Et M. Goblet d'Alviella a eu raison d'ajouter que « telle est, au fond, l'opinion de tous ceux qui se revendiquent du parti libéral, sans distinction de nuances ». Cela est si vrai que M. Janson, au cours des négociations de 1894, avait déjà dit : « Pas plus que vous, nous n'entendons lier le parti libéral au collectivisme. » Et, ailleurs, déclara : « Quant à la propriété privée, nous vous avons dit qu'il ne pouvait être question d'en spolier ceux qui la possèdent, ni de supprimer désormais le droit des citoyens de disposer dans l'avenir du fruit de leur travail. »

Digitized by Google

Ces quelques citations ne sont-elles pas de nature à jeter une vive lumière sur la question? Je suis, d'ailleurs, convaincu que le souvenir de l'échec de 1894 n'a pas été étranger à l'élaboration de la formule suivante, relative au droit de propriété, qui a été admise par le Conseil général de l'*Alliance*, le 27 février 1898.

Le parti libéral reconnaît comme étant d'évidente nécessité la coexistence de la propriété publique et de la propriété privée, celle-ci pouvant, d'ailleurs, demeurer purement individuelle ou revêtir la forme collective par voie d'association volontaire et libre.

La propriété publique et la propriété privée doivent être protégées l'une et l'autre, au même titre, contre toute usurpation ou spoliation.

II

Il est conforme à la justice et à l'intérêt social que la propriété publique soit constituée de façon suffisamment puissante pour faire face aux devoirs de solidarité qui s'imposent à la conscience des sociétés modernes.

Il est également conforme à la justice et à l'intérêt social de poursuivre, dans la mesure la plus large, la diffusion de la propriété privée et de la rendre accessible au plus grand nombre possible de citoyens.

En vue de concilier les nécessités actuelles de l'industrie avec la diffusion de la propriété privée, il importe d'encourager la constitution d'associations commerciales, industrielles et agricoles, mettant en œuvre, autant que possible, à la fois le travail et les ressources de leurs adhérents.

III

Dans le domaine du travail, le principe fondamental est le respect de l'initiative privée.

La liberté du travail et la prospérité générale sont inconciliables avec les systèmes qui placent sous la direction de l'État ou de toute autre création de la puissance publique, toute l'activité commerciale, industrielle et agricole du pays.

Mais, en dehors même des attributions essentielles de l'État, au sujet desquelles nulle abdication n'est permise, il existe des industries que la nature, la loi ou l'accaparement peuvent soustraire à l'action de la libre concurrence Lorsque l'abandon de ces industries à la spéculation privée met en péril la liberté et les intérêts de la masse des citoyens, il sera légitime que l'État intervienne dans ces

Digitized by Google

industries, soit pour les faire rentrer sous la loi de la concurrence, soit même pour s'en attribuer le monopole en vue de mieux garantir l'intérêt général.

Ces cas exceptés, l'action de l'État ne doit se produire que si elle est réclamée par un intérêt public évident, auquel l'initiative privée ne donne point satisfaction.

Je n'adresse à cette déclaration qu'un seul reproche, c'est d'être trop longue. Elle devrait se résumer en une phrase lapidaire, dans le genre de celle-ci : « La propriété privée est le principe fondamental du parti libéral, sans préjudice du maintien ou même de l'extension de certaines formes collectives de la propriété. »

Une formule courte se grave mieux dans les esprits. C'est là le but qu'il faut atteindre.

II

LES DÉFENSEURS DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE.

Il est un point sur lequel les libéraux de toutes nuances sont d'accord : la condamnation du collectivisme. M. Janson, tout en se réclamant de l'école socialiste positive, a dit : « Je ne m'occupe pas d'un idéal lointain, éloigné, actuellement irréalisable. » C'est dans ce sens qu'il s'est prononcé également au cours des négociations de 1894. Son hostilité, à cet égard, est allée jusqu'à repousser, au Congrès progressiste de 1894, le rachat *immédiat* des charbonnages, comme n'étant pas une mesure capable d'améliorer le sort des ouvriers houilleurs. Et il se montra très sceptique au sujet de la manière dont l'État administrerait les mines sous le régime actuel.

Il faut convenir que c'était là une attitude très opportuniste qui tranche singulièrement avec celle du groupe radical qui allait bientôt se jeter définitivement dans les bras du parti socialiste.

Voici la déclaration que fit ce groupe dans son organe la *Justice* : « Nous félicitons chaleureusement les conservateurs qui se proclament nettement et énergiquement individua-

Digitized by Google

listes... Nous désirons, pour nous aussi, de pareilles félicitations, car nous sommes aussi nettement et aussi énergiquement collectivistes qu'ils sont individualistes. »

Il résulte donc des paroles prononcées et écrites, à titre officiel ou quasi officiel, par les dirigeants des diverses fractions du libéralisme, que celui-ci peut revendiquer pour lui la défense de la propriété individuelle. Cette notion si claire et si simple a été obscurcie comme à plaisir par des hommes politiques qui ont sacrifié à des vues chimériques l'intérêt vital de notre parti. Certes, leurs intentions ont toujours été irréprochables. Un sentiment élevé de justice les animait. Ils rêvaient aussi de réunir en un faisceau solide toutes les forces anticléricales et de sauver la nation du joug qui l'opprime. Mais ils ont perdu de vue que vouloir édifier un parti nouveau sur une équivoque ou sur ce qui peut paraître tel aux yeux du public, c'est bâtir sur du sable mouvant. Et la part de vérité que l'on rencontre dans leurs doctrines se trouve malheureusement noyée dans l'ambiguïté ou l'imprécision de leur langage. Les discussions auxquelles ils se sont livrés semblent dominées par une querelle de mots. Or, rien ne saurait être plus destructif d'une thèse, si généreuse soit-elle. La faveur des masses, toujours simplistes, va aux formules nettes, d'où surgit une idée maîtresse. C'est ce que les néo-radicaux ont compris en adhérant tout à fait au collectivisme. C'est ce que les libéraux modérés ont parfaitement saisi, à leur tour, en s'attachant à la cause de la propriété individuelle, tout en ayant eu tort de ne pas faire la part assez grande dans leurs déclarations de principes à la marche de l'évolution sociale.

Ne nous y méprenons pas. La défense de la propriété individuelle peut devenir — j'ajouterai même qu'elle peut redevenir — une cause plus populaire qu'on n'est tenté de le croire. Un des vœux le plus fréquemment exprimés dans les cahiers du tiers état, lors de la convocation des États-Généraux, a été la revendication du droit de propriété. » La propriété sera sacrée », disaient-ils. La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* rangea la propriété parmi les droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ce fut une des plus grandes

Digitized by Google

conquêtes de la Révolution française. Et l'on peut dire que les destinées mêmes du libéralisme y sont restées attachées jusqu'ici.

Pouvons-nous donc nous rendre complices d'une véritable régression dans l'ordre politique et économique? Ce serait une injustice et une folie. La propriété pénètre de plus en plus dans les couches inférieures de la société. Dans de nombreux pays, le morcellement des terres s'accentue chaque année. Il en est ainsi principalement en France et en Belgique. Chez nous, le nombre de parcelles portées au cadastre atteint le chiffre approximatif de 6,500,000 réparties entre 750,000 propriétaires environ. Quand on se figure le nombre de familles que représentent ces 750,000 propriétaires fonciers, on doit admettre qu'une fraction très considérable du pays est intéressée à soutenir la cause de la propriété privée et l'on comprend aussi que le parti socialiste se soit vu contraint de composer avec ses théories en respectant transitoirement la propriété paysanne. Au congrès de Waremme, M. Hénault a cru devoir protester contre cette « tendance à l'opportunisme » qui menace de plus en plus l'idéal collectiviste. Ces récriminations exprimées par un pur théoricien du socialisme ne doivent guère nous surprendre. Elles sont inexorablement logiques. Aussi Léo, un des rédacteurs du *Peuple*, a-t-il pu écrire dans ce journal : « La science agronomique nous paraît incontestablement donner la préférence à la grande culture outillée mécaniquement, susceptible des applications de la science nouvelle; la prépondérance impitoyable d'un mode de production, totalement exclusif d'une appropriation parcellaire de la terre, résout donc ainsi immédiatement cette question du partage, en la supprimant. »

Puisque nous voyons le parti socialiste acculé à une véritable capitulation de principes, n'est-il pas rationnel et conforme aux idées libérales de lutter avec énergie pour la cause de la propriété individuelle? Si nous voulons reconquérir la grande place que nous avons toujours occupée dans l'évolution des doctrines politiques, nous devons rester fidèles aux pensées directrices qui sont la raison d'être même de notre

Digitized by Google

parti : que l'impatience de secouer le joug de nos adversaires ou celle de porter remède aux misères ne nous égare pas ! En voulant prendre un chemin de traverse inconnu pour arriver plus vite, on aggrave souvent le retard au lieu de le réparer. C'est pour ce motif que l'inscription du respect de la propriété individuelle en tête de notre programme s'impose à tous égards — sauf à faire la part des faits irrécusables que l'expérience nous a fait connaître.

Quelles que soient les notions fausses dont on a cherché à obscurcir ou à adultérer ses principes, le libéralisme restera le seul parti qui soit en droit de défendre avec sincérité et efficacité la propriété individuelle. Les autres partis l'attaquent et la compromettent : le cléricalisme tout autant que le collectivisme.

C'est ce que nous allons démontrer.

III

LES DÉMOCRATES CHRÉTIENS.

Est-il nécessaire de remonter jusqu'aux pères de l'Église pour rappeler leur hostilité à la propriété individuelle? L'opinion de nos économistes catholiques contemporains pourra sans doute paraître plus décisive. Quoi qu'il en soit, il ne me semble pas inutile de citer quelques extraits des ouvrages les plus évangéliques, ne fût-ce que pour bien faire ressortir que l'Église, dès son berceau, s'est servie des armes les plus révolutionnaires pour arriver à ses fins.

« La terre, a dit saint Ambroise, a été donnée en commun aux riches et aux pauvres. Pourquoi, ô riches, vous en attribuez-vous la propriété (1)? »

« Il n'y a pas grand mérite, a écrit saint Grégoire le Grand, à ne pas voler ce qui est à d'autres, et c'est à tort que se croient innocents ceux qui s'approprient seulement le bien que Dieu a mis en commun; en ne donnant pas aux autres ce qu'ils possèdent, ils deviennent meurtriers et homicides, car,

(1) *Ambrosii Opera*. ed. bened., De Nabuthe, israélite, chap. I, p. 3.

Digitized by Google

en gardant pour eux-mêmes les biens qui auraient soulagé les souffrances des pauvres, il est permis de dire qu'ils font mourir chaque jour ceux qu'ils auraient pu nourrir (1). »

« L'opulence, dit saint Jérôme, est toujours le produit du vol; s'il n'a pas été commis par les propriétaires actuels, il l'a été certainement par quelqu'un de leurs ancêtres. » Tel est l'avis de saint Clément et de saint Basile.

Saint Chrysostome a prêché le retour à l'égalité des biens.

Il a fallu que l'Église accaparât elle-même d'immenses richesses pour qu'elle changeât de sentiment à cet égard. Elle a rompu de la sorte avec l'esprit de l'Évangile et des pères de l'Église. Mais aujourd'hui que ce n'est plus seulement sur la puissance des grands de la terre, des monarques et des seigneurs, que le prêtre doit se soutenir, mais aussi sur celle des masses prolétariennes, disposant du droit de suffrage, on peut remarquer une nouvelle volte-face dans les théories ecclésiastiques. Cette constatation est faite également par un économiste italien, qui n'est pas défavorable à la religion romaine, M. Nitti, dans son ouvrage *Le Socialisme catholique*.

En Allemagne, l'évêque Ketteler a dit hautement que le mot « la propriété, c'est le vol, n'est pas purement un mensonge, mais qu'il contient auprès d'un grand mensonge une féconde vérité ». Il a, du reste, déclaré légitimes les moyens proposés par Lassalle pour la revision du droit de propriété. Il dit encore ailleurs : « Elle (l'Église) ne reconnaît aux hommes aucun droit inconditionnel sur les biens terrestres, mais seulement un droit d'usufruit qui doit être exercé selon l'ordre établi par Dieu. Elle protège donc le droit de propriété en tant qu'il affirme que pour l'entretien et la gestion de ces biens, dans l'intérêt de l'ordre et de la paix, il faut reconnaître le partage des biens tel qu'il s'est développé dans l'humanité; elle (l'Église encore) consacre le communisme en tant qu'il fait des fruits de la propriété le bien commun de tous ».

En Autriche, M. le docteur Meyer, que M. Nitti appelle

(1) Saint Grégoire le Grand. *Opera* (Paris 1605). Regimen pastorale, p. 3, chap. XXII.

Digitized by Google

« sans contredit le plus illustre de tous les économistes du parti catholique », a, dans un réquisitoire violent contre les propriétaires terriens, déclaré que ceux-ci sont « responsables vis-à-vis du peuple des maux qu'ils n'ont pas su conjurer ». Et il présage que lorsqu'éclatera la crise économique qui se prépare, « leur liberté et leurs droits modernes conquis en 89 ne pèseront pas plus dans la balance que les droits historiques que 89 a jetés au vent, sans que nos pères eussent rien prévu à la veille de cette révolution comme nous ne prévoyons rien nous-mêmes à la veille de celle de demain ».

Ces excitations sont entretenues avec un soin jaloux par ce détestable parti antisémitique qui s'est constitué en Autriche et qui est aussi dangereux pour la société moderne que les pires factions révolutionnaires. M. Gaspard Decurtins, en Suisse, a puissamment organisé la lutte du prolétariat contre le capitalisme : « La faim, a-t-il écrit, n'est ni catholique ni protestante. C'est pourquoi quiconque prête son concours à la solution de ces questions doit être le bienvenu, de quelque confession religieuse qu'il fasse partie, qu'il appartienne à l'école de Bakounine ou de Lassalle, ou bien croie, au contraire, à l'évangile du Christ. »

Est-ce qu'en Amérique les prélats de l'Église romaine ne sont pas les plus solides soutiens des *Knights of Labour* des Chevaliers du Travail? Or, quelles sont les doctrines que soutiennent ces derniers? « La doctrine du droit légal à l'existence et à la liberté, dit une de leurs déclarations, implique également le droit à l'usage des éléments nécessaires à l'existence ; le système qui oblige les citoyens à acheter à d'autres citoyens le droit de cultiver le sol qu'ils n'occupent pas, ou qui permet à des compagnies de s'attribuer la propriété des mines, des dépôts d'huile, des usines à gaz, etc., constitue une violation de la justice naturelle. »

Dans un manifeste paru en 1882, les *Knights of Labour* continuèrent à affirmer leurs prétentions : les terres du domaine public, héritage du peuple, devraient à leur sens être réservées à ceux qui les cultivent. Le droit de vivre, ayant pour conséquence le droit au moyen de vivre, devrait entraîner néces-

Digitized by Google

sairement le droit de posséder une partie du sol. Ils demandaient encore que l'État mît la main sur les chemins de fer et les mines (1).

L'accord entre les Chevaliers du Travail et les évêques a toujours été si parfait que lorsque le Pape crut devoir excommunier les alliés de l'Église d'Amérique, soixante-dix évêques sur soixante-quinze blâmèrent l'acte du Saint-Siège. Léon XIII fut contraint de retirer l'excommunication. M. Nitti a écrit que « toutes les pressions exercées par quelques intransigeants n'ont pas réussi à faire mettre à l'index les livres d'Henry George, car l'Église n'a pu trouver dans le collectivisme agraire des États-Unis rien de contraire à sa propre doctrine et aux principes de l'Évangile. » Il ne faut pas être surpris non plus que le parti de l'« Antiproperty », dirigé par le docteur Mac Glynn, ait rencontré l'adhésion des catholiques chaque fois qu'il mène une croisade contre la propriété et le salariat.

En Italie, le clergé des campagnes a pris quelquefois part aux insurrections anarchiques. David Lazzaretti se mit à la tête d'un mouvement religieux et social qui devait conduire à une répartition du revenu proportionnellement à la somme de travail et de capital que chacun met en commun. En 1877, les Fortini et Tamburini prêchèrent la révolution sociale et fomentèrent des troubles sanglants de concert avec des anarchistes.

En Irlande, l'archevêque Mac-Hale a approuvé les Irlandais qui s'emparaient par la force du blé que voulaient exporter les propriétaires.

Une pareille conduite est si peu incompatible avec les principes de l'Église, qu'au commencement de ce siècle un penseur catholique, qui exerça une grande influence sur les générations de son époque, M. Huet, soutint que puisque chacun est fait à l'image de Dieu, il a droit au patrimoine primitif, don magnifique du Créateur. C'est sans doute en s'inspirant de ces idées communistes que le *Recht*, l'organe

(1) Cf. NITTI, *Le Socialisme catholique*.

Digitized by Google

démocratique chrétien de M. Plancquaert, un des chefs du mouvement agraire en Flandre, a défendu en ces termes la véritable doctrine collectiviste : « Du moment que l'instrument du travail — *sol pour le paysan, usine ou outil pour l'ouvrier industriel* — échappe aux mains du travailleur, la pauvreté ou la misère sont à leur porte, précédées de l'usure. La question sociale va s'embrouiller de plus en plus à mesure qu'on tardera de faire entrer la société dans la voie qui aboutit à mettre les classes laborieuses en possession de l'instrument de travail. Alors seulement l'usure sera extirpée. »

Cette citation ne laisse aucun doute sur les tendances sociales que le pape Léon XIII a placées sous son égide. Elles parcourent toute la gamme socialiste. Elles tendent à détruire le droit de propriété et conduisent à des conséquences que Karl Marx aurait approuvées. Déplorer que l'usine ne se trouve pas aux mains de l'ouvrier, c'est prêcher l'expropriation des biens, c'est faciliter la voie à une appropriation collective de tous les moyens de production. Beaucoup de démocrates chrétiens ne découvrent pas leur jeu avec une aussi grande franchise. Mais ils accomplissent la même œuvre mauvaise en portant atteinte à l'essence même du droit de propriété. Leurs attaques sont le plus souvent empreintes d'hypocrisie. Se retranchant derrière des discussions théoriques, ils se refusent prudemment à aborder le problème sous son aspect pratique. Ils s'en prennent à la soi-disant conception païenne du droit de propriété. C'est ainsi que M. l'abbé Pottier, parlant devant les étudiants de l'Université de Louvain, a dit : « Quant à la propriété, il y aurait beaucoup à dire de son régime légal, car ce régime c'est la conception du droit païen : « user et abuser ».

Un démocrate catholique de France, M. Pierre Chesnelong, va droit au but. Il inscrit au programme dont il s'est déclaré le protagoniste les deux points suivants :

1° La revision du régime *légal* de la propriété et de l'injuste répartition des richesses ;

2° La lutte contre le capitalisme.

Voilà qui semble plus clair. C'est la loi même qui devrait

Digitized by Google

être modifiée. Dans quel sens? Faut-il adopter délibérément le système collectiviste? Les catholiques s'abstiennent soigneusement de le dire. Le régime *légal* de la propriété doit être revisé. Telle est la seule indication que l'on veut bien nous donner, mais elle suffit pour semer parmi le peuple le mécontentement et faire naître un esprit de révolte contre la société.

Je suis parfaitement d'accord avec des penseurs célèbres tels que Laboulaye et Wagner, pour dire que ce sont les lois qui ont fait naître la propriété, que celle-ci est un droit social. Il peut donc dépendre d'une raison d'utilité générale que cette institution soit améliorée d'après des besoins nouveaux et conformément à l'équité. Je crois que les formes de la propriété passent par une lente évolution, et Émile de Laveleye est dans le vrai en disant (1) que la transformation de la propriété foncière, collective au début, en propriété individuelle et héréditaire constitue un progrès dans l'histoire de l'humanité. Quelle sera la forme de demain? Nul ne saurait le dire. Mais c'est présager un état social digne des époques de décadence ou de barbarie de soutenir qu'un jour le collectivisme remplacera la propriété privée dont les profondes racines pénètrent l'humanité tout entière. Tâchant de le battre en brèche, les adversaires du droit de propriété lui reprochent d'être trop absolu. L'article 544 du code civil le définit ainsi : « La propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, *pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois et par les règlements* ». Certes, cette formule est empruntée au régime quiritaire, mais il y a lieu de remarquer que le *jus abutendi* n'avait pas en droit romain la même signification. Ulpien dit que « abuti » signifie consommer et non mésuser. M. Van Wetter, dans son *Cours élémentaire de droit romain*, écrit que ce sont des interprètes qui ont introduit ce mot dans cette formule juridique qui a été chargée d'anathèmes : « *jus utendi, fruendi et abutendi quatenus juris ratio potitur*. Ce que nos adversaires laissent systématiquement de côté, c'est ce dernier membre de

(1) Préface de son livre : *Le droit de propriété et ses formes primitives*, p. x.

Digitized by Google

phrase : *quatenus juris ratio patitur*, qui a été traduit dans le code Napoléon par ces mots : « pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois et par les règlements ». Étant donné que le droit romain ne mérite pas les critiques virulentes qui sont dirigées contre lui et étant donné que la loi elle-même prévoit des restrictions importantes — entre autres des servitudes légales — que veulent les démocrates chrétiens? A quel point de vue souhaitent-ils de voir revisé le régime légal de la propriété? Ils refusent de se prononcer à cet égard, se bornant à soulever les passions les plus mauvaises au sein des masses populaires, à grand renfort de vaines déclamations.

Dans une polémique qui eut lieu, en 1894, entre le *Bien public* et la *Flandre libérale*, ce dernier journal demanda formellement à l'organe de l'évêché, qui avait défendu les opinions de l'abbé Pottier, d'esquisser un projet de loi portant une modification au droit de propriété tel qu'il avait été défini par le législateur. Il se déroba. Il répondit par des pantalonnades dans le goût de celle-ci : « Demander à faire connaître au public un projet de loi dont notre confrère souhaiterait que la législature fût saisie, c'est à peu près comme si nous disions à la *Flandre :* Puisque vous affirmez que le centre de l'Afrique n'est pas encore tout à fait connu, veuillez nous indiquer, *d'une façon précise*, quelles sont les chaînes de montagnes, les oasis, les rivières et les peuplades qu'on doit y découvrir encore! »

On avouera que ce n'était vraiment pas la peine d'élaborer un programme à la façon de celui de M. Chesnelong ou de prononcer des discours fulgurants à la façon de ceux de M. l'abbé Pottier, pour arriver à reconnaître qu'on ne saurait préciser davantage la revision éventuelle du régime *légal* de la propriété!

Un exemple topique mettra encore mieux en évidence l'embarras des démocrates chrétiens.

Au cours de cette polémique, la *Flandre libérale* déclara bien haut qu'au point de vue de la morale, on ne saurait approuver ceux qui mésusent de leur propriété. En effet, aucun homme de cœur ne peut souffrir que le riche détourne son

Digitized by Google

superflu et ne vienne pas au secours de ses semblables, dans la mesure de ses moyens. Nous protestons contre des sentiments égoïstes qui ne causent que trop de maux à la famille humaine et font souvent qu'à côté de la trop grande richesse existe la trop grande misère. Mais autre chose est la charité, autre chose est la loi. La charité ne dépasse pas le domaine de la conscience individuelle. Elle échappe à toute sanction légale. Ces vérités sont si évidentes que le *Bien public* se trouva étrangement en contradiction avec ses idées quand la *Flandre libérale* énonça à son intention le petit problème économique qui suit :

« Mlle la baronne de Caters — une très pieuse personne qui passe sa vie dans un couvent — possède, rue de la Vallée (à Gand), un vaste hôtel qu'elle laisse entièrement inoccupé et improductif. Nos lecteurs se rappellent les exploits dont cet immeuble a été le théâtre de la part d'une bande de voleurs qui l'ont mis au pillage il y a une couple d'années.

« Il est certain que la mise en valeur de cette propriété permettrait de soulager bien des infortunes, de sauver bien des ménages de la misère.

« Nous serions heureux d'apprendre du *Bien public* la mesure législative qu'il recommande pour qu'il soit possible de mettre un terme à cet abus.

« Est-ce l'expropriation? »

Le *Bien public*, très embarrassé, répondit, après avoir longtemps cherché midi à quatorze heures : « C'est une puérilité de nous demander cela, comme pour nous faire une niche. Nous avons opposé à cette enfantine interrogation la fin de non-recevoir qu'elle mérite. »

Et voilà tout. Cette riposte est bien maigre de la part d'un organe qui avait attaqué avec tant de violence le *jus abutendi!* Aussi, ne faut-il pas s'étonner qu'il se soit trouvé des catholiques qui, faisant preuve de plus de bon sens, aient vigoureusement blâmé les hypocrites adversaires du droit de propriété. Nous pouvons lire dans un article écrit par l'abbé Onclair au *Courrier de Bruxelles :* « Il sévit en ce moment, dans les rangs de la démocratie, même de celle qui joint à ce nom le qualifi-

Digitized by Google

catif de chrétienne, une maladie qui peut avoir les plus graves conséquences, tant en théorie qu'en pratique : c'est celle de critiquer le passé sans le moindre discernement, sans le moindre souci de la vérité et de la justice. Cette triste manie, nous l'avons constatée à plusieurs reprises, et récemment encore un conférencier (1), dont, il est vrai, l'autorité scientifique n'a guère de poids, et un avocat (2), ont donné des signes non équivoques d'une semblable préoccupation. Il leur a plu de critiquer, sans ombre de raison, la définition du droit de propriété prétendûment donnée par le droit romain. » Et, plus loin, l'auteur de cet article estime que les démocrates chrétiens, « sous prétexte de défendre des revendications ouvrières, deviennent dupes du communisme, du collectivisme et du socialisme. »

Les pages que nous venons de consacrer à l'action de la démocratie chrétienne, sur le terrain de la propriété, ne sauraient subir le reproche d'être partiales et tendentielles. Elles sont nourries de faits. Les citations qu'elles contiennent sont d'une rigoureuse exactitude.

Certes, les catholiques ne présentent pas un système complet de réorganisation sociale. A cet égard, ils sont moins francs que les socialistes. Ils se contentent d'attaquer, de battre en brèche nos institutions sans dire par quoi il faudrait les remplacer. Ils sont donc aussi dangereux que les socialistes. Leur œuvre critique est la même. Les uns et les autres repaissent d'un espoir chimérique les masses ouvrières auxquelles il serait plus sage de prêcher l'apaisement et la concorde. Nous reconnaissons que cet apaisement et cette concorde ne seront possi-

(1) Nous croyons qu'il s'agit de M. l'abbé Pottier.

(2) M. De Baets s'était exprimé comme suit dans un discours reproduit par le *Journal des Tribunaux* du 27 décembre : « Sans doute, quelques-uns, aujourd'hui, parlent trop exclusivement de la possession collective. Mais c'est là l'effet d'une réaction. Depuis un siècle, il avait semblé qu'il n'y eût au monde que des individus voués à l'isolement. L'excès individualiste appelle l'excès collectiviste. Ni l'individualisme, ni le collectivisme ne vaut, s'il est exclusif. Il s'agit, en vérité, de trouver la pondération normale de l'un à l'autre. » Une des grandes trouvailles de M. De Baets pour arriver à cette pondération..., est la liberté d'association.

Digitized by Google

bles que lorsque les classes possédantes auront également compris leur devoir. Mais est-ce en les irritant, en leur fournissant des armes pour la résistance qu'on réussira à leur faire comprendre qu'elles ont une noble tâche à remplir? Abuser de la propriété est un crime social. C'est une lèse-humanité! Le code, en créant des servitudes légales, s'est rendu compte des lacunes qu'une législation trop absolue peut présenter. C'est ainsi que le propriétaire dont les fonds sont enclavés et qui n'a aucune issue sur la voie publique, peut réclamer un passage sur les fonds de ses voisins. Si un jour devait éclater une famine terrible et que l'on connût des propriétaires laissant en friche de vastes terres labourables, pourrait-on les forcer à les mettre en valeur?

Nous n'y trouverions aucun inconvénient. Ce serait une servitude légale nouvelle dictée par les circonstances et la nécessité des choses. Mais cette nécessité seule pourrait dicter la loi. Quoi qu'il en soit, nous le répétons, l'abus de la propriété est une grande faute morale — et ce sont les âmes les plus orthodoxes qui la commettent. Que faut-il penser en cette occurrence de l'action religieuse sur les esprits souvent les plus cultivés?

Toutefois, ce qui est une faute sociale, c'est de saper dans la base l'institution de la propriété quand on ne propose aucune organisation qui puisse lui être substituée. Les catholiques encourent une énorme responsabilité en commettant cette faute sociale.

(La fin au prochain numéro.) GUSTAVE ABEL.

Digitized by Google

PIERRE LE GRAND

D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT (1)

Quand on ferme le livre que M. Waliszewski vient de consacrer à Pierre le Grand, il semble que l'on sorte d'une chambre de torture; des odeurs de sang, des grésillements de chairs brûlées, des cris de victimes expirant sous le knout emplissent la mémoire, et la première pensée qui surgisse dans l'esprit, c'est que le tsar Pierre n'est en somme qu'un sombre et féroce bourreau.

Et cependant Pierre a créé la Russie moderne! Cet immense empire qui s'étend aujourd'hui sur la moitié du monde et qui comprend plus de cent-vingt millions d'hommes, c'est son souffle qui l'anime encore! Où donc est la vérité? Redoutable énigme! La même qui se présente pour Catherine II, ce second Pierre : Sémiramis ou Messaline, quelle est-elle? Grand homme ou mauvais génie, quel est-il?

M. Waliszewski s'est attaché à résoudre l'énigme. A-t-il réussi? Je ne sais. Avec une érudition très vaste, une sincérité absolue, il a essayé de pénétrer dans l'intimité de son héros, il l'a disséqué, analysé dans toutes ses parties et son jugement final paraît être celui-ci : « Pierre est toute la Russie, son

(1) K. Waliszewski, *Pierre le Grand. L'éducation, l'homme, l'œuvre.* Paris, 1897.

Digitized by Google

esprit et sa chair, son tempérament et son génie, ses vertus et ses vices » (1).

Je l'avouerai, je n'aime pas beaucoup ce symbolisme qui incarne ainsi un peuple dans un homme. Un peuple est un être collectif formé de millions d'individus qui ont vécu sur le même sol pendant une longue succession de siècles. Parler des vices et des vertus de ce concept abstrait, c'est employer une métaphore qui prête à l'équivoque. En réalité, il ne peut y avoir de vices et de vertus que chez des individus libres et responsables; les concepts sont des êtres de logique, des collectivités dont nous pouvons considérer certains caractères comme bons et d'autres comme mauvais, suivant qu'ils nous paraissent plus ou moins conformes à l'idée que nous nous faisons de l'humanité ou de l'ordre général de l'univers; mais sans y attacher une notion de responsabilité, sans prétendre porter sur eux un véritable jugement moral.

Il en est tout autrement de l'individu; libre et responsable, il tombe tout entier sous l'appréciation du moraliste et de l'historien. Que Pierre Alexiévitch ait été toute la Russie, je le veux bien, en ce sens qu'on retrouve chez lui beaucoup des caractères bons ou mauvais de tous les Russes; mais à côté de ce Pierre abstrait, de ce Pierre symbole, il y a le Pierre individu, et ce Pierre-là, le moraliste, a le droit et le devoir de le juger comme il jugerait le dernier des mougiks.

Agir autrement, c'est s'exposer à excuser les pires fautes de l'individu en les confondant avec les caractères de l'être symbolique, c'est en arriver à dire avec M. Waliszewski que « Pierre a donné aux siens l'exemple d'une vie où des vices lamentables, fruit de tares originelles, se sont associés aux plus mâles et aux plus nobles vertus » (2). Mâles, je le veux bien, mais nobles! Est-ce quand il faisait périr son fils sous le knout pour satisfaire on ne sait quelle fantaisie sanguinaire? M. Waliszewski reconnaît lui-même que ce meurtre n'a pas de justification possible, et qu'il n'a eu d'autre résultat que de livrer la

(1) Avant-propos, p. 6.
(2) *Op. cit.*, p. 468.

Digitized by Google

Russie à des aventuriers pendant un demi-siècle; mais, ajoute-t-il, « il a été grand et il a fait la Russie très grande. C'est sa seule excuse » (1).

Peut-être est-ce une excuse pour Pierre symbole; ce n'en est pas une pour Pierre individu. Et à ce point de vue, qui est le vrai, le grand tsar, même en tenant compte des tares de l'hérédité, de l'éducation et du milieu, nous apparaît comme un abominable tyran, un méchant homme dans toute l'acception du mot.

C'est du reste l'impression qui résulte de la lecture de tout le livre de M. Waliszewski, et c'est ce que nous voudrions exposer en peu de mots.

I

Voyons l'homme. Né en 1672, fils du tsar Alexis Romanof et de sa seconde femme Nathalie Narychkine, Pierre avait dans les veines du sang Tartare, car sa mère descendait selon toute vraisemblance du tartare Narich établi à Moscou sous Ivan III. Son enfance fut triste; il n'avait que quatre ans quand son père mourut, laissant la couronne à son demi-frère Feodor, issu de la première femme d'Alexis, Marie Miloslavski. La mort prématurée de Feodor, en 1682, fut le signal d'une guerre à mort entre les deux familles, les Narychkine et les Miloslavski; chacune d'elles avait son prétendant; à Pierre, les Miloslavski opposaient un pauvre idiot à demi aveugle, Ivan, frère de Feodor. Soutenu par sa sœur Sophie, qui sortit hardiment du terem pour se mettre à la tête des *streltsi*, sorte de janissaires des derniers tsars, celui-ci finit par être élevé au trône à côté de Pierre, et Sophie s'empara de la régence. Ce fut la ruine de la faction des Narychkine. Dès l'avènement de Feodor, du reste, Nathalie et son fils avaient cessé de résider au Kreml et s'étaient réfugiés dans le village de Préobrajenskoié (la Transfiguration ou la Régénération), aux portes de Moscou, sur les bords de la Iaousa.

(1) *Op. cit.*, p. 598.

Digitized by Google

Entre ce village et Moscou, s'étendait le faubourg des étrangers ou faubourg allemand, la *Niemietskaïa Sloboda* (de *Niemtsi*, les muets, ceux qui ne parlent pas la langue du pays). Au XVI^e^ siècle, c'était là que les tsars avaient parqué les hanséates et établi leur garde allemande; mais à la fin du XVII^e^ siècle, la Sloboda renfermait beaucoup d'Anglais et d'Écossais émigrés, tels que les Gordon, les Hamilton, les Leslie, chassés de leur pays par la guerre civile. On y trouvait aussi des Hollandais. Tout ce petit monde d'aventuriers et de commerçants restait en relation constante avec l'Europe et sous leur influence la Sloboda avait pris l'aspect des villes occidentales; on y trouvait des maisons de briques, des allées d'arbres, des jets d'eau.

C'est dans ce milieu qu'a grandi Pierre, entouré de *Koniouky* (grooms) et de gens de la plus basse classe, audacieux et sans scrupules, échappés des cuisines et des écuries, comme dit M. Waliszewski, et dont il fera des ducs et des princes, ressuscitant la vieille bande des antrustions Varégues, la droujina des grands princes de la race de Rourik.

Parmi ces aventuriers, les deux principaux sont l'Écossais Patrick Gordon, et le Genevois Francis Lefort; ce dernier, fils d'un droguiste, avait beaucoup voyagé et exercé tous les métiers; grand, fort, buveur émérite et joyeux compagnon, il devint bientôt le grand organisateur des plaisirs du jeune tsar et fit de sa maison de la Sloboda le centre de ce petit monde turbulent et mal élevé.

Avec eux, Pierre créa la compagnie des amuseurs, la *Kompania potiéchnik* qui fut l'embryon des célèbres régiments de Préobrajenski et de Séménovski, les plus anciens de l'armée russe. Avec eux aussi, Pierre organisa une flotte de plaisance. Un vieux bateau anglais trouvé dans un réduit du village d'Ismaïlof en fut l'origine; des charpentiers hollandais le restaurèrent tant bien que mal et le bateau fut transporté sur la Iaousa et ensuite sur le lac de Péréiaslaf, au nord-est de Moscou, où le jeune tsar lança bientôt toute une flotte en miniature.

Pour l'arracher à ses *Koniouky*, sa mère le maria à 17 ans

Digitized by Google

à la fille d'un haut boïar, Eudoxie Lapouhine; mais Pierre abandonna bientôt sa femme et retourna à ses plaisirs de Préobrajenskoié et de Péréiaslaf.

Une révolution le tira de sa retraite. En 1689, les Streltsi, irrités du despotisme de Sophie et poussés par les Narychkine, renversèrent la régente et firent du jeune tsar le seul maître de la Russie.

Cet événement ne modifia du reste pas son genre de vie; pendant huit ans, de 1689 à 1697, il continue à jouer au marin et au soldat. Mais ces jeux ont pris maintenant une tout autre envergure.

A Préobrajenskoié, il a construit une véritable forteresse à laquelle il donne le nom de Presbourg et dont il proclame roi son ami Romodanovski et grand-prêtre, Knès-papa, son ancien précepteur Zotof. Cette double parodie du pouvoir civil et du pouvoir religieux va durer autant que la vie du tsar. Pendant plus de trente ans, il y aura en Russie, à côté de l'empereur, un faux empereur et un faux patriarche. C'est une institution officielle; au roi de Presbourg et au Knès-papa l'on rend des hommages publics, Pierre lui-même se prête à cet enfantillage : il est le bombardier du roi de Presbourg, le diacre du Knès-papa. A l'occasion des événements les plus importants de son règne, après la prise d'Azof, après Poltava, après la paix de Nystadt, il organise des fêtes bouffonnes où le roi de Presbourg et le grand-prêtre reçoivent les honneurs suprêmes.

Bientôt le Knès-papa a ses cardinaux, pris les uns parmi les plus vils débauchés, les autres parmi les gens les plus respectables; les cardinaux tiennent des *conclaves des fous et des ivrognes*. Les réunions ont lieu dans la maison du Knès-papa, le *Vaticanum*. Pour ouvrir la séance, on boit de l'eau-de-vie, puis on se rend en procession à la salle du conclave, où les cardinaux doivent rester couchés pendant trois jours et trois nuits, livrés aux facéties les plus grossières et les plus ignobles, après quoi l'on procède à l'élection du pape.

En 1714, Pierre va plus loin. Il imagine de marier le vieux Knès-papa Zotof, qui a 84 ans, avec une dame sexagé-

Digitized by Google

naire, Anna Pachkof. Pendant quatre mois, on procède aux préparatifs de cette farce énorme, à laquelle assistent les plus grands personnages sous la direction du chancelier Golovkine et de la princesse-abbesse Mme Rievski; puis, au mois de janvier 1715, la cérémonie s'accomplit; le cortège traverse la Néva et le mariage est célébré en grande pompe à Saint-Pierre et Paul par un prêtre nonagénaire. Romodanovski marche en tête costumé en roi David; toute la Cour et les ambassadeurs étrangers suivent revêtus de travestissements baroques. Pierre lui-même joue du tambour déguisé en matelot. Un banquet monstre qui dure un mois suit le mariage.

Ce n'est pas tout. En 1717, à la mort de Zotof, Pierre lui donne un successeur, Boutourline; les cardinaux procèdent a un nouveau conclave dirigé par la princesse-abbesse et dans lequel l'obscénité le dispute à la bouffonnerie. Quelques mois après, au moment où le fils du tsar agonise, Pierre festoie avec le Knès-papa. En 1720, il le marie à la veuve de Zotof; un grand lit est dressé dans la pyramide élevée devant le palais du Sénat en souvenir de Poltava; on y couche les mariés ivres-morts et on les regarde curieusement à travers les parois de la pyramide. Et ces saturnales ignobles ne cessent pas! Après Romodanovski, son fils Ivan devient roi de Presbourg; après Boutourline, un nouveau conclave élit un troisième Knès-papa.

Telle est la dégradante mascarade imaginée par le grand tsar; vainement on a soutenu qu'il l'avait créée et maintenue pendant trente ans pour apprendre à son peuple la discipline, comme si c'était en ravalant et en traînant dans la fange les plus hautes fonctions de l'État, qu'on pouvait apprendre à un peuple le respect et la dignité! Non! En réalité, le tsar suit les penchants grossiers et bouffons de sa nature; il s'amuse; il s'amuse comme les chefs barbares des hordes mongoles, en enfant, si l'on veut, mais en méchant enfant.

Cependant les années passent! Et le tsar s'amuse toujours! Il se rend à Arkhangel en 1693 et son enthousiasme est sans bornes; il a vu la mer! Désormais il passe sa vie avec les matelots hollandais. En 1694, la mort de sa mère le rappelle

Digitized by Google

à Moscou ; il la pleure trois jours, puis il reprend sa vie de soldat et de marin et se jette de plus belle dans l'orgie, les feux d'artifice, les combats de Préobrajenskoié et les chantiers de Péréiaslaf.

C'est ainsi qu'il atteint sa vingt-cinquième année. Il est temps de faire son portrait. Très grand (2m045 exactement) très brun, très robuste, le menton fort, il était sujet à de fréquentes attaques nerveuses qui lui tordaient la tête vers la gauche et défiguraient ses traits en leur donnant un aspect terrible; se tenant mal du reste, négligemment vêtu, « l'air d'un matelot hollandais », dit une relation française, toujours armé de sa *doubina*, sorte de lourde canne de rotin à pomme d'ivoire.

Au moral, toujours actif, toujours en mouvement, toujours occupé de ses mains ; tantôt énergique et plein de bravoure, tantôt timide et sans courage; brutal, grossier, colérique comme un enfant, le plus souvent ivre et alors féroce, dépourvu de toute délicatesse, n'ayant que des goûts de rustre et ne se plaisant qu'avec des valets.

Rien de sentimental ni de généreux dans cette nature sauvage. En 1704, à la prise de Narva, il soufflette le colonel Horn, parce qu'il s'était bien défendu, et fait jeter à l'eau le corps de sa pauvre femme tuée pendant l'assaut. En 1710, il accorde aux assiégés de Wiborg une capitulation qu'il viole aussitôt. En 1715, ses marins ont détérioré des navires hollandais, et Pierre, qui est l'ami des Hollandais, ne trouve rien de mieux que de faire payer le dommage par la Suède; il oblige le chancelier suédois Piper, qu'il tenait prisonnier depuis Poltava, à lancer une traite de 30,000 écus sur Stockholm et, comme la Suède refuse de payer, il fait jeter le vieillard malade, sans pitié pour ses soixante-dix ans, dans une casemate où l'infortuné meurt quelque temps après.

Dépourvu de toute dignité, il se plaît aux farces de gamin. Sans compter les honteuses mascarades du Knès-papa, les exemples du même genre abondent. Un jour, à Copenhague, il a vu une belle momie ; il la demande ; on la lui refuse et il ne trouve rien de mieux pour se venger que de la mettre

Digitized by Google

en morceaux. En 1711, en quittant Dresde, il enlève les rideaux de la chambre de son hôtel. En 1716, à Dantzig, il se trouve dans un courant d'air et met brusquement sur sa tête la perruque du bourgmestre ahuri. En 1724, il crée à Pétersbourg une confrérie de débauchés et de buveurs, « le concile étranger à la tristesse », et célèbre avec ces ignobles compagnons, ramassés dans la boue des rues, des mascarades stupides, auxquelles il oblige les personnages des plus hautes familles à prendre part. En 1725, un octogénaire d'illustre maison, Mathieu Golovine, reçoit l'ordre de figurer déguisé en diable dans une de ces mascarades ; le vieillard refuse, le tsar le fait saisir, déshabiller et asseoir tout nu sur la glace de la Néva, coiffé d'un bonnet à cornes ; Golovine meurt une heure après.

Comme on le voit, les farces du tsar ont un caractère féroce : En effet, c'est la férocité qui est le plus grand des vices de ce personnage. Il est naturellement et naïvement cruel (1). Il aime à voir couler le sang, à voir souffrir surtout.

C'est un bourreau, mais un bourreau qui s'amuse. Pendant son long règne, pas un jour ne se passe sans d'effroyables supplices auxquels il prend part aussi souvent qu'il le peut. *Près du tsar, près de la mort*, dit le proverbe. C'est la terreur organisée ; une terreur absurde, capricieuse, sans but. Un paysan est mis à la torture pour avoir regardé le tsar d'une façon inaccoutumée ; une femme est knoutée à mort pour n'avoir pu expliquer des lettres tracées sur un tonneau de bière placé dans sa cave. Et la terreur engendre l'espionnage et les délations. Tout le monde est espion autour du tsar, et comme les parvenus, les faiseurs, les *diéiatiels* imitent le maître, les grandes familles émigrent et se sauvent.

Il serait fastidieux d'énumérer tous les actes de cruauté de Pierre le Grand ; aussi bien ne parviendrait-on pas à en épuiser la liste. Contentons-nous de choisir quelques exemples dans cet immense martyrologe.

(1) M. Waliszewski est d'un avis tout opposé : d'après lui, Pierre est un justicier impitoyable, mais il n'est pas cruel. Je ne pense pas que ceux qui auront lu son livre partagent son opinion.

Digitized by Google

En 1697, il fait supplicier Tsikler au-dessus du cercueil ouvert de son ancien complice Miloslavski, mort depuis douze ans. En 1698, c'est le tour des Streltsi qui s'étaient révoltés pendant son voyage en Europe. Déjà en l'absence de Pierre, les supplices ont commencé. Romodanovski, qui le remplace à Moscou, lui écrit ces lignes effroyables : Nous avons autre chose à faire que d'ingurgiter du vin, *nous nous lavons chaque jour dans du sang.*

Quand le tsar reparaît à Moscou, la répression est accomplie; tout est rentré dans l'ordre. Mais cela ne fait pas le compte de Pierre; il lui faut aussi son bain de sang.

Quatorze chambres de torture sont ouvertes à Préobrajenskoié, et pendant des mois on brûle, on knoute, on empale. Pierre lui-même s'amuse à manier la hache. Il décapite cinq Streltsi de sa propre main et oblige ses favoris Galitzine, Romodanovski, Menchikof, à l'imiter. Sur la place Rouge, on couche les malheureux par files de cinquante le long d'un tronc d'arbre qui sert de billot et on en décapite ainsi près d'un millier. Le massacre se répercute en province; en janvier 1699, il recommence à Moscou avec une férocité nouvelle, et les corps et les têtes de milliers de suppliciés restent suspendus à de grands échafauds jusqu'en 1727.

En 1705, à Polosk, il visite un monastère des Uniates, et comme ceux-ci lui avouent naïvement qu'ils ont représenté leur martyr Josaphat avec une hache dans la tête, parce qu'il a péri ainsi sous les coups des schismatiques, le tsar entre en fureur, tue le supérieur d'un coup d'épée; sa suite l'imite, cinq moines sont égorgés et le couvent est dévasté.

A l'égard de sa femme, il se montre tout aussi brutalement féroce. Quand il se brouille avec elle, il fait tuer ses parents, il flambe lui-même un Lapouhine avec de l'esprit-de-vin; il jette Eudoxie dans un couvent, où elle reste enfermée vingt ans. Lors du procès d'Alexis, il apprend que la pauvre femme a pris un amant, Glébof. Aussitôt il fait fouetter à mort cinquante nonnes, knouter Eudoxie, supplicier et empaler Glébof et cent autres avec un raffinement de cruautés inouïes. Il n'est pas plus tendre avec ses maîtresses. Une parente de

Digitized by Google

Nathalie Narychkine, Marie Hamilton, est devenue sa maîtresse d'un jour; abandonnée par le tsar, elle se console avec de nombreux amis, en a plusieurs enfants qu'elle fait disparaître et finit par se lier avec un Orlof, pour lequel elle vole les bijoux de l'impératrice Catherine. Compromis, Orlof dénonce lâchement sa maîtresse, et Pierre l'envoie à l'échafaud après l'avoir fait mettre plusieurs fois à la torture. Laissons ici la parole à M. Waliszewski :

« Marie Hamilton monte à l'échafaud, en robe de soie blanche garnie de rubans noirs, raconte Stoehlin. Grand amateur de mises en scène théâtrales, Pierre n'est sans doute pas resté étranger à ce dernier artifice de funèbre coquetterie. Il a le courage d'assister au supplice, et, comme il ne peut être passif nulle part, d'y jouer un rôle. Il embrasse la condamnée au pied de l'échafaud, l'exhorte à prier, la soutient dans ses bras, pendant qu'elle s'incline, défaillante; puis il s'écarte : c'est le signal. Quand elle relève la tête, le bourreau a remplacé le tsar. Schoerer ajoute des détails atroces : le tsar reparaît quand la hache a fait son œuvre; il ramasse la tête sanglante qui a roulé dans la boue et, tranquillement, commence un cours d'anatomie, indiquant aux assistants le nombre et la qualité des organes que le fer a atteints, insistant sur la section de la colonne vertébrale. Quand il a fini, il approche ses lèvres des lèvres blêmies qui ont eu de lui jadis d'autres baisers, laisse retomber la tête, fait le signe de la croix et s'en va. »

Certes, il ne faut attendre d'un aussi monstrueux comédien ni générosité, ni sens moral, ni le moindre sentiment de famille, et l'on ne s'étonne pas qu'un pareil homme ait tué son fils.

Tout le monde connaît la lamentable histoire du fils d'Eudoxie. Né en 1690, chétif, têtu, dévot, arraché à sa mère en 1699, confié à des maîtres étrangers, jaloux avec raison de l'influence de Catherine et de Menchikof, il avait épousé Charlotte de Wolfenbuttel et devenait par là le beau-frère du futur empereur Charles VI. La lune de miel ne dura pas longtemps; le tsar sépara brutalement les jeunes époux en obligeant

Digitized by Google

Alexis à entrer dans le *service*. Charlotte mourut bientôt après, en 1715, en lui laissant un fils, et le tsarévitch fit la connaissance d'une paysanne finnoise qui devait le conduire à sa perte, Euphrosine. Tout entier à son nouvel amour, mal à l'aise dans cette Russie bizarrement transformée par Pierre et ses *diéiatiels*, Alexis ne cherchait qu'à mener une vie tranquille, le plus loin possible de son terrible père. Mais le tsar ne l'entendait pas ainsi; il menaça Alexis de le déshériter s'il refusait le *service*. Alexis renonça résolument à la couronne; mais comme Pierre voulait faire de lui un moine, il se sauva à Vienne avec Euphrosine, en 1716, pour implorer la protection de Charles VI. Très embarrassé, l'empereur fit passer secrètement à Naples les deux amoureux. Mais ils furent découverts par Tolstoï et Roumiantsof, qui gagnèrent Euphrosine à leur cause et finirent par persuader à Alexis de rentrer en Russie, en lui promettant qu'il pourrait épouser sa maîtresse. L'infortuné eut la faiblesse de les écouter et abdiqua solennellement, à Moscou, en faveur du fils de Catherine dans la cathédrale de l'Assomption, en 1718. Aussitôt son père le somma de dévoiler un prétendu complot dans lequel il aurait trempé pour détrôner le tsar, avec Eudoxie, Glébof, l'archevêque Dosithée et cent autres. Le complot n'existait pas; c'était un pur prétexte de Pierre pour supprimer tous ceux qui contrecarraient ses idées. Il commença par se débarrasser d'Eudoxie, de Glébof, de Dosithée et de tous les amis d'Alexis, puis il le fit conduire à Pétersbourg et enfermer dans la forteresse de Saint-Pierre et Paul. Traduit devant une assemblée du clergé et de la noblesse, sur des aveux mensongers d'Euphrosine, il fut soumis à la torture du knout, défendit courageusement sa maîtresse qui le trahissait et fut condamné à mort le 24 juin 1718 par une haute cour spéciale. Deux jours après, Alexis mourait. Comment? D'après la version officielle, d'après celle que les ambassadeurs de Russie eurent mission de communiquer aux diverses cours d'Europe, le tsarévitch aurait été frappé d'apoplexie après la lecture du jugement; mais de nombreux témoignages s'élèvent contre cette version. Du reste, il est avéré qu'Alexis fut soumis à la torture après

Digitized by Google

le jugement; le journal de la garnison de Pétersbourg, tenu au jour le jour, le dit expressément : « Le 14 juin, une chambre de torture spéciale a été établie dans une casemate avoisinant au bastion Troubetzkoï, la prison où ce jour même le tsarévitch a été enfermé. Le 19, il y a eu deux séances dans cette chambre, de midi à 1 heure et de 6 heures à 9 heures du soir; le lendemain, une troisième séance de 8 heures à 11 heures; le 24, deux séances, l'une de 10 heures du matin à midi; l'autre de 6 heures à 10 heures du soir; le 26, encore une séance, en présence du tsar, de 8 heures du matin à 11 heures, et, ce même jour, à 6 heures du soir, le tsarévitch est mort (1). »

Comment, encore une fois? Sans doute sous le knout et peut-être même de la main de son père devenu son bourreau. Quoi qu'il en soit, Pierre est moralement responsable de la mort de son fils. Comme le dit M. Waliszewski, « il a voulu, n'importe comment, se débarrasser de son fils, et ce trait sinistre marquera sa physionomie pour l'éternité ».

Son attitude, après la mort d'Alexis, n'est pas moins révoltante. Le lendemain, 27 juin, il assiste à un *Te Deum* pour l'anniversaire de la victoire de Poltava; le 29, nouvelle fête avec feu d'artifice à l'occasion du lancement d'un nouveau navire. Cette belle humeur ne se dément pas, le tsar est gai comme s'il était soulagé d'un grand poids et, vers la fin de l'année, il fait frapper une médaille où l'on voyait une couronne éclairée par les rayons du soleil qui perce les nuages, avec cette inscription : « L'horizon s'est éclairci! »

Il est inutile de rien ajouter. Le meurtre d'Alexis, après tant de crimes et de supplices, achève de peindre l'homme, et je ne pense pas qu'il puisse rester le moindre doute sur son manque absolu de sens moral.

C'est en vain qu'à l'exemple de M. Waliszewski, on essayerait de plaider les circonstances atténuantes et de soutenir que s'il a été un bourreau, c'est que dans la Russie de son temps la division des fonctions n'existait pas. Ailleurs aussi, nous

(1) WALISZEWSKI, p. 593.

Digitized by Google

dit-on, les gouvernements étaient cruels au XVIII^e siècle; ailleurs aussi, il y avait des chambres de torture et des supplices sans nombre souvent infligés à des innocents; mais dans ces pays de civilisation développée, les chefs d'État ne frappaient pas eux-mêmes, ils avaient des agents, des juges, des policiers, des bourreaux pour accomplir ces basses besognes. Dans un état patriarcal, tel que la Russie, le souverain agit lui-même. Voilà toute la différence!

Cet argument prouve trop; car, à ce compte, dans nos pays constitutionnels contemporains, là où existe la peine de mort et où le chef de l'État possède le droit de grâce, on pourrait soutenir, chaque fois que le bourreau exerce son sanglant office, que le véritable bourreau c'est le chef de l'État lui-même.

Cela n'est pas sérieux.

Encore une fois, ce n'est pas la sévérité de sa justice qu'on est en droit de reprocher au tsar Pierre, c'est sa cruauté sauvage et capricieuse. Comme son séide Romodanovski, il aime à se laver chaque jour dans le sang.

III

Tel maître, tels collaborateurs.

Parmi ces *diéiatiels*, ces faiseurs, les trois principaux sont Romodanovski, le roi de Presbourg, Chérémétief, un rude soldat et Alexandre Menchikof, le favori en titre, le type du parvenu. Ancien garçon pâtissier, vendant des *pirogui* dans les rues de Moscou, fils d'un caporal du régiment de Préobrajenski, lui-même sergent en 1698, il s'élève jusqu'au tsar par des voies mystérieuses. Très grand, très beau, très élégant, mais illettré et corrompu, Menchikof est l'âme damnée du tsar, son factotum, son *alter ego*. C'est dans son palais que se donnent toutes les fêtes, et pendant un quart de siècle il conduit toutes les orgies et toutes les saturnales. Comblé de faveurs et de biens, soutenu par Catherine, il prévarique et vole sans scrupule, à tel point qu'en 1723 le tsar est près de se brouiller avec lui; mais l'habile homme se relève bientôt et,

Digitized by Google

après la mort de Pierre, c'est lui qui gouverne vraiment la Russie, jusqu'au jour où l'avènement de Pierre II l'envoie mourir en exil, à Berezof, sur les bords de la mer Glaciale. Puis viennent les marins, Golovine, Apraxine, et le Norvégien Cruys, le seul qui eût quelque valeur ; les diplomates tels que Kourakine; les administrateurs et les hommes d'affaires comme Tatitchef et Demidof; enfin les étrangers : Lefort, Gordon, dont nous avons parlé, l'Écossais Bruce, grand maître de l'artillerie, le Westphalien Ostermann, l'aventurier français de Villebois, le juif polonais Chafirof, directeur du commerce, le juif portugais Devier, directeur de la police générale, et le nègre Abraham Hannibal, qui, amené tout enfant de Constantinople par Tolstoï, mourut général en chef en 1781, à l'âge de 93 ans, après avoir parcouru l'une des plus prodigieuses carrières de l'histoire (1).

Tous ces *faiseurs* et bien d'autres se sont groupés autour de Pierre dès la première heure, ont marché dans son ombre et l'ont aidé à transformer la Russie, sans qu'aucun d'entre eux cependant ait eu la moindre parcelle de génie.

La seconde femme du tsar, Catherine, appartient aussi à cette classe de parvenus. Simple servante livonienne, dont on ignore même les véritables nom et prénom — s'appelait-elle Marthe Skovorotski, ou Skovrouski, Vassilavska, Troubatchof? — tout ce que nous savons de ses commencements, c'est qu'elle était au service d'un pasteur luthérien de Mariembourg, Glück, et qu'elle sortit en 1702 de la ville assiégée par les Russes, avec son maître et sa famille, pour se rendre au camp de Chérémétief. Était-elle déjà mariée ou fiancée au traban suédois Kruse, la question reste douteuse. Toujours est-il qu'elle mena joyeuse vie au camp russe et ne tarda pas à être distinguée par Menchikof et ensuite par le tsar lui-même.

Baptisée dans la religion orthodoxe sous le nom de Catherine, elle prit bientôt sur Pierre le plus grand ascendant et eut

(1) C'est l'arrière-grand-père maternel du poète Pouchkine qui a raconté ses aventures.

Digitized by Google

de lui plusieurs enfants. En 1711, il l'épousait secrètement, non pas après, mais avant l'affaire du Pruth, ainsi que l'établit M. Waliszewski; en 1712, le mariage était solennellement consacré, bien que la première union de Pierre n'eût pas encore été dissoute; en 1721, Catherine devenait impératrice et était couronnée en 1722. A la mort du tsar, elle lui succédait au détriment du fils d'Alexis et mourait impératrice de toutes les Russies après un règne de seize mois.

Qu'est-ce donc qui avait valu à l'humble paysanne livonienne une aussi prodigieuse fortune? Certes, ce n'était pas sa beauté, car tous les écrits du temps nous la dépeignent petite, ramassée, courtaude, avec un large visage basané, le nez retroussé, de gros yeux à fleur de tête, des cheveux blonds teints en noir, en un mot le type d'une servante d'auberge allemande, selon l'expression de M. Waliszewski. Mais cette femme illettrée était gaie, énergique et douée d'un corps de fer; elle savait consoler et réconforter le tsar dans ses moments de découragement; sa vulgarité même faisait d'elle la compagne qu'il fallait à un homme qui n'aimait que les amours vulgaires.

IV

Maintenant que nous connaissons l'homme et son milieu, examinons l'œuvre.

A la prendre dans son ensemble, elle est colossale. Mais il faut se garder de croire que Pierre le Grand l'ait conçue tout entière dès les premiers jours; c'est pas à pas, par à-coups et pour obéir aux instincts de sa nature qu'il a été jeté dans la voie des réformes et de la grande politique.

A Préobrajenskoié, à la Sloboda, il considère le pouvoir comme un jeu; c'est un grand enfant féroce et dépravé, curieux, inquiet, en proie à une activité exubérante qui se disperse sans but. C'est Lefort qui le lance dans la politique en l'instiguant à employer ses régiments et ses marins de plaisance à faire la grande guerre contre les Turcs, et cette guerre aboutit à la prise d'Azof, en 1697.

Digitized by Google

Alors l'horizon de Pierre s'élargit ; il a compris toute l'insuffisance de ses ressources et il entreprend son grand voyage d'Europe pour recruter des collaborateurs étrangers, car, avec son acceptivité slave, il a l'esprit ouvert à toutes les nouveautés.

Singulier voyage, que ce voyage de 1697 ! Fidèle à ses habitudes bouffonnes, le tsar se cache sous le nom de Pierre Mikhaïlof, parmi les 270 personnes qu'il envoie en ambassade, sous les ordres de l'amiral Lefort, de Golovine et de Voznitsine, à toutes les cours d'Europe. Ambassade bizarre, fertile en incidents burlesques, dans lesquels le tsar joue le rôle d'un grossier manant. En Hollande, il se rend presque seul à Saandam, pour visiter les chantiers de construction, s'habille en matelot, achète un petit bateau qu'il essaye pendant trois jours ; puis il gagne Amsterdam, où il séjourne quatre mois aux frais des États-Généraux et lie connaissance avec Guillaume III. En 1698, il passe en Angleterre, habite la petite maison de Sayscourt, qu'il rend abîmée à son propriétaire, travaille aux chantiers du fameux constructeur Dean, et se rend ensuite à Vienne, où il cherche vainement à entraîner l'empereur dans une guerre contre les Turcs.

La révolte des *streltsi* le rappelle brusquement en Russie, et quand il les a détruits, il s'évertue à constituer une nouvelle armée et commence par introduire en Russie, par voie d'oukases, une foule d'idées occidentales, sans aucun esprit de suite et sans tenir aucun compte des traditions nationales.

Bientôt après, le voilà mêlé aux affaires de Pologne et en guerre avec Charles XII. La défaite de Narva, en 1700, où ses 40,000 Russes se font battre par 8,500 Suédois et à laquelle il n'assiste même pas, car il a pris la fuite à la seule nouvelle de l'arrivée des Suédois, lui dessille les yeux.

A partir de ce moment, il cesse de jouer au soldat, il devient sérieux ; il comprend la nécessité de longs et patients efforts pour réaliser ses plans vis-à-vis des Polonais et des Suédois, et c'est alors qu'il commence des réformes méthodiques, parce que ses besoins sont énormes et que la vieille constitution du pays n'y suffit pas. Ainsi que le dit justement

Digitized by Google

M. Waliszewski, c'est la politique extérieure de Pierre qui amène ses réformes intérieures, « ses réformes sont des munitions improvisées dont il charge ses canons parce que le parc d'artillerie a été épuisé ».

Bientôt l'armée est réorganisée, et, profitant des folles équipées militaires de Charles XII, qui poursuit le roi Auguste jusqu'en Saxe, Pierre bat les Suédois à Ehresfer en Livonie, « l'aînée des victoires russes » en 1701, puis il s'avance jusqu'à la Néva, enlève aux Suédois le fort de Notebourg, dont il fait Schlusselbourg, celui de Nierschantz qu'il remplace par Pétersbourg (1) et l'île de Kronslott qu'il baptise Kronstadt.

Cependant, Charles XII s'inquiète du progrès des Russes; il entreprend de marcher sur Moscou, se replie vers l'Oukraine et se fait battre à Poltava en 1709. La victoire de Poltava a fondé la Russie moderne; elle marque le déclin de la puissance suédoise, comme la défaite de Malplaquet, la même année, marque le déclin de la puissance française. Les deux puissances qu'avaient élevées les traités de Westphalie tombent ensemble et l'hégémonie de l'Europe passe aux Anglais en Occident, aux Russes en Orient.

Mais le tsar commet une imprudence: dédaigneux des Tartares de Crimée, il s'avance sur le Pruth à la poursuite de Charles XII et s'y trouve enveloppé par les Turcs et les Tartares réunis, en 1711. Il s'en tire à bon marché, non pas grâce à Catherine, comme le dit la légende, mais grâce à l'habileté de ses ambassadeurs et surtout à la sottise des Turcs, et reprend ses projets sur la Pologne, où il ramène victorieusement son protégé Auguste de Saxe, et sur la Suède, à laquelle il enlève définitivement la Carélie, l'Ingrie, l'Esthonie et la Livonie, conquêtes que consacre, en 1721, le glorieux traité de Nystadt.

Dans l'intervalle, en 1717, le tsar a fait un second voyage en Europe, où son humeur excentrique et sa mauvaise tenue soulèvent les mêmes étonnements. Cette fois, c'est la France

(1) Remarquons que Pierre appelle d'abord sa nouvelle capitale : *Piterbourg*, à la hollandaise; les Russes en ont fait Peterbourg, et les étrangers Pétersbourg.

Digitized by Google

qu'il désire entraîner dans son alliance. Arrivé à Dunkerque avec une suite de 57 personnes, il commence par passer son temps à boire et à manger; puis il prétend se rendre à Paris dans un cabriolet à deux roues comme à Pétersbourg; on est obligé de lui fabriquer une sorte de brancard porté par des chevaux. C'est dans cet équipage qu'il parcourt la France, ne prenant un carrosse que pour traverser les villes. Le 10 mai, il est à Paris; on veut le loger au Louvre, on lui prépare un banquet magnifique. Il arrive, prend un morceau de pain, deux ou trois raves, boit quelques verres de vin et s'en va coucher à l'hôtel Lesdiguières, où il se fait dresser un lit de camp dans une garde-robe. Pendant trois jours, il s'y confine, parce qu'il prétend recevoir d'abord la visite du petit roi Louis XV. Le régent finit par lui amener l'enfant; il le soulève dans ses bras et l'embrasse, au grand scandale des courtisans. Mais la glace est rompue cette fois. Pierre rend la visite et se met à parcourir Paris en costume gris très simple. On l'invite partout et il scandalise tout le monde par son impolitesse avec les dames et la grossièreté de ses manières; même vis-à-vis de Mme de Maintenon, qu'il va voir à Saint-Cyr, il se conduit comme un butor.

Du reste, il continue à Paris sa vie de grossières débauches et de vulgaires amours; il s'enivre, il mange comme un goinfre, et le cardinal Dubois le compare à un contremaître de vaisseau hollandais.

Le 20 juin, il quitte Paris pour Spa sans avoir réussi dans son projet d'alliance et laissant partout la réputation, non pas d'un paysan du Danube, car les paysans du Danube ont encore une sorte de dignité naturelle, mais d'un sauvage fort mal élevé et fort peu sympathique.

Les dernières années de Pierre sont surtout vouées à des réformes intérieures; un projet de mariage entre sa fille Élisabeth et le roi de France échoue, ainsi qu'une campagne contre la Perse.

Du reste, les excès ont ruiné prématurément son corps de fer; déjà malade, il prend la fièvre en aidant des soldats à remettre à flot un bateau échoué, et meurt le 28 janvier 1725,

Digitized by Google

à 53 ans, sans avoir rien réglé de sa succession, laissant l'empire en désarroi, mais ses sujets fort heureux d'être délivrés d'un pareil maître, aussi capricieux que féroce.

V

Et, cependant, Pierre a transformé la Russie! D'un État patriarcal à demi sauvage et à demi asiatique, il a fait un État moderne, en lui imposant une bureaucratie étrangère; il a supprimé le *terem* et la réclusion des femmes; il a réformé l'Église et créé le Saint-Synode; il a remplacé la douma des boïars turbulents par un Sénat dirigeant et transformé la classe des propriétaires fonciers en une noblesse de service où il fait entrer tous les employés de l'État, civils ou militaires, dans les quatorze degrés du *tchin;* enfin il a donné à la puissance russe une assiette solide en reculant ses frontières jusqu'à la Baltique, à la mer d'Azof et à la Caspienne.

Mais ces réformes hâtives, brutales, incohérentes, imposées à coups d'oukases meurtriers, n'ont été acquises qu'au prix de la liberté de la masse de la population, c'est-à-dire des paysans, dont il a resserré la dépendance vis-à-vis des propriétaires dans un but fiscal et dont il a fait des serfs de la glèbe, au moment où dans toute l'Europe le servage tendait à disparaître.

C'est ce mépris du paysan qui domine dans son œuvre; la liberté des paysans a été la sanglante rançon de ses réformes. Il les a littéralement piétinés pour élever sur leurs corps son édifice bureaucratique, imitation maladroite des institutions occidentales. Dédaigneux de la tradition, il a violenté les consciences, les mœurs, les habitudes, les instincts ethniques, il a agi en révolutionnaire et en despote impatient d'imposer à tous ses caprices, et c'est pourquoi, malgré les oukases, le knout et les supplices, toutes ses réformes sont restées superficielles; il a bien pu vêtir son peuple à l'européenne, il n'a pas changé l'âme russe, ce dont, du reste, il ne se souciait nullement, car jamais esprit ne fut moins préoccupé de ce qui fait la grandeur et la noblesse d'une civilisation. Comme le dit

Digitized by Google

M. Waliszewski: « Pierre a fait de ses Russes un peuple de fonctionnaires, d'ouvriers et de soldats, mais non pas un peuple de penseurs et d'artistes (1). »

Sans doute, il ne faudrait pas exagérer. Certaines réformes de Pierre lui ont survécu ; la violente secousse qu'il a imprimée à la Russie l'a brusquement réveillée et l'a lancée dans les voies de la civilisation générale. Reste à savoir si les moyens qu'il employait étaient les meilleurs et s'il n'eût pas mieux valu que le peuple russe poursuivît lentement son évolution nationale.

C'est là une question qui divise encore les historiens (2); elle est capitale, car elle se résume en ceci : Est-ce que la grandeur actuelle de la Russie doit son origine à Pierre ou bien s'est-elle développée malgré Pierre et ne se serait-elle pas mieux développée sans lui? Ce n'est pas le moment d'aborder ce redoutable problème; mais il est permis de dire que la conséquence la plus directe des réformes de Pierre le Grand a été d'établir le despotisme autocratique, le *samodierjavié*, sur des bases plus fortes qu'il n'en eût jamais en aucun pays, à tel point qu'aujourd'hui encore, à la fin du XIX^e^ siècle, le monde civilisé assiste à ce spectacle étrange et vraiment inouï d'un peuple de cent-vingt millions d'hommes soumis à la volonté arbitraire d'un seul !

C'est que Pierre a réussi à faire de ce grand peuple un troupeau d'esclaves en rejetant, d'une part, la masse des paysans dans les ténèbres de la barbarie et en soumettant, d'autre part, l'innombrable armée des serviteurs de l'État à son autorité suprême, sans contrôle, sans garantie, sans appel.

Peut-être objectera-t-on que s'il a réussi dans cette œuvre néfaste, c'est que le peuple russe était fait pour le despotisme,

(1) *Op. cit.*, p. 618.

(2) M. Leroy-Beaulieu, dans son ouvrage : *L'empire des Tsars*, 1890, déclare que les réformes hâtives de Pierre ont été, pour la Russie, un mal moral, intellectuel, social et politique; et M. Waliszewski lui-même nous dit, à la page 156 de son livre : « tout en corrigeant il dépravait, et ce grand éducateur a été aussi un des plus grands démoralisateurs de l'espèce humaine. Avec toute sa grandeur, la Russie moderne lui doit la plupart de ses vices. »

Digitized by Google

que ce peuple n'était pas un peuple, mais une poussière humaine que la main puissante de l'autocrate pouvait pétrir et broyer à sa guise.

Sans doute, dans un autre pays et dans un autre temps, l'œuvre de Pierre n'eût pas été possible; mais cela ne peut lui servir d'excuse aux yeux du moraliste, et s'il faut lui accorder le nom de Grand, disons que ce fut un grand Barbare dans le genre des négus d'Abyssinie et des conquérants mongols, des Théodoros, des Gengis et des Tamerlan.

H. PERGAMENI.

Digitized by Google

SOCIALISME SCIENTIFIQUE

Si j'avais l'espoir d'une réponse nette et intelligible, je risquerais une interrogation dans une assemblée de socialistes... Je dirais à peu près :

« Messieurs... »

Des huées partent déjà de différents coins.

« ... ou citoyens, hommes, compagnons, majestés ou gens quelconques, le titre m'importe peu. Et j'aime à croire que vous ne donnez pas au mot une importance plus grande qu'à l'idée, sans cela j'aurais à craindre une réponse plus en phraséologie qu'en bon raisonnement...

Le « problème social » sera résolu, sans autre intervention, par la science et la raison, dites-vous. D'accord. Je concède même que des relativités comme la justice et la morale auront seulement, au second plan, la place qu'on peut accorder à des invités venus en retard.

La science — c'est-à-dire l'ensemble des lois de la nature — doit seule, mais avec preuves à l'appui, dire ce qui est l'utile vérité et montrer la direction à prendre. Nous sommes toujours d'accord... Il est donc indispensable, initialement, de préciser, d'après les connaissances acquises, la situation de l'homme dans la genèse même de la terre qui nous a produits.

Chacun de nous est la résultante d'une filiation lente et régulière de phénomènes de transformation et d'accommodation. Le fait premier de la vie, le mouvement de la matière organique, a commencé dans des masses infimes, sans forme, n'ayant ni tête, ni membres, ni organes : des zoophytes, des éléments de végétaux ne portant ni feuille, ni fruit. Nos

Digitized by Google

laboratoires de biologie connaissent et recueillent sur certaines côtes ce rudiment d'existence, cette promesse d'être, ce protoplasme ou coagulement gélatineux, ces monères, corpuscules glissant vers la lumière, recherchant la nourriture, se reproduisant et constituant le germe des facultés de la végétation et de l'animalité.

La géologie et la paléontologie décrivent par la succession des fossiles le lent et régulier perfectionnement des formes de la vie. Toute la série qui nous sépare des monères est constatée et notée maintenant que l'on connaît le reptile-oiseau et les mammifères ovipares.

L'embryologie prouve que l'embryon humain, dans sa toute première phase, est pareil à ceux du poulet et du chien. Aucune différence ne peut être constatée; mais, dans le développement du germe, la nature reproduit et résume toute l'œuvre des temps. Chacun de nous, donc, a été dans le sein de sa mère, œuf, mollusque, poisson, reptile, quadrupède. Voilà l'affirmation de l'origine de l'humanité dans l'animalité générale.

L'anatomie comparée détaille alors l'identité de structure entre le corps humain et celui des vertébrés supérieurs, la gradation physiologique et intellectuelle des êtres, depuis les plus inférieurs jusqu'à l'homme, et la transformation des espèces selon les variations de leurs conditions d'existence. Toutes les sciences naturelles sont d'accord dans l'affirmation que l'homme n'est pas étranger à la nature terrestre, mais qu'il est le perfectionnement des germes vitaux formés dans cette nature par des combinaisons chimiques et des actions calorifiques. Nous avons encore, comme on l'a dit, du minéral dans nos os, et nous restons toujours plantes par les poussées de sève au printemps.

Ceux qui défendent une théorie autre et jurent par l'hypothèse d'un miracle, — c'est-à-dire d'un renversement momentané des lois de la nature, — ne s'appuient sur aucun fait constaté, sur aucune observation; et puisque nous parlons de science et non de poésie, nous passerons.

Vos docteurs, étudiant à leur tour le développement des

Digitized by Google

sociétés, — ou conglomérats de ces êtres issus de germes, — tout comme les naturalistes avaient recherché le développement de l'individu, ont reconnu fort justement une même gradation d'états, une série de transformations, une évolution progressive, lente mais que rien n'arrête. La société, qui a ses formes élémentaires comme point de départ, marche à la civilisation par le perfectionnement; mais elle doit passer par toutes les phases antérieures, — comme l'être a subi individuellement l'entièreté de la série antérieure. Les peuplades sauvages, sociétés inférieures avec leur principe d'autorité fantasque et de barbarie sanguinaire, nous montrent une de nos vieilles étapes. Nous sommes beaucoup plus en avant sur le chemin du progrès, car tout marche, progresse, avance dans la nature sans recul et sans arrêt : l'arrêt est la mort, la restitution de notre carbone, de notre azote, de notre hydrogène, de notre oxygène aux approvisionnements des laboratoires cosmiques.

Ces transformations ont constitué la vie des sociétés. Et vos chercheurs, complétant leurs remarques, sont arrivés à considérer un ensemble d'êtres comme un corps social — un vaste individu organique — dont nous sommes les molécules. Le corps social, dans la théorie des économistes anglais, a été décrit comme un véritable être vivant ayant sa pensée directrice, donc une tête, des organes moteurs, ses colères et ses faiblesses; et la circulation de l'argent a été assimilée à la circulation du sang.

Or, cet être imposant peut, comme toute matière organisée, tomber malade, subir des crises dont nous souffrons. Vos docteurs ont ainsi voulu voir dans la sociologie simplement la médecine, l'hygiène du corps social. Ce qui est indiscutable. On s'est donc attaché à déterminer les lois du développement et de la constitution des sociétés, les conditions favorables à la santé sociale ou à notre prospérité générale. Et ces hommes de haut esprit, voyant bien que tout ce qui avait été trouvé sortait des travaux patients de la science, voulurent persévérer dans les méthodes qui avaient réalisé de si précieuses conquêtes; par conséquent, on prétend baser tous les travaux

Digitized by Google

nouveaux, l'économie politique comme l'économie sociale, sur l'observation. Cela est juste et solidement logique. Et nous acclamons ce programme. Mais ce programme a-t-il été suivi, et les enseignements si certains que nous donne la science, ont-ils été mis à profit?...

La science nous assure que la société se développera comme l'être composant s'est développé ; les mêmes conditions qui ont contraint l'être élémentaire à se transformer en homme pensant et voulant, conduiront à un régulier perfectionnement, c'est-à-dire à la civilisation, l'ensemble de ces êtres affinés. Dans le règne de la nature, on trouve partout les difficultés et les dangers, les périls accumulés, la proie guettée ; partout la lutte dans la liberté produisant la sélection, la bataille amenant le triomphe du plus fort, du plus adroit, c'est-à-dire du meilleur. Cette victoire favorisant le mieux doué reste au profit de tous ; elle garantit l'avenir, assure le développement de la race, l'individualisme s'affirmant parce qu'il bénéficie de ses efforts. Sans aucun doute, nous devons nos facultés — ou nos grades d'êtres supérieurs — aux difficultés que nos lointains ancêtres ont eu à vaincre tout autour d'eux ; sans ces guerres animales et très meurtrières, si la pâtée avait été fournie à heure fixe et la retraite douillettement assurée, nous serions demeurés dans les lourdeurs accablées et paisibles des amas de protoplasme. Donc, donnons à la généralité des hommes, à toute l'espèce, les conditions qui ont provoqué l'amélioration et l'élévation de chacun de ces hommes, soit la lutte persistante, la libre concurrence — qui est l'essentielle loi de nature. Faute de ces stimulantes alertes, la société se tassera, s'affalera dans l'endormeuse sécurité de sa subsistance dosée et de ses fonctions régies et contenues.

La théorie socialiste — pour que les hommes ne se fassent pas trop de mal - veut atténuer la lutte, endiguer la concurrence, borner les ambitions, réglementer la vie et l'activité, limiter la durée et le mode de travail, pourvoir l'homme de protections et d'assurances antinaturelles et mettre enfin toute la société sous cette discipline — que vous reconnaissez odieuse et perverse dans la caserne.

Digitized by Google

Par une réglementation assignant des rôles, des fonctions, des attributions, vous prétendez canaliser l'humanité, éliminant les stimulants de l'ambition, de l'orgueil, des appétits. Vous rêvez d'établir dans la nature, par l'homme lui-même, l'illusion d'une égalité de sort, impossible entre des êtres d'essences, de goûts et d'aptitudes si divers — entre des êtres si inégaux par la volonté même de la nature. Vous voulez vous opposer à cette volonté scientifiquement justifiée, quand la raison vous montre que notre intérêt dans l'avenir est de favoriser la souveraineté de l'évolution — à laquelle nous devons tout. Et cette évolution ne peut être secondée que par la liberté entière, toute la liberté conciliable avec la vie en masses, la liberté individuelle la plus grande au profit de tous.

Cela seul est scientifique et efficace.

Vous manquez de logique et de raison dans l'application d'une très belle théorie. Et je reproche à l'idée socialiste de promettre des méthodes de politique rationnelle en appliquant des principes que la science doit réprouver.

Le parti socialiste s'est égaré parce que, son programme trouvé et au moment de se mettre en marche, il a demandé son chemin à des avocats et à des parleurs, à des esprits déformés par le commentaire, à des virtuoses de la controverse qui savent le droit codifié et le *distinguo*, mais qui, non initiés au laboratoire, n'ont point été affermis par les méthodes de la science et ne sont point pénétrés des cruautés « bienfaisantes » de l'histoire naturelle — qui est l'histoire des sociétés vivantes. Il a fallu que ces chefs fussent des ignorants du fait pour attribuer à n'importe quel socialisme le qualificatif pompeux et menteur de scientifique... Abusés par les mots et par les discours de conducteurs sans documents, vous en êtes arrivés à cette plaisante et enfantine ambition de prétendre dicter vous-mêmes les lois de la vie, brider l'évolution et la conduire comme un cheval dressé. Vos hautes études ne sont que de la haute école au sens cirque du mot et vous croyez que l'on commande à l'histoire sociale des mouvements à gauche et des voltes!

Des savants, des penseurs, dont le calme réfléchi est solide-

Digitized by Google

ment fondé sur l'implacable, mais formelle observation, vous auraient parlé autrement, vous montrant la justice inconnue dans l'ordre de la nature qui fait des faibles, des infirmes, des impuissants. La sagesse darwinienne s'avance jusqu'à disqualifier socialement la charité — qui est un succédané de notre conception spontanée de la justice, un inefficace prolongement de la faiblesse qui *doit* succomber.

Si la nature, dans sa suprême ordonnance, avait pratiqué la justice comme vous la concevez, nous n'existerions pas, — puisque l'humanité exerce, pour subsister, une tueuse tyrannie sur tout le règne animal; votre justice n'est qu'une étroite et envieuse conception de notre supériorité sur les autres manifestations de la matière vivante.

L'être, précisément par la complication de ses organes aguerris et souples, peut-il être à l'abri des maladies et des infirmités, peut-il être parfait? De même, le grand organisme social ne peut ambitionner cette perfection idéale que serait l'avènement de la justice et de la morale, les facteurs que nous laissions au début dans une relativité de second plan. Tout comme nous, le corps social, d'essence imparfaite, parce que humaine, doit avoir ses moments de trouble et de malaise.

Ainsi prononcent la science et la raison. Et vraiment, à nous, — arrogants et minuscules facteurs d'un ensemble que nous ne comprenons pas philosophiquement, mais qui nous emprisonne et nous façonne, — il ne peut appartenir d'arranger et de combiner l'avenir; nous sommes entraînés et nous n'avons pas même à fixer l'heure ou le sens d'une réforme.

Nous ne savons rien de ce que seront, ni de ce que demanderont les hommes après un espace ridiculement négligeable de cinquante ou de cent années. Dans un très beau chapitre, — à propos de la coutume de donner des œufs de Pâques, — Herbert Spencer montre le grossissement de certains faits, de certaines habitudes qui finissent par devenir institutions; le philosophe si précis montre comment de deux lois de Guillaume le Conquérant est sorti tout le système légal anglais réglant la propriété du sol; comment des lettres particulières que l'on écrivait jadis pour s'apprendre les nouvelles

Digitized by Google

est sorti tout ce vaste ensemble de revues et de journaux. « Faites-en autant de toutes les institutions établies, dit Spencer, des agences, des productions, et vous vous convaincrez naturellement que maintenant encore il existe des germes variés de choses qui se développeront dans l'avenir d'une manière que personne ne s'imagine aujourd'hui et qui donneront lieu à de profondes transformations de la société et de ses membres, — transformations qu'il est vain d'espérer comme résultats immédiats, mais qui sont certaines comme résultats derniers. »

Laissez continuer, sans digue et sans barrage, le cours de l'humanité dont vous ne pouvez constater que l'insaisissabilité. C'est l'enseignement certain que donnent et les exemples d'un long passé et tous ceux qui ont médité — sans gourmandises politiques.

Les Rosny disent de leur Marc Fane : « Négateur des coups de miracle, niant le *saut* pour une masse humaine ainsi que pour la nature, il exécrait les idées révolutionnaires, plein d'horreur contre les holocaustes de barricades... » Écho, dans la littérature pensive, du mot de Linné dans sa *Philosophie de la botanique : Natura non facit saltus.*

Et Anatole France, dans *l'Orme du mail*, confirme : « Les changements de régime ne changent guère la condition des personnes. Nous ne dépendons point des constitutions ni des chartes, mais des instincts et des mœurs. Et il n'y a que les imbéciles et les ambitieux pour faire des révolutions. »

J. VANDRUNEN.

Digitized by Google

CONTES DES FLANDRES

LE BAISER

Un nuage lourd, un gros nuage massivement modelé, étageant dans le ciel ses larges blocs de brouillard, venait de cacher la lune au-dessus du clocher de Notre-Dame de Bruges, dont la silhouette apparaissait maintenant en ombre vague, à peine plus noire que l'obscurité l'enveloppant. Et la place de la Vigne, la vieille place au nom clair chantant le soleil, subitement s'était effacée dans les ténèbres, ne laissant plus voir des dentelures de ses pignons, des caprices de ses façades que des lignes d'ombre se dégradant dans l'ombre. Ombre confusément colorée, en deux ou trois places, autour d'une lanterne et de fenêtres sourdement éclairées; lumières timides, lumières vacillantes et voilées dont l'éclat semblait toujours décroître, prêt à mourir, comme la clarté de lune que le nuage venait d'éteindre après une lutte courte.

Nous étions arrivés sur la place au moment où cette lutte s'achevait, où la lumière vaincue quittait l'arête du dernier toit, au coin d'une ruelle où s'effaçait brutalement la ligne bleue qu'elle avait tracée nettement sur l'ardoise.

Tous trois nous regardions, recueillis et oppressés, hantés d'engourdissantes, d'ensommeillantes réminiscences, devant le décor inanimé, le pesant, l'inflexible décor de pierre. Il semblait que la lumière, en quittant un à un ces toits et ces façades, avait emporté le dernier souffle de vie qui les animait, les avait définitivement abandonnés à la mort; que devant nous venait

Digitized by Google

de s'achever la lente œuvre des siècles, reprenant patiemment à la ville la vie que patiemment ils lui avaient donnée, et les deux ou trois lumières pâles, les deux ou trois lumières diffuses et faibles, brûlaient comme de fragiles veilleuses aux côtés du mort; tantôt elles mourraient à leur tour, doucement, en une légère et silencieuse secousse.

L'une d'elles tachait de son indécise lueur le fond de la place, au pied de la masse d'ombre forte de la tour, dressée, eût-on dit, immédiatement derrière la maisonnette basse abritant la mystérieuse lueur. Elle faisait, derrière les petits carreaux verts dont un rideau voilait encore la discrète transparence, un point lumineux d'où partait faiblement un flambloiement pâle, un vol léger de lumineuse poussière, un halo, à peine le reflet d'une étoile dans l'eau noire d'un lac.

Qu'éclairait-elle? Derrière la fenêtre, nul mouvement; dans la maison, aucun bruit. Rien ne vivait là; les mains qui avaient allumé cette lumière étaient certainement apesanties dans le sommeil ou dans la mort, elles aussi. Et la vie, en s'en allant, avait oublié de l'éteindre.

De là jusqu'à nous, la ligne des pignons dentelés, la ligne légère de temps à autre alourdie par le surgissement de l'informe pyramide noire d'un toit, se dessinait en saillies imprécises, en pâles rehauts; vers le milieu de la place, la ligne se bossuait en un angle brusque formé d'une maison placée là par un caprice brutal, après coup sans doute, et ménageant entre elle et les façades voisines deux trous de ténèbres mauvaises.

La lune était complètement voilée, et sur la place énorme une seule lanterne, accrochée à une maisonnette aux murs gris, n'éclairait pas, de sa flammerole sautillante, à trois mètres à la ronde.

Pourtant, nous voyions en tout cela de merveilleuses, d'harmonieuses variétés de couleurs; de partout issaient des lignes, des silhouettes, des reliefs. L'ombre, dans l'ombre, créait de la lumière et de la couleur; il y avait de l'ombre noire, de l'ombre grise, de l'ombre mauve, de l'ombre brune, de

Digitized by Google

l'ombre bistre, de l'ombre fauve, et de l'ombre incolore, blafarde, de l'ombre éclairante faisant saillir des lignes fantastiques.

Des bruits confus, des bruits de choses, de ces bruits sans vie, derrière lesquels on sait que nulle volonté humaine n'agit, angoissaient le silence. C'était le vent qui faisait grincer, en la secouant, l'enseigne de cuivre d'un barbier, à quelques pas de nous, au mur d'une boutique close; qui faisait, plus loin, trembler en convulsions au bruit sourd, énervant de régularité, les volets d'une petite maison noire. Et cette vie persistante des choses, ce mouvement monotone, ces heurts et ces grincements inanimés rendaient plus appréciable et plus oppressant encore le grand, le lourd silence qui nous semblait s'étendre de cette place à toute la ville, envelopper les vieilles maisons, les vieux clochers et l'antique beffroi dans la définitive rigidité de la mort.

Le nuage cependant poursuivait, dans le ciel, sa course lente, pesamment; et, de temps à autre, par une échancrure, brusquement la lune, un instant projetait un rayon, bleuissait lumineusement la crête d'un toit, teintait de vert livide une façade; mais le nuage épaissi de nouveau, la crête s'effaçait, tuile à tuile, comme si chacune d'elle se fût détachée, attirée par les ténèbres, et le mur reprenait, en une rapide gradation, sa teinte fauve.

Autour de la lanterne à l'hésitante lumière, trois ou quatre maisons apparaissaient plus précisément. Et ce coin de pénombre semblait le plus obscur de la place et le plus profondément endormi. Ailleurs, tout le long des façades basses, courait encore comme un imperceptible frisson, un léger mouvement de l'ombre dont les variétés de transparence du nuage courant dans le ciel modifiaient doucement les couleurs amorties, faisaient saillir plus ou moins tel fragile ornement d'un cartouche ou d'une frise, en des jeux délicats de lumière confuse.

Dans le coin éclairé, ces mouvements du ciel ne se percevaient point. La lanterne plaquait sur les murs jaunes sa clarté

Digitized by Google

douteuse et pauvre, presque immobile. Là, plus rien ne changeait; l'obscurité était définitive, implacable, et la vague lumière était suffisante pour laisser voir mieux l'infinie tristesse du décor, l'irrémédiable vétusté des murs, la triomphante action du temps ensevelissant le passé. Ces maisons étaient bien mortes, nulle vie n'y pouvait plus s'abriter. Elles devaient être, depuis longtemps déjà, abandonnées et closes. Les petites portes basses, depuis des ans et des ans, devaient avoir leurs gonds rouillés ; les araignées tendaient leurs toiles entre les arabesques poussiéreuses et effritées des écussons, et l'ocre verdie du badigeon disait depuis combien longtemps personne n'avait plus songé à refaire à ces ruines une toilette de vie.

Nous parlions bas, très bas, saisis inconsciemment par l'impression de deuil, majestueuse et froide, étreignant la place. Il nous semblait que notre promenade nous avait conduits dans un cimetière. Et cette date, sur une des maisons les plus proches de nous : « Anno 1512 », faisait de la façade une pierre tombale, et évoquait, comme une épitaphe, le mélancolique surgissement du passé, de toute une vie révolue, la vie superbe, puissante, fière et glorieuse de cette ville que nous sentions morte et dont seul subsistait le décor austère, triste et glacé, comme un cadavre embaumé. Une exaltation douloureuse nous prenait à cette évocation devant cette tombe, et un regret poignant devant toute cette force abolie. Bruges avait bien succombé, et les hautains Brugeois, au sang chaud, à l'esprit fier, à la race robuste, n'étaient plus. Seules leurs ombres mélancoliques erraient dans ce décor silencieux et morne, souvenir pétrifié des antiques splendeurs, suprême vestige de l'orgueil et de la force d'une race qui l'anima de son exubérante, de sa grouillante et féconde vie.

Nous pensions ainsi dans le silence, hanté par le rêve exalté de l'histoire. La fenêtre éclairée, au fond de la place, s'était enténébrée à son tour, sa lumière s'éteignant sans secousse apparente, tant sa faible clarté différait peu de l'ombre. Elle

Digitized by Google

était morte, évidemment, épuisée, comme tout autour d'elle, comme était morte cette ville avec l'énergie de ceux qui la peuplaient.

Oui, c'était bien fini, c'était bien de la mort, de la mort partout. Le passé seul demeurait, et dans les ruines engourdies qu'il laissait, il n'y avait plus place pour de la vie que, à lui seul, le poids du souvenir eût étouffée, car les hommes d'à présent n'avaient plus la force d'en supporter la charge glorieuse.

Nous pensions ainsi...

Soudain, en même temps que la lune, doucement se dégageait du grand nuage noir, léchait de ses caresses bleues les pignons et les façades tout à coup animées, incendiait d'un reflet d'argent la petite fenêtre du fond de la place, où, tout à l'heure, la dernière lumière s'était éteinte, — soudain, derrière nous, nous entendîmes chanter la note virile d'un baiser, d'un grand baiser sonore se prolongeant en un murmure étouffé.

Nous nous retournâmes et nous vîmes, tout près de nous, sur le seuil de l'une des maisonnettes mortes, campé dans la blanche clarté de la lune, en une seule silhouette massive, un couple, un couple superbe de force calme et saine. C'était un gars solide, de tranquille et simple puissance, une fille grande comme lui, de robuste santé. Nous ne voyions pas leurs traits dans l'insuffisante clarté; nous n'apercevions que leurs silhouettes unies, leurs deux corps à la forte charpente, ne formant qu'une masse de grâce souveraine, dans l'étreinte du baiser qui venait de trouer de son cri de vie triomphante le silence de notre pensée et nous donnait un démenti.

Et, tandis qu'ils demeuraient sans nous apercevoir, beaucoup plus loin de là, nous entendîmes monter la voix claire du carillon faisant raisonner le vieux beffroi pensif des notes mâles d'une vieille chanson flamande.

GUSTAVE VANZYPE.

Digitized by Google

L'EMPIRE SOUS LES LUXEMBOURGEOIS[1]

(JEAN L'AVEUGLE.)

XI

SOMMAIRE. — Un dernier mot sur Jeanne et Wenceslas. — Ce qu'il faut croire de la bataille de Baswilre. — L'empereur intervient de mauvaise grâce. — Il donne pour femme à son jeune fils Wenceslas la fille d'Aubert de Bavière, gouverneur du Hainaut et de la Hollande. — La preuve que sa bulle d'or de 1356 sert d'explication à sa politique aux Pays-Bas et en Allemagne. — Il continue à se montrer plus Slave qu'Allemand. — Il trompe, à l'égard de l'Italie, les espérances de Cola Rienzi et de Pétrarque.

Le règne de Jeanne et de Wenceslas n'est pas ici un hors-d'œuvre. Il fait si bien partie de l'histoire d'Allemagne qu'on peut le considérer comme une dernière rencontre entre les maisons rivales de Luxembourg et de Bavière. Cette dernière est jouée. Elle avait cependant très brillamment débuté. L'empereur Charles IV la laissa faire; il reste même impassible quand le duc Guillaume de Bavière, abusant de son rôle d'arbitre, dépouille de ses meilleurs domaines et de son plus haut titre le duc Wenceslas de Brabant au profit de Louis de Nevers, comte de Flandre. C'est d'autant plus extraordinaire que le duc de Bavière et le comte de Flandre sont ses vassaux, qu'il pouvait les mettre au ban de l'empire comme, en 1282, Rodolphe de Habsbourg n'hésita pas à le faire pour punir Guy de Dampierre, qui s'était refusé à rendre aux d'Avesnes la Flandre impériale. Le cas est identique, il est plus pressant

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 septembre 1897.

Digitized by Google

encore à cause des circonstances et de la proche parenté entre le chef de l'empire et le vaincu, qu'on accable sans pitié.

Et non seulement Charles IV n'intervient pas, il ne témoigne même ni inquiétude ni ressentiment. Est-ce parce que la nouvelle constitution de l'empire, sa fameuse bulle d'or, dont nous allons devoir nous occuper, a enlevé aux princes bavarois tout espoir de dominer encore une fois en Allemagne, et qu'il les prend en pitié, les tenant pour suffisamment aplatis? Est-ce parce que, en sa qualité d'héritier légalement reconnu de Jeanne et de Wenceslas, il préfère attendre que le moment soit venu de faire valoir ses droits? Il serait bien difficile de rien dire de décisif sur ce point. Nous croyons toutefois qu'il convient de ranger notre empereur luxembourgeois au nombre de ceux qui n'oublient ni ne pardonnent jamais rien.

Son frère Wenceslas n'est pour lui que le fils de Béatrice de Bourbon, de cette orgueilleuse belle-mère qui le fit exiler de Prague par son père et faillit rendre sa disgrâce plus complète encore. Elle vivait toujours et continuait à le braver en portant à la cour de France le titre de reine de Bohême, qu'elle avait perdu en se remariant avec un simple chevalier, Hugues, sire de Grancey (1).

Si Wenceslas, qui était tenu à payer à sa mère une forte pension, avait pu obtenir d'elle de renoncer à un vain titre, il est plus que probable que son impérial frère eût agi plus généreusement envers lui en 1357 et en 1371, après la bataille de Baswilre. Chaque fois, il est à portée et se trouve avoir sous la main tous les éléments d'une efficace intervention. Quand,

(1) Hugues, sire de Grancey, suivait la fortune de Philippe de Valois, dit le Hardi, duc de Bourgogne. Ce prince lui donna, en 1369, le gouvernement de son duché avec droit de convoquer les hommes d'armes et de rassembler les contingents des villes et du plat pays. Cela nous explique comment il lui fut possible, en 1371, de marcher au secours du duc Wenceslas, à la tête de quatre cents lances. On sait qu'il arriva trop tard pour prendre part à la bataille de Baswilre; c'est son aventure que raconte Jean Boendale, et que, par inadvertance, il met sur le compte de Jacques de Bourbon, oncle du duc de Brabant, fait prisonnier et relâché seulement au bout d'un an. V. BARANTE, *Histoire de Bourgogne*, éd. Marchal, I, 87. WILLEMS, *Des gestes des ducs de Brabant*, II, 218. BUTKENS, *Trophées sacrés et profanes du Brabant*, v. I, 489.

Digitized by Google

après Baswilre, la duchesse Jeanne apprend que l'empereur est à Coblence, elle s'y rend en toute hâte (1). Ni ses prières ni ses larmes ne parviennent à le toucher. Sa présence est si nécessaire en Bohême qu'il ne peut retarder son départ, mais il reviendra vers le Rhin au printemps prochain pour délivrer son frère, qui prendra bien patience jusque-là. Froissart a composé, à l'occasion de la longue détention de Wenceslas au château de Niddegen, un poème intitulé : *La prison amoureuse*. Il est parfaitement d'accord avec Jean Boendale dit de Klerk pour mettre la perte de la bataille de Baswilre sur le compte de Robert de Namur.

Le fils du comte Guillaume de Namur, quoi qu'en dise le P. De Marne, ne se montra pas cette journée à la hauteur de sa réputation. Peut-être avait-il obéi à contre-cœur à son père en prenant les armes pour le duc de Brabant, peut-être encore, si grandes étaient ses sympathies pour les Anglais, qu'il lui déplaisait de combattre côte à côte avec le comte Jacques de Bourbon et le sire de Grancey, dont on annonçait l'arrivée à la tête d'un corps de cavalerie bourguignonne. Cela nous expliquerait que Froissart, non moins anglais que le damoiseau Robert de Namur, mais dévoué quand même au duc Wenceslas, ait pu s'étonner de son impuissance et de son inertie.

Cette bataille de Baswilre nous semble avoir été jusqu'ici mal comprise et plus mal jugée. Elle n'est qu'un épisode du mouvement féodal qui désolait l'Allemagne, et les Linfars du duc de Juliers ne sont autre chose que les Sterner de la Franconie et du haut Rhin sous un autre nom (2) C'est l'empereur Charles avec sa bulle d'or qui a déchaîné à nouveau les basgraves contre les villes et les marchands, le privilège et la paresse contre la liberté et le travail, et l'on comprend qu'étant

(1) Arch. génér. de Belgique. Chambre des comptes, reg. n° 2358, cité par ALEX. PINCHART, v. *Revue trimestrielle*, XIII• vol. de 1857, p. 53.

(2) *Linfars* pourrait bien être la prononciation wallonne de *Landfahrer*. Les frères GRIMM (*Deutsches Woerterbuch*, VI, 114) disent que ce dernier mot, au moyen âge, était souvent appliqué aux vagabonds et aux malfaiteurs. V. aussi ERNST, *Histoire du Limbourg*, V, 130 en note. ADAM PFAFF, *Deutsche Geschichte*, III, 263-267, 292-293.

Digitized by Google

fortement mêlé à la querelle par intérêt dynastique, il ait pu répondre à la duchesse Jeanne qu'il n'avait pas le loisir de s'occuper immédiatement de la délivrance de son frère Wenceslas. Ce seraient donc les mêmes motifs qui l'ont empêché en 1357 de sévir contre le comte de Flandre, qui l'empêchent maintenant d'agir contre le duc de Juliers. Il avait cependant défendu à ce dernier d'ouvrir ses châteaux à des chevaliers vivant du pillage, mais le duc ne s'était pas conformé aux ordres de son souverain, et Wenceslas, à qui des plaintes arrivaient de toutes parts, n'avait pu se dispenser, en sa double qualité de vicaire du Saint-Empire et de chef du Landfriedsbund ou ligue pour la paix, d'armer contre les détrousseurs de marchands.

Le duc de Juliers, qui ne répond pas à son appel, est d'autant plus coupable qu'il est lui aussi l'un des organisateurs et des principaux dignitaires du Landfried entre le Rhin et la Meuse. C'est l'ambition sans doute, l'âpre désir de remplacer Wenceslas dans ses hautes charges qui le poussent à mal faire. Si tel a été son calcul, nous avons à constater qu'il tourna contre lui. L'empereur n'a point oublié la promesse faite à Coblence à la duchesse Jeanne de Brabant, seulement la maladie en a retardé l'exécution. Dès qu'il peut de nouveau s'occuper de ses affaires, son premier soin est de mettre le duc de Juliers au ban de l'empire et de marcher contre lui en grand appareil. Le coupable n'attend pas qu'on lui porte le premier coup; il court au château de Niddegen, y délivre le pauvre Wenceslas et l'amène à Aix-la-Chapelle où, à ce moment-là, Charles IV tient sa cour. Ici se joue la comédie de la réconciliation. Guillaume de Juliers, les genoux en terre, doit implorer son pardon. Wenceslas le relève pardonné et le baise sur la bouche. Dès ce moment, il est vis-à-vis de lui quitte et libre, mais, s'il n'a plus de rançon à payer, il ne garde pas moins à sa charge le soin de désintéresser tous ceux qui ont combattu sous ses drapeaux. C'est là pour lui la source de grands ennuis et de plus grands embarras.

Si son oncle Jacques de Bourbon, seigneur de Préaux, se contente d'une somme de 9,600 florins ou moutons d'or, son

Digitized by Google

cousin, Robert de Namur, qui, à coup sûr, n'avait pas aussi bien fait son devoir, n'exige pas moins de 37,400 moutons d'or (1). Wenceslas paya tout, mais par acomptes, naturellement. C'est ainsi que nous rencontrons une quittance de Jacques de Bourbon, du 21 décembre 1374, constatant qu'il a reçu la sixième partie de la somme devant compenser les frais, dommage et emprisonnement qu'il a dû subir pour avoir combattu à Baswilre (2).

On remarquera que, dans ces documents, il n'est pas question, suivant l'usage, des rançons à payer. C'est que l'empereur est intervenu, et que, par un décret rendu le 26 juin 1372, il a décidé que les prisonniers de Baswilre étaient tous relevés des engagements pécuniaires qu'ils pouvaient avoir pris, et que l'argent serait remboursé avant la Saint-Remi prochaine, à ceux qui avaient déjà payé quelque chose (3).

Charles IV était trop intelligent pour ne pas se rendre compte des grands progrès faits dans les Pays-Bas par l'influence française.

Il ferma d'autant plus facilement les yeux sur le mariage de Marguerite de Gueldre avec un Chastillon, que lui-même avait marié son héritier, le jeune Wenceslas, roi de Bohême, à peine âgé de dix ans, avec Jeanne de Bavière, fille du duc Aubert, qui, en 1366, s'était réconcilié avec les Luxembourgeois et, depuis que son frère Guillaume était frappé d'aliénation mentale, gouvernait le Hainaut, la Zélande, la Hollande et la Frise. Le duc Aubert fut naturellement reçu à la cour d'Aix-la-Chapelle avec de grands honneurs. L'empereur conclut avec lui un pacte portant qu'en échange de sa promesse formelle de l'aider, lui et son fils Wenceslas, à se mettre en possession du duché de Limbourg et des pays d'outre-Meuse, dans le cas où son frère Wenceslas viendrait à décéder sans hoirs de son corps, il renonçait à tous ses droits sur les terres

(1) Arch. génér. de Belgique. Trésorerie de Brabant, carton n° 32. Bon DE SAINT-GENOIS, *Monuments anciens, etc.*, I, 925.

(2) Trésorerie de Brabant, cart. 32.

(3) LACOMBLET, *Urkundenbach des Niederrheins*, III, 621.

Digitized by Google

d'Aimeries, de Pores, de Sart, de Dourlers et de Raismes (1). Comment se fait-il que le Brabant ait été laissé en dehors de cet arrangement? On est bien en droit de s'en étonner, puisque maintenant l'empereur a un héritier qui lui faisait défaut, quand, en 1357, il réclama et obtint des États de Brabant la confirmation du traité d'alliance et d'héritage qu'il avait conclu à Bruxelles avec Jeanne et Wenceslas (2).

On a beau chercher, on ne trouve rien qui l'explique d'une manière satisfaisante, et l'on en vient tout naturellement à se demander si ce n'est pas l'idée fixe des quatre princes luxembourgeois tombés à Woeringen, de Henri VII et de Jean l'Aveugle qui hante à son tour l'empereur Charles IV. Le Limbourg ne vaut pas à beaucoup près le Brabant, mais c'est le berceau de sa race; son frère Wenceslas le détient, et il faut qu'il devienne l'un des chaînons appelés à rattacher le Luxembourg à la Bohême (3). Le Limbourg présente encore à l'esprit inquiet de notre empereur cet avantage de ne pas posséder une seule de ces grandes villes comme Anvers, Louvain ou Bruxelles, où la bourgeoisie enrichie par le commerce a tout à dire et aime mieux dicter des lois au souverain que lui obéir. Aussi le voyons-nous dans la bulle d'or prendre des mesures contre l'accroissement et la prospérité des cités marchandes, ce qui revient à tenir en laisse la démocratie au profit de la féodalité.

Cette charte, qui est l'un des grands actes de son règne, fut successivement votée par les diètes convoquées à ce propos à Nuremberg le 10 janvier 1356 et à Metz le 25 décembre de la même année. Elle avait subi des remaniements entre ces deux dates (4). Jean III, duc de Brabant, convoqué à Nuremberg, n'ayant pu comparaître, étant décédé le 5 décembre 1355, son gendre, Wenceslas de Luxembourg, lui était son seul et

(1) LACOMBLET, *loc. cit.*, III, p. 621. Charte en latin du 24 juin 1372, dont une copie en latin se trouve aux Arch. du départ. du Nord à Lille.

(2) BUTKENS, *loc. cit.*, I, 471-472.

(3) H. FRIEDJUNG, *Kaiser Karl IV and sein Antheil am geistigen Leben seiner Zeit*, 1876, p. 80.

(4) PÜTTER, *Historische Entwickelung der heutigen Staatsverfassung des deutschen Reiches*. Gœttingen, 1788, I, 238.

Digitized by Google

unique héritier, le remplaça dans toutes ses charges, et, chose plus remarquable, la bulle d'or, dans son texte définitif, mentionne au nombre des grands fondateurs de l'empire Charles de Valois, héritier de la couronne de France, qui, de son propre mouvement, était venu à Metz rendre hommage à l'empereur pour le Dauphiné, qui était incontestablement terre impériale et qu'il détenait avec le titre de dauphin de Vienne (1). Si le chanoine De Vaddere, qui, à la fin du XVII^e siècle, fit un gros livre pour réfuter les pamphlétaires à la solde du cardinal de Richelieu, avait pris la peine de lire dans la bulle d'or de 1356 le passage concernant le dauphin de Vienne, il aurait pu s'épargner cette débauche d'érudition. L'affirmation solennelle des droits de l'Allemagne sur le Brabant et le Dauphiné suffit, en effet, pour prouver que la France n'avait rien à prétendre sur les autres fiefs germains de langue romane qu'elle n'avait jusqu'alors ni acquis ni annexés.

L'empereur Charles remporte là, à bon marché, une grosse victoire. Il avait dû s'engager, lors de son avènement, à remplir toutes les conditions du traité secret de 1333; mais voici que la bataille de Poitiers le dégage, d'après lui, de sa promesse, que son héroïque et chevaleresque beau-frère, le roi Jean, est prisonnier des Anglais, que son fils, le dauphin, s'humilie devant lui et implore ses bons offices, et qu'il peut s'excuser vis-à-vis du pape en déclarant que sans la France une croisade est impossible. Il n'a plus à se gêner pour rien ni pour personne. Sa bulle d'or de 1356, en sa seconde et définitive rédaction, en est la preuve. On a dit que Rodolphe de Friedberg, son secrétaire d'État, en était l'auteur. Nous en doutons. Il aura écrit sous la dictée de l'empereur, dont la pensée et le style se reconnaissent en plusieurs endroits et notamment dans le préambule. Celui-ci est rédigé dans le goût des homélies dont Charles IV a émaillé son autobiographie, de sorte que, sans lui faire injure, on peut le considérer comme sa signature ou plutôt son coup de griffe. Son but, en donnant à l'Allemagne une loi nouvelle, est moins de corriger

(1) J.-F. HUGUENIN, *Les chroniques de la ville de Metz*. Metz, 1838, p. 98.

Digitized by Google

les abus et d'apaiser les querelles que d'assurer aux siens la suprématie. Désormais, tout se fera pour la haute noblesse et le clergé; rien pour la bourgeoisie et pour le peuple. La maison d'Autriche est passée sous silence et la maison de Bavière est sacrifiée; celle du moins qui réside à Munich, qui possède le Brandebourg, le Hainaut et la Hollande et qui seule porte ombrage aux Luxembourgeois. L'autre branche des Wittelsbach, dite des Palatins, dans laquelle Charles IV a pris sa seconde femme, est au contraire singulièrement avantagée. Le traité de Pavie de 1329, en vertu duquel la dignité électorale appartiendra à tour de rôle à chacune des deux branches de la maison de Bavière, est annulé en faveur des comtes palatins. On comprend qu'ayant ainsi conquis à perpétuité, il le croyait du moins, pour les siens une voix électorale de plus, l'empereur se soit décidé à maintenir dans la nouvelle constitution de l'empire quatre électeurs laïques en présence des trois électeurs ecclésiastiques. Il les flatte en déclarant leurs personnes à tous sacrées et inviolables en vertu d'une fiction empruntée au droit romain, en leur rappelant que leur nombre ne saurait être augmenté ni diminué à cause de la grande valeur attachée aux sept colonnes sacrées et au chandelier à sept branches de l'Apocalypse (1). Ces arguments symboliques sont bien caractéristiques; ils ne pouvaient être mis en avant que par un prince confit en dévotion, dont les meilleures distractions consistaient en controverses ou en pieux entretiens. Le ciel cependant, si grande part qu'il ait eu à ses hommages, ne lui faisait pas perdre de vue la terre, nos humaines passions et nos bas calculs. C'est ainsi, qu'après avoir caressé la vanité des électeurs au point de leur fermer les yeux et de leur boucher les oreilles, il réduisit leurs États en fiefs impériaux et se fit des serviteurs de ceux qui pouvaient être de taille à lui commander. C'est ainsi encore qu'il donne à l'électeur de Bohême, parce que c'est un prince luxembourgeois, le pas sur les autres électeurs laïques, sans s'arrêter à cette considération que la Bohême n'a aucun titre à cet honneur, qu'elle est étrangère à

(1) V. chap. XXII de la bulle d'or.

Digitized by Google

l'Allemagne par le sang, les mœurs et la langue, qu'elle a été une fois rejetée du sein de la famille germanique, et que, rebelle à toute assimilation, elle continue à y être vue d'un mauvais œil et traitée d'intruse. Cela étant, il nous est permis de supposer que la bulle d'or, malgré ses dispositions fort bien prises pour parer dans l'empire à des éventualités redoutables ou simplement déplaisantes, n'aurait pas été votée si elle avait été épluchée à Nuremberg et à Metz au lieu d'y avoir été acceptée en bloc. Elle n'est ni une perle ni un clou de diamant, comme on l'a dit, mais plutôt une chape de plomb. Ni les villes libres, ni la Hanse teutonique, ni les cantons suisses ne sont cités à cause de l'esprit démocratique qui les anime, et, pour les contrarier et leur nuire dans la mesure du possible, on leur interdit tout accord, toute ligue ou association comme si, au point de vue mercantile, celles-ci n'étaient pas indispensables (1). Un autre fait plus grave, c'est que la bulle d'or laisse faire aux nobles ce qu'elle défend aux bourgeois. Elle a à peine un mot de blâme pour cet odieux droit manuaire permettant à tout seigneur de courir sus à son ennemi, s'il a pris la précaution de le provoquer trois jours à l'avance, et cela parce que les féodaux considèrent la barbarie et la brutalité comme les plus essentiels de leurs droits, et qu'ils sont trop nombreux pour être bravés impunément et trop entêtés pour entendre raison. S'il nous fallait une preuve que Charles IV, en remaniant la loi fondamentale de l'empire, visait toute autre chose que la répression des abus, nous ne pourrions en rencontrer une meilleure.

Les guerres particulières continuèrent donc à désoler l'Allemagne, tandis qu'elles cessèrent en Bohême, où notre Luxembourgeois était maître absolu. Si les Allemands et les Belges furent lents à lui tourner le dos, les Italiens, au contraire, furent prompts à le démasquer, à vouloir se débarrasser de lui. Ils l'essayent une première fois à Pise en 1355, une autre fois à Sienne en 1369(2).

(1) V. chap. XV de la bulle d'or, intitulé : *De conspirationibus*.
(2) Idem, chap. XVI, § 1.

Digitized by Google

A Pise, où la mémoire de son grand-père Henri VII était vénérée, où le *Campo santo* parle encore de lui, il avait dû se sauver en chemise devant des bourgeois exaspérés qui en voulaient à sa vie. L'impératrice, l'orgueilleuse Anne de Schweidnitz, que dans sa fuite il avait laissée derrière lui, comme son père aveugle à Crécy, fut ignominieusement traitée. On la traîna à moitié vêtue avec ses filles d'honneur dans un lupanar, d'où ses gentilshommes eurent toutes les peines du monde de les retirer à temps. On peut se figurer qu'après une aussi triste aventure les césars ne sont plus pris au sérieux en Italie. L'Allemagne suit quelques années plus tard, mais elle y met des formes. Charles IV s'était montré à Pise, à Sienne et à Florence créancier implacable, c'est en solliciteur qu'il se présente à Lubeck en 1375. La bulle d'or n'avait rien fait pour le commerce, et maintenant, pris d'un soudain repentir, il veut réparer tout cela. Si la Hanse consent à faire de Prague une ville d'étape, il s'engage volontiers à rendre la Moldau navigable, à la relier au Danube et, de plus, à creuser un canal allant de l'Elbe à la Baltique.

Et c'était un vieillard, qui n'avait pas su donner à l'Allemagne le repos et la sécurité qu'il lui avait solennellement promis, qui parlait de mener à bonne fin une œuvre plus vaste encore que celle rêvée au VIII^e^ siècle par le grand empereur des Francs. Il oubliait trop facilement que son impuissance politique était notoire, qu'on le connaissait pour tenir trop à son argent pour débourser des millions. On l'accabla de prévenances; on lui donna de si belles fêtes qu'on ne trouva pas le temps de parler d'affaires, et qu'au bout de dix jours il s'en alla fort dépité. Il avait à peine tourné le dos, que les hanséates de Lubeck firent murer la porte de la ville par laquelle il était sorti. Cette action a été diversement jugée. Si l'on songe que cinq ans auparavant la Hanse victorieuse avait imposé sa suprématie au Danemark, on comprend sans peine que ses chefs aient dédaigneusement repoussé les lettres patentes de Charles IV qui les eussent liés en faisant d'eux les égaux des sénateurs de Rome ou de Venise, et qu'en murant une porte derrière le dos de leur empereur, ils aient achevé

Digitized by Google

la démonstration. La saine démocratie, bafouée dans la bulle d'or, prenait ici sa revanche. Elle la prit aussi ailleurs, et parfois d'assez plaisante façon. A Francfort, par exemple, le seigneur de Hanau, haut voué de la Wetteravie, avait conspiré avec les gens de métier et s'était emparé du gouvernement de la ville, mettant ainsi en grand péril sa bonne réputation commerciale et sa prospérité. L'empereur l'avait approuvé, mais il venait assez souvent à Francfort où, n'ayant pas de pied-à-terre, il se rendait dans l'hôtel d'un riche marchand nommé Sifrid au Paradis, à cause de sa somptueuse demeure. Ce Sifrid entreprit la lutte contre le sire de Hanau et les gens de métier et demeura vainqueur, grâce à sa rare énergie, à son argent, et aussi à cette circonstance que l'empereur, en repassant par Francfort, ne voulait pas perdre sa place « au Paradis » (1).

Partout dans l'empire où les hanséates ont à se plaindre de vexations ou de vols, ils ne rencontrent pas un Sifrid au Paradis pour se faire rendre justice. C'est le cas à Louvain, c'est le cas à Liége, où, deux ans avant la promulgation de la bulle d'or, la paix de Waroux a consacré le triomphe du despotisme épiscopal. Toute la seconde moitié du XIVe siècle a pour l'Allemagne ce caractère d'abaissement et de recul qui ne s'accorde que trop bien avec un maître tel que Charles IV. Son grand-père, l'empereur Henri VII, avait conformé sa politique à cette maxime fort sage du code saxon, dit le *Sachsenspiegel*, déclarant que Dieu avait donné au monde chrétien deux glaives pour sa défense, l'un spirituel appartenant au pape et l'autre, le temporel, appartenant exclusivement à l'empereur. Or, Charles IV n'avait plus en main que le tronçon de ce dernier glaive. Sa bulle d'or en contient le triste aveu plusieurs fois répété. Cela ne s'explique que par le désir de mieux asseoir et affermir la part de souveraineté qu'il délègue aux électeurs laïques et ecclésiastiques, afin de s'en faire dans l'occasion des amis d'autant plus

(1) Dr G. LANGE, *Geschichte der freien Stadt Frankfurt am Mein*. 1837, p. 109-113.

Digitized by Google

dévoués. Bon calcul dynastique peut-être, mais, à coup sûr, calcul mauvais au point de vue du prestige de l'autorité impériale et de l'intérêt de tous. On le vit bien par l'extension toujours plus grande que prirent les tribunaux secrets de Westphalie. Son dédain pour le droit germanique poussa également l'empereur à vouloir en débarrasser la Bohême et la Moravie, où il était en grand honneur. Il fit dans ce but composer par un fameux jurisconsulte italien un code qu'il nomma la *Majestas Carolina*, pour lequel il écrivit une préface fort éloquente, et qu'à sa grande confusion ses sujets tchèques ne voulurent pas accepter (1). Première leçon qu'ils lui donnent et qui prouve qu'aucune nation n'admet les brusques changements, fussent-ils les plus profitables du monde, s'ils doivent modifier profondément ses mœurs et ses habitudes. Et cependant il s'obstine à mettre les Tchèques en avant, à leur réserver dans son vaste empire le premier rôle, à les civiliser malgré eux. Il a chassé autrefois de Bohême les étrangers, parce que son père les préférait, et voici qu'il les rappelle pour fonder l'université de Prague, pour bâtir des palais, pour élever des citadelles, pour introduire dans le pays des industries et des cultures nouvelles (2). Le petit côté de ces grandes choses, c'est que chacune de ses créations doit porter son nom, d'où cette foule de localités, de monuments et d'institutions qui, aujourd'hui encore, sur les bords de la Moldau, nous rappellent son souvenir. Honni, conspué, détesté, et bientôt après sa mort oublié en Allemagne et en Italie, il est toujours vivant et honoré dans son étroite patrie.

(1) PELZEL, *Geschichte Kaiser Karls IV.* Prag., 1780, I, 311 et suiv. La préface de la *Majestas Carolina*, traduite par L. OELSNER, a été publiée en 1885 à la suite de *Kaiser Karls IV. Jugendleben*, p. 97-102.

(2) Parmi les principaux collaborateurs de Charles IV, on peut citer le célèbre poète italien François Pétrarque; le jurisconsulte bolognais Bartolus Severus de Alphanis, qui passe pour le rédacteur de la *Majestas Carolina*; l'architecte belge Mathieu d'Arras et son élève Pierre Arleri, de Bologne, auxquels on doit les plus beaux monuments civils et religieux de la Bohême. L'empereur fit venir, en outre, à Prague, des peintres et des musiciens italiens, français et flamands, des brasseurs brabançons, des vignerons du Rhin, et même des tapissiers persans.

Digitized by Google

Ah! s'il avait pu modérer son ambition, laisser les Germains et les Romains tranquilles et ne s'occuper que des Slaves, comme il eût été plus grand et plus glorieux! Mais il a voulu être empereur, et il n'a été qu'un fantôme, un revenant. Le revenant de Sienne qui se sauve à travers les Alpes un sac d'écus à la main. Il joue tous ceux qui le prennent au sérieux. Les plus malmenés sont peut-être Cola Rienzi, le dernier tribun de Rome, et François Pétrarque, l'illustre chantre de Laure. Ces deux patriotes italiens s'étaient rapprochés l'un de l'autre dans la pensée qu'on peut refaire le passé et ressusciter les morts. Ils s'imaginaient de bonne foi que l'empereur allait les aider à rendre à la ville éternelle sa splendeur éclipsée, qu'étant un lettré il ne pouvait que désirer de voir Rome, la Rome papale, bien entendu, dominer le monde par les lettres, les sciences et les arts comme elle l'avait dompté autrefois par la puissance de ses armes. Rienzi vint à Prague en 1350, et y resta plus d'un an sans rien gagner (1). Les éloquentes épîtres de Pétrarque n'eurent pas un meilleur sort. On les admirait fort, et c'était tout. La raison en est simple : on avait fondé à Prague une université afin d'attirer à soi la renaissance des lettres et non pas pour la protéger et la répandre à l'étranger.

Si, après cela, Charles IV se brouille avec Rienzi et continue à s'entendre avec Pétrarque, qui ne lui épargne pas les plus dures vérités, c'est que ce dernier a consenti à jouer en Italie, à son profit, le rôle de Dante auprès de son grand-père et qu'avec son aide il compte bien tirer la papauté de France et la ramener triomphalement à Rome.

C'est là, après sa bulle d'or, la grande idée de son règne. Seulement, pour passer à la réalisation de ce plan, il lui faut attendre la mort de Clément VI, de son ancien gouverneur

(1) H. FRIEDJUNG, *loc. cit.*, p. 284 et suiv. Cola Rienzi était déjà prisonnier à Raudnitz, en Bohême, quand il composa son *Épître du tribun à l'empereur*, dans laquelle on trouve cette singulière assertion qu'il était le fils naturel de l'empereur Henri VII et d'une dame romaine. Cette épître de *Cola Rienzi* a été publiée par F. PAPENCORDT dans son livre intitulé : *Cola di Rienzi und seine Zeit*. Hamburg, 1841. In-8°.

Digitized by Google

qui le connaît bien et se défie assez de lui pour lui imposer une capitulation aux termes de laquelle, s'il se fait couronner à Rome, il s'engage à quitter la ville éternelle le jour même. Clément VI disparaît en 1352 de la scène du monde, mais Innocent VI, son successeur immédiat, encore un Limousin, maintient les dures conditions auxquelles Charles IV pourra prendre la couronne impériale. Notre Luxembourgeois ronge son frein; il y a cinq ans déjà qu'il est roi de Germanie, et il lui tarde de pouvoir jouer le rôle de César qu'il juge être indispensable au succès de sa politique en Allemagne. C'est pourquoi il feint vis-à-vis du Saint-Siège une soumission filiale à toute épreuve, et part pour l'Italie. Il y demeure six mois, et en revient avec la conviction que le seul moyen d'y ramener l'ordre et la confiance est d'y avoir le pape à demeure fixe. Pétrarque, qu'il avait laissé derrière lui à Mantoue, qui attendait de lui un acte de vigueur ou une parole retentissante, apprend que le jour même de son couronnement le nouvel empereur a quitté la ville éternelle, et, plein d'indignation, il lui écrit : « Au lieu de demeurer, tu as fui comme si tu avais volé ton diadème. O honte sans pareille! » Ce qui nous prouve qu'à ce moment-là il n'avait pas encore reçu les confidences de son auguste correspondant, qu'il ignorait ses engagements vis-à-vis du Saint-Siège (1). Peu de temps après, étant mieux informé, il accepta de Visconti, duc de Milan, la mission d'aller trouver l'empereur pour le prier d'agir en sa faveur auprès des princes ligués contre lui. Pétrarque manque l'empereur à Bâle et doit se rendre à Prague. Ici, l'accueil qu'on lui fait, les honneurs qu'on lui rend fondent le reste de son ressentiment. Il avait cru tomber en pleine barbarie, et il se trouve dans un lieu où la renaissance des lettres a transformé les courtisans en philosophes, en artistes et en poètes. Pétrarque est enchanté; il se lie d'amitié avec le chancelier de Bohême Jean de Neumarkt, l'archevêque Ernest de Prague et l'évêque d'Olmutz (2). Mais il parvient rarement à amener la conversa-

(1) J. FRACASSETTI, *Franc. Petrarcæ epistolæ de rebus familioribus.* 1862, v. II, p. 57. V. aussi p. 159, 513, et vol. III, p. 183, 196, 228 à 230.

(2) FRACASSETTI, *loc. cit.*, vol. III, *passim.*

Digitized by Google

tion sur le terrain politique. On ne le prend pas au sérieux. Il s'en retourne enfin avec le titre de comte palatin et la promesse de Charles IV de le tenir au courant de tout ce qui sera tenté pour ramener la papauté à Rome. Cette promesse est tenue, et dans l'intervalle, on le consulte parfois de façon à entretenir son zèle et à flatter sa vanité (1). Quand il apprend que l'impératrice Anne est accouchée d'un fils, son cœur déborde d'allégresse et sa muse a des accents prophétiques que l'avenir ne devait pas exaucer. Il n'était au fond qu'un poète, un grand poète qui, sous le nom de Laure, n'a servi et adoré que l'Italie.

CH. RAHLENBECK.

(1) H. FRIEDJUNG, *loc. cit.*, 314-316.

Digitized by Google

LA CHRISTOLOGIE

La christologie est décidément à l'ordre du jour. C'est la religion de ceux qui ont la prétention de rester chrétiens tout en renonçant à la divinité de Jésus-Christ et à tous les dogmes échafaudés sur cette divinité par l'Église. Dépouillée de toute phraséologie philosophique et réduite à sa plus simple expression, cette thèse a toute l'apparence d'un paradoxe. Nous craignons bien qu'elle n'en ait la réalité. Mais comme elle est émise par des esprits éminents et que ses promoteurs ont une grande autorité, nous devons apporter à son examen l'attention la plus déférente.

Par son impitoyable exégèse et par ses travaux historiques, l'École allemande et, en particulier, le Dr Strauss, ont ébranlé les croyances traditionnelles de dix-huit siècles, et lorsqu'on s'attaque à des choses que leur grand âge rend si vénérables, on peut dire qu'on fait preuve d'un certain courage.

Mais en contemplant toutes les ruines qu'ils avaient amoncelées autour d'eux, les vaillants démolisseurs furent tout à coup saisis d'un dernier scrupule. Derrière l'autel abattu, ils eurent la singulière impression que, sinon le Dieu, du moins la personne du Christ restait debout. Après avoir si bien relégué son histoire dans le domaine de la fable, ils reculèrent devant lui, comme le Méphistophélès de Gœthe à la vue de la croix qui brille sur le pommeau des épées.

Ils subirent à leur tour le prestige de celui qu'ont auréolé tant de générations d'adorateurs.

Ne pouvant lui rendre la gloire divine, ils lui offrirent en

Digitized by Google

échange la plus grande gloire humaine qui se puisse imaginer.

Déjà le Dr Strauss croyait être quitte envers Jésus en le plaçant un peu au-dessus de Socrate et à une hauteur qu'avaient à peine atteinte, dans un autre ordre, les Alexandre, les César et les Napoléon (1). Renan fut encore plus dithyrambique et proclama que son héros ne serait jamais surpassé. Dans son histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ, M. A. Réville s'écrie :

« *Jésus est grand, d'une grandeur suprême, parce que, parmi les fils de la terre, il a senti en lui-même l'union du divin et de l'humain si intense et si intime que, sans fermer un seul moment les yeux sur les misères de notre race, il n'a pu donner à Dieu d'autre nom que celui de père* » (2); et plus loin : « *C'est à lui, c'est à l'idéal divin vivant en lui que nous devons de nous sentir fils de Dieu, c'est dans son cœur pur que l'homme et Dieu se sont aimés, et c'est là une couronne que nul ne lui ravira* (3). »

Dans ces affirmations hyperboliques, il semble qu'on entende les dernières convulsions d'une foi qui ne veut pas mourir, plutôt que l'expression d'une opinion raisonnée, et, comme nous l'avons dit dans notre plus récent ouvrage (4), nous ne pouvons y reconnaître la précision philosophique à laquelle on nous avait habitués.

En maintenant le nom de Jésus à une hauteur aussi merveilleuse, l'école critique moderne a l'air de se faire à elle-même l'illusion qu'elle ne se sépare pas trop de cette Église, objet d'une si longue vénération. Mais cette admiration qu'elle accentue ainsi, peut-être en haine des brutalités du XVIIIe siècle, n'est-elle pas obligée de l'emprunter aux livres mêmes qu'elle a reniés?

I

Nous voici donc ramenés à l'éternelle question de savoir quelle valeur on peut décidément assigner aux seuls docu-

(1) *Vie de Jésus*. Dissertation finale, t. II, p. 707.
(2) P. 185.
(3) P. 187.
(4) *L'avocat du Diable*. Un vol. par V. SIDERMANN, chez Fischbacher, éditeur.

Digitized by Google

ments qui peuvent servir à l'histoire de Jésus, c'est-à-dire aux quatre Évangiles canoniques.

C'est surtout à cette question que M. A. Réville a voulu donner une réponse définitive dans sa très importante publication de ces derniers mois : *Jésus de Nazareth.*

Il ne borne pas cependant son examen à ce point particulier et son étude embrasse tous les problèmes qui ont trait à l'origine et à l'établissement du christianisme et, soit qu'il ait à déterminer les liens qui le rattachent au mosaïsme et à l'histoire de la Palestine, soit qu'il ait à rechercher les origines de la tradition évangélique ou à extraire de l'Évangile le délicieux parfum mystique qui s'en exhale et qui lui semble suffire à satisfaire notre religiosité, on retrouve dans ses appréciations et dans ses tableaux les grandes qualités qui ont fait le succès de ses précédents ouvrages, soit, jointes à une profonde érudition, une grande élévation de style et une sagacité peu ordinaire.

Son livre est véritablement magistral parmi ceux qu'a produits l'École critique dont il est actuellement le représentant le plus autorisé.

Cependant, si nous l'analysons avec soin, nous verrons combien il est difficile d'admettre, avec lui, qu'on puisse, après tant d'élagations nécessaires, conserver les éléments d'une foi chrétienne qui, sous le nom de christologie, nous donnerait cette religion parfaite que ne réalise plus pour nous le christianisme dogmatique.

Soutenir qu'à un moment de l'histoire, Dieu, prenant en pitié la pauvre humanité désorientée, ait fait naître sur un point du globe un homme extraordinaire, un homme réunissant en lui toutes les perfections, un homme divin, en un mot, qui, joignant l'exemple à la parole, en même temps qu'il devait servir de type à tous ses frères, leur laisserait, dans des aphorismes en forme d'oracles, un recueil complet de toutes les règles propres à la direction de leur vie morale, n'est-ce pas s'exposer aux mêmes objections auxquelles l'orthodoxie a tant

(1) *Jésus de Nazareth. Études critiques sur les antécédents de l'histoire évangélique et la vie de Jésus.* Paris, Fischbacher, 1897. 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

de peine à répondre lorsqu'il s'agit d'expliquer pourquoi Dieu a mis quatre mille ans à nous envoyer son fils unique?

Elle est évidemment très séduisante, cette manière d'arranger les choses et d'offrir ainsi à la foi effarouchée quelque branche de salut. Renan excellait à trouver les expressions conciliantes, à ménager les susceptibilités, à masquer à lui-même et aux autres l'horreur d'une incrédulité tranchante. Il cherchait à être presque orthodoxe, et c'est bien là l'esprit qu'il a légué à ses successeurs. Sous ce rapport, ils sont tous « renanistes ».

Dans le livre remarquable que vient de publier M. Aug. Sabatier : *Esquisse d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'histoire*, livre à propos duquel on a pu lire tout dernièrement, dans cette revue, une très brillante étude de M. Hoffmann (1), nous retrouvons, avec un sens différent, les étiquettes des dogmes qu'il rejette, et, par exemple, les mots de révélation, de prière, d'inspiration. Et n'est-ce pas aussi une sorte d'incarnation que l'apparition dans le monde, non de l'homme-Dieu, mais de l'homme divin, non pas sans doute l'incarnation de l'être-Dieu, du moins l'incarnation de son verbe?

Mais comment peut-on contester, dira-t-on, que Jésus ait été le fondateur du christianisme?

A ce sujet, il faut bien s'entendre.

Il y a plusieurs manières d'être le fondateur d'une religion et il n'est pas indispensable pour cela d'être personnellement l'auteur de ses institutions et de sa doctrine. Il suffit que des circonstances extraordinaires et qui passaient pour miraculeuses aient assez frappé l'esprit des croyants pour qu'ils fussent entraînés à saluer dans l'homme qu'elles mettaient en lumière, le prophète ou le Dieu de leur rêve, et pour que, dès lors, on lui attribuât sans conteste tout ce qui pouvait s'imaginer de plus beau, de plus glorieux, de plus parfait.

Nous savons déjà, grâce aux travaux de l'école critique, qu'il n'est plus possible de faire remonter à Jésus-Christ,

(1) Numéro du 15 décembre 1897.

Digitized by Google

comme à un révélateur céleste, les dogmes chrétiens dont on connaît maintenant l'origine gnostique et dont on suit si bien l'évolution tout humaine dans l'histoire des premiers siècles de notre ère. Mais au-dessus des dogmes plane l'Évangile qui, à lui seul, d'après les christologues, représente le vrai christianisme. Nous avons donc à rechercher si l'Évangile, lui aussi, n'est pas dû à une évolution de la pensée et de la piété chrétiennes, ou s'il est la reproduction authentique des actes et de l'enseignement de Jésus.

En lisant et relisant l'admirable dernier chapitre de *La vie de Jésus*, de Renan, on comprend, en le subissant soi-même, le charme de ce délicieux esprit. Il est d'une éloquence singulière, cet art exquis de tout dire en perfection et de se jouer à l'aise dans un réseau de fines remarques et de délicats aperçus qui, tous, vous ravissent par leur profondeur et par leur justesse saisissante.

Mais quand Renan proclame avec la plus magistrale assurance que « *la fondation de la religion chrétienne fut bien l'œuvre personnelle de Jésus* », n'est-ce pas une déception que de lire, à la suite, la raison qu'il en donne ?

« *Pour s'être fait adorer à ce point*, s'écrie-t-il, *il faut qu'il ait été adorable. L'amour ne va pas sans un objet digne de l'allumer, et nous ne saurions rien de Jésus si ce n'est la passion qu'il inspira à son entourage, que nous devrions affirmer encore qu'il fut grand et pur. La foi, l'enthousiasme, la constance de la première génération chrétienne ne s'expliquent qu'en supposant à l'origine de tout le mouvement un homme de proportions colossales.* »

L'amour n'a jamais passé pour si clairvoyant. D'aucuns même disent qu'il est aveugle, et je ne sais pas pourquoi il aurait été moins aveugle chez les premiers adorateurs de Jésus que chez ceux d'un Sakaja-mouni ou d'un Apollon dont le culte a fourni, lui aussi, un assez bon nombre de siècles. Que Jésus ait été aimé par ses disciples, rien de plus naturel et de plus vraisemblable, mais déduire de cet amour démesuré, allant jusqu'à l'adoration, la preuve qu'il fut un homme de proportions colossales, c'est faire un raisonnement dont la

Digitized by Google

majeure peut tout aussi bien servir de conclusion. Est-ce parce qu'il était de proportions colossales qu'il a été aimé ainsi, ou n'est-ce pas plutôt l'amour qui l'a fait de proportions colossales ?

La foi, l'enthousiasme, la constance de la première génération chrétienne s'expliquent très simplement par la croyance à la résurrection, et beaucoup mieux certainement que par la tradition de l'amour que Jésus avait pu inspirer à son entourage immédiat.

Dès lors qu'on fut convaincu que Jésus s'était ressuscité lui-même et qu'il allait revenir faire la part de ses élus dans une vie éternellement glorieuse, bien faibles durent paraître les sentiments qu'il avait fait naître de son vivant au regard de l'adoration dont il était devenu l'objet, et on fut porté à penser, au contraire, que ses disciples n'avaient pu le comprendre et l'apprécier à sa juste valeur. C'est ce qu'expriment si naïvement les Évangiles, particulièrement dans ce passage : « *Le miracle des pains ne leur avait pas ouvert l'entendement, parce que leur cœur était aveuglé.* » (Marc, VI, 52.) Lors même que leur entendement n'aurait pas été très ouvert, il y a là une exagération d'ineptie qui ne paraît pas naturelle.

Voyez pourtant comme les choses paraissent naturelles et vraies quand on a besoin qu'elles le soient. Renan, dont le discernement est si rarement en défaut, n'hésite pas ici à prendre pour historiques des traits qui, dans l'esprit de leurs auteurs, n'avaient d'autre but que de faire valoir le maître aux dépens de ses auditeurs, et il en déduit que Jésus n'a pas pu être créé par ses disciples auxquels il apparaît en tout comme supérieur (1). M. Réville se plaît à développer cet argument dont il se fait une arme contre le système mythique de Strauss : « *Nous aurons lieu,* dit-il, *de constater plus d'une fois que les narrateurs sont très inférieurs à celui dont ils nous retracent les enseignements et la doctrine. Souvent ils le comprennent mal, défigurent sa véritable pensée ou dénaturent des réalités sous-jacentes.* (Par exemple : Matth., XII, 40; Marc, XI,

(1) *Vie de Jésus*, p. 450.

Digitized by Google

12, 14, 20, 21). *Qu'ils soient les auteurs directs de ces fautes contre l'exactitude historique, ou qu'il faille en accuser la tradition qu'ils ont recueillie, il reste toujours que ces bévues sont inconcevables dans l'hypothèse du mythe où les personnages parlent et agissent d'une manière absolument adéquate à la portée d'esprit de ceux qui les tirent de leur propre fond. Un romancier ne peut pas prêter aux êtres qu'il crée un idéal supérieur à celui qu'il est capable de concevoir lui-même. Ramené à ce point de vue, l'argument de Rousseau conserve sa valeur. Ce n'est point ainsi qu'on invente, et l'inventeur d'une pareille histoire en serait plus étonnant que le héros* » (1).

Nous sommes d'avis que l'argument de Rousseau n'est pas un argument, mais une boutade, une de ces boutades auxquelles se laissait entraîner le grand philosophe, rien que pour le plaisir tout littéraire de libeller en un aphorisme immortel la pensée qui lui traversait l'esprit. Quant à M. Réville, nous lui demanderons simplement comment il peut si bien distinguer dans les *logia* rapportés par les synoptiques, ce qui est du maître et ce qui doit être attribué aux disciples. Comme l'unique critérium paraît bien être, d'après les deux exemples choisis par l'auteur, le jugement qu'il porte sur la valeur des paroles de Jésus, citées par les évangélistes, la pétition de principe se voit clairement, puisqu'il se sert de leur infériorité pour leur imputer ce qui est critiquable, et qu'il se sert ensuite de ce qui est critiquable pour en déduire leur infériorité.

Ce sophisme n'est pas la seule erreur que présente son raisonnement.

Les évangélistes ne pourraient être comparés à des romanciers que s'ils inventaient les scènes visées par lui. Mais si, comme il l'admet, ils les ont prises dans les traditions ambiantes, ils ne sont plus que des compilateurs plus ou moins intelligents, et le dilemme posé aux romanciers ne leur est plus applicable.

Enfin, nous ne nous fierions pas entièrement à cette belle phrase qu'un romancier ne peut prêter à ses héros un idéal

(1) *Jésus de Nazareth*, t. I, p. 257.

Digitized by Google

supérieur à celui qu'il est capable de concevoir. Car elle suppose que chacun est capable de concevoir des genres d'idéal exactement définis et admirablement classés.

Le vrai, c'est que nous sommes sujets à mille contradictions, et qu'il n'est pas rare de voir les plus grands esprits tomber dans le ridicule de superstitions très grossières. Rien n'empêche donc que la pensée chrétienne ne se soit élevée à des hauteurs morales telles que celles qu'on voit resplendir dans le sermon sur la montagne et qu'elle ait pu mettre de si belles maximes sur les lèvres du même personnage dont elle ne craignait pas de compromettre ensuite le caractère dans des scènes indignes de lui, mais qui lui paraissaient, comme elles paraissent encore du reste aux orthodoxes, aussi divines que les discours.

En faveur de sa thèse, M. Réville met en avant une autre observation qui lui paraît décisive.

Arguant du conflit soulevé entre les apôtres très peu de temps après la mort de Jésus, au sujet de l'observation de la loi, il y voit une preuve que le maître ne s'était pas expliqué sur ce point important. Mais cette lacune dans son enseignement ne peut être relevée qu'autant qu'on reconnaît cet enseignement lui-même et ce qui dans cet enseignement pouvait donner lieu au conflit.

« *Il fallait que le Christ eût une doctrine et que l'esprit de sa doctrine fût un esprit libéral, bien opposé à l'esprit légaliste des juifs, pour qu'on eût l'idée de rompre avec la loi, quoiqu'il ne l'eût pas dit en termes positifs.*

« *Or, cet esprit libéral appelant au salut non plus seulement les âmes juives, mais l'âme humaine, sans aucune préoccupation de ce qui n'était que forme extérieure, c'est bien celui que nous trouvons dans les Évangiles synoptiques, et, en conséquence, nous devons accepter comme authentique et réelle dans ses affirmations essentielles la tradition enregistrée dans les trois premiers Évangiles* (1). »

« Dans ses affirmations essentielles. »

(1) *Jésus de Nazareth*, t. I, p. 263.

Digitized by Google

Remarquons cette expression vague, au contour mou, comme dirait Renan.

Quand on lit les textes, en mettant à part le quatrième Évangile, on y voit des préceptes, des paraboles, des images, mais point d'affirmations essentielles, car qu'appelez-vous affirmations essentielles? Ce ne peut être la recommandation constante de faire le bien et d'éviter le mal.

Ce qui eût été essentiel, en fait d'affirmation, c'était précisément de dire que ses disciples devaient se constituer en Église séparée, affranchie des prescriptions de la loi. Sans cela, Jésus ne fondait rien, et quand on le proclame fondateur du christianisme, cela se réduit à ceci, c'est qu'il a été pris pour ce qu'il se donnait probablement lui-même, c'est-à-dire pour le Christ, pour le Messie annoncé par les prophètes.

L'événement qui a fait naître la croyance à sa surnaturalité est sans doute une simili-résurrection, passée à l'état de miracle, et, à partir de ce moment, la légende a commencé et s'est développée, et ce n'est que très arbitrairement qu'on suppose certaines traditions fondées sur le souvenir de ses actes et de ses prédications. A chaque instant, on voit à quel point ces traditions sont flottantes et incertaines.

Pour nous, nous sommes persuadé que les règles de conduite religieuse formulées par les trois premiers Évangiles, dans le premier surtout où elles se présentent recueillies comme une sorte de catéchisme, sont dues à la piété exaltée ou réfléchie de toute une génération, celle des premiers chrétiens, plutôt qu'au génie inspiré du jeune charpentier de Nazareth.

En les lui attribuant, M. Réville, à la suite de Renan, se forge un enthousiasme illégitime pour ce saint privilégié, ce prophète extraordinaire dont il fait presque un fétiche, sorte d'intermédiaire entre Dieu et l'homme. On doit se défier de telles affirmations quand on pense au peu de valeur des documents sur lesquels elles s'appuient.

II

Ces documents sont les quatre Évangiles canoniques.

M. Réville en étudie la genèse et commence par établir

Digitized by Google

qu'ils ont été précédés d'une période de tradition orale.

Si l'on adoptait cette division d'une manière trop absolue, il en résulterait que, jusqu'au jour, très incertain du reste, où parut le livre de Matthieu, *Les logia,* dont parle Papias, il n'y aurait eu d'autre véhicule de la matière évangélique que la parole des prédicateurs et la mémoire de leurs ouailles. Mais ce qui est prêché et écouté peut en même temps être écrit, et il est vraisemblable qu'on ne sortait pas du prêche sans avoir pris des notes. C'est ce que Renan a si heureusement traduit par ces petits livrets dont l'orthodoxie s'est tant moquée et dont M. Réville aurait dû faire mention pour bien faire comprendre la filière par laquelle avaient passé les récits évangéliques avant de se présenter à nous sous leur forme inamovible.

Pour n'avoir pas été exclusivement confiée à la mémoire, la paradosis ou transmission orale n'en a pas moins été exposée à d'innombrables variations, et c'est dans cette première période qu'ont dû se former, en grande partie, la légende et la mythologie chrétiennes.

Ces notes, prises au cours d'instructions fort diverses, devaient présenter de graves différences, et il arrivait souvent que sur un même fait il y avait plusieurs versions opposées. Voilà le principe vraisemblable des nombreuses divergences et contradictions qui nous apparaissent même dans les Évangiles dits synoptiques.

Mais, nous dira-t-on, quelle que soit la part qu'on fasse aux déviations, transpositions, exagérations, modifications de toute sorte opérées sur la parole primitive, on doit accorder que de cette parole primitive, qui n'est autre que celle des apôtres, il doit bien être resté quelque chose, et alors il n'y aurait plus qu'à faire la sélection, attribuer à la légende tout le merveilleux et à la narration apostolique certains faits vraisemblables, certains renseignements et le cadre général de la biographie, et, de même, pour les Logia, reconnaître comme authentiques tous ceux qui sont empreints de sublimité religieuse et comme ajoutés les quelques traits choquants qui déparent ce bel ensemble.

Digitized by Google

Cette méthode très commode est celle que M. A. Réville paraît avoir adoptée, et c'est ce qui lui a permis de laisser briller de tout son éclat la divine auréole dont est nimbé le front de Jésus depuis bientôt dix-neuf cents ans. Nous n'avons, quant à nous, aucun désir de la lui contester si vraiment elle lui appartient. Mais nos doutes, éveillés par l'École critique, ont de la peine à s'arrêter devant les limites qu'elle leur trace. Or, d'une part, en lisant les Évangiles, nous n'avons découvert aucun texte qui, par quelque endroit, ne trahisse son origine piétiste, et, d'autre part, il règne une telle obscurité sur les temps dits apostoliques et sur ce qu'étaient eux-mêmes les apôtres, sur ce qu'ils ont vu et entendu, sur ce qu'ils ont pensé, sur ce qu'ils ont dit, qu'il est bien téméraire de les faire intervenir dans ce débat d'historicité avec cette pesante autorité de témoin oculaire dont les gratifiaient peut être un peu trop facilement ceux qui s'en servaient pour étayer la leur.

Saint Luc, ou l'auteur, quel qu'il soit, du troisième Évangile, parle dans sa préface de *témoins oculaires*, devenus les ministres de la parole. Dans un temps où l'on croyait aux songes (Matth., I, 20, II, 12), au don de prophétie, au don des langues (Actes, II, 4) où l'un des apôtres, Philippe, avait quatre filles prophétesses, où tout le monde prophétisait, et où de véritables énergumènes se levaient dans les réunions pour raconter les rêves de leurs nuits (saint Paul, I; Cor., XIV, 29), on n'avait pas de peine à regarder comme des témoins oculaires, aussi bien que les apôtres, les visionnaires qui venaient d'être appelés miraculeusement à causer avec Jésus et avec la sainte Vierge. L'illuminisme, voilà sans doute la principale source du merveilleux évangélique, qui, une fois lancé, ne connut plus de bornes, si bien que l'Église elle-même s'en émut et crut devoir opposer une digue à ce débordement.

Un grand nombre d'Évangiles furent déclarés apocryphes, et quatre seulement eurent les honneurs du canon. La question est de savoir si ces quatre méritaient le privilège de l'estampille officielle. Depuis que l'École critique s'est mise à passer au crible les évangiles canoniques, elle a dû faire une

Digitized by Google

grande distinction entre les trois premiers et le quatrième. Dans les trois premiers, sans doute, il y a de nombreuses différences, mais ces différences ne portent que sur les détails, et non sur l'ensemble, et cet accord sur l'ensemble leur a fait donner le nom de Synoptiques.

Quand on leur compare le quatrième, ce qui vous frappe, c'est, non plus les différences de détails, mais, tant sous le rapport didactique que sur le terrain historique, une scission complète, si complète qu'à part le dénouement du drame, on croirait lire une autre histoire. Proclamer l'authenticité et même l'historicité de ce quatrième Évangile, ce serait condamner celle des trois premiers et réciproquement.

M. Albert Réville a pris définitivement le parti de dénier toute autorité au quatrième, ou du moins de réduire au minimum le nombre de faits pour lesquels on pourrait encore lui accorder quelque crédit.

Sur la question de savoir si le quatrième Évangile peut être de l'apôtre saint Jean, il semble qu'il soit facile de prendre parti et l'orthodoxie se débat bien faiblement contre les arguments qu'on lui oppose. Quoi de plus choquant, en effet, et, on peut dire de plus insupportable, que cet apôtre venant démentir d'autres témoins oculaires ou quasi-oculaires : Matthieu, apôtre comme lui, Marc et Luc, regardés comme des disciples immédiats, l'un de saint Pierre, l'autre de saint Paul? Or, les démentis sont nombreux et M. Albert Réville en reproduit une fois encore l'écrasante énumération :

Le ministère de Jésus s'exerçant d'une manière suivie à Jérusalem, en opposition avec les Synoptiques qui ne connaissent qu'un ministère galiléen. — La relation d'autres faits que ceux des synoptiques dans les courts séjours que le Seigneur fait en Galilée. — La naissance miraculeuse, le baptême et la tentation intentionnellement supprimées. — Le dernier voyage à Jérusalem si différent de celui des synoptiques qu'il est impossible d'en faire la concordance. — La purification du temple transposée et mise au début de la vie publique de Jésus, tandis que les Synoptiques ne l'y introduisent qu'à la fin. — L'institution de l'Eucharistie transposée et mise en Galilée à

Digitized by Google

la suite de la multiplication des pains, alors que, chez les Synoptiques, elle s'accomplit à Jérusalem, au cours du repos pascal. — La date du dernier repas fixé au soir du 13 nizan au lieu du 14 et celle de la mort au 14 au lieu du 15. — Enfin, l'éclosion d'une métaphysique philonienne, inconnue des trois premiers évangélistes.

Si l'on consulte les documents historiques, on est un peu plus embarrassé, car il y en a de très contradictoires, et c'est ainsi que des hésitations ont pu se produire.

En fait, personne n'a vu saint Jean écrire son Évangile. Mais la croyance que cet Évangile était de lui est tellement rapprochée du moment probable de son apparition, qu'on en est réduit à toute sorte de conjectures pour s'expliquer comment cette tradition a pu si promptement s'établir malgré toutes les raisons qui auraient dû s'y opposer.

Ce qui paraît certain, c'est qu'il y avait à la fin du premier siècle et au commencement du second, une école johannique à Éphèse et que c'est de cette école qu'est sorti le quatrième Évangile. Là-dessus, tout le monde est d'accord; on l'est moins sur la question de savoir si saint Jean a été réellement et personnellement le chef de cette école ou s'il n'en a été que le patron nominal. Il y en a même qui prétendent qu'il n'a jamais été à Éphèse. M. Réville est de cet avis, contrairement à l'opinion de Renan (1).

L'auteur de *Jésus de Nazareth* se sépare de Renan sur un autre point très débattu. Renan n'avait rien trouvé qui s'opposât à ce que le quatrième Évangile eût été rédigé à la fin du premier siècle. D'après M. Réville, il n'aurait paru que vers 130 ou 140, moment où le montanisme commence à se signaler en Asie Mineure, et c'est même ce qui expliquerait son très rapide succès, « *l'Évangile, dit de Jean, par sa doctrine du Paraclet* (XIV, 26, XV, 26), *devant plaire aux montanistes de la première heure* » (2).

On comprend mieux ainsi, d'ailleurs, pourquoi Papias n'en fait aucune mention et semble ne connaître que Matthieu et

(1) *L'Antechrist*, appendice.
(2) RÉVILLE, *Jésus de Nazareth*, t. I, p. 353.

Digitized by Google

Marc, et cette particularité du silence de Papias fait tomber également la supposition que cet Évangile serait, non de l'apôtre Jean, mais du presbytre, son homonyme, car l'évêque d'Hiérapolis, presque contemporain de ce dernier, aurait eu encore moins de raison de l'ignorer.

Sans aucun espoir de connaître le véritable auteur de cette quatrième biographie de Jésus, si différente des trois autres, qu'il nous suffise d'avoir la certitude qu'elle ne peut être de Jean lui-même. Mais, si elle n'a rien d'apostolique, quelle autorité lui reste-t-il? Aucune, dès lors qu'on n'y voit, comme M. Réville, qu'un remaniement de l'histoire de Jésus, fait intentionnellement, en vue de lui donner une physionomie conforme à de nouvelles idées métaphysiques.

On est donc assez surpris de voir que, malgré la constatation de son caractère tout systématique, il soit disposé à la tenir encore en quelque considération.

Déjà Renan avait eu la prétention de s'en servir très largement. Il allait même jusqu'à penser que Jean était quelquefois plus près de la réalité des choses que les Synoptiques (1). C'est qu'il avait sur la vérité en histoire une théorie transcendante, se rapprochant beaucoup de celle du quatrième Évangile, et peut-être n'aurait-il pas protesté si l'on avait dit que saint Jean était le Renan de son temps.

M. Réville n'émet aucune théorie et sans doute il trouve un peu excessive celle de l'illustre auteur de *La vie de Jésus*. Pour découvrir la vraie vérité historique, Renan s'en rapportait uniquement à son flair d'artiste. Par l'explication donnée à la résurrection de Lazare, on a vu où il s'était laissé ainsi entraîner. M. Réville a voulu éviter de tels écarts. Mais comme il tient aussi à ne pas repousser entièrement le quatrième Évangile, au critérium très arbitraire et très dangereux de Renan, il en a substitué un qui lui a paru plus sérieux. Il rejette tout ce qui, dans le quatrième Évangile, est exclusivement johannique, et ne retient que les passages dont on peut établir la parité avec les textes des Synoptiques.

(1) *Vie de Jésus*, introduction, p. XXIV, XXV, XXXIII.

Digitized by Google

Cette règle serait excellente si nous avions l'assurance qu'à l'inverse des traditions dont saint Jean nous a révélé l'existence et qui restent suspectes aux yeux de l'auteur, celles où ont puisé les Synoptiques sont de véritables sources historiques; mais c'est là ce qu'il ne parvient pas à nous démontrer.

Pour les trois premiers Évangiles, pas plus que pour le quatrième, il ne peut être question d'authenticité absolue. Mais l'École critique a toujours prétendu leur maintenir une authenticité relative à laquelle on s'est raccroché désespérément, mais qui, à la bien examiner, n'a pour elle que de vaines conjectures. Il est entendu que, dans leur contexture actuelle, les Synoptiques sont des livres qu'il est impossible d'attribuer directement à saint Matthieu, apôtre, à saint Marc, disciple de saint Pierre, et à saint Luc, disciple de saint Paul. Tous trois ont été rédigés par des inconnus à une époque qu'il est difficile de déterminer, mais qui est sans aucun doute postérieure au temps de Papias, qui ne les connaissait pas, ce qui nous reporte à la seconde moitié du second siècle. Ce qui existait du temps de Papias, d'après le célèbre extrait de ses œuvres que nous a laissé Eusèbe (1), ce sont deux livres, ayant l'estampille apostolique, *Les logia* de Matthieu et un recueil biographique attribué à Marc. La manière dont Papias les décrit a fait penser qu'ils ne pouvaient être identifiés avec nos deux premiers Évangiles.

C'est alors que M. Réville a mis en avant sa fameuse hypothèse d'un proto-Marc qui ne serait autre que le Marc de Papias. Le parallélisme des Synoptiques, poussé dans plus d'un passage jusqu'à l'identité, ne peut s'expliquer que par l'existence d'une source antérieure, d'un fond commun où tous trois auraient puisé plus ou moins. Cette conclusion s'impose à quiconque prend la peine de comparer les textes.

En vain l'orthodoxie cherche à l'écarter en soutenant que ce parallélisme vient simplement des emprunts que le second Évangile a fait au premier et le troisième aux deux autres. Ce système ne soutient pas l'examen. Car, d'une part, les parités

(1) *Histoire ecclésiastique*, III, 39.

Digitized by Google

sont telles qu'on serait souvent obligé d'intervertir l'ordre et de constater que c'est le plus ancien qui emprunte au plus moderne, et, d'autre part, les divergences, tournant souvent à la contradiction, deviendraient inexplicables, puisqu'il faudrait admettre que les auteurs se seraient plu à démentir sur beaucoup de points le récit et les récits que, sur certains autres, ils n'avaient pas craint de copier.

Un fond commun, voilà donc ce qui est acquis au débat.

Maintenant est-il bien nécessaire, comme le croit M. Réville, que ce fond commun soit un Évangile déterminé, livre primitif qui aurait été perdu, et que ce proto-Évangile soit celui dont parle Papias, comme étant de Marc, disciple de saint Pierre?

On sent combien la solution de cette question est importante au point de vue de l'authenticité, et, par suite, de l'historicité de nos trois premiers Évangiles.

Certainement cette authenticité ne pourrait plus être réclamée, comme le demande l'orthodoxie, pour ces livres tels qu'ils nous sont parvenus, mais ils auraient encore beaucoup d'autorité pour ce qu'ils auraient conservé d'un document notoirement apostolique. Il ne resterait plus aux exégètes qu'à faire assaut de perspicacité pour y découvrir ces vestiges, seuls fondements possibles d'une histoire vraie de la vie de Jésus.

Nous n'avons jusqu'ici parlé que de proto-Marc, mais il n'est pas seul invoqué à l'appui de l'authenticité relative. Il y a un autre écrit encore plus directement apostolique, les *Logia* de l'apôtre Matthieu, et c'est une opinion qui semble aujourd'hui avoir acquis force de choses jugée que ce recueil des discours du Seigneur, en passant tout entier dans notre Matthieu actuel et en partie dans notre troisième Évangile, nous a fait connaître le véritable enseignement de Jésus, tout comme le proto-Marc qui, dit-on, doit se retrouver à peu de chose près dans le Marc que nous avons, nous a transmis, avec un écho de ses prédications, une fidèle relation de ses actes publics.

Pour M. Réville, comme pour Renan, nos trois Synoptiques

Digitized by Google

deviennent ainsi de véritables documents historiques. Il lui semble qu'aucun doute ne doive s'élever en ce qui concerne la partie orale, et que, pour les récits, il est possible, au moyen d'une prudente exégèse, d'en conserver assez pour une *Vie de Jésus* logiquement reconstituée.

Tout repose sur la provenance apostolique du fond commun. Or, cette provenance apostolique ne nous paraît pas si absolument évidente.

Quand on a lu le passage de Papias, c'est-à-dire le renseignement qu'il tient d'un groupe où l'on avait recueilli ce que disait le presbytre Jean, est-on bien certain que Matthieu, l'apôtre, et Marc, disciple de saint Pierre, soient les auteurs des deux écrits? Pas le moins du monde. On sait seulement que ceux-ci circulaient sous leur nom, ce qui est tout différent, car il ne manque pas d'exemples pour nous apprendre qu'il était alors d'usage de mettre les livres pieux sous l'invocation des saints de la première heure.

Nous ne méprisons pas sans doute l'information due à Papias et au presbytre Jean, et nous considérons comme très bien établie l'existence, vers la fin du premier siècle et au commencement du second, des deux livres en question. Cette information a d'ailleurs une réelle importance, en ce qu'elle marque le moment où la paradosis commence à se fixer dans des compilations écrites; on peut même admettre que le Marc de Papias, étant donné que la physionomie qu'il lui prête ne répond pas très bien à celle de notre second Évangile, n'était pas encore notre Marc, mais un proto-Marc et aussi que les Logia dont il parle ont passé intégralement dans le premier Évangile canonique et partiellement dans les deux autres.

Mais il est excessif et arbitraire d'aller plus loin et de conférer à ces deux récits primitifs une autorité que ne peut leur octroyer une simple tradition. Lors même qu'on réclamerait de nous une confiance absolue dans la parole du presbytre Jean, nous demandons qu'on ne lui fasse pas dire plus qu'il n'a dit. Car il se contente de nous transmettre la croyance de son temps à l'authenticité de ces livres sans nous donner aucun moyen d'en contrôler l'exactitude.

Digitized by Google

Ce n'est pas sur des fondements aussi faibles qu'on peut dresser la figure morale de Jésus et assurer la permanence de son autorité personnelle. Pour oser soutenir qu'il est, sinon Dieu, du moins l'homme le plus divin, le plus rapproché de Dieu qui ait paru sur la terre, on en est réduit à croire sur un vain témoignage, à l'authenticité des Logia et du proto-Marc, et il faut se confier à cette vague tradition que la critique persistante des Strauss, des Renan, des Réville, etc., s'est évertuée à démolir pierre par pierre.

Mais si le Christ s'évanouit définitivement dans la pénombre de l'histoire et ne peut plus servir d'appui à cette belle et pure christologie qu'on se flattait d'édifier sur les ruines du christianisme, il reste cependant l'Évangile.

Qu'il soit désormais impossible à l'historien d'en faire remonter la gloire au personnage qui n'a dû la fortune de son nom qu'à l'enthousiasme irréfléchi des premiers temps, répercuté à travers les âges, il n'en est pas moins vrai que la première société chrétienne nous a légué le plus beau code religieux qui soit au monde. Et qu'importe que nous le devions au génie d'un seul homme ou à une inspiration anonyme?

L'agenouillement de tant de générations devant ce vénérable monument est certainement on ne peut plus respectable. Nous nous permettrons cependant de nous demander si nous devons décidément lui maintenir la portée que lui a donnée et que lui donne encore aujourd'hui une admiration intransigeante. C'est à ce point de vue qu'il nous paraît intéressant de poursuivre notre travail et d'étudier la nouvelle *Vie de Jésus* de M. Albert Réville. Elle occupe les cinq dernières parties de son ouvrage.

III

Les deux généalogies de Jésus et les récits de sa naissance, de son enfance et de son adolescence nous offrent dès le début un assez bel échantillon de la mythologie chrétienne.

Comme ils ne nous sont donnés que par deux évangélistes, saint Matthieu et saint Luc, il est impossible de les faire découler

Digitized by Google

d'une source apostolique et de supposer qu'ils ont été empruntés au proto-Marc. Sans cela, d'une part, nous les retrouverions dans notre saint Marc actuel, et, d'autre part, ils ne nous apparaîtraient pas aussi disparates ou, pour mieux dire, aussi contradictoires qu'ils le sont dans le premier et le troisième Évangile. Donc, nous ne nous étonnerons pas que l'auteur du quatrième, s'il les a connus, les ait délibérément supprimés, d'autant qu'il entendait l'incarnation de son Logos tout autrement que par une naissance miraculeuse.

M. Réville n'en retient qu'un renseignement qui est commun aux quatre évangélistes, c'est que Jésus était Nazaréen et qu'il était le fils d'un charpentier.

Sans y contredire, nous remarquerons que si c'est ce renseignement-là seulement qui nous est venu des apôtres, cela suffit pour prouver qu'il faut reléguer encore dans le domaine de la légende tout ce qui a été dit de leur apostolat. Car il n'est pas possible que ces hommes qui avaient suivi Jésus n'aient absolument rien su de ses trente premières années ou bien qu'ils en aient perdu le souvenir au point de ne pouvoir en rien communiquer à leurs premiers adhérents.

Pour qu'on ait été obligé de recourir aux spéculations des mythologues et aux rêves du piétisme et de l'illuminisme, afin d'introduire très ultérieurement dans la *Vie de Jésus* la salutation angélique, la naissance miraculeuse, les scènes de Nazareth, celles de Bethléem, la crèche, l'adoration des bergers, l'adoration des mages, le massacre des innocents, la fuite en Égypte, le petit Jésus au milieu des docteurs, il faut que ces fameuses prédications des apôtres et, entre autres, celles de saint Pierre, soi-disant recueillies par saint Marc, n'aient existé que dans l'imagination des premiers chrétiens. Cela n'autoriserait-il pas à penser que le christianisme s'est fait sans eux et en dehors d'eux, et que ces pêcheurs du lac de Tibériade, que la nécessité de vivre avait sans doute ramenés à leurs filets, ont été pour fort peu de chose, ou peut-être pour rien du tout, dans le mouvement religieux opéré au sein des synagogues syriaques et asiates?

L'opinion de M. Réville est tout autre. Il croit, comme

Digitized by Google

Renan (1), que l'histoire de Jésus s'est faite avec des souvenirs attendris, recueillis sur les lèvres de ceux qui avaient vécu dans son intimité. Il croit que c'est bien sa pensée, son enseignement personnel qu'ils nous ont transmis, et il en extrait habilement dans un chapitre intitulé : « La jeunesse de Jésus », tout ce qui peut l'aider à nous faire assister au développement graduel de sa conscience religieuse pendant les années qui précédèrent son ministère public et que *Les souvenirs attendris* ont si complètement laissées dans l'ombre.

Avec saint Jean-Baptiste, nous entrons un peu dans l'histoire, grâce à Josèphe, qui confirme dans une certaine mesure ce qu'en disent nos évangélistes, à savoir que c'était un ascète renommé dont Hérode Antipas prit ombrage et qu'il fit enfermer et mettre à mort. Devons-nous pour cela nous hâter d'accepter comme véridiques et la mission de précurseur que lui reconnaît l'Évangile dans les scènes du Jourdain et ses humbles déclarations au profit d'un messie dont il aurait annoncé la venue? Rien de plus artificiel que ce précursorat qui fait penser au rôle d'un maître des cérémonies chargé de prévenir la cour de l'arrivée du souverain. Si les biographes de Jésus ont tant insisté pour bien marquer la différence des rangs et pour maintenir Jean dans une position subordonnée vis-à-vis de celui dont il n'était pas digne de dénouer les souliers, c'est que, sans doute, comme l'indique très bien M. Réville, l'école de Jean, jalouse de la secte chétienne, arguait de l'antériorité de son maître pour lui donner la première place et opposait son baptême à celui de la nouvelle Église.

Mais après cette explication qui paraît si juste, on est tout surpris de voir que l'auteur nous parle des relations de Jésus avec le Baptiste comme si elles avaient été dans la réalité telles que l'indiquent les textes évangéliques. C'est que, pas plus pour ce personnage que pour Jésus, il ne peut se décider à prendre un parti tranché entre l'histoire et la légende. Il aurait dû cependant ici être averti par la difficulté particulière que présente Matth., XI, 11 :

(1) *Vie de Jésus*, introduction, p. XXIII.

Digitized by Google

« *Je vous le dis en vérité, entre ceux qui sont nés des femmes, il n'y en a pas eu de plus grand que Jean-Baptiste ; mais celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui.* »

Si c'est Jésus qui parle, comme l'admet M. Réville (1), et il est peu naturel qu'il donne déjà à Jean son surnom de Baptiste, que vient faire là cette boutade au milieu d'un morceau consacré à l'exaltation du précurseur? Au contraire, on le comprend très bien, venant d'un écrivain chrétien, comme réponse à l'école ambitieuse du Baptiste, laquelle osait probablement revendiquer aussi pour lui la supernaturalité, et qui, pour un peu, aurait dressé autel contre autel.

L'auteur suit le même système dans l'exposé de la vie publique du Christ. La plupart des événements y sont à la fois vrais et mythiques.

Le baptême et la tentation sont des mythes, c'est à-dire des épisodes ayant en vue de marquer le moment où Jésus renonce définitivement à son existence obscure pour affronter les dangers de l'apostolat. Mais ce sont en même temps des faits réels. C'est bien réellement qu'il s'est rendu au Jourdain, qu'il y a été baptisé par Jean et qu'il s'est enfoncé dans le désert où ses combats intérieurs ont été symbolisés par la tentation.

« *Comme il quittait le désert, il apprit que Jean-Baptiste avait été arrêté et jeté en prison par ordre d'Antipas* (2). » M. Réville ajoute en note : « *Ceci est en contradiction avec le quatrième Évangile, qui veut que les deux jeunes maîtres aient pendant quelque temps enseigné simultanément et séparément* (*Jean, III,* 23-31). *C'était encore une manière de faire ressortir la supériorité de Jésus. Le récit des Synoptiques est trop positif en sens contraire pour que l'hésitation soit possible* (*Matth., IV,* 12 ; *Marc, I,* 14 ; *Luc, III,* 19-20) (2). »

Nous avons fait cette citation parce qu'elle nous paraît typique. Quelle aveugle confiance dans le témoignage des trois premiers Évangiles!

On dira que, dans le cas présent, ils sont trois contre un. Mais pouvez-vous assurer que cet *un* ne représente pas tout un

(1) T. I, p. 454; t. II, p. 10.
(2) T. II, p. 20.

Digitized by Google

passé de traditions égal ou supérieur à celui des *trois?* Le mieux est de ne pas distinguer entre elles et de faire comme ce juge qui, en présence de témoignages contradictoires, renvoya les témoins dos à dos.

C'est avec le baptême et la tentation que commence, pour M. Réville, l'histoire évangélique authentique, celle que nos Évangiles canoniques ont reçue directement du proto-Marc et des Logia de Matthieu. En décernant à ces deux livres primitifs le brevet d'authenticité, l'auteur s'est créé des difficultés sans nombre. Ainsi, quand il s'agit des miracles de Jésus, il est obligé de constater que c'est au proto-Marc, c'est-à-dire, d'après lui, à une source apostolique et plus précisément à saint Pierre lui-même qu'il les faut rapporter presque tous. Or, dans le chapitre qu'il leur consacre, il s'attache à démontrer que ces miracles ne sont autre chose que des faits dénaturés, mal compris et poussés au merveilleux par une interprétation superstitieuse. N'est-il pas d'une criante invraisemblance d'imputer à un témoin oculaire une inintelligence aussi persistante? On comprendrait à la rigueur que Pierre se fût laissé tromper aux apparences à propos d'une ou deux de ces guérisons qui avaient pu le frapper, mais qu'il ait été tout le temps dupe de sa crédulité, voilà qui n'est pas soutenable.

Aussi, voyez avec quel embarras l'auteur en vient à cette extrémité :

« *Quand on sait que le prôto-Marc est la source commune aux trois Synoptiques, et quand on se rappelle l'origine apostolique des récits réunis dans le second Évangile,* ON SE DEMANDE INVOLONTAIREMENT *si ce n'est pas Pierre, avec son imagination impétueuse, avec sa promptitude à conclure avant d'avoir examiné, avec son amour passionné du Maître, qui a le plus contribué à imprimer, dès l'origine, à la tradition évangélique cette transfiguration continue dans le sens du merveilleux.* »

L'auteur ne doit pas en être à se le demander involontairement, c'est à une affirmation décidée que le condamne son système.

Et, de même, il est obligé de prendre à la lettre et de maintenir dans la biographie de Jésus plusieurs scènes auxquelles,

Digitized by Google

s'il était dégagé de tout parti pris, il n'hésiterait pas à reconnaître le caractère de composition artificielle qui s'y révèle en maint endroit, comme, par exemple, celle de la purification du temple. Surtout, il se demanderait s'il faut vraiment prendre au sérieux tous ces pharisiens, ces scribes, ces docteurs de la loi qui, non pas seulement à la synagogue, mais à chaque pas, au bord du lac, au détour d'un chemin, au moment du repas, surgissent tout à coup, sortant comme d'une boîte, personnages fictifs et qui ne sont là que pour donner du relief à la parole du Maître.

Si nous en venons enfin à cet idéal royaume de Dieu, conception grandiose où M. Réville voit la véritable œuvre du Christ, dénaturée par un christianisme étroit, et où il veut puiser les éléments de la religion éternelle, il nous semble que, là encore, il se laisse entraîner par un enthousiasme excessif et qu'il n'a pas assez résisté à l'influence qu'exerce toujours sur nous et malgré nous le pesant suffrage des siècles.

Eh quoi! dira-t-on, seriez-vous seul à ne pas admirer l'Évangile?

Dieu m'en garde! je l'admire et je le lis, ce que ne font pas toujours ceux qui l'admirent, et savez-vous le grand charme que j'y trouve? C'est un grand charme d'ordre artistique et littéraire. Les petits morceaux de saint Luc surtout sont délicieux. Les paraboles de l'enfant prodigue, du bon Samaritain, du pauvre Lazare et d'autres encore sont assurément exquises. Quant aux sentences, il est entendu qu'elles constituent le code de la sainteté, et encore, que de passages empreints d'un mysticisme fanatique et dangereux ! Mais un idéal de sainteté, est-ce bien là ce qu'il convient de proposer aux hommes enserrés dans les liens pratiques de sociétés terrestres?

Oh! comme on comprend bien qu'un pareil enseignement soit sorti des entrailles de la première génération chrétienne, alors qu'on courait au martyre pour affirmer sa foi! Jésus crucifié, voilà certainement le principe d'où est sorti l'esprit chrétien. Le modèle une fois dressé aux yeux de tous sur cette croix, étincelante de gloire, on commença par l'adorer et le parer de toutes les perfections. Après quoi, il n'y avait plus

Digitized by Google

qu'à prendre pour tâche d'atteindre à la hauteur des mérites qu'on lui avait prêtés afin d'être reçu dans son paradis. De là ces règlements demandant à la vertu le plus sublime effort dont elle était capable, en vue des récompenses prochaines.

En fait, rien de moins pratique que ce royaume de Dieu qui consiste en un état social d'où le mal aura disparu et où régnera une douce et aimable fraternité. Cette utopie peut venir à l'esprit de tout rêveur, animé des meilleures intentions. Le difficile est de la réaliser. Croit-on qu'il suffise pour cela de nous adjurer de pardonner à nos ennemis, de tendre la joue gauche après avoir reçu un soufflet sur la droite et de ne pas procéder à nos dévotions sans nous être réconciliés avec notre frère? Il est évident que ce sont là des préceptes excellents, surtout pour des communautés religieuses, mais beaucoup moins appropriés à la multiple société des hommes.

Ce qui est triste, c'est que pour les imposer au monde, il faille employer la violence, le « *compelle intrare* », de sorte qu'au nom de la fraternité et pour son triomphe, on commence par allumer le feu sur la terre et lui apporter, non pas la paix, mais la division, au point de mettre aux prises le père avec le fils, la mère avec la fille, la belle-mère avec la belle-fille. (Luc, XII, 49, 54. Matth., X, 34, 35.)

Les moralistes sont certainement des sages qu'on a bien raison d'écouter et de vénérer, quoiqu'ils n'aient, en général, d'autre mérite que de condenser dans des formules faciles à retenir, les avis que chacun reçoit directement de sa conscience.

Mais prenons garde aux messies qui veulent réformer le monde. Ce n'est jamais que sur des hécatombes humaines qu'ils parviennent à hisser le drapeau de la régénération universelle.

VICTOR SIDERMANN.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

Les élections sont proches, et l'on aiguise les coutelas dans tous les camps. Mais on ne sait encore où il y aura le plus d'éclopés. Ce qui est sûr, c'est que la boucherie sera terrible.

Les proportionnalistes belges ont choisi ce moment pour se réunir et pour faire un peu de réclame autour de leur système favori. Il leur a fallu une belle vaillance pour affronter ainsi l'indifférence du public. Cette indifférence ne semble pas devoir céder aux passions politiques du moment; et de toutes les réformes qui nous sont chères, il n'en est pas une qui secoue moins les nerfs que la R. P. Elle est du domaine de la science plutôt que de la pratique vulgaire. En Danemark, elle fut expérimentée, heureusement d'ailleurs, à la suggestion d'un mathématicien, Andrä, qui fut aussi un ministre remarquable. En Angleterre et en Suisse, on a vu des esprits philosophiques tels que Stuart Mill et M. Ernest Naville, s'enthousiasmer pour elle; en Belgique, elle a trouvé dans nos universités des défenseurs très diserts.

Malgré cela, malgré l'équité foncière de la R. P., peut-être même en raison de cette équité, — car il y a toujours dans le maniement de la chose publique quelque chose d'arbitraire et de brutal, — les chefs de cabinet successifs, que nous avons eus depuis la revision constitutionnelle, ne se sont guère montrés enclins à introduire cette amélioration dans nos lois. Je ne prends pas pour compte, ni pour acompte, la caricature de R. P. qu'on nous a donnée il y a deux ans et demi. S'il était une application de cette excellente réforme qui dût la ruiner dans l'opinion publique, c'était bien celle-là. Combinée avec

Digitized by Google

le régime majoritaire, affligée d'un *quorum* absurde, elle a eu pour effet d'écarter un de nos groupes politiques de plusieurs conseils communaux de grandes villes; elle a condamné ce groupe, dans d'autres villes où il avait peut-être mieux prévu le danger, à des coalitions d'autant plus regrettables qu'il les a désavouées en partie depuis. Que voit-on en ce moment à Verviers? Une liste de concentration libérale, sur laquelle figure M. Féron, y lutte toutes bannières déployées contre les collectivistes; or, parmi les parrains de cette liste figure un échevin radical, qui dut son écharpe aux votes collectivistes. Et à six lieues de là, pour comble d'ironie, c'est entre collectivistes et radicaux, et contre le libéralisme que se fait la coalition. Vérité à Verviers, erreur à Liége, ou vice versa, suivant vos préférences intimes. On a tort de s'étonner de l'affaiblissement de notre parti, lorsqu'après quatorze ans d'épreuves politiques, on constate qu'il reste aussi désemparé, aussi privé de boussole que cela.

Voilà ce qu'auraient pu dire les proportionnalistes, réunis il y a quelques jours en un meeting très intéressant à la *Nouvelle Cour de Bruxelles*. Ils étaient venus de droite et de gauche et du centre. M. Théodor siégeait à côté de M. Goblet d'Alviella, M. Daens voisinait avec ce dernier et avec M. Vandervelde. M. Lorand était naturellement de la petite fête, et M. Carton, lui, apportait une autre note, je ne sais quoi de talon rouge, de clubman et de littérateur, bref, une attitude où il entrait bien du dillettantisme, et pas toujours du meilleur.

Tous ces messieurs ont parlé d'abondance et en termes excellents. Mais à part M. Vandervelde, qui a eu de la véhémence à froid, comme toujours, de l'élan très calculé, de l'élan tout de même, on se serait cru dans une Académie, non dans une salle de café où il s'agissait de chauffer à blanc le public accouru compact et confiant. Je songeais, dans mon coin, à cette fameuse séance de la Chambre, où M. Féron avait annoncé le soulèvement du pays en faveur de la R. P. et où M. Helleputte, discourant après lui, constatait qu'il y avait douze auditeurs aux tribunes réservées et vingt-quatre aux tribunes publiques, y compris les huissiers. M. Le Poutre eut

Digitized by Google

ce jour-là un mot charmant : « C'est, dit-il, la faute au Longchamps fleuri ! », mot qui eût dû entrer dans l'histoire, ou, si l'on veut, dans l'historiette de la réforme dont je m'occupe.

Tout cela pour redire encore qu'il ne faut pas compter sur un mouvement d'opinion en faveur de la R. P. J'aurais pu et dû ajouter cette raison à celles que j'opposai à mon ami Abel, lorsque, dans la *Flandre libérale*, il rêvait de rallier à ce système électoral tous les anticléricaux et les invitait à signer un armistice à cette seule question-là. Il a suffi d'ajouter le S. U. à l'article unique de son programme pour réveiller tous les emballements et aussi toutes les haines. Le congrès de Deynze a ameuté une forte part des libéraux, rallié les collectivistes et failli décider les démocrates chrétiens, non domestiqués, à passer le Rubicon. Tout cela à cause du S. U. seul, croyez-le bien.

Mais, d'autre part, le *Cartel* gantois a eu des effets opposés. Il a éveillé des défiances très respectables, quoique très inopportunes, chez certains gros bonnets du libéralisme gantois. Ils sont une demi-douzaine, m'assure-t-on, qui se remuent comme damnés en une cuve d'eau bénite. Ils ont empli de leur prose la *Flandre libérale*, et pestent terriblement contre l'initiative de leurs coreligionnaires de l'arrondissement. Leur association ne pouvait les désavouer et elle s'est isolée sur le terrain législatif parce qu'ils le voulaient ainsi. Mais la grande masse ne la suivra pas. Voilà, du moins, ce qu'on dit à Gand et ailleurs, et ce qui est aussi regrettable, à certains égards, que les compromissions radicales que je signalais plus haut.

Car une coalition de tous les anticléricaux, en Flandre surtout, est un de ces malheurs qu'on ne saurait éviter. Je me méfie de ce que nous apportera le 22 mai à Gand, mais je considère le *Cartel* comme une de ces pilules qu'il faut avaler, sans que pour cela je fasse litière des objections que m'inspira la proposition Abel il y a quelques mois. De plus en plus nombreux sont ceux qui vous disent, même parmi les très modérés et les pusillanimes : Renversons d'abord le cabinet, nous aviserons après à son remplacement.

Je sais bien qu'il y a derrière le nouveau *Cartel* le fer

Digitized by Google

tranchant du S. U. et que cela seul a déterminé le *Vooruit* à donner son adhésion à la coalition qui se prépare. Mais le S. U. restera longtemps un doux mirage dont les collectivistes sont vraiment bien bons de se contenter. Le vrai danger, pour moi, réside dans la présence de ces derniers sur la liste commune qui s'élabore, et dans l'attitude que prendront un certain nombre de libéraux apeurés. C'est ce qui justifie, et rien que cela, l'attitude des vieux routiers qui conduisent l'Association libérale de Gand. L'opinion n'est, certes, pas avec eux en ce moment; leurs protégés d'hier, très émancipés aujourd'hui, je veux parler des cercles ouvriers libéraux, ont passé à l'ennemi avec armes et bagages; à Anvers, M. Delvaux, l'incarnation du libéralisme sage et traditionnel, est entré dans la ronde avec ces satanés braillards du *Werker* et les radicaux les plus pointus.

Voilà bien du tapage et du désordre. L'arène est couverte de gens qui s'escriment et la poussière est si intense que les combattants eux-mêmes ne voient plus très bien où portent les coups. Jamais la confusion n'a été si complète. Dans le parti catholique lui-même, les daensistes ont voté des résolutions extrêmes, et leur patron est interdit. Faudra-t-il de ce côté la médiation du pape pour essayer d'éviter la guerre comme à Cuba? Hélas! il nous manque un pape laïc qui, d'un signe de tête, rallie nos soldats et reconstitue nos effectifs si mélangés! C'est et ce restera une noblesse et un malheur du libéralisme, que d'aller aux batailles démocratiques dans une débandade que les partis de dogme savent seuls éviter.

M. WILMOTTE.

Digitized by Google

PETITE CHRONIQUE

Théâtres. — Ce mois, la production artistique s'est singulièrement ralentie ; les théâtres ont donné de rares nouveautés, et la politique a seule fait rage. Au Théâtre du Parc, *Médor* a plu; le Molière s'adonne désormais au mélodrame; la Monnaie nous rend le répertoire des sept mois écoulés, mais elle le varie habilement par des interprétations nouvelles. Mme Bréma a triomphé dans les chefs-d'œuvre de Gluck et de Saint-Saëns. M. Van Dyck a retrouvé dans *Tannhäuser* sa glorieuse popularité d'antan. On l'entendra encore dans *Lohengrin* et — surprise médiocrement charmeresse — dans *Manon*. Voilà une bonne fin de saison.

Livres. — Parmi les livres reçus, annonçons, dans la note scientifique, la traduction du *Traité de médecine opératoire* du professeur dr von Winiwarter. L'œuvre est célèbre en Allemagne, la traduction est de M. Polis (Gand, Hoste, in-8°), c'est-à-dire d'un des plus méritants de la jeune médecine. Quant à l'auteur, on sait qu'il est, de par ses fonctions à l'Université de Liége, devenu notre compatriote.

Le même éditeur nous envoie une édition du *Phédon,* de Platon. Le texte a été revu et est commenté par M. Charles Bonny, professeur à l'Athénée de Gand. — De Gand, enfin, imprimé par l'auteur, l'histoire du Vooruit (*De Geschiedenis van Vooruit en de Gentsche socialistische werkersbeweging*), par Paul de Witte. Livre de passions généreuses, de combattivité, qui a été annoncé avec tapage et qui trouvera un grand public d'amis et de contradicteurs.

C'est à la même littérature qu'appartient *Le socialisme en Belgique,* de J. Destrée et E. Vandervelde (Paris, Giard et Brière). Moins un livre qu'une série d'articles qui, groupés avec tact, prennent une

Digitized by Google

physionomie uniforme, donnent la sensation d'une œuvre une. Le Parti ouvrier est envisagé dans son histoire politique, ses institutions économiques, ses préoccupations intellectuelles, esthétiques et morales. La seconde partie est dogmatique et plus émiettée, donc plus faible. On a, un peu pêle-mêle, relié ensemble des brochures, des articles de revue et de journaux, et cela sent la hâte et l'inachevé, parfois il y a des contradictions dont nous aurions tort de nous plaindre. Toutefois, l'ensemble plaît, parce qu'il est clair, concret, qu'il a la vie et qu'il renferme des éléments de vif et durable intérêt.

Chez Giard et Brière a également paru *Le socialisme et le mouvement social au* XIXe *siècle,* par Werner Sombart. M. Sombart est ce professeur de Breslau qui, au congrès international du travail, défendit avec une rare vigueur les thèses interventionnistes. Dans ce petit volume, auquel il a laissé l'accent professoral (il s'agit de conférences faites à Zurich), abondent des vues très neuves sur toutes choses, notamment sur la Révolution française, sur les premiers pères du socialisme, sur les ouvriers anglais, sur les différentes formes de mouvement populaire, sur les facteurs du développement économique, en tête desquels l'auteur place hardiment l'égoïsme.

On appréciera, dans la chronique sociale, les livres de notre collaborateur M. Ansiaux, *Travail de nuit des ouvrières de l'industrie dans les pays étrangers* (Bruxelles, Lebègue), et de Léon Poinsard, *La guerre de classes peut-elle être évitée et par quels moyens pratiques?* (Paris, Le Soudier.) A citer, enfin, dans ce domaine, de Georges Cornil, *L'assurance municipale contre le chômage involontaire* (Bruxelles, Moreau). A la science pure appartient le tome LV (in-8°) des *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique;* à la philosophie religieuse se rattache un *Essai de religion scientifique*, introduction à Wronski, par Christian Cherfils (Fischbacher, in-8°), tandis que les *Sanctuaires d'Orient*, d'Édouard Schuré (Perrin et Cie), nous promènent à travers les plus beaux sites des pays du soleil et font surgir des ruines imposantes de Palestine, d'Égypte et de Grèce les religions du lointain passé. Édouard Schuré se montre ici, comme dans *Les grands initiés,* poète, historien et philosophe, il communique les mêmes émotions si nobles et si réconfortante. De Paris nous vient encore (Mongredien et Cie) le *Napoléon Ier,* de Proudhon, d'après des notes inédites et avec une lettre du général Brialmont, le tout publié par Clément Rochel. Du jugement de notre illustre compatriote sur ce livre, à extraire ceci : « Le rôle politique (de Napoléon) donne lieu à de justes critiques que Proudhon formule dans le langage clair, incisif et vibrant qui distingue tous ses écrits. »

Digitized by Google

Les **Lettres** ont tiédi ce mois. Toutefois, Émile Verhaeren a publié *Les aubes,* chez Deman; M. Toisoul, *Images de Dieu,* chez Georges Balat, M. Edgard Baes, *Cantique de spectres* (chez Lacomblez), mélange de vers et de prose où l'on s'efforce au macabre, au mystique, à bien d'autres choses encore. Signalons les *Travaux du Cercle littéraire des anciens élèves du Collège Saint-Michel à Bruxelles,* dont la teneur se devine, mais qui doit rappeler d'excellentes camaraderies à quelques amateurs de style.

Parmi les romans et nouvelles, un *Drame de famille en Russie,* par la princesse Alice Cantacuzène (2 vol. Paris, Fischbacher). A la critique littéraire se rattache un beau volume de notre collaborateur, M. Sarolea, *Essais de philosophie et de littérature.* On y retrouvera avec plaisir quelques-unes des fortes études que le jeune professeur a publiées ici même et où éclate avec un talent que nul ne lui conteste et une érudition très touffue, la nette conscience du *moi;* d'autres articles insérés dans ce recueil ont été donnés à la *Revue d'Édimbourg;* il n'en est pas un qui n'ait quelque attrait, qui ne provoque à des approbations qu'on n'a, d'ailleurs, jamais ménagées à M. Sarolea, ou à des discussions attestant encore ce qu'il vaut.

*

La Vie civile, par J. Waxweiler, juge au tribunal civil d'Arlon. — Bruxelles, Larcier, 6 volumes, 1890 à 1897. (*La famille,* 2 vol., *La propriété et les successions,* 2 vol.; *Les contrats,* 2 vol.)

A en juger par les nombreux essais tentés jusqu'ici, et qui ont tous plus ou moins piteusement avorté, il semble que la science du Droit ne se prête pas volontiers à la vulgarisation. Elle apparaît au profane si hérissée et bardée de formules rébarbatives, parlant une langue si copieusement bourrée de termes techniques et désespérément obscurs, si complaisamment farcie de citations latines, refuge et joie des pédants, que vraiment il semble difficile d'initier le grand public aux subtilités de la chicane, de faire pénétrer dans les arcanes du Droit tous ceux — et ils sont nombreux — qui n'ont pas été « nourris dans le palais ».

Eh bien! cette difficulté, M. Waxweiler, juge au tribunal d'Arlon, l'a vaincue. Les six volumes, fruit d'un labeur patient et désintéressé, qu'il a consacrés à *la Vie civile,* en sont une démonstration éclatante.

Digitized by Google

Vulgariser, sans doute, n'est pas abaisser. Et l'ouvrage de l'éminent magistrat ne ressemble en rien, cela va de soi, à ces laborieuses compilations d'auteurs moyenageux qui s'amusaient à versifier les *Institutes* ou les *Pandectes;* encore moins à l'élucubration de ce plaisant personnage de Labiche, qui, pour rendre plus facile aux étudiants l'étude du Droit, avait imaginé de mettre le code civil en musique...

M. Waxweiler poursuit un but plus élevé : rendre accessible à tous une science aussi profonde dans ses principes supérieurs que variée dans ses applications aux multiples relations de la vie sociale. Le Droit est partout autour de nous, il nous enveloppe, nous enserre de toutes parts, en lui se meut toute notre vie : nos moindres actes, nos moindres gestes, nos intentions mêmes sont réglés par lui. Et pourtant, combien le connaissent, non pas dans son essence, mais seulement dans ses manifestations les plus fréquentes? « L'enfant ignore, dit M. Picard, la femme ignore, l'homme ignore que le Droit fonctionne sans trêve pour maintenir debout et en bonne ordonnance l'universalité des choses et des actes dans la société humaine où ils vont, viennent, s'agitent. »

En publiant son ouvrage, M. Waxweiler aura rendu ce grand service de donner, aux non-initiés surtout, dans une langue toujours claire et simple et précise, toutes les notions qu'il importe d'avoir sur la famille, sur la propriété, sur les contrats, autrement dit, sur les obligations qu'imposent aux hommes les rapports qu'ils ont entre eux.

N'allez pas croire, cependant, que le distingué magistrat se soit contenté d'une sèche énumération : son œuvre est rendue intéressante par des aperçus historiques, telle l'histoire de la propriété, par des considérations philosophiques, par de rapides incursions dans l'économie politique et sociale. Telle page, derrière le jurisconsulte, laisse deviner l'homme, une âme droite, ennemie de toute iniquité, éprise de vérité et de justice. Et cela, en ces temps troublés où la conscience des juges n'habite pas constamment ces *templa serena* dont parle le poète, loin des agitations vaines et du tumulte des passions, cela donne au livre plus de valeur encore.

Un autre élément d'intérêt, c'est la comparaison du code qui nous régit avec les législations étrangères, comparaison qui nous fait mieux saisir les qualités, les imperfections ou les lacunes des lois belges. C'est ensuite, après chaque titre, l'exposé et le commentaire des dispositions fiscales. Et rien n'est plus utile, pour le public, que

Digitized by Google

de connaître ces choses : grâce au travail de M. Waxweiler, il s'épargnera bien des erreurs et des mécomptes.

Nous n'avons pas l'intention d'analyser, dans le détail, *la Vie civile,* — un beau titre, entre parenthèses, et qui rend bien, avec la précision requise d'une œuvre de vulgarisation, la pensée de l'auteur — nous avons simplement voulu donner l'impression d'un profane, ignorant du Droit, à qui ce livre a plu.

Il plaira, nous n'en doutons pas, à tous ceux qui le consulteront : il leur donnera une connaissance plus sûre de leurs intérêts et de leurs devoirs, et peut-être leur inspirera-t-il, en même temps que l'amour du bien et du juste, la haine des procès. Et ce ne sera pas le moindre service rendu par l'auteur à la société. Après avoir lu *la Vie civile,* on se convaincra sans peine que M. Waxweiler est loin d'appartenir à ce que Taine appelait dédaigneusement « l'engeance noire des sangsues judiciaires ».

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 JANVIER

Pages.

P. Hoffmann. Esquisse d'une philosophie de la religion 5
Louis Dumont. L'acte d'humilité 19
Léonard Willems. Le projet de loi De Vriendt 37
Franz Foulon. *Les Déracinés* de M. Barrès 58
A. Sluys. L'évolution de l'éducation populaire à Bruxelles 66
Maurice Sulzberger. Chronique artistique. 89
M. Wilmotte. Le mois politique. 96
Petite chronique 102

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER

Henri Mazel. Considérations psychologiques autour de l'affaire Dreyfus. 105
Paul Hymans. L'état présent de notre bourgeoisie 131
Hermann van Duyse. La vérité sur la « Menteuse » 154
Joseph Texte. Un Montaigne anglais : Sir Thomas Browne. . . . 170
Spectator. Chronique sociale. 186
E. Solvay. Une conclusion 194
Maurice Sulzberger. Chronique artistique. 199
M. Wilmotte. Le mois politique. 207
Petite chronique 211

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 MARS

Pages.

Cte Goblet d'Alviella. Alliances et coalitions. Étude de tactique libérale. 213
Joseph Texte. Un Montaigne anglais : Sir Thomas Browne. (*Fin.*) . . 236
P. Hoffmann. Esquisse d'une philosophie de la religion. (*Fin.*) . . . 255
Ant.-P. Tchékhof. En justice. (Traduit du russe par FERNAND MALLIEUX.) 272
Jules Vieujeant. De la puissance des mots. 280
Maurice Sulzberger. Chronique artistique 286
M. Wilmotte. Le mois politique 295
Petite chronique 302

LIVRAISON DU 15 AVRIL

Gustave Abel. Les défenseurs et les adversaires du droit de propriété . 305
H. Pergameni. Pierre le Grand, d'après un ouvrage récent 322
J. Vandrunen. Socialisme scientifique 343
Gustave Vanzype. Contes des Flandres : Le baiser 350
Ch. Rahlenbeck. L'empire sous les Luxembourgeois. (Jean l'Aveugle.) (*Fin.*) 355
Victor Sidermann. La christologie. 370
M. Wilmotte. Le mois politique 394
Petite chronique 398

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google